Digitized by Google

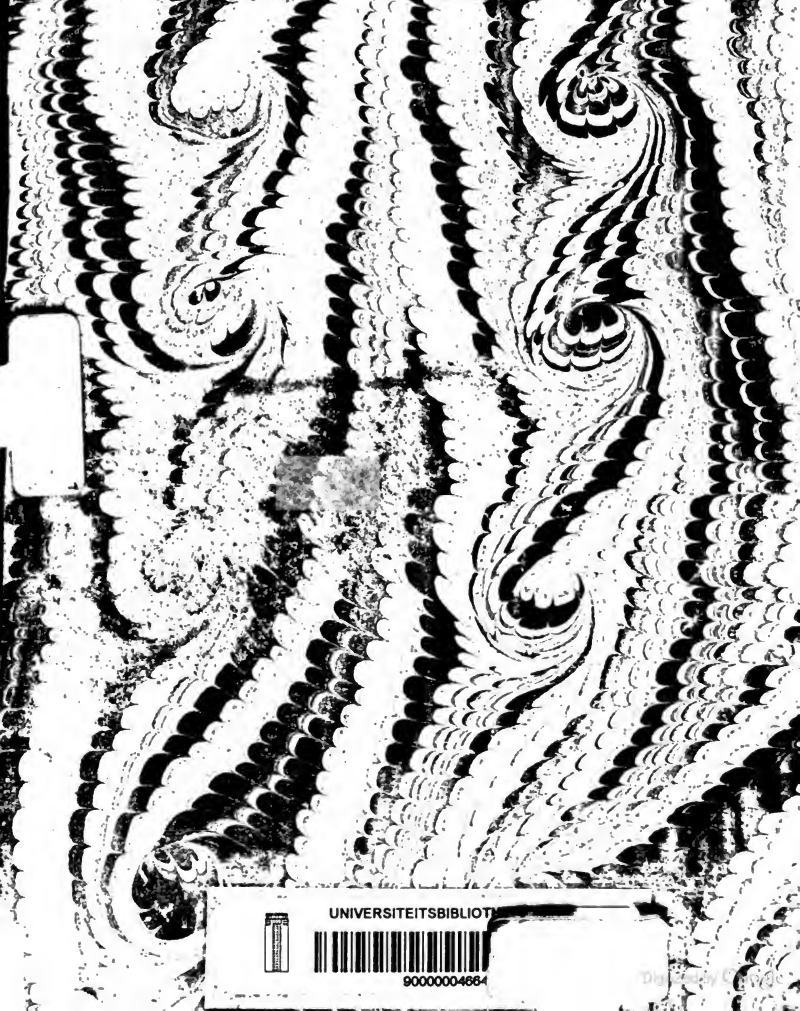
UNIVERSITEITSBIBLIOT
90000004664

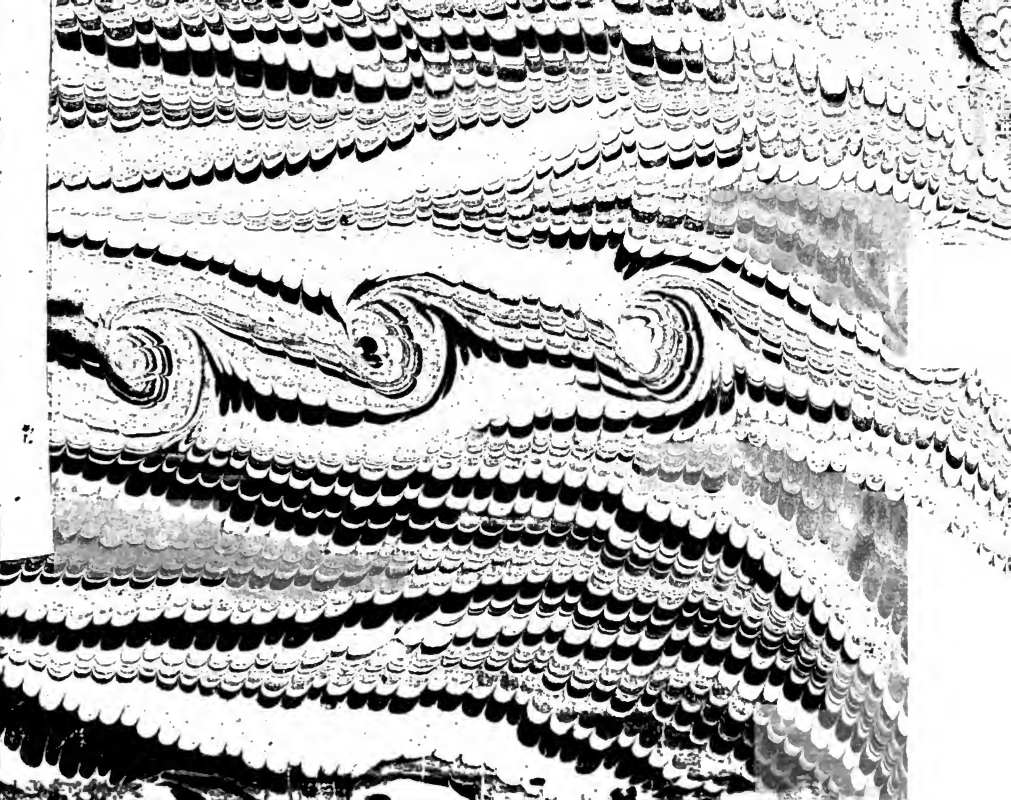

St. 4358

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
DE
L'ACADEMIE ROYALE
DES
SCIENCES
ET
BELLES LETTRES,

depuis son origine
jusqu'à présent.

AVEC LES PIECES ORIGINALES.

A BERLIN,
CHEZ HAUDE ET SPENER,
Libraires de la Cour & de l'Academie Royale.
M D C C L.

Digitized by Google

Permis d'imprimer.

P. L. MOREAU DE MAUPERTUIS

Président.

Digitized by Google

HISTOIRE
DE L'ACADEMIE.

Après cette longue Eclipſe que les Sciences & les Lettres avoient ſouffert en Europe, on vit briller les premiers rayons d'une clarté, qui n'a fait depuis ce tems-là que s'accroître. Pluſieurs cauſes ont favoriſé cet accroiſſement; mais on peut dire qu'aucune n'a été plus efficace que l'etabliſſement des Académies. Auſſi, depuis un ſiecle a-t-on vu presque tous les Etats du Monde Chrêtien ſe diſputer à l'envi la gloire de former & de protéger ces Compagnies ſavantes.

L'Académie Françoiſe, deſtinée à perfectionner la Langue & le Goût, ayant été érigée en Compagnie par Lettres Patentes en l'année 1635. on comprit bientôt que d'autres objets pouvoient occuper des Aſſemblées ſavantes, formées d'ailleurs

Digitized by Google

à peu près sur le même modele. L'Académie Royale des Inscriptions établie en 1663. fut immédiatement suivie de l'Académie Royale des Sciences, que les soins de M. Colbert firent naître en 1666. Personne n'ignore combien ces Corps illustres ont rendu depuis ce tems là de services à tout ce qui est du ressort des connoissances humaines.

L'Angleterre, de tout tems rivale de la France, ne négligea pas de s'ouvrir la même carriere de gloire. Il se fit d'abord des Assemblées particulieres de quelques Savans, dans la maison de *M. Wilkins*, à Oxford. M. *Robert Boyle*, *Jean Wallis*, *Thomas Willis*, & d'autres moins connus, s'y rendoient. Les troubles de l'Etat causerent en 1658. la dispersion de la plupart de ces Savans; mais ceux qui se retirerent à Londres, y renouërent leurs liaisons & leurs Assemblées. Ils se trouvoient deux fois par semaine au College de Gréham, & leur nombre s'accrut rapidement. De nouvelles agitations du Royaume suspendirent encore leurs Assemblées. Mais enfin, sous Charles II. Mylord *Clarendon* les appuya de son crédit; & le Roi leur donna en 1660. des Lettres Patentes, par lesquelles il accorda à leur Compagnie le titre de *Societé Royale des Sciences*, qu'elle soutient depuis ce tems là de la maniere la plus glorieuse.

Il y a peu de Villes en Italie, où l'on ne trouve des Académies. Florence & Bologne renferment celles qui s'occupent avec le plus de réputation à la culture des Sciences. La seconde de ces Villes n'a eu cet avantage que dans ce Siecle, par les soins & la générosité du fameux Comte de *Marsigli*.

L'Alle-

Digitized by Google

L'Allemagne suivoit de si beaux exemples. Un Prince de la Maison d'Anhalt fonda une Societé des *Carpophores*, ou *Fructifians*. Celle qu'on appelle *Collegium Naturæ Curiosorum*, ou *Societas Leopoldina*, se forma en 1672. sur le modele de la Societé d'Angleterre.

Tel étoit à peu prés l'etat des Académies, lorsque le Siecle passé prit fin. Frideric, alors Electeur de Brandebourg, étoit prêt à commencer le nouveau, sous les plus glorieux auspices, en aquerant à sa Maison la Dignité Royale, qui n'a fait depuis ce tems là qu'y recevoir tous les jours quelque nouveau degré d'eclat.

Ce Prince, extrémement attentif à tout ce qui pouvoit être glorieux à sa Personne, ou utile à ses Etats, crut que l'érection d'une Societé des Sciences seroit une chose fort convenable à ses vûes. Il avoit déjà fondé divers Etablissemens en faveur des Sciences & des Arts. Tels étoient *l'Academie de Peinture de Sculpture & d'Architecture*, qui prit naissance à Berlin en 1691. & la célébre *Université de Halle*, qui fut solemnellement inaugurée en 1694. Ce fut en 1700. qu'il jetta les fondemens de la Societé Royale des Sciences; & voici à quelle occasion.

On étoit alors occupé dans toute l'Europe de la réformation du Calendrier. Elle avoit été ordonnée dans l'Empire par un Decret de la Diète de Ratisbonne; mais l'exécution ne pouvoit en être confiée qu'à des personnes habiles, & qui fussent en particulier fort versées dans l'Astronomie. Le Roi crut donc faire une chose trés utile à ses Peuples, & même à

Digitized by Google

tous les Etats Proteſtans, en chargeant de ce travail des perſonnes propres à s'en acquitter, & en fixant, pour ainſi dire, dans ſa Capitale le centre de cette opération.

Cette idée en fit naître une autre. L'impreſſion des Calendriers réformés ne pouvant manquer de rapporter un profit conſidérable, on deſtina ce qui en proviendroit à faire des penſions pour divers Savans, qui ne ſe borneroient pas à l'etude de l'Aſtronomie, mais qui embraſſeroient les autres Sciences.

Tous les commencemens ſont foibles & imparfaits, & nous ne diſſimulerons pas que ceux-ci l'étoient à divers égards. Le fonds aſſigné aux beſoins de l'Academie ne pouvoit être plus modique; car la premiere fois qu'on affermât le produit des Calendriers, il ne put jamais être pouſſé au delà de quatre cens Ecus. Les arrangemens qu'on prit auſſi pour donner une forme à la Societé, n'etoient pas les plus propres à aſſurer ſes ſuccés. On s'en convaincra par la lecture des divers Réglemens que nous allons inſerer dans cette Hiſtoire. En particulier je m'aſſure qu'on ſera un peu ſurpris de voir la propagation de la Foi Chrêtienne, & les Miſſions Etrangeres, miſes au nombre des objets d'une Societé des Sciences. Enfin l'eloquence & le goût ne caractériſent aſſurément pas les prémices de ſes travaux. Un demi-Siecle a prodigieuſement changé la face des choſes à tous ces égards: mais, à dire vrai, il faloit des conjonctures auſſi heureuſes que celles où nous nous trouvons placés, pour opérer de pareils changemens, presque incroyables pour ceux-même, qui en ſont les témoins.

L'Ele-

L'Electeur donna ſes ordres pour faire expédier un Diplome de fondation, daté du propre jour de ſa Naiſſance, 10 Juillet 1700. Lorsqu'on lui fit la lecture de ce Diplome, il s'apperçut qu'on n'avoit pas mis au nombre des objets de la Societé des Sciences l'etude de la Langue & de l'Hiſtoire du Païs, & déclara qu'il vouloit que cet Article y fut expreſſément inſeré. Il le fit enſuite étendre & expliquer d'une façon plus détaillée, dans *l'Inſtruction* qui fut donnée aux Membres de la Societé, pour diriger leurs travaux. C'eſt ici le lieu de placer le Diplome de Fondation. (*)

NOUS FRIDERIC III. par la grace de Dieu, Marggrave de Brandebourg, Archi-Chambellan, Prince & Electeur du St. Empire Romain, Duc de Pruſſe, de Magdebourg, Cleves, Juliers, & Moers, de Stettin, & de la Pomeranie, des Caſſubes & des Vandales, & de Croſſen en Sileſie, Burggrawe de Nuremberg, Prince de Halberſtadt, de Minden & de Camin, Comte de Hohenzollern, la Marck & Ravensberg, Seigneur de Ravenſtein, & des Terres de Lauenbourg & Butau: SAVOIR FAISONS, & déclarons à tous & chacun de ceux qu'il appartiendra, en notre Nom & au Nom de nos Héritiers & Succeſſeurs, Marggraves & Electeurs de Brandebourg. Depuis qu'il a plu à Dieu de nous mettre dans la poſſeſſion à Nous transmiſe par nos Ayeux des Etats de Brandebourg, Nous avons été continuellement occupés du deſir & du ſoin paternel de procurer les vrais avantages de nos Provinces Electorales & autres, d'avancer la gloire de Dieu, & la connoiſſance des Verités ſalutaires, & de faire en ſorte que les Vertus, les Arts utiles & les Sciences parviſſent à un accroiſſement, qui s'etendit à toutes les choſes qu'il eſt de l'interêt public

(*) Voyez l'Original, *Pieces Juſtificatives.* Lettre A.

de ſavoir. Comme ces deſſeins ont eu de trés heureux ſuccés dans les tems les plus remplis de difficultés, nous avons lieu d'en attendre l'entier effet, à prèſent que la tranquillité vient d'être renduë à toute l'Europe ; & c'eſt dans cette vuë que nous avons jugé à propos d'etablir une Illuſtre Societé des Sciences, qui fondée ſous nos auſpices, ſoit deſtinée à perfectionner toutes les choſes qui ſeront de ſon reſſort.

Aprés avoir donc mûrement déliberé & peſé toutes les raiſons, nous avons réſolu, & puiſſe cette réſolution être ſuivie d'un heureux accompliſſement ! de fonder ladite nôtre Societé des Sciences, & nous la fondons ſolemnellement par la publication du préſent Diplome, en la formant d'hommes capables de la faire fleurir, & en lui accordant tous les ſecours & revenus qui lui ſont néceſſaires ; auxquels nous ajouterons dans la ſuite tout ce qui ſe trouvera requis pour obtenir une fin auſſi excellente que l'eſt celle de ſa deſtination. Nous prenons cette Societé ſous notre Protection immediate, voulant toujours prêter une attention favorable à ſes demandes, & lui accorder gracieuſement tout ce qui nous paroîtra lui être veritablement avantageux, ſans permettre qu'il lui arrive jamais rien de contraire à cette bonne volonté que Nous avons pour elle, ni qu'on apporte aucun obſtacle à ſes deſſeins & à ſes progrés.

Le principal & perpetuel ſoin de nôtre Societé des Sciences doit être d'examiner avec toute l'induſtrie, toute l'application & tout le jugement dont elle ſera capable, les oeuvres merveilleuſes de la Nature & de ſon Auteur ſuprême, d'en approfondir ſans ceſſe la connoiſſance, de remarquer & de décrire exactement tout ce que l'eſprit humain peut en tirer d'utile pour les uſages communs de la vie, & qui eſt fondé ſur des preuves inconteſtables d'experience, de le réduire en pratique, & de rendre cette pratique connuë & aiſée dans la Societé ; & quant aux choſes encore obſcures & incertaines, de

Digitized by Google

de ſes développer avec ſagacité, & de les amener à la certitude par la voye des experiences, afin d'augmenter le bien public par de nouvelles inventions.

De même les Membres de cette Societé doivent être attentifs à recueillir & à mettre en ordre les ouvrages & les inventions des differens Arts, avec toutes les régles, ou manœuvres, qui ſervent à leur exécution, auſſi bien que tout ce qui eſt rare, ou ne ſe trouve que d'une maniere éparſe, dans le tréſor des connoiſſances humaines. De ſorte que le but de nôtre Societé doit être d'une extreme étenduë & embraſſer toutes les Sciences, & tous les Arts qui ſe rapportent à l'utilité publique, à la découverte de la verité, & à l'accroiſſement des forces de l'eſprit humain.

Une choſe encore qui Nous a paru importante, c'eſt que la Societé employât ſes ſoins & ſon étude à maintenir & perfectionner la pureté, l'abondance & l'élegance de la Langue du Païs, pour donner à cet égard un nouveau luſtre à la gloire du Nom Allemand; & qu'elle répandit en même tems du jour ſur l'Hiſtoire d'Allemagne en général, & principalement ſur celle de nôtre Maiſon, & ſur toutes les choſes, tant ſacrées que profanes, arrivées dans nos Etats, dont la mémoire mérite d'etre conſervée, & transmiſe par écrit à la poſterité.

Notre Societé des Sciences aura auſſi ſoin, que toutes les Sciences, qui malgré leur extreme diverſité, ont pourtant de la rélation & de l'affinité entr'elles, entant qu'elles procedent de la ſource commune de la ſageſſe, ſoient enſeignées de la maniere la plus ſure & le plus ſaine.

Enfin, comme il eſt certain & reconnu, que les ſaines idées de Dieu, de la Religion, & du Culte, & qu'en général les principes des vertus Chrétiennes, ne ſauroient être mieux répandus, enſeignés, & inculqués dans les eſprits, tant dans le Monde Chrétien, que parmi

Digitized by Google

ni les Nations privées de la lumiere de l'Evangile, que par des hommes qui joignent à l'intégrité de la vie & à l'innocence des moeurs une profonde connoiſſance des Verités Divines & Humaines ; Nous voulons, & enjoignons à Notre Societé de travailler ſous nos auſpices à porter & répandre le culte pur de la Divinité parmi les Nations les plus éloignées, & dans ces contrées où régnent encore les ténébres de la plus groſſiere ignorance.

Nous ordonnons de plus en grace que le ſéjour ſtable & fixe de cette Nôtre Societé ſera dans nôtre Capitale, Ville de la Réſidence de notre Cour & de notre Gouvernement, où nous faiſons actuellement conſtruire un Obſervatoire, avec tous les appartemens néceſſaires, ſoit pour tenir dans les tems marqués les Aſſemblées ſavantes, deſtinées à l'examen des ſujets qui ſont leur objet, ſoit pour placer les Livres, les Inſtrumens, & tout ce qui ſert aux Experiences de Chymie, ou autres.

Comme la réüſſite d'un deſſein ſi noble & ſi étendu demandent que pluſieurs perſonnes, & qui demeurent ſouvent dans des lieux differens, réünilſent leurs ſoins & leurs travaux, Nous permettons que, ſans avoir aucun égard à la diverſité des Religions, on aggrége à la Societé les Etrangers, & Savans qui ſeront jugés convenir a ſes vuës, à des conditions qui ſeront réglées ſuivant l'etat de chacun d'eux.

Nous avertiſſons & exhortons nos ſujets, ſurtout ceux qui ſont revêtus de charges publiques, & nommément ceux qui s'appliquent à quelque genre d'etude, ſuivant la condition de chacun d'eux, s'ils ſe trouvent dans des conjonctures à rendre quelque ſervice à la Societé, & à la ſeconder dans ſes vuës pour le bien public, qu'ils ayent à le faire avec ſincerité, & de tout leur pouvoir. Cela Nous ſera extrémement agréable ; & ceux qui ſeront à la tête de cet Illuſtre Corps

Digitized by Google

Corps ne manqueront de diſpenſer, à chacun ſuivant ſes merites les témoignages de reconnoiſſance, & les éloges qui leur ſeront dûs.

Au reſte Nous avons réſolu d'accorder à Notre Societé des Sciences des Inſtructions plus exactes & plus détaillées, par leſquelles Nous lui déclarerons Notre Volonté ſur les occupations ſpeciales auxquelles elle doit s'appliquer, Nous lui preſcrirons des Loix fixes, & Nous lui accorderons tous les avantages, droits & priviléges, qui peuvent l'aider à executer un deſſein auſſi honnête, & auſſi utile; leſquelles conceſſions auront autant de poids & de force, que ſi elles étoient inſerées dans ce préſent Diplome de Fondation.

Tel eſt nôtre bon plaiſir, auquel chacun doit ſe conformer. En foi dequoi Nous avons ſigné ce Diplome de Notre propre main, & y avons fait appoſer nôtre grand Sceau. Donné a Cologne ſur la Sprée, le 11 Juillet MDCC.

FRIDERIC.

(L.S.)

P. de Fuchs.

Il ne manquoit plus qu'une choſe pour mettre la derniere main à ce bel Etabliſſement; c'etoit de faire choix d'un Préſident, dont le Nom pût non ſeulement honorer la Societé naiſſante, mais ſurtout dont le génie & les talens puſſent en diriger les travaux. Tout cela ſe trouvoit réüni au plus haut degré dans la perſonne du grand LEIBNITZ. L'Allemagne lui avoit accordé une préeminence inconteſtable ſur tout ce qu'elle poſſedoit alors d'hommes illuſtres dans les Sciences; il etoit regardé comme une eſpece de Dictateur, & il rapportoit

les prérogatives de cette dignité Litteraire à l'avancement continuel de toutes les Sciences, dont aucune ne lui étoit étrangere, ni indifferente. Il seroit superflu de s'étendre sur les services que M. *de Leibnitz* a rendu à la République des Lettres, & aux Savans de son tems. Les monumens en existent de toutes parts, & ne seront jamais ensévelis dans l'oubli. Pour nous borner à ce qui régarde notre Académie, c'étoit lui qui en avoit sollicité l'erection, & qui avoit fourni les principales idées sur la maniere d'y procéder. Il vint donc à Berlin, pour achever ce qu'il avoit si dignement commencé, & prit dés l'an 1700, la direction de ce Corps, auquel il donna depuis ce tems la tous les soins, auxquels une foule prodigieuse d'autres occupations, & de fréquens voyages, lui permettoient de vaquer.

Voici ce que les Regîstres de l'Academie ont conservé des Patentes, qui furent expediées à M. de Leibnitz, en date du 12 Juillet 1700. (*)

FRIDERIC III. Electeur, &c. . . . . 'A ces causes nous le nommons & l'etablissons effectivement par les présentes, en qualité de Président de la Societé des Sciences, en sorte & à icelle fin qu'il ait à remplir cette sienne fonction avec zele & fidelité, en procurant nôtre avantage, celui de la Societé, & en même tems celui du Public. Pour cet effet il en gerera la Présidence, & afin d'y vaquer se rendra dans notre Résidence, autant que ses charges présentes, & ses autres occupations pourront le permettre; & quand il sera absent il chargera quelque autre de

(*) Voyez les *Pieces Justificatives*, Lettre B.

Digitized by Google

de préſider à ſa place. Il ſera attentif à tout ce qui peut être utile aux vuës que nous nous ſommes propoſés en fondant la Societé, & en procurera l'exécution, autant que la choſe dépendra de lui; lorſqu'il ſera ſur les lieux, il ordonnera les Convocations d'Aſſemblées; il conferera ſoigneuſement avec le Directoire de la Societé ſur l'etat, les circonſtances & les progrés de ce Corps, & avec tous les autres Membres ſur les divers objets de leur travail; quand il ſera abſent, il correſpondra relativement aux mêmes choſes, & donnera ſes ſoins, afin que tout ce qui ſe paſſera dans ce Corps, ſoit mûrement examiné & traitté avec ordre. Pour leſquels ſervicès, nous avons non ſeulement réſolu en grace, de lui donner le rang d'egalité avec nos autres Conſeillers Privés de Juſtice, mais encore de lui aſſigner des appointemens convenables, de le dédommager outre cela de tous les fraix qu'il pourra faire pour le bien public, pour le nôtre, & pour celui de la Societé, enfin de lui accorder dans l'occaſion toutes les autres graces, & émolumens, que ſes fideles ſervices lui donnent lieu d'eſperer.

Après toutes les meſures dont nous venons de rendre compte, rien ne ſembloit devoir retarder l'érection effective de l'Academie. Cependant dix années entieres s'ecoulerent, avant qu'elle arrivât. La lenteur avec laquelle l'Obſervatoire & les bâtimens qui en dépendent, furent achevés, cauſa ce délai; & cette lenteur fut elle-même cauſée par la ſituation des affaires publiques, la guerre de l'Europe s'etant rallumée avec plus d'ardeur que jamais, & produiſant des effets d'une nature à s'attirer toute l'attention du Roi & de ſes Miniſtres. Il n'y eut point donc d'Aſſemblées réglées, ni par conſéquent de Societé proprement dite, pendant tout ce tems là.

Digitized by Google

On ne differa pourtant pas auſſi longtems à ſe procurer un Aſtronome habile, qui vaquât aux obſervations des mouvemens celeſtes, & à la compoſition des Calendriers. Le choix tomba ſur M. *Gottfried Kirch*, qui avoit déjà beaucoup de réputation depuis pluſieurs années. On l'attira de Guben à Berlin, en lui donnant une penſion conſiderable, & il ſe mit auſſi-tôt en devoir de répondre aux eſperances qu'on avoit concuës de lui. Mais la mort vint l'enlever au mois de Juillet 1709. avant qu'il eut achevé de mettre parfaitement en régle le travail des Calendriers.

On aggrégea auſſi à la Societé les Savans d'Allemagne & du dehors, qui furent jugés les plus dignes de cet honneur. Et quelques uns d'entr'eux ayant fourni des échantillons de leur travail, on en forma un Volume, qui parut *in quarto* en 1710. ſous le titre de *Miſcellanea Societatis Scientiarum ad incrementum Scientiarum.* M. *de Leibnitz*, qui préſida au choix des Mémoires, dont ce Volume fut compoſé, l'enrichit de pluſieurs Pieces, dans lesquelles il paroit ſous toutes ſortes de formes, Philoſophe, Géometre, Antiquaire, Hiſtorien, Critique, &c. Ce premier Volume a toujours été fort recherché, & il n'y a pas longtems que nos Libraires ont été obligés de le réïmprimer.

Le bâtiment étant achevé, & tous les autres obſtacles levés, le Roi ordonna que la Cérémonie de l'inauguration ſe fit, & choiſit pour cet effet le lendemain de l'anniverſaire de ſon Couronnement, 19 Janvier, de l'année 1711. Il honora de

Digitized by Google

de la charge de le repréſenter dans cette occaſion M. *de Printzen*, Miniſtre d'Etat, ſous la direction duquel la Societé avoit été miſe.

Afin de paroître en ordre, & ſous une forme réguliere, dans ce grand jour, les Membres de la Societé qui ſe trouvoient à Berlin, s'aſſemblerent pour ſe ranger dans les quatre Claſſes preſcrites par leur inſtitution, ſavoir celle de Phyſique & de Medecine, celle de Mathematique, celle de Philologie, & celle de l'Hiſtoire d'Allemagne. Chacune de ces Claſſes élût en même tems un Modérateur, ou Directeur. Les ſuffrages de la premiere Claſſe ſe réünirent pour M. *Krug de Nida*, Conſeiller Privé, & Premier Medecin; ceux de la ſeconde, pour M. *Chuno*, Conſeiller & Intendant des Archives Royales; ceux de la troiſieme, pour M. *Schott*, Conſeiller & Bibliothecaire du Roi; & ceux de la quatrieme, pour M. *Jablonski*, Docteur en Theologie, & premier Prédicateur de la Cour, qui fut auſſi déclaré Vice-Préſident pour le jour de la Cérémonie.

Ce jour étant arrivé, M. *de Printzen* ſe rendit vers les trois heures de l'aprés-midi à l'Obſervatoire, où tous les Membres de la Societé le reçurent à la deſcente du Caroſſe, & le conduiſirent à la Sale d'Aſſemblée. Il y avoit une Table au milieu de la Sale, & une chaiſe auprés de cette Table. M. *de Printzen* s'approcha de cette chaiſe, & ſe tenant debout auprés d'elle, prononça un Diſcours Latin, dont voici la teneur. (*)

(*) Voyez les *Pieces Juſtificatives*, Lettre C.

MESSIEURS.

Entre tant, de ſi grands, & presque innombrables monumens de ce ſoin ſingulier, vrayement paternel & trés gracieux, que l'Auguſte & trés puiſſant Roi, nôtre Seigneur trés clément, ne ſe laſſe jamais de prendre pour la ſplendeur & l'accroiſſement de tous les Etats, Provinces & Contrées, qui par la grace Divine jouïſſent actuellement d'un ſi grand bonheur, ſous ſon Sceptre trés fortuné; & dont on peut regarder comme autant de témoins éternels, tant de Temples & autres lieux conſacres au Culte Divin bâtis ou embellis, tant d'Univerſités, Ecoles de Nobleſſe, & autres, fondées & dotées, pour former & polir l'eſprit de la Jeuneſſe, tant de Loix & de Conſtitutions ſalutaires établies; & en particulier ces ſuperbes Edifices, conſtruits avec des fraix immenſes, en tant de lieux, non moins pour le bien public, que pour le plus grand luſtre de ce Païs: Ouvrages qui rempliſſent les Etrangers & les Voyageurs d'une extreme admiration; Entre tous ces témoignages, dis-je, ſi immenſes, ſi étonnans, & infiniment agréables de l'affection paternelle la plus tendre & de la pieté la plus rare, qui engagent cet excellent Prince à ne s'occuper que du ſalut de ſes ſujets, j'eſtime qu'on ne doit aſſurément pas mettre au dernier rang, l'attention qu'il a euë, auſſi-tôt que la Guerre précedente a pris fin, comme elle vient de la prendre, & qu'une heureuſe Paix a été renduë à nos contrées, de tourner tous ſes ſoins & toutes ſes penſées, d'ailleurs ſans ceſſe dirigées au bieu de ſes peuples, à faire principalement en ſorte, qu'avec la bénédiction de l'Etre ſuprême, & ſous ſa glorieuſe Protection, il ſe raſſemblât & ſe formât dans cette Capitale une Societé des plus belles Sciences, qui s'appliquât à étendre les connoiſſances humaines pour le bien public, à cultiver de plus en plus les Arts, & ſurtout à avancer la gloire de Dieu, & à repandre les Verités ſalutaires de la Doctrine Chrétienne. Ce Prince

Digitized by Google

Prince trés ſage a jugé, que malgré la multitude d'Académies, d'Univerſités & d'Ecoles, qui comme autant de demeures des Muſes & de la Sageſſe, exiſtent & ſont abondamment pourvuës de tous les ſecours néceſſaires dans les divers Etats ſoumis à Sa Majeſté, il manquoit encore pour mettre le comble à ſa gloire, de fonder une Académie pareille à celle-ci, dans laquelle, tant par la contemplation des Oeuvres brillantes & admirables de Dieu dans le Régne de la Nature, que par le ſoin, la culture, & même l'invention des choſes les plus excellentes, dans les Lettres, les Arts, & tous les genres d'etudes honnêtes, dignes de loüange, & conformes à la vertu, la gloire de ſon Royaume & de ſes Etats, auſſi bien que celle de l'Allemagne, nôtre commune patrie, s'elevât de plus en plus à un éclat plus lumineux, & s'y ſoutint perpetuellement; & quen même tems, en inſtituant des Miſſions, non ſeulement chez les Chrêtiens nos voiſins, mais chez les Barbares les plus éloignés, la connoiſſance des verités Evangeloques, & le nom glorieux de notre Sauveur Jeſus Chriſt, pénétrât inſenſiblement chez ces Nations. Mais ayant plu à l'Etre ſupreme, qui l'avoit ainſi arrêté dans le Conſeil éternel de ſa ſageſſe, que la Guerre ſe rallumât de nouveau, & qu'elle étendit ſes ravages plus loin encore qu'elle n'avoit fait auparavant: les provinces de notre Auguſte Roi s'etant trouvé entourées de toutes parts du deſordre des Armes, & ce Monarque lui-même etant engagé dans la Guerre, à laquelle il n'a pu s'empêcher de prendre part, & dans laquelle contre toute eſperance & toute attente il ſe trouve encore actuellement envelopé; cependant il n'a pas ſouffert que ſon excellent deſſein en ſouffrit aucun retardement, de maniere que non ſeulement il a enrichi à tems cette Societé par lui raſſemblée d'habiles gens, dignes d'en être Membres, auſſi bien que d'un fonds ſuffiſant pour les dépenſes, & de toutes les autres largeſſes qui peuvent exciter l'emulation; mais encore il s'en eſt déclaré le Souverain Protecteur, & a voulu que

dans

Digitized by Google

dans ce Jour, qui fuit immediatement la Fête de ſon Couronnement, cette Societé des Sciences qui lui eſt ſi chere, qu'il a comblée de tant de marques de faveur, & qui eſt véritablement appuyée ſur ſon Auguſte Protection, fut ſolemnellement établie, m'ayant gracieuſement chargé de préſider aux fonctions de cette Solemnité. Nous ne ſaurions reconnoitre ces graces ſignalees de notre trés clement Roi par des ſentimens de zele, d'affection & de reſpect qui y ſoient proportionnés, ni les célébrer dignement par nos loüanges. Et comme, vû cette foibleſſe & cette impuiſſance, la principale partie de nôtre vive reconnoiſſance, & de notre zele ardent, doit conſiſter, en ce qu'étant inſtruits des intentions & de la volonté de ce Salomon de nos jours, nous employerons toute nôtre induſtrie & toutes nos forces à en procurer l'exécution, chacun de nous travaillant, autant qu'il en ſera capable, à contribuër aux ſalutaires vuës de ce gracieux Souverain, & à en hâter l'accompliſſement, en s'acquittant avec exactitude de la tâche qui lui ſera échuë en partage; nous devons en même tems & pour la même fin, tout d'un coeur & tout d'une voix, redoubler, & pour ainſi dire, accumuler les prieres ferventes, & les tendres voeux que tous les ſujets du Sceptre Pruſſien pouſſent jour & nuit, & ſans aucune relâche, pour la conſervation tant deſirée de notre Auguſte Monarque; afin qu'il plaiſe au Dieu Trés Bon & Trés Grand, de nous conſerver trés longtems ce gage précieux de ſon Amour, qu'il nous a donné du Ciel, ce *Palladium* ſacré, auquel eſt attachée la durée de notre felicité, en le faiſant régner pendant une longue ſuite d'années, au milieu de cette ſplendeur & de cette abondance, qui rendent ce Royaume un des plus heureux, en le comblant de toutes les faveurs qu'il mérite par toutes ſes Vertus, mais ſurtout par ſa pieté & ſon zele pour la gloire du nom Divin, en lui accordant en un mot avec la derniere largeſſe, même quand nous ne le demanderions pas, tout ce que l'on peut deſirer ou imaginer de

Digitized by Google

de plus agréable, & de plus heureux. Veüille l'Etre ſuprême ſeconder & favoriſer par ſa bienveillance toutes les entrepriſes que lui inſpirent ſa ſageſſe & ſa pieté, mais d'une façon toute partieuliere l'illuſtre Societé qu'il vient de fonder, afin qu'aſſiſtée de ſon aide & de ſon ſecours, elle ſerve, ſuivant le deſir & l'intention perpetuelle de nôtre Auguſte Monarque, à propager jusqu'aux extrémités de la Terre, la gloire de la trés ſainte Divinité, à étendre les bornes étroites de l'Egliſe Chrêtienne, à arborer l'Etendart de la Croix, dans ces lieux qui ſont encore couverts des ténébres épaiſſes de l'ignorance & de l'incredulité; auſſi bien qu'à enflammer l'eſprit des hommes pour l'etude des Sciences & des Arts, en les rempliſſant du deſir de connoitre & d'exalter de plus en plus les oeuvres merveilleuſes de Dieu; enfin à augmenter la renommée & la célébrité de tous les Etats & Provinces qui ſont ſous la domination de notre Auguſte Roi, & à conſacrer d'eternels monumens à la gloire du nom illuſtre de l'Allemagne. Pour moi, quoique je ſois en partie épouvanté par la connoiſſance du défaut de mes forces, en partie accablé du poids des autres affaires de la derniere importance qui repoſe ſur moi, & que par conſéquent j'euſſe pû chercher à être diſpenſé d'accepter la Préſidence de cette Societé ſi recommandable, à l'avancement des travaux de laquelle mes ſoins ne pourront que peu ou point contribuër: cependant j'ai mieux aimé ne pas m'arrêter à peſer ſcrupuleuſement ces difficultés, que de déroger en quoique ce ſoit à cette aveugle & trés-humble obeïſſance, que j'ai pour toutes les gracieuſes volontés & intentions de mon trés clement Roi, & que je veux témoigner en particulier dans cette belle occaſion; me fondant principalement ſur cette confiance, c'eſt que Vous, Illuſtres Perſonnages, qui avez été choiſis pour entrer dans cette Societé Royale, & qui tous en général, & chacun en particulier, m'avez toujours donné des marques évidentes, & des preuves manifeſtes de votre zele & de

Digitized by Google

vôtre attachement pour moi, Vous ne refuſerez pas de m'accorder des ſecours réciproques, & efficaces, que je vous demande avec toutes les inſtances poſſibles; afin que par ce moyen, l'ardeur & l'empreſſement qui ſont en quelque ſorte des impulſions naturelles en moi, & dont je ne me depouïllerai jamais, l'ardeur dis-je, & l'empreſſement que j'ai, pour procurer les avantages de cette illuſtre Académie des Sciences, à laquelle la Cérémonie ſolemnelle de ce Jour, & cette Inauguration, donnent en quelque ſorte une nouvelle naiſſance, me rendent capables, aſſiſté de votre fidele ſecours, de vous être utile en quelque choſe; à quoi je rapporterai toujours toute mon induſtrie & tous mes travaux. Je vais donc, ce que Dieu veuïlle accompagner du ſuccés le plus heureux, ſuivant l'ordre trés gracieux de notre trés clement Roi, vous remettre ſolemnellement à vous, Très Reverend & très Docte Vice-Préſident, & par vous à toute l'Illuſtre Societé Royale des Sciences, le Sceau que Sa Majeſté vous a accordé, dont vous pourrez vous ſervir duëment, en tout tems & quand vous le voudrez, pour l'adminiſtration & expédition de toutes les affaires de la Societé, & en même tems ces Clefs de l'Obſervatoire & de la Cour accordée à la Societé; je conſacre, ſuivant l'intention & la volonté trés gracieuſe de nôtre ſuprême Protecteur, & Auguſte Roi, ce lieu pour être le domicile de cette Illuſtre Societé, je l'en mets en poſſeſſion, & lui donne droit d'y tenir ſes Aſſemblées, & d'y vaquer à ſes affaires; ſouhaitant de tout mon coeur que ces Clefs que je lui remets, ſoient comme un gage heureux & un préſage aſſuré du ſuccés de ſon adminiſtration, & des profondes découvertes qu'elle fera par ſon induſtrie dans les choſes les plus cachées; afin que ſous des auſpices auſſi favorables, & avec le bon augure du jour d'hier conſacré à la Fête du Couronnement, la Societé préſentement fondée & inaugurée, paſſe à la poſterité la plus reculée, fleuriſſe & ſe perpetuë, avec tous les grands & riches fruits que nous

nous

Digitized by Google

nous en promettons, à la gloire immortelle de ſon glorieux Fondateur.

M. *de Printzen* ayant ceſſé de parler, M. *Jablonsky* lui répondit en ces termes (*):

MONSEIGNEUR.

Il ne pouvoit jamais y avoir de témoignage plus evident de la faveur, dont le Roi de Pruſſe, nôtre Auguſte & gracieux Monarque honore les Sciences en général, & cette Societé en particulier, que le choix que Sa Majeſté a fait des deux jours les plus mémorables de ſa glorieuſe Vie, celui de ſa Naiſſance, & celui de ſon Couronnement, pour en faire en quelque ſorte ceux de la Naiſſance & du Couronnement de la Societé des Sciences, l'ayant fondée dans l'un, & l'inaugurant ſolemnellement dans l'autre. Elle ſemble déclarer par là qu'Elle fait autant de cas des Lettres & des Sciences que de la Vie même, & qu'Elle prend un interêt auſſi grand & auſſi vif à l'accroiſſement du Régne de la Sageſſe & du domaine des beaux Arts, qu'à celui de la ſplendeur de ſon Auguſte Maiſon, & des limites de ſon Royaume.

Deſſein vrayement Royal, qui ne va pas moins qu'au bien de tout le genre humain, à l'avantage du Monde entier! Les hommes en effet ont un beſoin indiſpenſable du ſecours des Sciences & des Arts, & quoique depuis leur origine ils s'appliquent à les cultiver, il s'en faut bien qu'ils ayent atteint la perfection des Arts, ni qu'ils ayent parcouru la carriere immenſe des Sciences.

Il ne s'agit pas tant à la verité des Neceſſités que des Commodités de la Vie: les Sciences & les Arts n'enſeignent pas à l'homme

(*) Voyez les *Pieces juſtificatives*, Lettre D.

à vivre, mais elles l'aident à vivre agréablement, & d'une maniere convenable à sa dignité.

Les choses nécessaires à la vie sont généralement à la portée de tout le monde : la Nature, cette bonne Mére, les montre & les fournit aux Hommes & aux Animaux. Il ne faut ici, ni Art, ni Science. Chacun prend ce qu'il rencontre sous sa main, l'homme en consultant sa Raison, les Animaux en se laissant guider par l'instinct.

Mais il faut des connoissances d'un ordre superieur pour découvrir & préparer les choses qui servent aux commodités & aux agrémens de la vie. Cela regarde l'homme seul, c'est son partage propre & distinctif. Le Corps jouït d'une partie de ces avantages, mais l'Ame en revendique la principale.

En effet, si nous avons quitté les forets & les cavernes pour habiter dans des Maisons propres & commodes ; si nous avons dépouïllé les peaux sales des animaux pour revêtir des habits de lin, de laine & de soye ; si les repas de gland, de racines crües, & de fruits sauvages, ont fait place à des mets préparés avec Art, & assaisonnés avec goût ; ces biens & tous ceux de cette nature regardent le Corps, & sont destinés à réjouïr les sens. Mais les Sciences conduisent l'Ame à des plaisirs bien plus grands & bien plus purs. Elles l'elevent à la connoissance de la Nature & de son Auteur, elles lui font admirer ses largesses, révérer sa puissance, elles la guident dans la recherche & dans la découverte de tout ce qui peut veritablement conserver les forces du Corps, & augmenter celles de l'Esprit, afin que celui-ci, aprés avoir puisé ses premieres lumieres dans les oeuvres de la Nature, puisse ensuite illuminé & aidé par la Parole de Dieu, entrer, pour ainsi dire, dans une Societé glorieuse avec son Createur, dont il goûte ici-bas les prémices, & dont il jouïra pleinement dans le Ciel.

Tel étant l'heureux usage de ces connoissances, l'homme ne devoit pas en demeurer longtems privé. Aussi Dieu en mit les semen-

ces

Digitized by Google

ces en lui dans la Création même ; & ces semences venant ensuite à se développer, l'engagerent à rechercher les moyens, par lesquels il pouvoit se distinguer des autres Animaux, & mener une vie digne de la prééminence qu'il avoit sur eux.

Les premiers élémens des Arts précederent le Déluge. Dès ce tems-là les hommes faisant usage de leur réflexion, sentirent qu'ils ne devoient pas se borner au nécessaire, & qu'il leur convenoit de penser aux commodités de la vie. Nous lisons que Jabal, fils de Lamech, s'occupa à paître des troupeaux, & habita sous des tentes ; c'est là le nécessaire. Mais nous lisons en même tems que son frére Jubal s'appliqua à la Musique, afin que les hommes y pussent trouver un agréable délassement de leurs travaux. De Zilla son autre femme Lamech eut encore Tubalkain, le père des forgerons, & l'inventeur de tous les ouvrages en fer, dont l'usage étoit indispensable pour cultiver la terre, & prèparer les alimens nécessaires à la vie. Le nom de *Naama*, que portoit sa sœur, & qui signifie *belle, agréable*, semble indiquer qu'elles tempéroit la rudesse des travaux de son frére par ses charmes & les douceurs de son commerce.

Aprés le Déluge les Hommes, & avec eux les Arts, prennent une nouvelle naissance en Orient.

Les Chaldéens & les Egyptiens passent pour en être les premiers Auteurs ; mais ils avoient grand soin de cacher leurs Inventions dans les Temples, & de les couvrir du voile énigmatique des figures Hieroglyphiques. Ce qu'ils auroient du divulguer sur les toits pour la gloire du Dieu immortel, & l'avantage des mortels, ils se le disoient mysterieusement à l'oreille. Cette sagesse tant vantée des Chaldéens est aussi suspecte à juste titre aux Savans. Est-il bien croyable en effet que des gens, qui se vantoient d'avoir des Observations Astronomiques de 470000 ans, n'en fussent pas encore venus à découvrir que la Lune est un Corps opaque, qui emprunte sa lumiere du Soleil.

Enſuite les Arts & les Sciences fleurirent chez les Grecs. Les commencemens en ſont fort anterieurs au tems de Platon, de Pythagore, & même d'Homere. Les traces, quoiqu'obſcures & en petit nombre, qui reſtent d'Orphée dans les anciens monumens, témoignent qu'aſſez longtems avant la guerre de Troye, il avoit inſtruit les hommes dans la connoiſſance de la Divinité & de ſon Culte, enſeigné l'Immortalité de l'Ame, donné des préceptes pour le Gouvernement des Etats, recommandé enfin les Vertus & les bonnes moeurs. Il avoit puiſé ſa ſageſſe chez les Egyptiens, & il avoit en même tems emprunté leur Methode de la répandre. Car il ne communiquoit diſtinctement ſes veritables Dogmes qu'à un petit nombre d'Auditeurs choiſis, ſe contentant de les propoſer au reſte de la Troupe ſous l'envelope de tous ces rites myſtiques, qui portoient le nom de Myſteres de Bacchus, de Cerès & des Corybantes.

C'etoit là une eſpece de Monopole de la Sageſſe, que Pythagore vint détruire, en ouvrant l'entrée aux Sciences à tous ceux qui auroient le deſir de s'en inſtruire. Auſſi depuis lui la Grece produiſit une abondante moiſſon de Philoſophes, mais qui ſe diviſant en pluſieurs Sectes, ſe jetterent dans des Diſputes infinies, & pour la plupart vaines & inutiles. Quelques uns d'entr'eux penſerent neanmoins à l'accroiſſement des Vertus & à la perfection des Moeurs; d'autres s'occuperent à augmenter les forces de l'Eſprit humain, & à étudier la Nature. Le premier de ces objets fut celui de Socrate; le ſecond, de Platon; & le troiſieme, d'Ariſtote. L'Anatomie & la Medecine firent auſſi alors des progrés conſiderables, & ceux des Mathematiques furent tels, que la Grece en étoit appellée à bon droit la Maîtreſſe, ou l'Ecole.

Néanmoins, & pour ne rien diſſimuler, la plupart de ceux qui portoient le nom de Philoſophes, étoient livrés à l'etude d'une fauſſe ſageſſe,

Digitized by Google

ſageſſe, dénuée de ſolidité, où il n'etoit queſtion que d'un vain babil, & de raiſonnemens puériles, où l'on cherchoit plus à faire parade de ſon Eſprit, qu'à pénétrer dans les ſecrets de la Nature. Ils écrivoient des Livres, ils bâtiſſoient des Syſtêmes, avant que d'avoir ſuffiſamment examiné les ſujets qu'ils vouloient traitter; ils s'inquiètoient beaucoup plus de l'eſprit, de l'art, & des ornemens, dont ils accompagnoient leurs Ouvrages, que des verités réelles qu'ils y expoſoient.

Des Grecs les Sciences paſſerent aux Romains, qui ne leur firent pas tout l'accueil qu'elles meritent. Ce peuple belliqueux, plus accoutumé à manier des Armes que des Livres, ſe crut aſſez ſage, pourvu qu'il fut au fait des Loix & des uſages de ſa Patrie, & que les Citoyens fuſſent retenus dans le devoir par une Diſcipline ſevere, & par un genre de vie propre à la Vertu. Cette petite portion des Sciences qu'ils avoient empruntée, ne fut cultivée par eux, qu'autant qu'ils en pouvoient tirer parti, pour orner leurs Diſcours, ou pour y puiſer des conſolations dans la retraitte.

Avant que la Philoſophie eut pu jetter des racines aſſez profondes dans l'Empire Romain, les parties Occidentales de l'Europe furent déſolées à diverſes repriſes par les inondations des Barbares, qui dépoüillerent tout à la fois Rome de l'Empire du Monde & de celui des Sciences & des Arts. Ces tems furent ſuivis de la plus ténébreuſe nuit d'ignorance & de barbarie, dans laquelle ces beaux climats furent plongés, juſqu'à ce que Charlemagne, comme un Soleil levant, commençât à les diſſiper. Ces Empereur veritablement Grand, & qui avoit une grande connoiſſance des Langues & des Sciences, pour le tems où il vivoit, donna tous ſes ſoins à l'inſtruction du genre humain; il ouvrit pour cet effet des Ecoles publiques par toute l'Italie, la France & l'Allemagne; & ces Monaſteres nombreux qu'il fonda à ſi grands frais n'etoient autre choſe que des Seminaires d'Erudition.

On

On auroit dit que la Philoſophie renaiſſoit par ce moyen ; mais au moins n'etoit-elle qu'au berceau, ou tout au plus à la liſiere, bien éloignée d'aquerir la grace & la force de l'age viril. La Doctrine des Scholaſtiques qui s'etablit alors, oppoſa des obſtacles inſurmontables à ſes progrés. Le genre de Science, auquel ces Docteurs s'appliquoient, peut être comparé à une toile d'Araignée, ouvrage ſubtil à la verité, mais qui n'a ni valeur, ni uſage. Ce n'etoient que Spéculations abſtraites, ſans meſure & ſans fin. La vie ſolitaire que la plupart d'entr'eux menoient, y donnoit lieu en échauffant leurs cerveaux : & tandis qu'il s'agiſſoit de mettre ſérieuſement la main à l'etude des ſecrets de la Nature, ils ſe contentoient de lâcher la bride à leur Imagination déréglée. Le grand point pour eux étoit d'inventer des mots obſcurs qu'ils attachoient à leurs ſubtilités, & de parler une Langue, ou pour mieux dire, un Jargon que perſonne n'entendoit, & qui ne laiſſoit pas de les enfler, tout comme ſi c'eut été la choſe du monde la plus belle, ou la plus utile, tandis qu'il ne les rendoit propre, ni à étendre les anciennes Verités, ni à en découvrir de nouvelles. C'eſt ainſi que ſe payant eux & l'Univers, de mots vuides de ſens, ils embraſſoient perpetuellement un fantôme, au lieu de la réalité.

Enfin il arriva par un bienfait ſingulier de la Providence, que la Grece ayant été opprimée par les Tures, nous enrichit pour la ſeconde fois de la connoiſſance de ſa Langue & des Sciences qu'elle poſſedoit : & l'on vit heureuſement renaître dans le même tems la Langue Latine, qui étoit morte depuis longtems dans le païs Latin même. Peu aprés ſe manifeſta l'admirable invention de l'Imprimerie, par le ſecours de laquelle les penſées de ceux qui ſont morts dans les ſiecles précedens, & celles des vivans, peuvent être communiquées & répanduës avec tant de promtitude & de facilité. C'eſt par ce moyen que la Sageſſe des Anciens ſortit, pour ainſi dire, avec leurs Ecrits

Ecrits de la pouſſiere & des ténébres, pour être remiſe en lumiere. Mais cela même ne ſervit qu'à faire connoître, combien les connoiſſances humaines étoient encore défectueuſes: on ſe convainquit bientôt, que les Philoſophes, qui avoient eu jusqu'alors la plus grande réputation, s'etoient plutôt arrêtés dans le Veſtibule de la ſageſſe qu'ils n'en avoient pénétré le ſanctuaire. L'incomparable Chancelier d'Angleterre, *Bacon de Verulam*, fit paroître plus de profondeur que les autres dans ces connoiſſances; il ouvrit & fraya lui-même aux Amateurs des Sciences une route, qui pouvoit les conduire à une étude de la Nature plus exacte & plus ſolide que celle qui avoit eu lieu jusqu'alors. Ils s'empreſſerent tous à marcher ſur les pas d'un Guide auſſi éclairé.

Depuis ce tems-là on vit par tout un nombre conſidérable de Savans, qui ſe ſervoient avec ſuccés de ces trois Clefs, qui ouvrent presque tous les Tréſors de la Nature; je veux dire, des *Mathematiques*, qui meſurent le Ciel & la Terre, de l'*Anatomie*, & de la *Chymie*, qui ont pour objet les trois Régnes de la Nature, le Régne animal, le Régne végétal, & le Régne minéral.

La Bonté Divine ſecondant de plus en plus ces loüables efforts, a permis que le Siecle qui vient de finir, ait été ſignalé par pluſieurs Inventions d'une extreme utilité. On peut mettre au rang des principales, celle des *Miſcrocopes*, qui augmentent à l'infini des Objets imperceptibles à la ſimple vuë; celle des *Teleſcopes*, qui rapproche les objets les plus éloignés; celle des *Pendules*, qui meſurent avec tant d'exactitude le cours du Tems, & la marche des Aſtres; enfin celle de la *Pompe Pneumatique*, qui a beaucoup étendu nos connoiſſances ſur les proprietés de l'air. A ces Inventions s'eſt joint le ſecours des Voyages par mer & par terre dans les climats les plus reculés, de ſorte que les bornes du ſavoir humain ont été ſi conſidérablement étenduës, que bien que les Savans modernes ayent beaucoup

Digitized by Google

appris des Anciens, cependant ſi ceux-ci revenoient au Monde, ils auroient encore plus à apprendre des Modernes.

Cet accroiſſement des Sciences peut encore mieux réüſſir entre les mains de Societés entieres, qu'entre celles des particuliers; & c'eſt ce qui a engagé les François, & les Anglois, Nations ſages & ſavantes, à fonder de telles Societés, dont ils retirent de merveilleux fruits. Les ſecours propres à bien étudier la Nature ſont partagés entre les hommes; aucun d'eux ne les réünit tous. L'un eſt doüé du génie & de la pénétration, l'autre de la maturité du Jugement; celui-ci a une grande Lecture, celui-là entretient une vaſte Correſpondance; chacun a ſes talens & ſes avantages. Quand ils forment un Corps, une Societé, ce qui manque aux uns, eſt ſuppléé par les autres.

De plus il eſt connu que les hommes ſont faits de maniere, qu'il y en a qui ont trop bonne opinion d'eux-mêmes, tandis que d'autres ne ſentent pas aſſez ce qu'ils valent. Il faut faire revenir les uns & les autres de leur erreur, & on ne peut mieux s'y prendre qu'en les aſſociant enſemble, pour les amener peu à peu à ſe former de juſtes idées d'eux-mêmes. Il ſeroit bien à ſouhaiter qu'on pût éxecuter le Projet formé par un Homme célébre aujourd'hui dans la République des Lettres, ce ſeroit de fonder des Societés, non ſimplement de Savans, mais de Nations, qui fiſſent agir leurs talens de concert, & qui apportaſſent en commun ce que chacune a de propre; les François leur vivacité dans les recherches, les Anglois leur ſubtilité à approfondir, les Eſpagnols & les Italiens leur ardeur à faire des progrés, les Allemands leur aſſiduité & leur application à perfectionner. Aſſurément il n'y a rien qu'on ne puſſe ſe promettre d'un Ouvrage, auquel tant d'Yeux, tant de Mains, tant d'Eſprits, conſacreroient leurs efforts.

Le

Digitized by Google

Le Siecle paſſé a vû naître trois Societés Savantes en Allemagne, qui ont déjà rendu célébres les noms qu'elles ont pris, [de *l'Ordre Cygnéen*, des *Carpophores*, & des *Curieux de la Nature.*] Les deux premieres s'attachent à perfectionner la pureté de notre Langue maternelle ; la troiſième cherche à augmenter la connoiſſance de la Nature. Un Savant, mais ſimple particulier, a fondé la premiere ; un Prince de l'Empire, la ſeconde ; l'Empereur même, la troiſième. Il ne manquoit plus que d'en voir naître une quatrième avec le Siecle, ſous les auſpices d'un grand Roi, & de lui voir embraſſer tout à la fois l'etude des Langues, & celle des Sciences.

C'eſt ce que nous avons le bonheur de voir de nos propres yeux, & Dieu veuïlle y répandre ſa bénédiction. C'eſt dans ce beau jour, qu'au nom & par les ordres de notre Auguſte Monarque, & gracieux fondateur, vous venez, Monſeigneur, de dédier ſolemnellement cette Societé Royale des Sciences, & de lui preſcrire l'exercice de ſes fonctions.

Cet acte de généroſité Royale s'etend à tout le genre humain, au bien commun duquel le Roi deſtine la Societé. Mais c'eſt nous en particulier, qui ſommes appellés à rendre à Sa Majeſté les plus humbles & les plus vives actions de grace ; nous, dis-je, ſur qui découlent immédiatement, & avec tant d'abondance les effets de ſa Bonté & de ſa Liberalité. C'eſt le Roi qui donne la vie & les forces à nôtre Societé, qui l'appuye du ſoutien des Loix & des Réglemens les plus ſalutaires, qui l'a pourvûe d'une demeure commode, & de ſecours ſuffiſans, & qui lui a donné pour l'avenir les aſſurances les plus indubitables de ſa Grace & de ſa Protection Royale. Nous reconnoiſſons donc avec une parfaite gratitude la grandeur & le prix de tous ces bienfaits, & nous nous eſtimons veritablement heureux d'en jouïr, quoique la Caiſſe deſtinée à l'entretien de la Societé n'ait pas encore paſſé les bornes de la mediocrité. Nous ſommes à cet

égard dans un cas different de celui, des autres Societés. Les Membres de celle d'Angleterre ſont obligés de contribuër à leurs propres dépens aux frais : celle de France au contraire eſt entretenuë magnifiquement par la Liberalité Royale. Ici ce n'eſt, ni l'un, ni l'autre. Nous n'avons point de revenus ; mais nous ne ſommes chargés d'aucune dépenſe ; nous poſſedons, graces à la Protection Royale, tout ce qu'il faut pour exciter notre activité, & encourager nôtre travail, pour acquerir des Inſtrumens de Mathematique, des Livres, & pour nous pourvoir en général des autres choſes néceſſaires. Nous ſommes donc à proprement parler des Volontaires des Muſes ; mais comme à la Guerre les Volontaires ne ſont pas ordinairement les moins utiles, ni ceux qui remportent le moins de Gloire, je m'aſſure qu'il en ſera de même de nous dans la Carriere des Sciences, où nous entrons aujourdhui.

Ne voyez-vous pas, Monſeigneur, la joye qui éclate dans nos yeux & ſur nôtre viſage ? N'en appercevez-vous pas une des principales cauſes dans nos regards ? C'eſt le bonheur que nous avons de Vous voir à nôtre tête, & de poſſeder un Préſident tel que Vous. La ſageſſe du Roi s'eſt déterminée à ce choix de ſon propre mouvement ; mais s'il avoit été laiſſé à nôtre choix, nous n'en aurions point fait d'autre ; vous auriez été, Monſeigneur, l'objet de nos deſirs & de nos voeux. Rien donc de plus juſte que la joye dont vous nous voyez pénétré. Car, bien qu'il n'y en ait peut être que fort peu parmi ceux qui compoſent cette Aſſemblée, qui ſachent avec quelle ardeur Vous vous êtes appliqué aux Lettres dés votre âge le plus tendre, & comment cette ardeur s'eſt ſoutenüe, même depuis que Vous êtes entré à la Cour, en ſorte que Vous êtes également zelé pour les Sciences & pour vôtre Maître, que vous prenez plus d'interêt à l'accroiſſement de vos connoiſſances qu'à celui de votre Fortune, & que vous dérobez pluſieurs heures au ſommeil & au repos néceſſaire, pour vaquer

Digitized by Google

quer à l'etude; quoique ces détails, dis-je, ne ſoient pas connus de tous, perſonne au moins n'ignore que vous poſſedez un ſavoir ſolide, & que vous avez accordé jusqu'à préſent une protection déclarée aux gens de Lettres. Tout concourt donc à nous faire préſager d'heureux ſuccés pour cette nouvelle Societé, que le plus ſage des Rois a fondée, & dont la direction eſt confiée au Miniſtre le plus éclairé. Quels ſujets d'eſperance! Quelle attente, quelle perſpective, pour la Societé, & pour les Sciences! Il ne nous reſte, Monſeigneur, qu'à nous recommander inſtamment à votre bienveillance, en vous ſuppliant de nous conſerver en même tems celle de Sa Majeſté, & d'empêcher quelle ſouffre jamais aucune atteinte.

Ces Diſcours étant prononcés, M. *de Printzen* prit dans une Caſſette les Médailles qui avoient été frappées à cette occaſion, & les diſtribua aux Académiciens. (*)

(*) Voyez *Planche* I. No. I.

On joignit à cette Médaille les Vers ſuivans, que M. *Neukirch*, Profeſſeur en Belles Lettres, avoit faits pour l'expliquer.

Natali quæ nata Tuo, Tua ſidera in omen
Accipit, & magnæ ſymbola mentis avem;
Grata pios celebrans tam fauſtæ lucis honores
Noſtra cohors, Dominum vix ſatis orta colit.
Regia Te virtus, FRIDERICE, attollit Olympo,
Nos voce atque oculis fas ſit in aſtra ſequi,
Et ſpectare Aquilam Brennos quæ lumine ſignat,
Quosque parat Cœlum & dat Tibi Terra gradus.
A Rheno ad Memelam tua magna eſt portio noſtri
Orbis, & Arctoæ te venerantur aquæ.
Eſto diu felix princeps, conjuxque paterque:
Sera Tuos rapiant ſidera Teque Tuis.

Digitized by Google

La Cérémonie finit par là, & M. *de Printzen* fut reconduit à son Carosse dans le même ordre, où l'on avoit été l'y recevoir.

La Societé ainsi fondée commença l'exercice de ses fonctions ; & ce fut pour la diriger dans cet exercice que le Roi lui donna le nouveau Réglement, que nous allons placer ici. (*)

NOUS FRIDERIC, par la grace de Dieu, Roi de Prusse, Marggrawe de Brandebourg, Archi-Chambellan & Electeur du S. Emp. R. &c. &c. &c.

Ayant jugé à propos d'accorder en grace a Notre Societé des Sciences, établie dans ce lieu, l'Observatoire que nous avons fait construire sur le derriere de nos Ecuries de la Dorothéestadt, & de le lui assigner pour demeure & pour domicile, l'ayant pourvu à nos dépens de tout ce qui peut le rendre propre à ses usages ; Et cet ouvrage, avec l'aide de Dieu, se trouvant présentement achevé au point que la Societé peut en être mise en possession, s'y assembler aux jours fixés pour cet effet, & y vaquer sans obstacle à toutes ses occupations ; Nous avons estimé convenable, pour établir un ordre fixe & permanent, d'ajouter à ce qui est contenu dans le Diplome de Fondation, & dans l'Instruction générale, les Loix suivantes, destinées à étendre & expliquer celles qui ont précedé.

Et pour commencer par le Président, nous n'avons rien à changer à la maniere dont il a été établi pour le présent. Mais il nous a plû en outre, de charger dés maintenant & pour toujours un de nos Ministres d'Etat, & actuellement, le Ministre d'Etat, Capitaine du Chateau, Directeur des fiefs, & Président du Consistoire Ecclesiastique, *de Printzen*, des affaires de nôtre Societé, à laquelle Nous enjoignons

(*) Voyez *Pieces Justificatives*, Lettre E.

Digitized by Google

joignons de s'adreſſer à lui, toutes les fois qu'elle voudra faire parvenir quelque choſe jusqu'à nous; lequel Miniſtre, aprés la mort du Préſident actuel de la Societé, la gouvernera ſeul, comme Préſident honoraire, veillera à ſes avantages, & maintiendra l'obſervation des Loix & Ordonnances par nous ſtatuées. Néanmoins, afin que l'abſence du Préſident actuel, ou le trop grand nombre d'occupations d'un Préſident quelconque à venir, ne puiſſent porter aucun préjudice aux fonctions preſcrites à la Societé, l'un de ſes Membres, élu en qualité de Vice-Préſident, pourra en tout tems exercer la Préſidence.

Puisque par ce moyen toute l'adminiſtration des affaires de la Societé, tous les ſoins qui regardent ſa conſervation & ſon accroiſſement, regarderont de droit ce Vice-Préſident aſſiſté de l'Aſſemblée de la Societé, nous ordonnons que cette Aſſemblée ſoit conſtamment compoſée des Directeurs de chaque Claſſe, d'un Avocat du Fiſc, que nous établirons à la nomination de la Societé, & du Secretaire.

Comme il nous paroit avantageux pour que les matières ſoient traittées avec plus d'exactitude, que les Membres de la Societé ſoient partagés en certaines Claſſes, Nous établiſſons les quatre ſuivantes; ſavoir, la première, pour tous les ſujets de Phyſique, Medecine, Chymie, &c. la ſeconde, pour les Mathematiques, l'Aſtronomie & la Mechanique; la troiſième, pour cultiver la Langue Allemande, auſſi bien que l'Hiſtoire du Païs, tant Eccleſiaſtique que Civile, ſurtout l'ancienne; la quatrième enfin pour la Litterature Orientale, & pour travailler à la propagation de l'Evangile chez les Nations infideles. Ce ſont là les objets particuliers, auxquels chacune des Claſſes s'appliquera.

Tous les Membres de la Societé ſont dans l'obligation de ſe déclarer pour l'une au moins de ces Claſſes, & d'y rapporter leurs études; aprés quoi ceux qui auront formé une Claſſe, choiſiront un Directeur

Directeur d'entr'eux, à la pluralité des ſuffrages de ceux qui ſe trouveront raſſemblés pour cet effet.

Quant à l'Office des Directeurs, s'ils ſe trouvent ſur les lieux, & que d'autres affaires ne les détournent pas de leur adminiſtration, ils poſſederont leur charge à vie, & l'exerceront ; premièrement, en modérant aux Aſſemblées de leurs Claſſes, pour avoir l'oeil que tout s'y paſſe décemment, & que les matières convenables y ſoient propoſées & traitrées ; enſuite, en aſſiſtant au Directoire, pour diriger les affaires générales, ou ſecretes, de la Societé ; enfin, en revêtant annuellement & tour à tour le caractere de Vice-Préſident. Il dépend d'eux de régler de quelle manière ce tour commencera, & quel ſera l'ordre de Succeſſion. A chaque changement de Vice-Préſident, qui doit tomber ſur le jour de la Fondation de la Societé, ou ſur le jour ordinaire d'Aſſemblées qui ſuivra immediatement, on tiendra une Aſſemblée générale, à laquelle tous les Membres aſſiſteront.

Le Préſident honoraire que Nous avons déſigné, aura le pouvoir d'aſſiſter au Directoire, ou de le convoquer extraordinairement, ſi la néceſſité le requiert ; mais le Vice-Préſident en tour tiendra le Directoire aux jours réglés, pour y vaquer ſoigneuſement à l'adminiſtration de toutes les choſes qui ſeront jugées néceſſaires, ou utiles à la Societé, pour en procurer la conſervation & l'accroiſſement, pour faire obſerver avec exactitude toutes les Loix & les régles préſcrites, & pour détourner tout ce qui pourroit cauſer quelque obſtacle, ou dommage à la Societé.

Une choſe qui regardera ſpécialement le Directoire, c'eſt de conſerver avec une extreme attention le fonds de la Societé, & tous les arrangemens qui ont été pris, ou qui ſe prendront dans la ſuite, pour l'entretenir, ou même l'accroître, ſi les moyens s'en préſentent, en Nous en faiſant rapport dans les cas qui ſeront dignes de notre attention ; afin que cet accroiſſement répoude de plus en plus

à nos

à nos intentions, & que dans la ſuite, on puiſſe de ce qui excedera les dépenſes néceſſaires, former des penſions dans les differentes Claſſes, & d'abord dans celles de Mathematique & de Phyſique; leſquelles ſeront aſſignées ſur le témoignage rendu par le Directoire à des perſonnes qui en ſoient dignes, & qui ſe trouvent en etat par une penſion convenable, de ſe conſacrer tout entiers aux travaux de la Societé. Le Directoire aura, pareillement ſoin que l'adminiſtration de ce fonds ſoit fidele & bien réglée, en faiſant tenir des Comptes exacts de Recette & de Dépenſe, qui ſeront rendus tous les ans. De plus il dirigera la réception des Membres, de telle ſorte qu'on n'admette en cette qualité que des hommes célébres, & qui ayent donné des preuves reconnuës de leur capacité, & de leurs talens dans quelcun des genres auxquels les Claſſes s'appliquent. Lorsqu'à l'avenir il ſe préſentera des ſujets munis de recommandations, de quelque part qu'elles viennent, pour entrer dans la Societé, on communiquera ces recommandations à la Claſſe à laquelle ils doivent être aggregés, & aprés avoir eu égard à ſon ſentiment, s'il ne reſte plus de difficulté, ou expediera le Diplome de réception. Le Directoire eſt encore chargé de l'etabliſſement des Officiers inferieurs de la Societé, dont il donnera les places, ſuivant l'exigence des cas, en exhortant ceux qui les obtiendront à remplir exactement leur devoir. Le Directoire fera imprimer les Mémoires de la Societé, toutes les fois que cela ſera jugé convenable; en un mot il pourvoira de ſon mieux à tout ce qui intereſſe l'honneur & l'accroiſſement de la Societé, & aux moyens quelconques, qui peuvent la mettre en état d'arriver au but qu'elle ſe propoſe. Quant à l'ordre dans lequel toutes ces affaires ſeront traittées, le Vice-Préſident mettra d'abord ſur le tapis les ſujets dont il faudra déliberer; enſuite, ſi quelcun a des ouvertures à propoſer qui tendent à l'eclairciſſement de ces ſujets, il le fera décemment;

Digitized by Google

aprés quoi, on recueillira les ſuffrages, en demandant à chacun ſon avis, on formera l'arrêté conformément à la pluralité des voix, le Secretaire couchera le tout dans les Regiſtres, & s'il y a quelques expeditions, ou Lettres à faire en conſéquence, il aura ſoin de les expedier ſans délai.

Le fonds de la Societé, s'il y a un réſidu annuel, outre les penſions de ceux qu'il a falu néceſſairement employer à l'adminiſtration de ſes affaires, ſera principalement deſtiné à former une Bibliotheque choiſie, & compoſée des Livres les plus convenables aux uſages de la Societé, à aquerir des Inſtrumens de Mathematique, & à raſſembler de toutes parts des Curioſités Naturelles de tous les régnes, auſſi bien que des ouvrages curieux de l'art, de nouvelles inventions, des machines avec leurs modeles, & toutes ſortes de raretés Mechaniques, afin d'amaſſer ainſi un Tréſor de la Nature & de l'Art On fera auſſi les dépenſes néceſſaires pour ſonder les ſecrets de la Nature, & découvrir de plus en plus les proprietés cachées des choſes, en faiſant des Experiences de Phyſique, de Chymie & d'Anatomie. Il faudra donc prendre les meſures néceſſaires, pour parvenir ſucceſſivement à l'acquiſition de toutes ces differentes choſes, & pour faire dans les occaſions des épreuves & des experiences utiles; de maniere cependant que la choſe ſoit d'abord propoſée, & duëment examinée dans la Claſſe à l'objet de laquelle elle ſe rapporte, pour en faire rapport au Directoire, qui y donnera ſon approbation. On doit auſſi donner des récompenſes convenables, & proportionnées à l'importance des cas, à ceux qui auront rendu des ſervices utiles, & fourni des ſecours pour l'execution des choſes ſusdites. Enfin on doit établir, & entretenir ſoigneuſement des Correſpondances, tant avec les Membres externes de la Societé qu'avec les autres Savans, qui ſont état de concourir à ſes vuës, & de l'aider dans ſes travaux.

Telle

Digitized by Google

Telle eſt l'unique deſtination à laquelle Nous voulons que le fonds de la Societé ſoit employé.

On fixera un jour par ſemaine pour les Aſſemblées ordinaires des Membres qui ſe trouvent ici, & qui ſe ſe ſont enrôlés dans quelcune des Claſſes. Les Claſſes s'aſſembleront ſéparément & ſucceſſivement, dans l'ordre qu'elles ſe preſcriront à elles-mêmes; de ſorte que chaque Claſſe s'aſſemblera une fois par mois ſous la modération de ſon Directeur, pour conferer ſur les ſujets, & s'entretenir des Sciences, qui ſont de ſon reſſort.

Si le jour marqué ſe rencontre tomber ſur quelque Fête, ou Jour ſolemnel, qui empêche de s'aſſembler, on y ſubſtituëra le jour précedent, ou le jour ſuivant. Et au cas que cette ſubſtitution ne pût pas ſe faire commodément, l'ordre ne ſera pourtant pas interrompu, mais Nous voulons que la Conference qui devoit ſe tenir ce jour-là, ait lieu le jour d'aſſemblée de la ſemaine ſuivante.

Le Directeur, ou celui qui remplira ſa place, fera avertir des Aſſemblées de Claſſes, en envoyant le Bedeau chez les Membres qui compoſent ſa Claſſe : le Préſident, ou Vice-Préſident, fera avertir tous les Membres des Aſſemblées générales, toujours deux jours à l'avance.

Le Directeur aura ſa place marquée en vertu de la charge qu'il doit exercer: les autres Membres ſe placeront indifféremment, ſans préjudice du rang qu'ils peuvent avoir ailleurs. Les ſuffrages ſe recueilliront, en commençant à la droite du Directeur, afin que chacun apprenne à parler à ſon tour.

Nous ne doutons point que le goût de chacun des Académiciens pour les Lettres, & ſon génie naturel, ne lui ſuggere quelques autres idées, favorables à l'accroiſſement des Sciences. Si quelcun ſe trouve donc avoir quelque choſe à propoſer, qui ſoit le fruit de ſa méditation, ou d'Obſervations empruntées d'ailleurs, à chaque Aſ-

Digitized by Google

ſemblée un, ou deux Académiciens, dans l'ordre qu'ils s'impoſeront à eux-mêmes, pourront dire ces choſes de vive voix; ou s'ils le jugent à propos, & que l'importance du ſujet paroiſſe le meriter, ils remettront leurs idées par écrit au Directeur, & aprés que lecture publique en aura été faite, ou les inſerera parmi les Pieces deſtinées aux Mémoires.

Quand quelcun Membre aura fini de la ſorte un diſcours, ou une lecture, chacun des autres, en ſuivant l'ordre ſusmentionné, pourra dire ſon ſentiment ſur ce qu'il a ouï, ſoit pour répandre plus de jour ſur le ſujet, ſoit pour faire quelque objection; & dans ce dernier cas celui qui a donné lieu à l'objection, eſſayera de la réſoudre, ou à ſon défaut, quelque autre des aſſiſtans.

Immédiatement aprés, à moins qu'il n'y ait quelquefois des raiſons particulieres de changer cet ordre, on lira les Lettres écrites par les Membres externes, s'il y en a quelcune, & d'abord celles qui ſont adreſſées à toute la Societé, enſuite celles aux Membres particuliers, & qui ſe rapportent aux ſujets qui ont été traittés; on conferera ſur leur contenu, & s'il y a quelque réſolution à prendre, on la prendra. Tout ce qui ſe paſſera ainſi dans les Aſſemblées, ſera inſeré dans les Régiſtres de la Societé par le Secretaire, que le devoir de ſa charge oblige d'aſſiſter réguliérement aux Aſſemblées, à moins que la maladie, ou quelque autre raiſon indiſpenſable ne l'en empêche, auquel cas il ne commettra ſa fonction à aucun étranger, mais il priera un des Membres de la Societé de vouloir bien s'en charger. Il ſera auſſi ſoigneux & diligent à faire toutes les autres expéditions qui le concernent.

Enfin, ſi le tems preſcrit pour les Conferences le permet, ceux qui auront lu à la réquiſition du Corps quelque Ouvrage recommandable par ſon importance, ou par quelque nouveauté qu'il renferme,

ou

Digitized by Google

ou bien ceux qui auront été chargés de la Cenſure & de l'approbation d'un Ecrit préſenté à la Societé, feront rapport de ces choſes.

Les Membres attachés à chaque Claſſe fréquenteront ſoigneuſement les Aſſemblées de cette Claſſe, & nous eſperons qu'ils ne s'en abſenteront pas ſans des raiſons trés importantes. Il ſera pourtant libre aux Membres qui ne ſeront pas d'une Claſſe, d'aſſiſter aux Aſſemblées de cette Claſſe; mais pour les Etrangers, on n'en introduira aucun dans les Aſſemblées, ſans le conſentement du Directeur.

C'eſt ainſi que les affaires de la Societé ſe traitteront pendant tout le cours de l'année, excepté pendant les Vacances, pour leſquelles nous aſſignons les ſemaines de la Paſſion, de Pâques, de Pentecôte, les Feries ordinaires de la Moiſſon, & l'eſpace renfermé entre le 24 Decembre & le 6 Janvier, inclufivement de part & d'autre.

Nous déclarons que toutes les preuves, & tous les témoignages de fait que Notre Societé des Sciences donnera, tant en Corps, que dans la perſonne de chacun de ſes Membres, de ſon application & de ſes ſuccés dans les travaux que Nous lui aſſignons, Nous ſeront en tout tems très agréables, & que Nous aurons ſoin de notre côté de faire connoitre avec evidence l'attention que Nous accordons au merite & aux ſervices de chacun, en les honorant de notre bienveillance Royale, & en profitant de toutes les occaſions de leur faire du bien & de les avancer. En foi dequoi Nous avons ſigné de notre propre main le préſent Réglement, & y avons fait appoſer nôtre Sceau Royal. Donné à Charlottembourg, le 3 Juin MDCCX.

FRIDERIC.

(L S.)

Le Comte de Wartemberg.

Je vais à préſent ſuivre le fil Chronologique de Régiſtres, pour en tirer les faits les plus intereſſans qui concernent

la Societé, & conduire ſon Hiſtoire jusqu'au tems du Renouvellement.

Un des objets qui attirerent d'abord ſon attention, ce fut les plantations de Meuriers pour élever les Vers à ſoye. J'en trouve les premieres traces en 1709. & depuis ce tems-là la Societé dirigea diverſes plantations, mais qui n'eurent qu'un foible ſuccés en comparaiſon de ceux qui étoient réſervés à faire un des traits de la gloire du Régne ſous lequel nous vivons. Cependant on ne ſauroit conteſter à la Societé des Sciences d'avoir beaucoup pris de peine à cet egard.

En 1711. le Roi fit propoſer à la Societé l'execution d'un Ouvrage, qui n'a pas eu lieu. C'étoit de publier un Dictionnaire Allemand, ſans doute dans le goût de celui de l'Académie Françoiſe. On promit de ſe mettre d'abord à l'Ouvrage; je ne ſais s'il y eut quelques materiaux raſſemblés, ni pourquoi on abandonna ce travail.

Un des Directeurs de l'Académie fit la même année les premieres ouvertures pour la conſtruction d'un Théatre Anatomique; mais les fonds de la Societé n'etoient pas encore aſſez conſiderables pour ſoutenir cette dépenſe, & ce projet ne parvint à ſa maturité que ſous le Régne ſuivant.

La mort du Roi FREDERIC I. Pére & Protecteur de la Societé, qui arriva le 25 Fevrier 1713. fut un vrai coup de foudre pour elle. Perſonne n'ignore que le Régne de ſon Succeſſeur ne fut point favorable aux Sciences. Ce Monarque occupé de vuës toutes differentes, & uniquement attentif à re-

Digitized by Google

à régler ſes finances, & à former des Troupes nombreuſes & bien diſciplinées, crût que tout ce qu'on appelle Savoir & Etude, n'etoit que ſpéculations creuſes, & tems perdu pour le bien public. Se livrant donc à ce préjugé, auquel aprés tout tout bien des Savans donnent lieu par la ſterilité des recherches auxquelles ils ſe conſacrent, il ne jetta pas d'abord des regards fort favorables ſur un Corps auſſi étranger à ſes deſſeins, & peu s'en falut qu'il ne le ſupprimât entierement. Il courut pendant aſſez longtems des bruits qui annonçoient cette Cataſtrophe, & les Aſſemblées de la Societé dans leſquelles on déliberoit ſur ces bruits, étoient fort embaraſſées à prendre quelque parti, qui pût leur ouvrir un accés au Throne.

Cependant le nuage, ſans ſe diſſiper entierement, s'eclaircit peu à peu, & fit eſperer quelque retour de ſerenité. L'idée d'un Theatre Anatomique ayant été remiſe ſur le tapis, le Roi la goûta entierement, parce qu'elle alloit à la perfection de la Chirurgie, & par conſéquent au bien de l'Armée. On prit donc des arrangemens pour fonder ce Theatre, & y joindre un College de Medecine & de Chirurgie, dont les penſions furent aſſignées ſur les fonds de la Societé. Cela étoit viſiblement contraire au plan de ſon inſtitution ; mais elle étoit trop heureuſe de ſe ſoutenir à la faveur de cet établiſſement, & d'echaper ainſi au naufrage entier, qui l'avoit menacée. On peut juger des longueurs & des incertitudes qui accompagnerent toute cette procedure par la date de l'Ordre du

du Roi, qui accorde la Confirmation de la Societé, en y joignant celle du Theatre Anatomique. Il eſt du 15 Mai, 1717.

La Societé commença alors à reſpirer un peu, & à reprendre avec quelque confiance ſes exercices accoutumés. Il s'ecoula pourtant prés de dix ans, avant que l'on vit paroître en public les fruits de ſon travail. Nous avons dit que le premier Volume des *Miſcellanea Berolinenſia* avoit été publié en MDCCX. Il ne fut ſuivi du ſecond qu'en MDCCXXIII. Le troiſiéme eſt de MDCCXXVII. le quatriéme de MDCCXXXIV. le cinquiéme de MDCCXXXVII. le ſixiéme de MDCCXL. & le ſeptiéme & dernier de MDCCXLIII. Tous ces Volumes ont été favorablement reçus du Public; on les eſtime, & on les demande tous les jours.

M. *de Leibnitz* n'entroit plus pour rien dans les affaires de la Societé depuis longtems. Comme il paroiſſoit l'avoir entierement perdu de vuë, on ne lui paya pas pendant les dernieres années ſa Penſion de Préſident, quoiqu'il fit quelques démarches pour cet effet. On ſait que ce grand homme termina ſa carriere la 14 Novembre MDCCXVI.

Le titre de Préſident de la Societé qu'il avoit porté, fut conferé par le Roi à M. *de Gundling*, Conſeiller Privé, en Mars 1718. Voici la teneur de ſes Patentes. (*)

Nous FRIDERIC GUILLAUME, Roi de Pruſſe, &c. Savoir faiſons .... Nous étant rappellés que la place de Préſident de la Societé des Sciences, fondée dans notre Réſidence, n'avoit pas

(*) Voyez *Pieces Juſtificatives*, Lettre F.

Digitized by Google

pas été remplie depuis la vacance causée par la mort du Conseiller Privé de Leibnitz; & faisant en même tems attention aux qualités particulieres de nôtre Grand Maître des Cérémonies, & Conseiller Privé, Jaques Paul Gundling, à ses mérites, à sa vaste erudition dans le Droit Naturel, Public & Civil, aux belles inventions & découvertes qu'il a faites dans plusieurs matieres curieuses & utiles, & dans les Sciences sublimes, comme dans la Philosophie, les Mathematiques, les Antiquités & l'Histoire, & en général dans toutes les Sciences qui se rapportent au bien public; ce dont il a donné des preuves incontestables, tant à tout l'Univers par les Ecrits qu'il a publiés, qu'à Nous-mêmes, qui les avons souvent reçuës avec une satisfaction singuliere; Nous avons résolu en grace de le choisir & de l'établir dans la place qui est à remplir de Président de la susdite Societé.

Ce que faisons aussi, nommant & établissant le sus-mentionné notre Grand Maître des Cérémonies & Conseiller Privé Gundling, en qualité de Président de cette Societé, en vertu des présentes, en sorte & à icelle fin qu'il ait à remplir cette sienne fonction avec zele & fidelité, en procurant notre avantage, celui de la Societé & celui du Public. Pour cet effet il en gérera la Présidence, & afin d'y vaquer, y assistera en personne, autant que ses charges présentes & ses autres occupations pourront le permettre. Il sera attentif à tout ce qui peut être utile aux vuës de l'erection de la Societé, & en procurera l'execution autant que la chose dépendra de lui; lorsqu'il sera sur les lieux, il ordonnera les Convocations d'Assemblées; il conferera soigneusement avec le Directoire de la Societé sur l'etat, les circonstances & les progrés de ce Corps, & avec tous les autres Membres sur les divers objets de leur travail; & quand il sera absent, il correspondra relativement aux mêmes choses, & donnera ses soins, afin que tout ce qui se passera dans ce Corps soit mûrement examiné, & solidement traitté; il introduira aussi & fera observer ce que les

autres Societés peuvent avoir de bon ; & si l'on a manqué dans celle-ci à quelque chose, il aura soin d'y remedier. S'il lui arrive dans l'exercice de telle ou telle partie de ses fonctions, d'etre informé de choses secretes qui se rapportent à nos intérets, & qu'il seroit préjudiciable de divulguer, il ne les révélera à personne ; & quant au reste, il se conformera à l'Instruction donnée à la Societé, & à tout autre Réglement qui pourroit y être introduit dans la suite, autant que cela le regardera ; en un mot il se conduira en toutes choses comme il convient à un Président de la Societé des Sciences, fidele, capable, & appliqué au bien de l'etude des Sciences & des Arts, & nous nous assurons qu'il ne s'ecartera d'aucun de ses devoirs, fondés sur la connoissance que nous avons déjà de son integrité.

Pour lesquels services il jouïra de toutes les Prérogatives, Droits & Emolumens attachés à sa Charge, & pourra toujours compter sur nôtre grace & protection Royale. Donné à Berlin le 5 Mars 1718.

Je ne ferai point mention d'autres titres Académiques, qui furent donnés à des sujets dont les fonctions assortissoient peu au caractére dont le bonplaisir du Souverain les revêtoit. Cela fait partie des tems nubileux, dont nous avons donné une idée. Une espece de consolation pour la Societé fut de voir la Présidence donnée en 1733. au célébre & vénérable M. *Jablonski*, qui avoit été toujours été un des principaux ornemens de cette Compagnie.

M. *de Printzen*, Protecteur de la Societé, étant mort, M. *de Creütz* lui succeda en cette qualité à la fin de 1725. & eut à son tour pour successeur M. *de Viereck* en 1733. La Societé a des obligations infinies à ce dernier Protecteur, qui la soutint de tout son crédit, & qui par la sage administration qu'il établit dans

dans ſes revenus, l'a acheminée à l'etat floriſſant, où elle ſe trouve aujourdhui.

Une preuve bien ſenſible du changement favorable des idées du Roi à l'egard de la Societé, c'eſt le don qu'il lui fit au commencement de 1735. d'une Bibliotheque, qu'il détacha de la grande Bibliotheque Royale, & qui forme un aſſortiment trés conſiderable de Livres d'Aſtronomie, de Mathematiques, de Phyſique, & de Medecine. La Societé avoit déjà ſa propre Bibliotheque, qu'elle avoit formée inſenſiblement depuis ſa Fondation. Les deux ont été combinées enſemble, & n'en font qu'une.

FRIDERIC GUILLAUME étant mort le 31 Mai 1740. l'avénement de FREDERIC II. au Trône fut univerſellement regardé comme une de ces Epoques heureuſes pour les Lettres, qui raniment les eſperances, & qui redoublent l'activité de ceux qui les cultivent. En effet un des premiers ſoins du Roi, auſſi-tôt aprés qu'il eut pris les rênes de l'Etat fut de ſe faire préſenter la Liſte des penſions établies ſur la Caiſſe de la Societé, d'en ſupprimer qui étoient véritablement odieuſes, d'en accorder à des gens d'un mérite reconnu, & de charger M. *de Viereck* d'aſſurer la Societé de ſa Royale Protection.

Le Roi penſoit déjà à procurer le Renouvellement qui n'eut lieu que quelques années aprés, & M. *de Maupertuis*, qui avoit fait ſon premier voyage à Berlin en 1740. lui paroiſſoit le plus digne Succeſſeur qu'il put donner à Leibnitz. Mais les

Digitized by Google

conjonctures publiques vinrent retarder l'execution de ce deſſein. La mort de l'Empereur *Charles VI.* eut des ſuites que perſonne n'ignore, & qui attirerent pendant quelque tems toute l'attention de S. M.

Quelques Seigneurs auſſi diſtingués par leurs connoiſſances que par leur rang, conçurent le généreux deſſein de remedier à ce retardement, & d'encourager le zele des gens de Lettres par une eſpece d'Etabliſſement proviſionnel. Pour cet effet ils formerent une Societé Litteraire, compoſée en partie de Membres de la Societé Royale, & en partie d'autres Hommes de Lettres qu'on choiſit parmi ceux que Berlin renferme. Il ſe tint diverſes Aſſemblées chez M. le Comte *de Schmettau*, Maréchal des Armées du Roi, chez M. le Baron *de Borcke*, Miniſtre d'Etat & du Cabinet, & enfin au Château même, dont le Roi voulut bien accorder une Sale pour cet uſage.

Les Réglemens de cette Societé, & la Liſte de ſes Membres, entrent dans le plan de cette Hiſtoire.

REGLEMENS.

Quelques habitans de Berlin qui ont du goût pour les Sciences, & pour la Littérature, deſirant d'etendre leurs connoiſſances & de ſe rendre de plus en plus utiles au Public, ont cru que le meilleur moyen de parvenir à leur but, étoit de former entr'eux une Societé Litteraire. Ils ſont convenus pour cet effet d'un conſentement unanime des Articles ſuivans, qui ſerviront de fondement & de régle à la Societé.

I. Le

Digitized by Google

I.

Le principal but de la Societé étant de cultiver ce qu'il y a d'intereſſant & d'utile dans les differentes parties de la Philoſophie, des Mathematiques, de l'Hiſtoire Naturelle, Civile, & Litteraire, auſſi bien que de la Critique, on ne s'arrêtera point aux Queſtions qui, au lieu d'inſtruire & perfectionner l'eſprit, ne pourroient ſervir qu'à l'amuſer inutilement.

II.

La Societé ſera compoſée de deux ſortes d'Aſſociés : les Honoraires, & les Ordinaires. Les uns & les autres ſeront élûs à la pluralité des Voix, dans l'Aſſemblée générale des Membres des deux Claſſes, qui ſe trouveront en Ville.

III.

On ne choiſira pour Aſſociés ordinaires que des perſonnes, qui réſident actuellement à Berlin. Mais on pourra mettre au nombre des Honoraires des perſonnes qui ne ſoient point établies en Ville, & même des Etrangers.

IV.

Le premier d'Août, & le premier de Fevrier, on choiſira dans le nombre des Honoraires, qui réſident à Berlin un Directeur, pour préſider aux Aſſemblées pendant le Semeſtre. On nommera en même tems un Aſſocié ordinaire pour tenir la place du Directeur, toutes les fois que quelque empêchement légitime ne lui permettra pas de ſe rendre à l'Aſſemblée.

V.

Les Aſſemblées ordinaires ſe tiendront une fois par ſemaine, ſavoir le Jeudi après-midi, depuis quatre heures jusqu'a ſix. Il y aura Vacances pendant les deux ſemaines qui précedent, & qui ſuivent les Fêtes de Pâques, de la Pentecôte & de Noël.

Digitized by Google

VI.

Quand le jour de l'Assemblée ordinaire tombera sur quelque Fête, ou sur quelque solemnité, qui empêche la Societé de tenir sa Séance, on avancera l'Assemblée d'un jour, ou on la transportera au jour suivant. Si la chose ne peut se faire commodément, l'Assemblée pourra être remise à la semaine suivante; ce qui sera réglé par le Directeur, qui est pareillement autorisé à indiquer une Assemblée extraordinaire, quand la nécessité le demandera.

VII.

Les Membres Ordinaires de la Societé qui seront en Ville, assisteront régulièrement aux Assemblées, & ne s'en absenteront pas, à moins qu'ils n'en soient empêchés par des raisons valables. Les Membres Honoraires seront aussi tenus de s'y trouver le premier Jeudi du moins, pendant les trois premiers mois, qui s'ecouleront aprés la signature de ces Réglemens. Dans la suite ils seront aussi obligés d'assister aux Assemblées générales, qui se tiendront le 1. de Fevrier & le 1. d'Aout.

VIII.

Le Directeur aura sa place marquée au haut bout de la Table. Les autres Membres seront placés indifféremment, sans préjudice du rang attaché à leur qualité, ou aux Charges dont ils sont revêtus. Toutes les fois que le Directeur fera déliberer sur une proposition, il recueillira les suffrages en commencant par la droite, en sorte que chaque Membre parle à son tour, selon l'ordre dans lequel il est assis. Le Directeur sera aussi chargé de maintenir l'ordre dans l'Assemblée, & d'imposer silence aux Membres qui parleroient hors de leur tour.

IX. Le

Digitized by Google

IX.

Le Directeur veillera particulierement aux interêts de la Societé. Il fera délibérer sur tout ce qui pourra contribuër à maintenir & à perfectionner sa constitution, aussi bien que sur les differentes matieres d'erudition qui y seront proposées. Aprés avoir pris les avis des Membres de la maniere marquée dans l'Article précedent, il prononcera les résolutions qui auront passé à la pluralité des voix.

X.

Les Associés qui donneront leur sentiment, ou de bouche, ou par ecrit, sur les Ouvrages qui seront lûs dans la Societé, & soumis à son examen, prendront garde de le faire avec douceur, avec modestie, & d'une maniere qui marque qu'ils ne cherchent que la Verité; le Directeur étant chargé de se servir de son autorité pour empêcher que les Conferences ne dégénerent en disputes, & qu'il ne se mêle de la chaleur, des railleries & des expressions peu menagées, dans les Avis & dans les Eclaircissemens que les Associés se donneront réciproquement.

XI.

On lira dans chaque Assemblée un Discours, ou quelque autre Piece, que les Associés ordinaires fourniront les uns aprés les autres dans l'ordre qui sera réglé par le sort. Cela n'empêchera pas que les Associés qui souhaiteront de lire quelque Piece hors de leur tour, ne puissent le faire avec l'agrément de l'Assemblée, qui fixera un jour pour en entendre la Lecture.

XII.

On lira dans l'Assemblée de la Societé les Lettres qui lui seront adressées. Les Membres de la Societé pourront aussi lui communiquer les Lettres particulieres qu'ils auront reçuës, quand elles contiendront des Nouvelles Litteraires, ou des réflexions curieuses & solides sur des matieres qui soient de la competence de la Societé.

XIII. La

Digitized by Google

XIII.

La Societé nommera des Membres de ſon Corps pour examiner les Livres nouveaux qui paroîtront mériter l'attention des Savans, & pour en faire leur rapport. On en uſera de même à l'egard des Ecrits qui ſeront préſentés à la Societé, & ſoumis à ſon jugement.

XIV.

On verifiera autant qu'il ſera poſſible dans les Aſſemblées les Experiences qui y ſeront rapportées. Quand la choſe ne pourra pas ſe faire, on nommera quelques Aſſociés pour les verifier, principalement quand elles ſeront nouvelles, & differentes de celles qui auront été faites par d'autres.

XV.

Ceux qui ne ſont point Membres de la Societé, ne pourront être admis à ſes Aſſemblées, à moins que la choſe ne ſe faſſe avec l'agrément du Directeur.

XVI.

Les Secretaires formeront un Recueil de toutes les Pieces, qui auront été luës dans les Aſſemblées, ou préſentées par écrit à la Societé. Mais on ne publiera de ce Recueil que les Pieces qui auront été approuvées, ou immédiatement aprés qu'on en aura fait la lecture dans l'Aſſemblée, ou ſur le rapport des Membres, qui auront été commis pour les examiner.

XVII.

Les Panégyriques, les Pieces d'Eloquence & de Poëſie, qui ne pourroient être d'aucune utilité pour éclaircir & pour perfectionner les Sciences mentionnées au premier Article de ces Statuts, n'entreront point dans ce Recueil. On pourra cependant y inſérer des Extraits tirés des bons Livres qui paroîtront, lorsque ces Extraits ſeront accompagnés de réfléxions judicieuſes, & qu'ils auront été approuvés par la Societé.

XVIII. Quand

Digitized by Google

XVIII.

Quand il s'agira d'opiner, ſi une Piece doit être reçuë dans le Recueil, chaque Aſſocié donnera ſa voix dans un billet, où il mettra ſans aucun ſeing la Lettre A, ou la Lettre R. ſelon que la Piece lui paroîtra devoir être admiſe ou rejettée. On en uſera de même, lorſqu'il s'agira de remplir les places vacantes dans la Societé, ou de l'augmenter de quelque nouveau Membre. Aprés que le Directeur aura recueilli tous les billets, il les ouvrira, & prononcera la réſolution, qui aura paſſé à la pluralité des voix.

XIX.

L'un des Secretaires de la Societé aura ſoin de tenir un Protocolle, ſur lequel il couchera le précis de tout ce qui aura été délibéré & réſolu dans les Aſſemblées. Il y fera mention des Pieces qui auront été luës, & qui lui ſeront remiſes ſur ſon *Recepiſſe.* Toutes les fois que quelque empêchement legitime ne lui permettra pas de ſe rendre aux Aſſemblées, il aura ſoin de charger quelcun des Aſſociés de tenir ſa place.

LISTE

des Aſſociés des deux Claſſes, par ordre alphabetique.

HONORAIRES

B.

Son Excellence Monſieur DE BORCKE.
M. le Colonel DE BORCKE.

F.

M. le Comte DE FINKENSTEIN.

G.

M. le

G.

M. le Général DE GOLTZE.
Son Excellence M. le Comte DE GOTTER.

H.

M. DU HAN.

K.

M. le Baron DE KEYSERLING.
M. le Baron DE KNOBELSDORFF.

P.

Son Excellence M. le Comte DE PODEWILS.
M. le Baron DE PÖLLNITZ

S.

Son Excellence M. le Comte DE SCHMETTAU.
M. le Baron DE SWEERTS.
M. le Colonel DE STILLE.

V.

Son Excellence M. DE VIERECK.
M. le Conſeiller Privé VOCKERODT.

ORDINAIRES.

A.

M. A. ACHARD.
M. F. ACHARD.
M. le Marquis D'ARGENS.

M. BIEL-

Digitized by Google

B.

M. BIELFELD.

E.

M. ELLER.
M. EULER.

F.

M. FORMEY.
M. DE FRANCHEVILLE.

H.

M. HUMBERT.

I.

M. DE JARIGES.
M. JORDAN.

K.

M. KIES.

L.

M. LIEBERKÜHN.
M. LUDOLFF.

M.

M. MARGRAFF.

N.

M. NAUDÉ.

P.

M. PELLOUTIER.
M. POTT.

Digitized by Google

S.

M. SACK.

M. le Marquis D'ARGENS prononça à l'occaſion de l'Etabliſſement de cette Societé le Diſcours ſuivant, *ſur l'utilité des Academies & des Societés Litteraires.*

MESSIEURS.

L'Etabliſſement que vous venez de faire aujourdhui, eſt un de ceux dont l'utilité ne ſauroit être aſſez loüée. Les Societés Litteraires doivent être conſiderées comme une des principales choſes, qui ont fortement concouru à éclairer les hommes. Dés le moment que quelques perſonnes entreprirent de ramener les Sciences en Europe, qui ſembloient y avoir été détruites entierement, on vit une Societé Litteraire ſe former, & opérer dans peu de tems ce miracle. Les Medicis raſſemblerent cinq ou ſix gens de Lettres, que la fureur & la barbarie avoient chaſſés de Conſtantinople. A ces Savans fugitifs ſe joignirent quelques Italiens. De l'union de ces hommes, & de la communication qu'ils ſe firent de leurs lumieres, on vit tout à coup renaître le langage de la Cour d'Auguſte. Homere, Virgile, Sophocle, Pindare, Horace, Ovide, enfin tous ces Génies de l'ancienne Grece & de la Rome triomphante, qui ſembloient être dans l'oubli, reprirent le rang qu'ils méritoient; & les Ecrivains mediocres, qu'on leur avoit préferé pendant prés de huit ſiecles, rentrerent dans le néant pour faire place à ceux à qui l'immortalité étoit duë.

Ce changement favorable dans les belles Lettres, en attira peu de tems aprés un autre dans la Philoſophie. Il étoit difficile que des gens qui ſe voyoient chaque jour, & qui nourriſſoient leur eſprit de la lecture de Ciceron & d'Horace, s'accommodaſſent de ces ramas d'idées confuſes & bizarres, de ces paroles presque toujours vuides de ſens, aux-

Digitized by Google

auxquelles on donnoit le nom de Philoſophie. Albert le Grand, S. Thomas, Scot, avoient ſi fort défiguré Ariſtote, que ce Grec eut eu bien de la peine, s'il fut revenu dans le Monde, à reconnoître quelque trace diſtincte de ſes ſentimens dans les Ouvrages immenſes de ſes Commentateurs. Le même génie qui avoit fait ſucceder l'Eloquence à la Barbarie, fit prendre à la Science la place de l'Ignorance. D'abord on raiſonna ſimplement, mais on raiſonna conſéquemment. Enſuite les Experiences furent employées à la place des Conjectures. Ce fut alors que les Societés Litteraires devinrent encore plus utiles. Elles publierent tous les jours quelques nouvelles découvertes; & par les biens qu'elles procurerent à l'Europe, elles peuvent être conſiderées, ſi j'oſe me ſervir de cette expreſſion, comme ces Divinités que le Paganiſme avoit établi dans pluſieurs endroits, pour préſider à la conſervation des hommes. La Medecine devint plus éclairée qu'elle ne l'etoit ſous Hippocrate. L'Aſtronomie fut portée à ſa perfection. On oſa peſer les Planetes; &, ce qui ſera éternellement un ſujet d'admiration pour les Savans, & d'etonnement pour les Ignorans, on en connut la veritable peſanteur. La Phyſique fut perfectionnée. Les opérations les plus ſecretes de la Nature devinrent des jeux, & les amuſemens journaliers des Phyſiciens. La Metaphyſique s'eleva d'un vol audacieux jusqu'à la région des Eſprits, elle en ſonda la profondeur & l'immenſité. Elle fournit à la Sageſſe des armes ſures contre les atteintes du libertinage. L'Exiſtence d'un Etre ſuprême fut prouvée ſi évidemment, que l'Athée le plus déterminé fut contraint de rougir autant de ſon aveuglement que de ſon crime. Il n'eſt enfin, Meſſieurs, aucune Science, aucun Art, qui n'ait été pouſſé à ſon dernier periode par les ſoins des Académies & des Societés Litteraires. Et j'oſe avancer hardiment que cela ne pouvoit point arriver autrement.

Digitized by Google

Deux choſes ſervent à élever le Génie ; l'Etude & l'Amour de la Gloire. Ces deux points ſi eſſentiels à l'avancement des Sciences & des Belles Lettres ſont indiſpenſablement attachés à perfectionner ces talens. Ils peuvent apprendre dans un inſtant ce qui coutera des années de peine & de travail à un autre Savant. Cette communication de lumieres, qui régne journellement entre les Académiciens, fait paſſer par la Converſation, & d'une maniere imperceptible, les découvertes & les connoiſſances de pluſieurs Génies ſuperieurs dans un ſeul. Quelquefois un Académicien s'approprie dans une heure de tems, presque ſans ſoins, une découverte qui lui eût couté dix ans d'application dans ſon Cabinet. La Poëſie ne ſauroit faire un portrait plus vrai des Académiciens, qu'en les comparant à ces Abeilles laborieuſes, qui aprés s'être nourries des fleurs les plus belles, vont en porter le ſuc dans leur demeure commune. Quant à l'amour de la Gloire, qui n'eſt pas moins néceſſaire que le Génie à l'avancement des Sciences, rien ne l'excite plus que la noble émulation qui fait l'Ame des Societés Litteraires. S'il eſt permis d'ecouter quelquefois l'Amour propre, ſurtout quand il nous porte au grand, cet Amour peut il être jamais flatté auſſi agréablement qu'il l'eſt par le ſuffrage d'un nombre de Connoiſſeurs ? Suffrage d'autant moins ſuſpect, que ceux qui le donnent, ſont les maîtres de condamner ce qui leur déplait, & qu'ils ſont également en droit de reprendre & d'approuver.

Voilà, Meſſieurs, les avantages conſiderables qu'on trouve dans les Societés Litteraires. Qu'il me ſoit permis de faire ici quelques réflexions ſur ce qui peut les alterer & les diminuer. L'eſprit de parti, la jalouſie, les haines particulieres, ont ſouvent arrêté les progrés qu'auroient pû faire les plus célébres Académies. Ces défauts ont même nui conſidérablement à leur gloire. N'a-t-on pas vu des Poëtes, Rivaux des Virgiles & des Homeres, exclus par la cabale d'une place

Digitized by Google

place que l'Europe entiere sembloit demander pour eux? Telle est la foiblesse du coeur humain. Les plus grands Génies se laissent quelquefois emporter par leur passion, & par leurs préjugés. Avec quelle indécence la fameuse dispute sur les Anciens & sur les Modernes ne fut-elle point agitée par les Membres d'une des plus respectables Académies de l'Europe? Evitons, Messieurs, de tomber jamais dans des excés aussi blâmables. Condamnons dans les Ouvrages de nos Confreres ce que nous croyons y appercevoir de défectueux. Mais condamnons le avec cette politesse, cette modération & cette candeur, qui doivent être les principales qualités d'un Académicien. Ne faisons servir nos lumieres qu'à éclairer ceux de nos Collegues, que nous pourrions croire être dans l'erreur; & surtout, souvenons-nous que nous devons dans les Questions que nous agiterons, penser que nôtre sentiment, quelque bon qu'il nous paroisse, peut fort bien ne l'être pas autant que nous nous le figurons. Sans vouloir établir le Pyrrhonisme, je ne craindrai pas de dire qu'une juste & sage méfiance de nous-mêmes est plus capable de contribuër à l'avancement des Sciences, qu'une présomtion entêtée, & souvent inflexible.

Joignons encore, Messieurs, à la modestie & à la vertu, à l'amour de l'etude, un zele continué pour l'Académie, & que rien ne soit capable d'alterer. Regardons l'Etablissement que nous venons de former, comme une chose qui augmente nôtre gloire & nôtre mérite, quelques dignités que nous ayons dans le Monde. Un Ancien aussi respectable par son génie, que par les grands Emplois qu'il occupa, a soutenu que par l'etude le Philosophe devient plus sage, le Guerrier plus intrépide & plus experimenté, le Souverain plus équitable. Enfin il prétend qu'il n'est personne dans l'Univers, dans quelque état que la Nature l'ait placé, à qui l'etude des Sciences ne communique & ne donne de nouvelles perfections. Je ne craindrai point, Messieurs,

ſieurs, d'appuyer ici le ſentiment de *Caſſiodore*, & de répeter ce que j'ai dit ſouvent dans pluſieurs de mes Ouvrages. Je regarde un veritable Savant, un homme tel que Descartes, ou Newton, un grand génie, tel que Racine ou Corneille, je regarde, dis-je, des hommes de cette eſpece, comme deſtinés à jouër dans le Monde, & ſurtout dans la Poſterité, un rôle ſuperieur à celui de bien des Princes; trenchons le mot, Meſſieurs, de bien des Monarques. Qui ſont ceux qui connoiſſent cette foule de Rois, qui n'ont eu ſur le Thrône d'autre gloire que celle d'avoir vêcu dans une molle indolence, & qui n'ont ſemblé être revêtus de la Royauté, que pour montrer qu'ils étoient incapables d'en ſoutenir le poids? Leurs Noms ſe trouvent dans les Tables Chronologiques des Empires; quelques perſonnes qui liſent l'Hiſtoire, ſavent que telle Année il régnoit tel Prince; le reſte du Monde entier ignore s'il a vêcu, ou ne connoit que ſon Nom Mais lorsqu'un Savant laiſſe à la Poſterité quelque Ouvrage, de ſiecles en ſiecles il devient plus fameux. Le tems ne ſert qu'à relever ſon mérite. On le reçoit pour Citoyen dans toutes les Nations: on traduit ſes Ecrits dans toutes les Langues. Du fonds du Nord jusqu'au Midi, il eſt connu, reveré, chéri. Les Enfans, les gens d'un âge mûr, les Vieillards, tous connoiſſent ſes Ouvrages, en ſavent les plus beaux endroits, qu'ils ſe font un plaiſir de reciter. Les Pères de famille comptent pour une partie conſiderable de l'heritage qu'ils laiſſent à leurs Enfans, l'aſſemblage des Ecrits des grands Hommes. C'eſt dans les Bibliotheques, aujourdhui ſi communes en Europe, qu'un Savant ſe voit, pour ainſi dire, multiplié de ſon vivant. Il fait tranſpirer le Génie qui l'anime dans les divers Royaumes de l'Europe; & dans le même inſtant, il attache, il perſuade, il ravit le coeur d'un homme enfermé dans ſon Cabinet à Stockholm, & il emeut, il enchante celui d'un autre qui vit au milieu de Paris. Laiſſons parler l'ignorance. Vainement, Meſſieurs, tâchera-t-elle de répandre ſon venin

Digitized by Google

venin sur la Science. Cette derniere n'en sera jamais flétrie, & chez tous les Peuples policés il se trouvera un nombre de gens, qui penseront comme l'illustre Racine, & qui diront avec lui : *Que la Postérité qui s'instruit dans les Ouvrages que lui ont laissé les grands Génies, fait marcher de pair l'excellent Poëte & le grand Capitaine ; & le même Siecle qui se glorifie d'avoir produit Auguste, ne se glorifie pas moins d'avoir produit Horace & Virgile.*

Les Héros, les Conquérans, les Princes justes & éclairés, sentent mieux que les autres hommes les services essentiels qu'ils peuvent recevoir des Gens de Lettres. S'il n'y avoit point eu d'Historiens, on ignoreroit peut-être aujourdhui qu'Alexandre eut existé. Combien de Héros n'y a-t-il pas eu avant Achille & Ulysse, dont les noms sont dans un éternel oubli, pour n'avoir pas eu un Homere, qui ait éternisé leurs actions ? Aussi voyons-nous que tous les Princes véritablement grands, ont aimé, protégé, & même trés souvent cultivé les Sciences. Nous avons un exemple bien frappant de cette Verité devant les yeux. Nous vivons sous les Loix d'un Monarque, qui joint aux qualités du Souverain toutes les connoissances du Savant. L'Europe entiere a vu avec étonnement la première année de son Régne éternisée par le gain de deux Batailles, & par la Conquête d'un Païs, dont l'etenduë égale celle d'un Royaume considérable. Ceux qui le voyent, & ceux qui l'approchent, découvrent tous les jours dans son génie de nouvelles beautés, de nouvelles graces, & de nouvelles connoissances. Vous savez, Messieurs, que la flatterie qui se glisse si aitément dans les Eloges, n'a aucune part dans mon Discours. Plusieurs de vous le voyent tous les jours. Ils rendent dans ce moment justice à ma sincerité, & me blâment peut-être de faire aussi brievement l'eloge d'un Roi qui merite l'estime & l'admiration du genre humain. Tâchons, Messieurs, de meriter la Protection d'un aussi grand Monarque. Efforçons-nous par nos soins,

Digitized by Google

par nos veilles, & par nôtre application, de rendre dignes de lui être offerts les Ouvrages que nous produirons.

M. *de Francheville* recita à la même occaſion l'Ode ſuivante.

ODE.

Elevez votre voix ſublime,
Muſes ! redoublez vos efforts ;
Dans une allegreſſe unanime
Formez les plus parfaits accords.
De toute votre antique gloire
Repréſentez-vous la mémoire,
Vos plus beaux jours vont revenir :
Sur l'Helicon Troupe adorée,
Aux bords floriſſans de la Sprée
Vous allez enfin vous unir.

De l'Orient qui vous vit naître
Les Sages jadis ſi vantés
Furent les premiers à connoître
L'attrait naiſſant de vos beautés.
Aux climats de la docte Grece
On vous vit des bords du Permeſſe,
Régner déjà de toutes parts ;
Et dans l'heureux Siecle d'Horace,
Auguſte vous fit trouver place
Au Trône même des Céſars.

Sur

Sur le rivage de la Seine
Le puiſſant Armand, dans Paris,
Longtems après fut le Mecene
De vos plus dignes Favoris.
Sa mort vous cauſa des allarmes ;
Mais Seguier témoin de vos larmes,
Bientôt en arrêta le cours :
Et lui-même ceſſant de vivre,
Vous allîez au tombeau le ſuivre,
Si Louïs n'eut fixé vos jours.

LOUIS, ce Héros juſte & tendre,
Chériſſoit vos jeux innocens;
On le vit auſſi-tot vous tendre
Ses mains & ſes yeux careſſans.
Vous eûtes au Louvre un azyle
Plus glorieux & plus tranquille
Qu'au Temple ſacré d'Apollon.
Alors dans de ſavans délires
Vous n'occupâtes plus vos lyres,
Qu'à chanter ſes faits & ſon Nom.

Ce tems le plus beau de votre âge
Etoit celui de vos plaiſirs.
Louïs flatté par vôtre hommage
Vous faiſoit d'aimables loiſirs.

Les Racines & les Corneilles,
Des Euripides dans leurs veilles
Etoient les illuſtres rivaux.
Vous ne leur traciez point ces routes.
Le Monarque mieux que vous toutes,
Les inſpiroit dans leurs travaux.

Mais ceſſez aujourdhui vos craintes :
Berlin ſenſible à vos concerts,
Vous appelle dans ſes enceintes,
Aux yeux de cent Peuples divers.
A ſes beautés rendez juſtice.
Melpomene ! Vois l'edifice
Où tu brilles dans tout ton jour.
Juges combien FREDERIC t'aime,
Et ſi les Dieux dans le Ciel même
T'offriroient un plus beau ſéjour.

C'en eſt fait. Dans les Deſtinées
Que le Ciel aſſure à mon Roi,
Du ſort les fureurs mutinées
Ne vous donneront plus d'effroi.
On ne verra point ſes ravages
Enlever vos plus chers Ouvrages,

Ni

Digitized by Google

Ni changer vos Chanſons en cris.
On ne vous verra plus craintives,
Le Vandale inondant vos rives,
De vos Luths ſauver les débris.

Dans un Palais, loin des allarmes,
Sous l'appui du plus grand des Rois,
Vous n'entendrez le bruit des Armes,
Que pour célébrer ſes Exploits.
Mais déjà ce Roi pacifique,
Pour la felicité publique,
S'eſt ſouſtrait aux faveurs de Mars :
Dans le calme dont il nous flatte,
Il ne veut plus que l'on combatte
Que pour la Palme des Beaux Arts.

Mais dans la Paix pure & conſtante
Qu'il va vous faire enfin goûter,
Vous verra-t-on, Troupe ſavante,
De ſes bienfaits vous acquitter ?
Pour lui ſeul vos chants de victoire,
Vos ſoins à publier ſa gloire,
N'en ſerons point un digne prix.
Lui ſeul il ſaura des ténèbres
Préſerver ſes exploits célèbres,
Bien mieux que vos propres Ecrits.

Digitized by Google

Grand Dieu ! dont l'immenſe largeſſe
Nous donna ce Roi de ta main,
Le rempliſſant de ta largeſſe
Pour le bonheur du genre humain :
Penétrés de reconnoiſſance,
Te demander plus de Puiſſance,
Que celle où tu ſçus l'elever,
Ce ſeroit un vœu téméraire ;
Et pour nous tu n'as rien à faire,
Grand Dieu ! que de le conſerver.

Les conjonctures publiques ayant changé de face, le Roi reprit ſes premieres vuës à l'egard de la Societé, des Sciences, qu'il jugea à propos de combiner avec le nouvel Inſtitut, dont nous venons de rendre compte. Voici l'Ordre qu'il donna, aux Commiſſaires chargés de proceder à cette Combinaiſon.

Au milieu des ſoins paternels que le Roi prend pour la felicité de ſes Peuples, & pour le bien de ſes Etats, Sa Majeſté voulant réfléchir à l'accroiſſement des Sciences, & à l'etabliſſement d'une nouvelle Académie à Berlin, Elle trouve que le moyen le plus efficace pour parvenir à ce but, ſeroit de combiner l'ancienne Societé avec la nouvelle, & d'en former un ſeul & même Corps, par de bons & ſolides arrangemens.

A ces cauſes Sa Majeſté a réſolu d'etablir & d'autoriſer une Commiſſion expreſſe, qui apportera tous ſes ſoins & toute ſon attention à cette affaire importante, & qui recherchera les moyens les plus propres & les plus convenables pour la faire réüſſir. Cette Com-

Digitized by Google

Commiſſion ſera compoſée des Miniſtres d'Etat actuels *de Viereck*, *de Marſchall*, & *d'Arnim*, auxquels ſe joindront trois Membres honoraires, & deux ordinaires de la nouvelle Académie, & deux Membres de l'ancienne Societé.

Le Roi s'attend infailliblement que les perſonnes ſusnommées s'efforceront par leur fidelité, zele & dexterité, de remplir ſon auguſte intention, en procurant un promt ſuccés à ladite affaire, & Sa Majeſté leur ordonne,

1. De travailler unanimement à l'examen des arrangemens qui ont ſubſiſté jusqu'ici par rapport à l'ancienne Societé, ſes fonds, revenus, émolumens & priviléges, auſſi bien qu'aux penſions qui ſont aſſignées ſur ſa Caiſſe. Les Commiſſaires réfléchiront ſoigneuſement ſur tout ce qui peut contribuer à l'augmentation des ſusdits fonds & revenus, & propoſeront pour cela les moyens les plus pratiquables, & qui ne ſoient point onéreux au Païs.

2. Cette Commiſſion dreſſera un Plan ſolide ſur la maniere dont la réünion des deux Societés dans un ſeul & même Corps, pourra ſe faire le plus convenablement, quels arrangemens on pourra prendre pour parvenir au but ſalutaire que le Roi ſe propoſe, & qui n'eſt autre que l'accroiſſement des Sciences, la ſplendeur & l'avantage du Païs. Ce Plan renfermera encore des réfléxions bien digérées ſur la façon dont on pourra employer les fonds de l'Académie, en déduiſant les Dépenſes indiſpenſables, pour récompenſer les ſujets qui en ſont le plus dignes, & qui ſe diſtinguent par leur ſavoir & par leur mérite, comme auſſi pour ſatisfaire aux fraix des Experiences néceſſaires & curieuſes. Le Plan ainſi dreſſé ſera envoyé au Roi pour obtenir ſa déciſion, & ſa gracieuſe approbation; d'autant plus que

Se

Sa Majeſté eſt diſpoſée, lorsque l'Académie ſera formée, de prendre Elle-même le caractere de Chef, afin de donner à cette Societé une marque d'autant plus éclatante de ſa Grace & de ſa Protection Royale, & pour encourager les Académiciens à une veritable émulation.

Sur ce Sa Majeſté ordonne aux trois ſusdits Miniſtres d'Etat de ſe joindre aux autres ſept Membres de l'ancienne & de la nouvelle Académie, de former la Commiſſion unanimement, & le plus promtement qu'il ſera poſſible, & de travailler en réüniſſant leur forces, à la réüſſite de ſes intentions & de ſa Volonté Royale. Car tel eſt notre bon plaiſir. Potzdam le 13 Novembre 1743.

FEDERIC.

La Commiſſion nommée par le Roi éxécuta ſes ordres, & prit tous les arrangemens convenables pour mettre ſur le pied le plus avantageux la Societé Royale des Sciences, qui depuis ce tems a pris le nom d'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES LETTRES.

Quatre Curateurs furent agréés par le Roi pour en avoir la direction, ſavoir, Meſſieurs les Comtes *de Schmettau* & *de Gotter*, & MM. *de Viereck* & *de Borcke*. M. *de Gotter* s'etant depuis retiré de la Cour, fut remplacé par M. *d'Arnim*. C'eſt ici le lieu de placer la Piece ſuivante.

REGLE-

Digitized by Google

RE'GLEMENT

OBSERVE' DANS L'ACADEMIE PENDANT L'ADMINISTRATION DE MM. LES CURATEURS. (*)

NOUS, FRIDERIC, par la grace de Dieu, Roi de Pruſſe, &c. Savoir faiſons &c. Comme, au milieu de nos autres importantes occupations, qui ſe rapportent toutes au bonheur de nos ſujets, & à la proſperité de nos Etats, nous avons regardé comme un objet digne de notre ſoin paternel, de procurer l'accroiſſement, la perfection, & l'etenduë des Sciences & de tous les Arts, qui peuvent ſervir à l'utilité & à la gloire d'un Peuple; & que nous ſommes d'ailleurs dans l'opinion bien fondée qu'il n'y a point de moyen plus convenable pour arriver à ce but, que de réünir par de ſages arrangemens en un ſeul Corps l'ancienne Societé des Sciences fondée depuis longtems à Berlin, & la nouvelle qui vient de s'y former, afin qu'elles travaillent de concert à diriger leurs Etudes d'une maniere qui faſſe honneur, & qui ſoit avantageuſe à notre Royaume, & à tous nos Etats, en perfectionnant les Sciences & les Arts, en leur donnant plus d'univerſalité, en raſſemblant les Propoſitions détachées qui y appartiennent, en y introduiſant de plus en plus l'ordre convenable, en augmentant leur nombre, & en multipliant, ou rectifiant les applications dont elles ſont ſuſceptibles; Ainſi, pour obtenir l'accompliſſement de ces vuës ſalutaires, nous avons réüni les deux Societés ſuſdites, & en avons formé un ſeul Corps, ſous le nom d'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES: Lequel Corps nous fondons, réglons & authoriſons par les préſentes, en vertu desquelles ladite Academie des Sciences eſt appellée à commencer ſes travaux,

(*) Voyez les *Pieces Juſtificatives*, Lettre G.

Digitized by Google

& à les diriger, de ſorte qu'ils embraſſent tous les objets que ſe propoſent les Societés, & Académies des Sciences, des Inſcriptions & des Belles Lettres de Paris & de Londres, & qu'à l'exception de la Theologie Révélée, du Droit Civil, de la ſimple Poëſie & de l'Eloquence, ils s'etendent à toutes les autres Sciences & Arts, à l'Hiſtoire tant ancienne que nouvelle, ſpécialement à celle de nos Etats & de l'Empire d'Allemagne, auſſi bien qu'à la conſervation de la Langue Allemande dans toute la pureté qui lui convient.

Afin donc que notre Royale intention puiſſe d'autant mieux avoir ſon effet, nous avons préalablement établi en grace une Commiſſion ſpéciale, pour proceder mûrement à l'examen de cette importante affaire, & à la recherche des moyens les plus convenables, à laquelle nous avons enjoint de projetter un Plan juſte & durable pour la réünion de ces deux Societés en un Corps, & de l'envoyer enſuite à notre ſuprême déciſion & approbation; & ladite Commiſſion ayant obeï comme elle le devoit à nos gracieux ordres, aprés un mur examen, elle a dreſſé & nous a preſenté le Plan ſuivant.

I.

La Societé réünie demeurera compoſée pour le préſent des Membres honoraires & ordinaires, préſens & abſens, qui compoſent ſes liſtes; & dans la ſuite on continuëra à y aggréger, d'entre les Officiers de la Guerre, de la Cour, du Païs, ou de la Police, auſſi bien que d'entre la Nobleſſe, les perſonnes d'une érudition & d'une experience reconnuë, de même que les Savans Etrangers, les uns en qualité d'Honoraires, les autres en qualité d'Ordinaires, avec cette difference que les Ordinaires doivent néceſſairement être domiciliés à Berlin, au lieu que les Membres étrangers ſont compris ſous les Honoraires.

II. Les

Digitized by Google

II.

Les Membres ordinaires preſens ſeront diviſés en quatre Claſſes, ſavoir;

1. La Claſſe de Phyſique, qui comprend,
la Phyſique générale & experimentale,
l'Hiſtoire Naturelle,
la Chymie,
la Botanique, &
l'Anatomie.

2. La Claſſe de Mathématique, qui comprend,
la Geométrie,
l'Aſtronomie,
la Mechanique,
l'Hydraulique,
la Meteorologie,
l'Architecture Civile & Militaire,
& en un mot, toutes les parties des Mathematiques theoretiques & pratiques.

3. La Claſſe de Philoſophie, qui comprend,
toutes les parties de la Philoſophie, excepté la Phyſique, ſavoir;
la Métaphyſique,
la Morale,
le Droit Naturel,
l'Hiſtoire & la Critique de la Philoſophie.

4. La Claſſe de Philoſophie, qui comprend,
la Litterature,
l'Hiſtoire, univerſelle & particuliere, ancienne & moderne,
l'Hiſtoire du Païs,

Digitized by Google

les Langues, & en particulier l'Allemand,
les Antiquités,
les Inscriptions, &
les Médailles.

III.

Comme tout l'arrangement de l'Académie, & ses affaires générales ne peuvent pas être réglées dans les Classes particulieres, on établira pour cet effet un Directoire, qui sera composé de quatre Curateurs choisis par Sa Majesté d'entre les Membres honoraires, & des Directeurs des quatre Classes susdites; lequel Directoire tiendra ses Assemblées, toutes les fois que la nécessité le requerra, & y appellera le Fiscal général, qui se trouvera alors en charge.

IV.

L'office du Directoire consistera proprement, à conserver avec soin le Fonds de la Societé, & tout ce qui y est, ou pourra y être appliqué dans la suite, à l'augmenter autant qu'il sera possible, à veiller exactement à ce qu'il soit administré d'une maniere fidele & réguliere, & pour cet effet en faire rendre annuellement les Comptes; à procurer l'accroissement de la Bibliotheque, de la Collection d'Instrumens de Mathematique, de Curiosités Naturelles, d'Inventions des Arts, de nouvelles Machines & de nouveaux Modeles, aussi bien que de tout autres raretés Mechaniques, à faire executer des Epreuves, ou Experiences, (sous la condition néanmoins que la chose ait été auparavant bien examinée dans la Classe, du ressort de laquelle elle est, & de la porter au Directoire pour y être approuvée,) à encourager par des prix & récompenses convenables ceux qui auront réellement contribué à quelque découverte utile, suivant l'exigence & l'importance du cas, à encourager pareillement le travail & l'assiduïté des Membres ordinaires, autant que le fonds le permettra, & avec la gracieuse approbation de Sa Majesté. De plus le Directoire a droit

Digitized by Google

droit d'ordonner de tout ce qui concerne les Officiers subalternes de l'Academie, comme Bedeaux, Copistes, aussi bien que de toutes affaires de Librairie; il partagera entr'eux le travail d'une maniere convenable, il aura soin de procurer la publication des Mémoires de l'Academie, partie en Latin, partie en Allemand, partie en François, aprés la communication préalable avec les Membres des Classes; en un mot il aura une continuelle vigilance pour tout ce qui peut contribuër à la gloire & à l'avantage de l'Academie.

V.

Les Curateurs exerceront la Présidence dans le Directoire de l'Academie alternativement, par trimestre, & tiendront les Assemblées de ce Directoire toutes les six semaines à certains jours marqués pour cet effet, outre les cas extraordinaires qui pourront les engager à le convoquer, afin que les interêts de l'Academie ne soient négligés en rien, que l'on ait une continuelle attention à sa conservation, à ses progrés, & à sa perfection, & que l'ordre une fois établi y soit observé avec la derniere ponctualité.

VI.

Les Membres présens qui appartiennent à chaque Classe, éliront d'entr'eux un Directeur à la pluralité des voix de l'Assemblée, convoquée pour cet effet sous la Présidence des Curateurs. La charge de ces Directeurs sera à vie, s'ils restent à Berlin, & qu'il ne survienne point d'obstacles qui les empêche d'y vaquer effectivement. Elle consiste en ce que dans les Assemblées de leurs Classes, ils portent la parole, & font observer l'ordre dans les diverses occupations qui les rempliſſent; savoir, qu'au commencement de chaque Assemblée on fasse d'abord la lecture de quelque Dissertation composée par un des Membres de la Classe, qu'ensuite on procede à celle des Lettres des Membres externes, ou des autres Savans qui correspondent avec l'Academie; qu'on fasse rapport des Ouvrages envoyés à la Cen-

Digitized by Google

ſure & à l'Approbation de l'Academie ; qu'on parle auſſi des Auteurs dignes d'être lûs, & des Nouveautés Litteraires ; & que le tout duëment peſé, on en tire les concluſions néceſſaires à la pluralité des voix, leſquelles ſeront protocollées par le Secretaire de la Claſſe, ou en ſon abſence, par un des Membres.

VII.

Le Directeur aura une place marquée pour l'exercice de ſes fonctions ; les autres Membres ſe placeront indifféremment, ſans préjudice des rangs qu'ils peuvent avoir ailleurs. On commencera à recueillir les voix à la droite du Directeur, en continuant de maniere que chacun ſache, quand c'eſt ſon tour de parler. Il s'en va auſſi de ſoi-même, que chaque Membre, même de ceux qui n'appartiennent pas à la Claſſe, a la liberté, lorsque ſuivant l'ordre il peut parler, d'expoſer ſes idées ſur le ſujet qui eſt en queſtion, ſoit pour donner des éclairciſſemens, ou pour propoſer quelques difficultés ; & dans ce dernier cas, la ſolution de ces difficultés ſera fournie, ou par celui qui y a donné occaſion, ou par quelque autre des Membres préſens. Mais il faut que ces Converſations ſoient accompagnées de toute la modération & la politeſſe poſſibles, & que ces qualités régnent de même dans les Ecrits, en ſorte qu'on n'y mette aucune expreſſion qui aille à déprimer quelque autre Savant, ou qu'auſſi-tot qu'il ſe gliſſe quelque choſe de ſemblable, le Directeur le prévienne, & s'y oppoſe, ou, ſi le cas le demande, en faſſe rapport au Directoire de l'Academie.

VIII.

L'Academie choiſira d'entre les Membres ordinaires un Vice-Préſident, qui aura ſéance & voix dans toutes les Aſſemblées, tant ordinaires qu'extraordinaires, auſſi bien que dans le Directoire. Cette Charge eſt pareillement à vie, & quand elle viendra à vaquer, on la remplira à la pluralité des voix dans une Aſſemblée générale.

IX. L'Aca-

Digitized by Google

IX.

L'Academie aura outre cela un Secretaire perpetuel, qui assistera à toutes les Assemblées du Directoire, tiendra le Protocolle général, aura l'oeil sur l'impression des Mémoires, tiendra sous sa direction les Régistres, & en général tous les Documens de l'Academie, entretiendra les Correspondances étrangeres, & signera tous les Actes. Cet Emploi est encore à vie, & quand il sera vacant, on le remplira à la pluralité des voix par une élection faite dans une Assemblée générale.

X.

Mars, afin que le travail du Secretaire soit diminué en quelque chose, & que l'ordre puisse être observé avec plus d'exactitude, chaque Classe aura son Secretaire particulier, qui sera élû avec l'approbation du Directoire. La fonction de ce Secretaire est déjà expliquée dans l'Article VI. C'est à lui à tenir un Protocolle régulier & exact de tout ce qui se passe dans sa Classe, à recevoir & conserver soigneusement les Dissertations qui y seront luës, & à en fournir des Extraits, toutes les fois qu'il en sera requis.

XI.

Le Directoire élira un Tresorier, & lui fournira une Instruction particuliere sur la nature de ses fonctions. Ce Tresorier sera pareillement perpetuel, & on l'appellera au Directoire, où il s'agit principalement du Fonds & des Finances de la Societé, toutes les fois que cela paroîtra nécessaire.

XII.

Quant aux Assemblées ordinaires des Classes, il y aura un jour marqué dans la semaine, où tous les Membres d'une Classe s'assembleront, & cela alternativement, de sorte que l'assemblée de chaque Classe reviendra une fois toutes les quatre semaines. Elles se tiendront dans la Sale du Château que Sa Majesté a gracieusement accordée pour cet effet, & on y traittera les matieres convenables à chaque départ-

département. Dans ces Assemblées particulieres, les Membres de la Classe en tour seront obligés d'assister assiduëment ; mais les autres Membres, & particulierement les Honoraires, quoiqu'ils ne soyent attachés à aucune Classe, auront l'entrée libre ; au lieu que les Etrangers, & toutes les Personnes qui n'appartiennent pas à l'Academie, ne pourront être introduites sans l'aveu du Président, du Vice-Président, ou du Directeur de la Classe.

XIII.

Outre ces Assemblées ordinaires, il y aura tous les ans deux Assemblées extraordinaires & générales, dont le Directoire déterminera le jour. Ces Assemblées seront publiques, & tous ceux auxquels il convient d'y assister, pourront le faire.

XIV.

L'Academie fera imprimer tous les ans un Volume de ses Mémoires. On n'y mettra rien qui n'ait été 1. examiné soigneusement & approuvé par la Classe du ressort de laquelle est la matiere. 2. agréé par le Directoire, & 3. baloté dans l'Assemblée générale, & reconnu bon à la pluralité des voix.

XV.

Quand il naîtra au Directoire des doutes importans dans la discussion de quelque affaire, principalement dans des choses qui interessent l'etat & les revenus de l'Academie, on procedera à une revision plus approfondie, ou enfin on soumettra l'affaire à la décision de Sa Majesté.

XVI.

A l'egard de l'aggrégation de nouveaux Membres, on s'y prendra de la maniere suivante. Quand il se présentera une personne capable, & qui aura donné des preuves reconnuës de sa capacité, elle sera proposée dans la Classe, à laquelle elle a dessein de se ranger, & cette Classe fera une élection prealable à son sujet à la pluralité des voix.

Quand

Quand le Candidat aura été approuvé dans cette premiere élection, le Directeur de la Classe en fera rapport au Directoire, afin qu'il y donne son approbation ; laquelle ayant été accordée, le Candidat sera enfin proposé à l'assemblée générale, qui balotera sa reception, & terminera l'affaire ; ensuite dequoi on expédiera le Diplome nécessaire, qui sera signé par le Vice-Président, & par le Directeur de la Classe, à laquelle le nouveau Membre appartient.

XVII.

L'Academie sera en Vacances huit jours avant & aprés Noël, les Semaines de la Passion, de Paques, & de Pentecôte, & quinze jours pendant la moisson.

XVIII.

Quoique les Honoraires qui résident à Berlin ne soient assujettis à aucun travail réglé, il leur est néanmoins libre, s'il leur arrive de composer quelque Piece, de la lire dans la Classe à laquelle le sujet appartient ; mais il faut qu'ils en donnent pourtant avis auparavant au Président, au Vice-Président & au Directeur.

XIX.

Excepté les Pensions une fois assignées & approuvées par Sa Majesté, on ne payera rien de la Caisse de l'Academie sans un ordre signé du Directoire.

XX.

Le Directoire donnera annuellement un Prix de 50. Ducats, pour être ajugé à celui qui aura le mieux travaillé sur quelque matiere importante & utile au Païs, tirée des Sciences ou de la Litterature ; & le Problême sera annoncé dans les Gazettes. On invitera specialement les Savans étrangers à travailler sur les sujets proposés, mais on recevra pourtant les Pieces des Savans du Païs, & même celles des Membres de l'Academie. Les Pieces qui auront été envoyées pour le Prix, seront lués dans une Assemblée générale de tous les Membres,

qui ſe tiendra annuellement pour cet effet, on déclarera publiquement celle à laquelle le Prix doit être ajugé, & l'on obſervera cette Régle ; c'eſt que ſi deux Diſſertations, l'une d'un Savant étranger, & l'autre d'un Savant du Païs, ſe trouvent avoir un degré égal de ſolidité & de beauté, on donnera toujours la préference à celle de l'Etranger.

XXI.

Quoique l'Article XII. ait déterminé l'Appartement du Château pour le lieu ordinaire des Aſſemblées, le Directoire demeure pourtant maître, lorsqu'il le jugera plus convenable de faire tenir ces Aſſemblées à l'Obſervatoire. Un des ſoins du Directoire ſera auſſi, que les bâtimens qui appartiennent à l'Academie ſoient entretenus en bon état.

Le Plan ſusdit ayant été bien examiné & mûrement peſé, Nous l'avons agréé dans tous ſes points, & avons bien voulu le confirmer, comme nous l'agréons & confirmons par les préſentes, Voulant & ordonnant que l'Academie le regarde comme une Ordonnance perpetuelle & immuable, émanée de notre part, & qu'il lui ſerve de régle dans toutes les opérations & occupations, qu'elle eſt appellée à executer.

Enfin ne doutant nullement que la ſusdite Academie ne faſſe tous ſes efforts pour remplir nos eſperances, & pour arriver au but loüable de ſa deſtination, nous l'aſſurons de notre Grace, faveur & Protection Royale, & la confirmons en même tems dans tous les Privileges, Donations, Droits & Revenus, qui lui ont été accordés par Nous, auſſi bien qu'à l'ancienne Societé par nos Predeceſſeurs, pour en joüir, ſans que perſonne puiſſe l'y troubler. Ce à quoi chacun aura à ſe conformer. Donné à Berlin le 24. Janvier 1744.

FRIDERIC.

Viereck. Marſchall. Arnim.

L'Aca-

Digitized by Google

L'Académie célébra ſon Renouvellement, en indiquant ſa première Aſſemblée générale au 23 Janvier MDCCXLIV. Veille du jour de Naiſſance de S. M. Tous les Académiciens, tant Honoraires qu'Ordinaires, y aſſiſterent, les premiers placés ſuivant leur rang, les autres diſtribués ſuivant leurs Claſſes. M. le Marechal *de Schmettau* déclara à l'Aſſemblée les intentions du Roi, & M. *de Jariges*, Secretaire perpetuel de l'Academie, fit la lecture des Statuts & des Privileges.

Enſuite la Claſſe de Phyſique fit des Experiences ſur l'Electricité, auxquelles aſſiſterent tous les Princes de la Maiſon Royale, pluſieurs Princes étrangers, les Miniſtres tant de la Cour que des autres Puiſſances, & une foule de perſonnes de diſtinction.

L'Academie depuis ce jour là s'aſſembla régulierement, & entra dans l'exercice de toutes ſes fonctions.

Elle propoſa un prix annuel de cinquante Ducats, & ayant indiqué pour premier ſujet l'Electricité, elle ajugea pour la premiere fois le Prix le 31 Mai 1745.

Le 15 Juillet ſuivant on délibera ſur la publication des Mémoires que l'Académie feroit imprimer à l'avenir; & ayant été réſolu que ce ſeroit en François qu'ils paroitroient, on chargea le Profeſſeur *Formey* de ce travail, en lui conferant le caractere d'Hiſtoriographe.

Quelque ſolides que paruſſent ces divers arrangemens, il manquoit toujours quelque choſe d'eſſentiel à la conſtitution de l'Académie, c'etoit de voir à ſa tête un Préſident, qui en

Digitized by Google

fut en quelque ſorte l'Ame, & dont les lumieres dirigeaſſent tous ſes travaux. Nous avons déjà dit à qui le Roi avoit d'abord deſtiné cette place ; c'etoit à M. *de Maupertuis*, qui fut inſtallé en cette qualité le 3 Mars 1746.

Ce n'etoit pas encore aſſez. L'etabliſſement des Curateurs prépoſés à la direction des affaires Academiques, limitoit tellement cette Préſidence, qu'ils l'auroient renduë presque inutile, ſi les choſes étoient demeurées ſur ce pied. Le Roi s'etant donc apperçu de ces inconveniens, voulut mettre une derniere main à la forme de l'Academie, en donnant à M. *de Maupertuis* toute l'autorité dans les affaires Academiques de quelque nature qu'elles puſſent être. Pour cet effet S. M. ordonna à M. *de Maupertuis* de dreſſer un Projet de Réglement, qu'Elle approuva, & qu'Elle apoſtilla en quelques endroits de ſa propre main. En voici la teneur.

RE'GLEMENT.

DE L'ACADEMIE.

Le Roi s'etant fait repréſenter les differens Réglemens de l'Academie Royale des Sciences & Belles Lettres, & voulant donner à cette Compagnie, une derniere forme, plus propre à augmenter ſon luſtre & ſes progrés ; Sa Majeſté a ordonné quelle obſerve déſormais le Réglement ſuivant.

I.

L'Academie demeurera comme elle eſt, diviſée en quatre Claſſe.

1. *La Claſſe de Philoſophie Experimentale* comprendra la Chymie, l'Ana-

l'Anatomie, la Botanique; & toutes les Sciences qui ſont fondées ſur l'experience.

2. *La Claſſe de Mathematiques* comprendra la Geometrie, l'Algebre, la Mechanique, l'Aſtronomie; & toutes les Sciences qui ont pour objet l'Etendüe abſtraite, ou les Nombres.

3. *La Claſſe de Philoſophie ſpeculative* s'appliquera à la Logique, à la Metaphyſique, & à la Morale.

4. *La Claſſe de Belles Lettres* comprendra les Antiquités, l'Hiſtoire & les Langues.

II.

L'Academie ſera compoſée de trois ſortes d'Academiciens, d'Honoraires & d'Etrangers.

III.

Les Academiciens Honoraires ne ſeront attachés à aucune Claſſe, ni obligés à aucun travail. Lorsque leurs places viendront à vaquer, elles ne ſeront point remplies au deſſus du nombre de ſeize.

Les Academiciens ordinaires formeront les quatre Claſſes; ſans que cependant chacun ſoit tellement confiné dans la ſienne, qu'il ne puiſſe traitter les matieres des autres, lorsqu'il aura quelque découverte, ou quelque vuë à propoſer.

Chaque Claſſe ſera compoſée de Veterans, de Penſionaires & d'Aſſociés.

Les Veterans ſeront ceux qui, aprés de longs ſervices, auront merité d'etre diſpenſés des fonctions Academiques, & de conſerver leurs Penſions, & toutes leurs prérogatives.

Les Penſionaires ſeront au nombre de douze, également répandus dans chaque Claſſe. Et comme dans quelques unes il s'en trouve actuellement plus de trois, l'intention de Sa Majeſté eſt que chacun continuë de joüir de tous les avantages dont il joüit; mais qu'on obſerve à l'avenir de ne point remplir les places au deſſus de ce nombre.

Digitized by Google

Les Aſſociés ſeront pareillement au nombre de douze, répandus également dans chaque Claſſe : ou réduits à ce nombre, lorsque les places viendront à vaquer.

V.

Les Academiciens Etrangers ſeront pris indiſtinctement dans toutes les Nations, pourvu qu'ils ſoient d'un merite connu.

VI.

Tous les Academiciens, tant Honoraires qu' Ordinaires & Etrangers, ſeront élûs à la pluralité des Voix de tous les Academiciens préſens ; avec cette ſeule difference que pour chaque place de Penſionnaire on élira trois ſujets, dont deux ſoient de l'Academie, & le troiſième n'en ſoit pas, qui ſeront preſentés au Roi, afin qu'il plaiſe à Sa Majeſté de choiſir celui qui remplira la place.

VII.

Aucune Election ne ſe fera quelle n'ait été indiquée huit jours auparavant.

VIII.

Le Préſident perpetuel nommé par le Roi, aura ſoin de faire obſerver le Réglement ; d'indiquer les Elections ; de préſenter au Roi les ſujets élûs pour les places de Penſionnaire ; de faire déliberer ſur les matieres qui ſont du reſſort de l'Academie ; de recueillir les voix ; de prononcer les réſolutions, & de nommer les Commiſſaires pour l'examen des découvertes, ou des Ouvrages qui ſeront préſentés à l'Academie. *Il aura la Préſidence, indépendamment des Rangs, ſur tous les Academiciens Honoraires & actuels, & rien ne ſe fera que par lui ; ainſi qu'un Général Gentilhomme commande des Ducs & des Princes dans une Armée, ſans que perſonne s'en offenſe.*

IX. Le

Digitized by Google

IX.

Le Secretaire perpetuel tiendra les Régiſtres de l'Académie, entretiendra ſes Correſpondances, & aſſiſtera à toutes les Aſſemblées tant générales que particulieres.

X.

Chaque Claſſe aura ſon Directeur perpetuel, élû entre les Penſionnaires, à la pluralité des voix de tous les Academiciens préſens.

XI.

Les Aſſemblées de l'Academie ſe tiendront tous les Jeudis, & ſeront compoſées des Membres de toutes les Claſſes. Ceux qui ne ſeront pas du Corps n'y pourront aſſiſter, à moins qu'ils ne ſoient introduits par le Préſident, ou par l'Academicien qui préſide à ſa place.

XII.

Chaque Academicien Penſionnaire lira dans l'Année deux Mémoires ; chaque Aſſocié en lira un, à tour de rolle. Ces Mémoires ſeront annoncés quinze jours auparavant au Préſident, & remis immédiatement aprés la lecture au Secretaire, pour être tranſcrits ſur le Régiſtre.

XIII.

Comme les affaires Oeconomiques ſeroient difficilement traittées dans les Aſſemblées générales, l'Academie, à la pluralité des voix de tous les Académiciens préſens, élira quatre Curateurs, qui avec le Préſident, les Directeurs & le Secretaire, formeront un Directoire pour veiller aux interêts de l'Academie, & décider à la pluralité des voix de tout ce qui les concerne.

Le Préſident MAUPERTUIS *aura l'autorité de diſpenſer les penſions vacantes aux ſujets qu'il jugera en meriter, d'abolir les petites penſions, & d'en groſſir celles qui ſont trop minces, ſelon qu'il le jugera convenable ; de plus il préſidera deſſus les Curateurs dans les affaires Oeconomiques.*

XIV. Le

Digitized by Google

XIV.

Le Directoire s'assemblera à la fin de chaque Trimestre. Il réglera l'etat & l'emploi des fonds de l'Academie, & expediera pour cela les Ordres au Commissaire qui en a la régie ; sans que ces ordres regardent le payement des pensions une fois réglées. Et lorsqu'entre deux Assemblées du Directoire, il se présentera quelque dépense qui ne pourra pas être differée, le Commissaire payera sur l'ordre par écrit du Secretaire, qui en rendra conpte à la premiere Assemblée du Directoire.

XV.

Le Président, les quatre Directeurs, le Secretaire, l'Historiographe & le Bibliothecaire de l'Academie, formeront un Comité qui s'assemblera à la fin de chaque mois. On y fera le choix des Pieces qui seront admises dans le Recueil qu'on donnera au Public, & l'on y réglera tout ce qui concerne la Librairie de l'Academie.

XVI

L'absence d'aucun de ceux qui formeront le Directoire, ou le Comité, n'empêchera, ni n'invalidera les delibérations.

XVII.

Aucun Academicien ne pourra à la tête des Ouvrages qu'il fera imprimer, prendre le titre d'Academicien, si ces Ouvrages n'ont été approuvés par l'Academie.

XVIII.

Les Vacances de l'Academie seront de quatre semaines pendant la Moisson ; & de deux semaines, à chaque Fête de Pâques, de Pentecôte & de Noël.

XIX.

L'Académie ayant destiné tous les ans un Prix pour celui qui aura le mieux traitté le sujet qu'elle propose, ses Membres ne pourront concourir. Le même jour auquel le Prix sera decerné, on indiquera le sujet pour l'année suivante.

XX. Sa

Digitized by Google

XX.

Sa Majeſté veut que le préſent Réglement ſoit lu dans la prochaine Aſſemblée de l'Academie, & inſéré dans le Regître, pour être exactement obſervé.

FEDERIC.

Ce Réglement fut lu aux Academiciens dans l'Aſſemblée générale du 2. Juin MDCCXLVI. M. DEBORCKE, Miniſtre d'Etat, & Curateur du trimeſtre, aprés avoir fait cette lecture, & celle de deux ordres de S. M. l'un à l'Academie, l'autre à M. DE MAUPERTUIS, (*) ceda ſa place au Préſident, qui eſt entré depuis ce moment dans l'exercice de tous les droits de ſa Préſidence, & qui en fait le plus heureux uſage pour le bien & pour la gloire de l'Academie.

M. DE MAUPERTUIS annonça dans l'Aſſemblée du 28. Juin MDCCXLVI. que le Roi avoit bien voulu accepter le titre de PROTECTEUR DE L'ACADEMIE. Derniere circonſtance, qui aſſuroit le bonheur de ce Corps, & qui mettoit le comble à ſa gloire.

Le Diſcours que M. DE MAUPERTUIS lut à l'Academie à l'occaſion du jour de Naiſſance du Roi en MDCCXLVII. trouve naturellement ſa place ici. On peut le regarder comme l'Hiſtoire de l'Academie, auſſi bien que comme l'expreſſion la plus vive & la plus parfaite de la reconnoiſſance qu'elle doit aux bienfaits du Roi.

(*) Voyez les *Pieces Juſtificatives*, Lettres H. & I.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ LE JOUR DE LA NAISSANCE DU ROI,

PAR

M. DE MAUPERTUIS.

MESSIEURS.

Dans ce Jour qui eſt l'Epoque de nôtre Bonheur, & qui ſera une Epoque d'admiration pour tous les Peuples, & pour tous les tems, l'Académie ne ſuivra point un uſage que la grandeur du ſujet lui défend: Elle n'entreprendra point de célébrer les vertus de FEDERIC: mais qu'il lui ſoit permis de faire éclater ſa reconnoiſſance pour les bienfaits dont il la comble. Il ne faut que parcourir l'Hiſtoire de cette Compagnie, pour connoître ce qu'elle lui doit.

FREDERIC premier la fonda, & ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à ſon luſtre. Avec quel reſpect ne dois-je pas prononcer le nom de l'Homme qu'il mit à ſa tête? Avec quelle crainte ne dois-je pas penſer que j'occupe ici la place qu'a occupée le grand LEIBNITZ?

C'eſt un avantage qu'a cette Compagnie ſur toutes les autres Académies de l'Europe, qu'elle a paru d'abord avec tout l'eclat auquel les autres ne ſont parvenuës que par degrés. Toutes ont eu des commencemens obſcurs: Elles ſe ſont formées peu à peu, & ont formé leurs grands Hommes: un grand Homme forma la nôtre; & elle fut célébre dés ſa naiſſance. Dés le premier Volume qu'elle publia, l'on vit qu'elle ne cedoit à aucune des Soçietés ſavantes qui l'avoient devancé.

Il faut

Digitized by Google

Il faut l'avouër, ſes progrés ne répondirent pas à ſes commencement. Soit que la Societé Royale ſe repoſât trop ſur ſon origine, ſoit que la mort de LEIBNITZ l'eut accablée, on vit bientôt ſes travaux ſe rallentir.

Pendant cet état d'inaction, les autres Académies ne perdoient pas un moment. En Angleterre le ſeul goût de la Nation, en France ce même goût excité par les récompenſes, produiſoit tous les jours quelque nouvelle découverte. Une noble émulation entre les deux Nations devint à la fin une eſpece de guerre. Chacune, fiere de ſes ſuccés, ſe piqua de ne rien tenir de ſon Emule. Cette diſpoſition dans les Eſprits, peut-être autant que l'Amour de la Verité, fit que chaque Nation partit de ſes principes, & ſe fit une Philoſophie oppoſée en tout à la Philoſophie de l'autre.

La fameuſe diſpute ſur la figure de la Terre s'eleva: NEWTON aſſura qu'elle étoit applatie, CASSINI ſoutint qu'elle étoit allongée: aucun des deux partis ne voulut ceder: la Diſpute dura quarante ans.

S'il n'eut été queſtion que d'une ſimple Théorie, on les auroit peut-être laiſſé diſputer. Mais la choſe parut ſi importante pour la Géographie, & la Navigation, qu'un Prince, né pour la gloire & le bonheur de ſes Peuples, la voulut faire décider.

Le moyen le plus ſeur etoit de meſurer les degrés du Meridien, vers l'Equateur & vers le Pole. Mais quelle entrepriſe! quelle dépenſe! quel attirail d'inſtrumens il falloit porter dans des païs deſerts & ſauvages! LOUÏS ordonna, & toutes les difficultés furent vaincuës.

Les Anglois eurent l'avantage d'avoir le mieux conjecturé ſur cette queſtion: la France eut la gloire de l'avoir décidée; & de l'avoir décidée en leur faveur. J'eſpere qu'on m'excuſera de m'être un peu étendu ſur cette matiere, ſi l'on penſe à ce que je crois lui devoir:

Digitized by Google

ſans mon voyage au Pole, mon nom vraiſemblablement n'auroit jamais été connu du Roi.

J'étois entré d'aſſez bonne heure dans une Académie, dont l'objet eſt le progrés des Sciences: une autre Académie, qui s'applique particulierement à la perfection des Arts du Poëte & de l'Orateur, m'avoit fait l'honneur de m'admettre parmi les Hommes illuſtres qui la compoſent. Mais je n'euſſe jamais penſé, que je dûſſe occuper une place ſi éclatante dans une Compagnie, qui raſſemble tous les genres & tous les Talens; que je fuſſe deſtiné à préſider à Vos travaux, & à les porter au pied du Trône.

LA SOCIETE' ROYALE DE PRUSSE étoit demeurée tranquille, malgré les mouvemens qu'avoit cauſés l'emulation des deux Nations, & avoit paru inſenſible à leurs progrés: Elle avoit vu même ſans s'emouvoir une nouvelle Académie ſe former dans des Climats, reculés bien au delà des limites qui ſemblent aſſignées aux Sciences. Un Prince, Créateur de ſa Nation, avoit cru ne pouvoir achever ſon Ouvrage, s'il n'établiſſoit une Académie dans ſon Empire.

Pendant que les Sciences s'etendoient dans toutes les parties de l'Europe, elles languiſſoient à Berlin: un Régne uniquement militaire les en avoit presque bannies. La conſidération qu'on leur donne les peut faire fleurir: mais le peu de cas qu'on en fait, les détruit bien plus ſeurement. Ce ſont des fleurs qu'une longue culture fait éclorre, & qu'un mauvais ſouffle fane d'abord.

La Societé Royale avoit éprouve ce ſouffle fatal. Elle attendoit un évenement, qui devoit lui rendre tout ſon luſtre.

Un Prince chéri des Muſes, comme des Deſtinées, devoit monter ſur le Throne: Celui qui, s'il fût né dans une autre condition, eut été l'ornement de l'Academie, devoit devenir le Maitre de l'Etat.

Cet heureux jour arrive: on va voir renaître les Sciences, les Lettres & les Beaux-Arts. Mais quel nouvel évenement vient éloigner nos

Digitized by Google

nos eſperances ? FEDERIC a d'anciens droits ſur une Province, & le tems eſt venu de les reclamer. Ce n'eſt point une ambitieuſe envie d'aquerir de nouveaux Etats, ce n'eſt point cette fureur guerriere, glorieuſe quelquefois pour les Rois, mais presque toujours funeſte aux Peuples ; c'eſt l'Amour de la juſtice, ce qu'il doit à ſa Maiſon & à ſoi-meme, qui le met à la tête de ſon Armée.

Quels prodiges ne firent pas les Troupes Pruſſiennes dans les Champs de MOLLWITZ, de CZASLAW, de FRIEDEBERG & de SORR, & jusques ſous les murs de DRESDE ? Cinq Batailles gagnées aſſurent au Roi la poſſeſſion de Païs, plus grands que ceux qui lui étoient diſputés. Laſſé de vaincre, il dicte la Paix.

La Poſterité racontera ces faits, & s'en étonnera. Pour nous qui cherchons à découvrir les rapports entre les évenemens & les cauſes, nous ne voyons rien ici qui doive nous ſurprendre : la prudence, la valeur, la grandeur du génie de FEDERIC, nous annonçoient tout ce que nous avons vû arriver. Cette partie d'empire qu'il ſemble que l'Etre ſuprême ait voulu laiſſer à la Fortune, le Hazard de la Guerre, n'eſt le plus ſouvent qu'un mot, inventé pour excuſer les Généraux imprudens.

Pourquoi faut-il que le reſpect m'arrête ? Pourquoi ne puis-je laiſſer voir des Lettres, écrites la veille de ces jours qui décident du ſort des Etats ? Pourquoi ne puis-je les laiſſer comparer à celles que le plus grand Philoſophe, & le plus bel Eſprit des Romains, écrivit dans ſes jours les plus tranquilles.

C'eſt dans ces eſpeces de confidences qu'on connoit le grand homme, mieux que par le gain d'une Bataille. L'action la plus heroïque peut n'être qu'un mouvement généreux, dont il n'y a peut-être gueres d'homme qui ne ſoit capable. Le métier même de Heros eſt quelquefois un état forcé, dans lequel le Prince a été jetté par de

Digitized by Google

veritables paſſions, & eſt retenu par les circonſtances. Mais cette tranquillité d'ame au moment des plus grands perils; ces ſentimens d'humanité, qui n'admettent les excés de la guerre, que comme les moyens néceſſaires de la paix, ce ſont là les caractères du veritable Heros, de celui qui eſt né Heros; & qui l'eſt tous les inſtans de ſa vie.

FEDERIC revient. De quelles acclamations, & de quels cris de joye les airs retentiſſent! Eſt-ce une Armée qui marche avec ces Canons, ces Drapeaux, ces Etendarts? Trophées, qui coutez toujours trop cher, allez parer nos Temples, ou remplir nos Arſenaux: demeurez y renfermés pour jamais.

La Guerre n'etoit pas terminée, que le Roi formoit les projets, qui devoient faire le bonheur de ſes Peuples: pendant la Paix, il n'eſt pas moins occupé de ce qui les rend invincibles. Il ſoutient, il perfectionne cette Diſcipline, qui diſtingue le Soldat Pruſſien de tous les autres Soldats du monde; qui le rend ſi terrible ſur le Champ de bataille, & ſi retenu dans les Villes. Cet Art, par lequel ſes mouvemens s'executent, ſemble être paſſé jusques dans ſon Ame: un mot, un geſte, change ſa fureur en humanité: ſes ennemis l'ont éprouvé cent fois; dés qu'ils ont été vaincus, ils n'ont plus vû en lui que de la compaſſion & des ſecours.

Une telle diſcipline ne peut ſe ſoutenir que par des ſoins continus. Tandis que nos Frontieres ſont ſi loin reculées, que nos Villes ſont fortifiées d'inacceſſibles Remparts, l'Armée toujours ſous les Armes eſt auſſi exercée, & auſſi vigilante que ſi l'ennemi étoit aux portes. Tous les jours l'Officier Pruſſien voit ſa troupe, telle qu'elle eſt au moment du combat; le Roi lui-même s'en fait un devoir; il vient de dicter les depêches à ſes Miniſtres, il va faire exercer ſes Soldats; avant la fin du jour, il aura écouté toutes les Requêtes des Citoyens.

La

La Guerre a assez rendu les Prussiens formidables : C'est à la Justice à les rendre heureux. Des Loix, peut-être défectueuses, mais seurement obscures, faisoient naître & prolongeoient les procés. Une forme établie pour assurer à chacun sa fortune, pouvoit quelquefois la lui faire perdre. Le Roi, Juge de son Peuple, avoit remarqué le défaut des Loix : quelquefois elles se déclaroient pour celui que condamnoit l'Equité naturelle. La justice du Prince peut alors y remédier : mais aucun autre Tribunal ne le peut, tant que la Loi subsiste.

FEDERIC entre prend de faire cesser les désordres qui naissent de ces contradictions, de réformer les abus, & de juger les Loix-mêmes. On pourroit comprendre l'importance de cette nouvelle Legislation, par le choix seul des Magistrats à qui il la confie.

Ses soins s'etendent à tout. Il veut que dans des Maisons destinées au pauvre, le laborieux trouve la récompense de son travail, le fainéant le châtiment de sa paresse ; mais que l'un & l'autre vive.

Parlerons-nous de ces Canaux qui portent l'abondance dans les Provinces les plus éloignées ? de tant d'etablissemens pour le progrés des Arts & du Commerce ? de ces superbes Edifices, dont la Capitale est embellie ? de ces magnifiques Spectacles donnés au Peuple ? de cet Azyle pour ces Soldats, qui ne peuvent plus servir leur Patrie, que par l'exemple de ce qu'il faut sacrifier pour elle.

Quelque plaisir que vous ayez à m'entendre, je ferois trop long, si j'indiquois seulement tout ce que FEDERIC a fait dans six ans de Régne.

Je me borne, Messieurs, à ce qui nous regarde plus particulierement. Il rappelle les Muses : cette Compagnie reprend sa premiere vigueur. Il lui donne de nouveaux Titres, de nouveaux Réglemens, une nouvelle vie : Il la rassemble dans son Palais, & se déclare son Protecteur.

Phy-

Digitized by Google

Phyſicien, Géometre, Philoſophe, Orateur, cultivez vos talens ſous les yeux d'un tel Maître. Vous n'aurez que ſon loiſir ; & ce loiſir n'eſt que quelques inſtans : mais les inſtans de FEDERIC valent des années.

A ce morceau d'Eloquence, nous en joindrons un de Poëſie, qui achevera de montrer, combien l'Epoque du Renouvellement de l'Académie eſt glorieuſe pour elle.

LE RENOUVELLEMENT DE L'ACADEMIE DES SCIENCES.

ODE.

Qui vois-je ! Quel ſpectacle ! Oh ! ma chere Patrie !
Enfin voici l'Epoque où naîtront tes beaux jours.
L'ignorant Préjugé, l'Erreur, la Barbarie,
Chaſſés de tes Palais, s'eclipſent pour toujours ;
Les beaux Arts ſont vainqueurs de leur ſombre Rivale ;
Je vois de leurs Heros la Pompe Triomphale ;
Dans leurs mains les Lauriers, les Lyres, les Compas,
La Verité, la Gloire
Au Temple de Mémoire
Accompagnent leurs pas.

Sur

Digitized by Google

Sur le vieux Monument d'un ruïneux Portique,
Abattu par le tems & la groſſiereté,
S'eleve élegamment un Temple magnifique
Au culte d'Apollon & de la Verité:
Conſacrant leurs Autels, la modeſte Science,
Qui ſuit en tâtonnant la ſage Experience,
Du butin de l'erreur oſe les décorer;
L'invention hardie,
L'adroite Analogie,
Acheveut de l'orner.

Sous le régne honteux de l'aveugle Ignorance
La Terre étoit en proye à la ſtupidité;
Ses tyranniques fers chargeoient, pleins d'inſolence,
Les membres engourdis de la ſimplicité.
L'Homme étoit ombrageux, crédule, errant, timide,
La Verité parut, & lui ſervit d'Egide.
Il ſecoua le joug des paniques terreurs.
Sa main briſa l'Idole,
Dent le culte frivole
Nourriſſoit ſes erreurs.

Sur la profonde Mer où navigue le Sage,
De ſa foible raiſon uniquement muni,
Le Ciel n'a point de borne, & l'eau point de rivage;
Il eſt environné par l'immenſe Infini.

Sans ceſſe retenu, lorſqu'il prétend comprendre,
Trop petit pour monter, & trop grand pour deſcendre,
L'un offuſque ſes yeux, l'autre échape à ſes ſens;
Mais l'obſtacle l'invite,
Et la Gloire l'excite
A des travaux conſtans.

Par un dernier effort la raiſon fit paroître
Ces ſublimes Devins des Myſteres des Dieux;
Ils ſont nos Précepteurs, nos Guides & nos Maîtres,
Ils éclairent la Terre, ils liſent dans les Cieux:
Les Aſtres ſont ſuivis dans leur oblique courſe:
Les Torrens découverts dans leur ſubtile ſource;
Ils devinent les Vents; ils ont peſé les airs,
Ils domptent la nature,
Et fixent la figure,
De ce vaſte Univers.

L'un par un Prisme adroit, & d'une main ſavante,
Détache le brillant, l'azur & le rubis,
Qu'aſſemble des rayons la gerbe etincelante,
Dont Phoebus de ſon Trône éclaire le pourpris;
L'autre ſcalpel en main, d'un Corps qu'il décompoſe,
D'un nerf ramifié ſuit & ſaiſit la cauſe,
Du ſang en ceux canaux indique le courant:
Et tel d'un bras magique
Vous touche & communique
L'Electrique Volcan.

Enfin

Digitized by Google

Enfin je t'apperçois, auguſte Sanctuaire,
Où Minerve reçoit les Enfans d'Apollon ;
Les Filles de Mémoire y ſont avec leur Père :
J'y vois Virgile, Horace avec Anacreon.
L'imagination petillante & fleurie,
Les graces, le bon goût, la fine flatterie,
Diſpenſent de ces lieux leurs faveurs aux Mortels,
Écrivent dans leurs Faſtes,
De leurs mains toujours chaſtes,
Quelques noms immortels.

Tel, au faîte brillant de la Voute azurée,
Nous peint-on de cent Dieux l'aſſemblage divers :
La Nature eſt ſoumiſe à leur Troupe ſacrée,
Il gouvernent les Cieux, le Monde & les Enfers.
Unis, mais diviſés, chacun a ſon partage :
Aux flammes de l'Etna Vulcain forme l'orage,
Eole excite en l'air les Aquilons mutins ;
Tandis que Polymnie
Par ſa douce Harmonie
Appaiſe les Deſtins.

Tels brillent en ces lieux, ces Oracles, ces Sages
(Dans leur celeſte Cour les Dieux en ſont jaloux ;)
Agens des Verités, dans leurs Aréopages
Les préjugés captifs rampent à leurs genoux ;

Leur esprit pénétrant, leur vaste intelligence,
Asservit en détail ces Univers immense ;
Tandis que Promethée excite leurs talens,
Muse, accordons la Lyre,
Et chantons leur Empire,
Par nos foibles accens.

Fleurissez, Arts charmans ! que les Eaux du Pactole
Arrosent désormais vos immortels Lauriers !
C'est à vous de régner au haut du Capitole ;
C'est au Monde enchanté de tomber à vos pieds.
J'entens de vos concerts la Divine Harmonie,
Le Chant de Melpomene, & la voix d'Uranie.
La crainte fit les Dieux, la force fit les Rois.
Le charme qui m'enchante,
M'entraîne par sa pente,
Sous vos suprêmes Loix.

Un concours si surprenant, & presque inouï de conjonctures favorables a rempli, comme il le devoit, le coeur de tous les Académiciens, d'une vive reconnoissance pour leur auguste Bienfaiteur, & d'une noble émulation à se distinguer dans la brillante carriere qu'il leur ouvre. On en trouve des preuves dans les Pieces qui forment les quatre Volumes de *l'Histoire & des Memoires de l'Academie*, qui ont été publiés pour les années MDCCXLV. MDCCXLVI. MDCCXLVII. & MDCCXLVIII. L'honneur de voir leurs productions asso-

Digitized by Google

associées à des Ouvrages qui portent l'empreinte d'une main supérieure à tous égards, n'a pas été un mediocre éguillon pour les exciter à soutenir la gloire de cette association.

L'Academie a déjà ajugé le Prix cinq fois : En 1745. sur l'Electricité, à M. WAITZ : En 1746. sur la Cause des Vents, à M. D'ALAMBERT : En 1747. sur les Monades, à M. JUSTI : En 1748. sur le progrés des Armes Romaines en Allemagne, à M. FEIN : Et en 1749 sur la génération du Nitre, à M. PIETSCH. Le prix de Mathematiques de 1750. à été renvoyé à 1752. Au lieu des cinquante Ducats destinés pour le Prix, on a frappé en 1747. une Médaille du même poids ; & le burin du célébre Chevalier HEDELINGER en augmente encore le prix. On voit d'un coté le Buste du Roi, avec cette legende

FRIDERICUS REX ACADEMIAE PROTECTOR. MDCCXLVII. Voy. Planch. I. Fig. II.

& au revers ces paroles, renfermées dans une Couronne de Laurier,

SCIENTIARUM ET LITTERARUM INCREMENTO.

L'Académie a aussi fourni diverses Devises pour les Médailles, qui ont été frappées sur les Exploits du Roi. Telles sont ;

Le Buste du Roi, couronné de Laurier, (qui sert aux cinq Revers suivans,) avec cette Legende,

FRIDERICUS BORUSSORUM REX. Fig III.

La Déeſſe de la Victoire ſur un piédéſtal environné de Trophées, au bas duquel ſont des Eſclaves enchaînés, avec cette Legende

Fig. IV. VICTORIA AUGUSTI.

& dans l'Exergue

DE AUSTR. ET SAXON.
FRIDB. D. 4. JUNY
MDCCXLV.

Un Hercule aux priſes avec des Centaures, qu'il écraſe à coups de maſſüe, avec cette Legende;

Voy. Planch. II. Fig. I. VIRTUS EGREDITUR VICTRIX.

& dans l'Exergue

AD SORAM XXX. SEPT.
MDCCXLV.

Fig. II. Le Roi dans un Char de Triomphe, avec cette Legende:

DE SAXONIBUS,

& dans l'Exergue

AD KESSELSDORFF
XV. DECEMB.
MDCCXLV.

Fig. III. La Ville de Dresde, ſous la figure d'une Femme à genoux, couronnée de Tours, ayant à coté d'elle l'Ecu, où ſont les Armes de la Ville qu'on voit dans le lointain, & préſentant les Clefs au Roi, avec cette Legende

VICTORI PACIFERO INCOLUMIS
DRESDA.

&

Digitized by Google

Fig: I.

Fig. II.

Fig: III.u. IV.

Hist. de l'Acad. ad pag. 94

Digitized by Google

Digitized by Google

& dans l'Exergue

OCCUP. XVIII. DEC.
MDCCXLV.

La Paix avec le Rameau d'Olive, & la Corne d'Abondance, & pour Legende, Fig. IV.

PACATO IMPERIO,

& dans l'Exergue

DRESDÆ, XXV. DECEMB.
MDCCXLV.

La Médaille de la Réformation de la Juſtice, & l'Inſcription de l'Hotel des Invalides, peuvent auſſi trouver place ici, les idées en ayant été fournies par M. de MAUPERTUIS.

La prèmiere préſente d'un coté le Buſte du Roi, autour duquel on lit. Fig. V.

FREDERICUS BORUSSORUM REX.

Au revers eſt la Juſtice, qui tient en main ſa Balance, dont les Baſſins ſont fort inégaux. Le Roi appuye ſon ſceptre ſur l'un des Baſſins, afin de le ramener au niveau de l'autre, & pour legende,

EMENDATO JURE.

L'Hôtel des Invalides, Bâtiment digne de l'humanité & de la généroſité de ſon Fondateur, a ſur ſon grand Portail cette Inſcription de M. de MAUPERTUIS;

LÆSO ET INVICTO
MILITI.

Il n'y

Il n'y a pas longtems que M. de MAUPERTUIS a fait frapper une Médaille auſſi heureuſement conçuë, qu'élégamment executée. On voit d'un coté le buſte du Roi, couronné de Laurier, avec cette Legende

Fig. VI. FRIDERICUS REX ACADEMIÆ PROTECTOR. MDCCL.

Et au revers un Sceptre, une Epée, & une Plume, qui forment un faiſceau lié d'une branche de Laurier, & autour:

NEC SATIS EST DUO REGNA TENERE.

Les receptions publiques, & les Diſcours prononcés dans ces occaſions, appartiennent auſſi à notre Hiſtoire. La premiere de ces receptions fut celle de M. le Marquis de PAULMY D'ARGENSON, à préſent Ambaſſadeur de S. M. T. C. auprés des Loüables Cantons. Un Voyage qu'il faiſoit, l'ayant conduit à Berlin dans l'Hyver de 1747. il aſſiſta aux Aſſemblées de l'Academie, & ayant témoigné qu'il déſiroit d'y être aggrégé, on s'empreſſa de faire une acquiſition auſſi précieuſe. Il fut élû le Jeudi 2 Fevrier, & huit jours aprés, il prononça le Diſcours ſuivant.

DISCOURS

Digitized by Google

Fig. I. u. II.

Fig. III. u. IV.

Fig. V.

Fig. VI.

Mist. de l'Acad. ad pag. 96.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS

SUR LA NECESSITÉ D'ADMETTRE DES ETRANGERS DANS LES SOCIETE'S LITTERAIRES.

MESSIEURS.

Avant que de vous faire la lecture d'un Ouvrage que j'ai composé, sans savoir encore que j'aurois le bonheur d'etre admis dans votre Compagnie, permettez moi de vous remercier de cette faveur, qui me pénétre de la plus vive reconnoissance. L'estime du bienfait est la mesure des sentimens qu'il inspire. Jugez donc de ma sensibilité par mon admiration pour l'Academie, pour la forme qu'elle a reçu d'un grand Roi, pour la solidité & l'utilité des ouvrages qu'elle a déjà produit, & pour le merite de ses Membres, parmi lesquels elle compte les plus grands hommes. Cette admiration étoit d'abord en moi dégagée de tout interêt personnel, je vous rendois la justice qui vous est duë, seulement parcequ'elle vous est duë, & si j'y sentois quelque plaisir, c'etoit celui que mon gout pour les Sciences & les Lettres m'oblige de ressentir, quand je les vois etendre leur Empire, & se préparer par tout de nouveaux Triomphes. Mais vous m'avez imposé de nouvelles obligations, j'emporte dans ma patrie le titre de votre Associé, & sans rien perdre des sentimens d'estime & d'admiration que tout etranger vous doit, j'ose y joindre ceux de l'Academicien le plus attaché à sa Compagnie, & vous assurer que je prendrai toûjours l'interêt le plus sensible à la longue suite de succés, que vous pro-

mettent la sagesse de votre établissement, la protection de votre Souverain, le mérite si bien reconnu en tout génre de celui qu'il a mis à votre tête, & celui de tous ceux que vous avez jusqu'à present admis parmi vous. Oui, Messieurs, quelqu' eloigné que je sois de vous, on me reconnoitra toûjours pour votre Confrere, à mon zele, si je ne puis esperer de me rendre digne de ce titre, par mes talens.

Un des effets les plus avantageux qu'ait produit dans l'Europe le progrés que l'esprit & les Lettres y ont fait depuis quelque tems, est d'en avoir absolument banni une mauvaise honte, & une fausse vanité, qui empêchoient autrefois, que d'un coté on ne se communiquât, aussi librement qu'aujourdhuy, les découvertes & les progrés que l'on pouvoit faire en tout genre, & que de l'autre on n'adoptât volontiers ce qui venoit des etrangers, que nous regardions tous alors, ou comme des Rivaux dangereux, & envieux de notre gloire, ou comme peu capables d'ajouter à nos connoissances.

Heureusement ces préjugés sont totalement dissipés. L'Europe litteraire & savante ne fait plus, pour ainsi dire, qu'une seule societé, réünie par un objet commun, qui est le progrés des Sciences & des Lettres. Tous y travaillent avec la même ardeur, & ne font marcher la gloire particuliere de leur Nation, ou d'eux-mêmes, que bien aprés l'utilité générale ; ou plutot, connoissant mieux à présent les interets de cette gloire, ils n'ont gardé de la croire interessée à soutenir un préjugé, capable de relever les ruïnes de l'ignorance & de la barbarie.

N'est-il pas juste de tirer de ces heureuses dispositions tout le fruit que l'interêt des Lettres en peut esperer? Et puisque le commerce des connoissances & des découvertes est ouvert à present par tout, n'est-il pas tems de penser à ce qui peut favoriser ce commer-

ce,

ce, l'etendre, & par là porter l'abondance dans tout l'Empire des Lettres en général, & réünir dans chacune de ſes principales provinces, les treſors du monde entier?

Or comment peut on mieux remplir cet objet, qu'en admettant dans chaque ſocieté Litteraire un nombre d'etrangers, qui y repreſentant leur nation, y veillent à ſes interêts, en lui faiſant part de ce qui s'y paſſe, & portant, en même tems, dans cette même Societé le génie de leur patrie, & les connoiſſances litteraires & ſcientifiques qui lui ſont propres, ſoient en ce genre le noeud commun de l'union des Nations.

Il ſemble que l'on ait déjà ſenti, du moins à un certain point, la néceſſité de cet arrangement. La plupart des Academies ſe ſont choiſi dans differentes parties de l'Europe, des correſpondans parmi les gens de la plus grande réputation; mais, outre qu'il s'en faut de beaucoup, que cette correſpondance établie ſoit bien réglée, puiſqu'au contraire elle ne conſiſte ſouvent qu'en un vain titre; quelle difference, de conſulter dans ces cas preſſans & ſinguliers, un Savant occupé dans ſa patrie, & qui n'abandonne ſes occupations journalieres, que dans les occaſions qui lui paroiſſent de la derniere importance; ou de trouver dans le ſein même de la Societé, & pour ainſi dire, ſous ſa main, des Savans toujours prêts & deſtinés à éclaircir les moindres difficultés, ſur leſquelles le génie de leur Nation, & leur education, les mettent en etat des porter un jugemens plus ſûr.

De quel prix ne ſeroit pas une pareille facilité? Que de petites queſtions décidées journellement, ſur le rapport général de toutes les Nations? Que cette foule de petits éclairciſſemens aideroit aux plus grandes découvertes? Chaque Academie deviendroit une eſpece de Congrés, où les moindres choſes qui peuvent intereſſer le bien général des Sciences ſe décideroient: un Tribunal, où les moindres

conteſtations ſeroient jugées, ſans qu'aucune des parties intereſſées pût ſe plaindre de n'avoir pas été entenduë.

Mais, pourroit-on m'objecter, les Mémoires des differentes Academies, & les Livres que publient leurs Membres, ne ſont-ils pas des ſources ouvertes, où on peut trouver les ſentimens de toutes les Nations ſavantes ſur les principales matiéres, & reconnoître, dans leurs idées & dans leur ſtile, le caractere national, qui ne perce que trop ſouvent dans les penſées, ou du moins, dans la façon de les rendre, de l'homme le plus au deſſus des préjugés de l'education ? J'en conviens en général, mais je dis, que ces Mémoires & ces Livres ne peuvent embraſſer toutes les matiéres, ſur leſquelles on pourroit deſirer de ſavoir le ſentiment de chacun. Quand nous ſuppoſerions que toutes les principales matiéres y fuſſent agitées, que de choſes reſteroient encore à deſirer ? Ce Phénomene a été découvert dans un certain tems, & pour un certain objet : le Philoſophe qui a travaillé en conſéquence de cet objet, a craint de s'en écarter de peur de le perdre : Cette Piece de litterature a été faite dans une occaſion particuliére ; les circonſtances ſont differentes, & ce qui a été fait dans les premiéres, ne peut s'appliquer qu'en partie aux nouvelles. On eſt obligé alors de recourir à la ſource, mais ſi on n'en eſt pas tout à fait à portée, on la néglige, & cette négligence laiſſe ſouvent imparfaite une découverte, ou empeche d'etre complet, & totalement aſſuré, le jugement qu'on porte ſur un objet litteraire. Les ſuites mêmes peuvent en être encore plus dangereuſes ; & ce qu'on a negligé comme une bagatelle, étant examiné, ſeroit peut-être capable de faire changer tout à fait de ſentiment.

L'utilité dont il ſeroit d'admettre des Etrangers dans les Societés litteraires, étant une fois reconnuë en general, il ne doit pas être bien difficile de déterminer à peu prés, combien on devroit y en recevoir, & comment on devroit diſtribuer entr'eux le travail dont on

Digitized by Google

on jugeroit à propos de les charger. Les differences marquées, qui peuvent ſe trouver dans le génie des Nations, ou dans les productions, & les Phénomenes phyſiques de leur païs, appliqués aux objets principaux de la Societé, où on voudroit les admettre, doivent être la régle de cette diſtribution, également utile, ſoit aux Sciences, ſoit aux Lettres; puisque, dans le premier genre, on pourroit s'attendre à trouver dans un Etranger inſtruit, quelqu'un de beaucoup mieux au fait des particularités phyſiques de ſon païs, qu'aucun des autres membres de l'Academie; & que dans le ſecond, outre que l'Etranger en queſtion jouïroit encore du même avantage, quant aux ouvrages de ſes compatriotes, il ſeroit peut-être lui-même, pour l'Academie, un modele vivant, qui examiné avec ſoin, pourroit donner lieu à porter un jugement ſolide ſur le caractere, & même ſur les préjugés de ſa Nation. Je m'explique.

C'eſt ordinairement par ce qui ſe paſſe dans ſon païs, & ſous le Ciel où il eſt né, que le Philoſophe commence ſes recherches, & c'eſt presque toujours là auſſi qu'il rapporte toutes les conſéquences qu'il peut tirer dans la ſuite, de l'etude de ce qui ſe paſſe ailleurs; ſoit par un ſentiment d'interêt naturel, ſoit parce que les objets, au milieu desquels il eſt né, l'ont frappé les premiers, & ont été, avant tous les autres, en poſſeſſion d'exciter ſa curioſité. Il ſe ſert de ce qui ſe paſſe chez lui, comme d'un terme moyen, auquel il ramene ſans ceſſe, comme à leur centre, les découvertes qu'il fait de tous les cotés. Il a commencé à approfondir la Nature, dans le lieu où elle l'a placé elle-même, il la pourſuit enſuite partout où il croit découvrir ſes traces; mais toûjours occupé de ſes principes, & du lieu où il les a puiſés, ce qu'il recueille ailleurs, loin de les lui faire oublier, les lui rappelle à chaque moment, parce qu'il compare & rapporte tout au premier objet de ſes méditations.

Digitized by Google

Eh! que ſavons-nous, ſi les organes d'un homme, né dans un certain païs, & ſous un certain climat, ne ſont pas, par une eſpece d'affinité avec les autres ouvrages de la nature, dans ce païs, mieux diſpoſés à découvrir la ſuite de ces opérations, dont les particularités ſe déroberoient peut-être plus aiſément à d'autres?

Rien de ſi varié que les ouvrages de la nature: aucuns ne ſe reſſemblent; chacun porte un caractere particulier; mais cette ſage ordonnatrice a paru ſuivre dans ſes variétés une eſpece de methode. Ce n'eſt pas au hazard qu'elle a ſemé dans l'univers ſes divers ouvrages; elle les a diviſés en pluſieurs claſſes, & il ſemble qu'elle ait aſſigné à chacune un païs en particulier, plus ou moins étendu, où tout porte la marque diſtinctive de ſa diviſion, indépendamment de ſon caractere propre & ſingulier. Cette marque diſtinctive ſe reconnoît dans tous les genres, dans la nature du terrain propre à produire plus ou moins abondamment de certaines plantes, ou de certains Mineraux, dans la température de l'air, dans la figure & dans l'abondance de certains animaux, dans la taille, la phiſionomie & le tempérament des habitans, enfin dans leur inclination & leur génie, & par une ſuite naturelle, dans les productions de leur eſprit, & dans les préjugés de leur education. C'eſt au Phyſicien à la chercher dans les uns; c'eſt au Litterateur à la reconnoître dans les autres, & ils peuvent également en tirer parti. L'Academie, qui embraſſe tous les genres, eſt plus dans le cas, qu'aucune autre, de s'apliquer à cette recherche.

Elle trouvera dans les Etrangers qu'elle voudra bien admettre dequoi ſe ſatisfaire; ils ſe feront honneur de lui faire hommage de ce que l'etude de l'Hiſtoire naturelle de leur païs leur appris, ils ſoumettront volontiers à ſon jugement, & à ſes réfléxions, leur façon de penſer, ou plutôt celle de leur Nation, & le reſte de ſe anciens préjugés; reſtes que le Philoſophe ne conſerve qu'autant qu'ils échapent à ſon attention; mais qu'il ne peut jamais ſe répondre de n'y pas laiſſer

Digitized by Google

ſer echaper. Il les réformera volontiers, dés qu'on lui en ſera appercevoir le faux ou le danger. Oſeroit-il penſer auſſi, qu'il pourroit rendre ici le même ſervice? Pourquoi non? Aucune Nation ne peut ſe répondre d'en être exemte; mais le moien le plus ſûr de les vaincre, eſt de les ſoumettre à l'examen du reſte du monde, qui, pris en détail, eſt certainement plein d'erreurs & de fauſſes idées; mais qui, en général, n'en doit avoir aucunes, puiſque la verité ſeule a droit de ſe faire ſentir univerſellement, au lieu que l'erreur, quelqu'etenduë qu'elle ſoit, doit trouver des bornes.

Il eſt un genre particulier, & qui fait, pour ainſi dire, à lui ſeul une claſſe diſtinguée de celles dont nous venons de parler, & dans lequel le ſecours des etrangers me paroit auſſi neceſſaire; c'eſt l'etude & la perfection des langues vivantes. Si l'objet de ce Diſcours trouve des contradicteurs, cette derniére propoſition doit leur paroître un vrai paradoxe. Quoi, dira-t-on, admettre dans une Academie inſtituée pour maintenir la pureté du langage, des gens qui ne peuvent avec beaucoup d'etude, que parvenir tout au plus à en ſavoir autant qu'un enfant ſans raiſonnement, & ſans application, en a appris de ſa nourrice; de telles gens, loin de la conſerver, ſeroient capables de l'alterer, en y admettant des expreſſions, ou des phraſes etrangeres, tirées ou de leur langue maternelle, ou de ces langues ſavantes, dont le mêlange ne peut que donner à la notre un air pédantesque, dont heureuſement elle eſt préſervée. Si l'on vous accorde ce que vous avanciez tout à l'heure, que nul ne peut connoître bien un païs, s'il n'y eſt né, étendez donc cette propoſition juſqu'au langage, & convenez que perſonne ne le poſſédant mieux, que ceux qui l'ont pratiqué dés leur enfance, perſonne qu'eux ne doit prétendre à le maintenir dans ſa pureté, ni à le perfectionner. C'eſt ſur ce dernier mot que j'arrête mes Cenſeurs. Oüi: je conviens, qu'il faut que les gens du païs veillent à la pureté de leur langage, j'accorderois même qu'ils ſont

ſont ſeuls en etat de le faire; mais ſuffit-il de le retenir dans les bornes où il eſt aujourd'hui? Quelque poli qu'il ſoit, quelqu'abondant qu'il paroiſſe, peut-on ainſi lui fixer des limites? Non: la langue s'appauvrit bientot, ſi on ne travaille ſans ceſſe à ſon enrichiſſement: de nouvelles inventions demandent de nouveaux mots. Une idée neuve exige quelquefois une nouvelle tournure de phraſes; cette expreſſion perfectionée, en devenant plus éclairée & plus brillante, exige que celles qui la ſuivent, ou la précedent, le ſoient auſſi. Il faut inventer alors, ou du moins puiſer dans les treſors de ſes voiſins, & y trouver ce dont on a beſoin. Mais connoiſſez-vous bien toute la richeſſe de ces voiſins, à qui vous avez recours; c'eſt dans ce moment que je retourne contre mes contradicteurs les armes, dont ils viennent de ſe ſervir contre moi. Nul ne peut poſſeder parfaitement une langue, s'il n'eſt né au milieu de ceux qui la parlent purement, & s'il n'en a fait lui meme uſage toute ſa vie. Cette verité eſt ici d'autant plus appliquable, que ce n'eſt pas ordinairement par rapport aux expreſſions, & aux phraſes les plus communes, que l'Academie ſe trouve dans le cas de travailler à réformer, ou à étendre la langue, mais dans des occaſions rares, & où le trés grand uſage eſt néceſſaire, pour déterminer au juſte les ſens de la phraſe, ou de l'expreſſion, qu'on voudroit emprunter d'une langue étrangere.

Les Etrangers admis dans l'Academie pourroient rendre ce ſervice, ils offriroient à chaque occaſion à notre langue le ſecours de la leur, ils reverroient avec ſoin les Ouvrages que l'on voudroit transporter dans notre langue, & nous aſſureroient de la fidelité de ces traductions; enfin ce commerce mutuel de richeſſes, qui ne ſeroient jamais priſes que pour leur veritable valeur, enrichiroit toutes les langues à la fois.

Tels ſont les fruits que peut produire l'admiſſion des Etrangers dans une Société litteraire. Qui peut mieux les ſentir que l'auguſte Reſti-

Digitized by Google

Reſtituteur de cette Academie? Au courage & aux ſuccès du plus grand Heros, il joint les vertus du meilleur Roi; & à la plus parfaite connoiſſance des interêts de ſa Couronne & de ſon Etat, les connoiſſances les plus étenduës dans les Sciences, les Lettres & les Arts. Rien de ce qui peut aſſurer leur gloire & leur avancement, peut-il lui echapper, & qui peut mieux que lui enrichir cette Academie de tous les tréſors du monde litteraire? Qui peut auſſi, Meſſieurs, en profiter mieux que vous? Votre aſſemblée, composée de ſujets diſtingués en tous les genres, les embraſſe tous. Aucun des objets dignes de l'attention du Philoſophe, & de l'Homme de Lettres, ne vous eſt étranger; vous portez, enfin, le caractere de votre Souverain.

RÉPONSE de M. de MAUPERTUIS.

Perſonne, Mr. n'etoit ſi capable que vous de prouver la verité que vous venez d'etablir: mais, quelque ſolides que ſoient les raiſons dont vous vous êtes ſervi, elles tirent leur plus grande force de vous même. S'il eſt avantageux pour une Societé ſavante, d'admettre un certain nombre d'Etrangers, dont chacun peut lui faire part des richeſſes de ſa Nation, l'avantage eſt bien plus grand, lorsque l'Etranger vient d'un païs fertile, & eſt fort riche dans ſon païs.

Tel eſt l'Academicien que nous acquerons. Né dans la patrie des Sciences & des Beaux Arts, il eſt encor diſtingué dans ce païs, où il eſt ſi difficile de ſe diſtinguer.

Nous ne bornons donc pas nos prétentions avec vous à ce que nous pourrions attendre d'un autre: nous exigeons plus de lumieres & plus de ſecours. La Diſſertation que vous venez de lire vous engage à nous être utile, & nous fait voir, combien vous le pouvez.

Digitized by Google

Quand j'ai parlé, Mr. des distinctions dans lesquelles vous vivez en France, je ne pensois qu'à celles que votre esprit & vos talens vous ont acquises; & ce sont celles qui nous frappent le plus: j'oubliois celles du Rang & de la Naissance. Vos Ancêtres, qui furent tous guerriers, dans le tems où la Noblesse Françoise ne connoissoit d'autre gloire que celle des Armes, se sont trouvés les premiers Magistrats, lorsqu'on a connu l'importance de la Magistrature, & ont honoré de leurs noms les Fastes des Academies, dés que le gout des Lettres s'est répandu. Vous etes né d'un sang également illustre dans tous les genres.

Comment pourrois-je oublier de vous parler ici d'un de ces grands hommes qui en sont sortis? Comment pourrois-je oublier ce que je lui dois? J'eus le bonheur d'être connu de lui, dés mon entrée dans une Academie, à laquelle il presidoit. Depuis ce moment, il ne s'est gueres passé de jours, où je n'aye recu quelque marque de ses bontés. Amour de la Patrie, traits gravés si profondement dans nos coeurs avec quelle force ne vous faites vous pas sentir, lorsque vous nous rappellez de tels Amis!

Quoique M. le Comte D'ARGENSON remplit dés lors les premieres places, la superiorité de son génie, & l'activité de son esprit, lui laissoient nécessairement quelque loisir. Ces heures de délassement, qu'il seroit permis à ceux qui sont chargés de grands travaux, de donner à des amusemens frivoles, il les donnoit aux Lettres: un nombre choisi dans les trois Academies s'assembloit chés lui, un jour marqué de chaque semaine: son amitié me fit l'honneur de m'y admettre, & me donna la confiance de m'y trouver.

Quel plaisir n'eus-je pas dans cette Societé, & quel fruit n'aurois-je pas dû en retirer! On ne vit pas plus d'esprit, mais sûrement, il y eut moins de goût & de connoissances, dans ces Banquets fameux dont l'Antiquité nous a conservé la mémoire.

Le

Digitized by Google

Le beſoin de l'Etat vint troubler notre bonheur ; & retrancher d'une vie déjà ſi remplie, quelques momens qui lui reſtoient. La ſituation des affaires demanda M. D'ARGENSON dans le Miniſtere de tous le plus important : il ne vécut plus que pour ſon Maître. Le Roi le plus ſage & le plus heureux que la France ait eu, devoit avoir un tel Miniſtre.

L'autre reception publique, dont nous avons à rendre compte, c'eſt celle de *Mrs.* DE MARSCHALL & D'ARNAUD. Ils furent élus le Jeudi 11 Juin 1750. & huit jours aprés ils prononcerent leurs Diſcours de remercîment. M. DE MARSCHALL parla le premier en ces termes :

MESSIEURS!

Je connois toute la grandeur de Vôtre bienfait. Je vois toute la gloire du titre dont Vous venez de m'honorer.

Mais pour Vous exprimer ce que je ſens en cette occaſion, pour Vous faire des remercimens dignes de la grace, que Vous m'accordez, pour Vous montrer enfin quel eſt mon coeur ; il me faudroit cette Science, que Vous avez puiſée dans les Cicerons, & dans les Demoſthenes ; il me faudroit l'art de bien parler.

Je ne m'aperçois que trop, que l'Amour pour les Sciences ne ſuffit pas pour former les Grands Hommes. Il faut des Talens, il faut du Génie. Ce ſont là les qualités, qui Vous rendent célébres ; ce ſont celles, que je devrois Vous préſenter à mon entrée dans cette Academie. Mais où trouver cette étendüe de ſavoir, cette délicateſſe d'eſprit ? Ce ſont les dons du Ciel, que Vous avez, MESSIEURS, en partage.

Je n'entre donc aujourd'hui dans Votre illuſtre Aſſemblée, que pour Vous admirer, que pour avoir le bonheur d'être placé au centre des Arts & des Sciences.

Si la Grece, ſi Rome, n'ont eu que certaines Epoques aſſez heureuſes, pour former des hommes célèbres, je puis dire que l'Epoque de cette Académie eſt le Regne de FEDERIC. Sa Valeur, ſes Conquêtes, ne Lui font pas oublier ſon amour pour les Sciences. Il raſſemble de toutes parts d'illuſtres Savans. Il cherche un Génie aſſez vaſte pour pouvoir préſider dans ce Sanctuaire des Muſes, & la France Lui donne ce Grand Homme, qui le Compas à la main détermine la figure de la Terre, & calcule le bonheur de l'Homme. Auſſi-tôt l'Academie change d'état & de forme. Elle étoit auparavant aſſoupie ; elle ſort tout à coup de ſa léthargie, pour paroitre dans tout ſon luſtre, pour faire éclorre le Phyſicien, le Géometre, le Philoſophe, l'Orateur, tous ces Maitres de l'Art, qui la compoſent.

Tel eſt l'état de Grandeur auquel Vous Vous trouvez élevés, MESSIEURS, par les ſoins d'un Roi Protecteur.

Il Vous encourage par ſes bienfaits. Il Vous anime par les chefs-d'oeuvre, qui ſortent tous les jours de ſa plume, & qui font l'admiration de tout l'Univers.

FEDERIC ne ſe contente pas de faire rétentir toute la terre de ſa valeur, de ſa juſtice, d'enſeigner aux Souverains l'Art de regner. Il ſe montre auſſi Grand Academicien, que Grand Roi. Il veut Vous ſurpaſſer, & il réüſſit.

Quel vaſte champ pour Vous, MESSIEURS, que les louanges d'un auſſi Auguſte Monarque !

Que l'Hiſtoire, que l'Eloquence, que la Poëſie, employent toute la force de leur Art, toute la délicateſſe de leur Genie, à immortaliſer un Régne qui leur offre tant de Gloire & tant de Vertus.

Pendant

Digitized by Google

Pendant que Vous aurez de ſi belles occupations, MESSIEURS, mon deſſein ſera de Vous écouter, de m'inſtruire, & de Vous applaudir.

Serois-je aſſez heureux pour élever un jour ma Voix avec Vous? Ce ſeroit le comble de mon bonheur.

M. D'ARNAUD prit enſuite la parole, & dit:

MESSIEURS!

Je commence par me plaindre, quand je dois ne m'occuper que du plaiſir de vous remercier; il eſt vrai que vous me pardonnerez ces plaintes, elles ne partent que d'un excés de ſenſibilité; je voudrois qu'on pût trouver de nouvelles expreſſions, lorſqu'on a de nouveaux ſentiments à rendre. Jamais on n'a éprouvé un deſir plus violent de faire eclater ſa reconnaiſſance, & peut-être perſonne n'eſt plus que moi dans l'impuiſſance de l'exprimer.

Cependant s'il eſt ſur la terre quelques honneurs, quelques marques de diſtinction qui puiſſent exciter le noble orgueil d'une ame philoſophe, s'il eſt quelque gloire pour le Sage, ſans doute c'eſt celle que vous me faites aujourd'hui partager avec vous. Quel avantage plus flatteur pour un élève des Arts que de ſe voir presque au ſortir du berceau introduit dans leur ſanctuaire, que d'être placé à coté de ſes maitres, & de ſes modeles, d'être en un mot à portée de recevoir d'utiles leçons.

Je dois avec juſtice regarder l'Allemagne comme ma nouvelle patrie, comme une nouvelle Mère qui m'adopte au rang de ſes enfants les plus chéris. Peut-elle me donner des marques plus diſtinguées de ſa tendreſſe? Elle m'admet dans une de ſes plus illuſtres Acadé-

mies, m'ouvre, pour ainſi dire, ſon ſein, m'accorde des récompenſes avant que je les aye meritées : que d'obligations pour ma reconnoiſſance ! Ma premiere patrie, la France pouvoit-elle me témoigner plus d'indulgence & de bonté ?

En effet, *Meſſieurs*, je ſuis redevable à l'Allemagne d'une nouvelle vie bien plus eſtimable que cette vie groſſiere, le partage commun de l'humanité. J'ouvre parmi vous les yeux à un jour plus pur, à la lumiere des Arts ; ils m'eclairent tous à la fois.

Ici c'eſt la Geométrie, ce guide ſi ſur, ſi neceſſaire dans les Sciences, qui m'offre ſon fil ſecourable pour me conduire dans le Labyrinthe immenſe de la Nature. Là c'eſt l'Anatomie qui me fait part de ſes heureuſes découvertes. L'Aſtronomie ſemble me transporter dans les Cieux, & m'en révéler les ſecrets. L'Hiſtoire m'ouvre ſes Faſtes ; les tems les plus reculés ſont préſents à mes regards ; la Morale enfin me fait connaitre de nouveaux plaiſirs, de nouveaux ſentiments. C'eſt ici le Temple de tous les Arts, de toutes les Vertus.

Voila, *Meſſieurs*, les ſources fécondes ou Vous me permettez de puiſer. Voila les bienfaits que vous me prodiguez.

C'eſt ainſi que l'ecole d'Athenes devenoit l'ecole de l'Univers ; elle ſe faiſoit des citoyens zelés de tous les hommes. Les gens de Lettres forment une eſpece de peuple, ſéparé des autres ; répandus ſur la terre, ils doivent être réünis par l'amour des Arts, & de la Verité.

C'eſt, *Meſſieurs*, cet amour des Talents qui vous a fait donner à vôtre Academie, une forme digne de cet eſprit de grandeur qui vous anime. J'oſe le dire, & c'eſt ſans flatterie ; votre Societé me parait devoir obtenir la préference ſur toutes les autres Societés litteraires ; elle raſſemble toutes leurs connoiſſances, toutes leurs richeſſes : c'eſt un tréſor public qui contient toutes les fortunes d'un Etat.

Vous

Digitized by Google

Vous vous êtes preſcrit un plan ſi judicieux, fondés ſur un principe bien evident; que les Sciences pour s'étendre, pour ſe fortifier, doivent, ſi je puis parler ainſi, ſe familiariſer les unes avec les autres, ſe communiquer leurs lumieres, leurs acquiſitions, ſe prêter des ſecours mutuels.

Il en eſt des Arts comme du Commerce: un Négociant ne groſſit ſes fonds, que par une circulation d'eſpece, un échange continuel de Marchandiſes.

Un homme de lettres n'etend la Sphère de ſes idées, n'enrichit même ſes expreſſions, qu'en parcourant l'etendüe des Sciences. Un eſprit qui veut devenir créateur, acquérir cette ſuperiorité, ce laurier, le prix des veilles & des travaux, ſe forme un compoſe de tous les eſprits. C'eſt un aſtre qui emprunte des rayons de tous les autres Soleils qui l'entourent.

Jettons un coup d'oeil ſur ces grands hommes que l'on revoit toujours avec une ſurpriſe mêlée d'admiration. Si Homere n'avoit été qu'un ſimple verſificateur, auroit-il répandu tant d'interêt dans ſes Poëmes? N'y a-t-on pas trouvé les premieres notions d'hiſtoire, de chronologie, de geographie, de phiſique? Lucrece a embelli du charme des vers l'ingenieux Syſtême d'Epicure. Virgile dans l'Eneide fait admirer les plus hautes connoiſſances. Le fameux Pope n'a merité les ſuffrages de ſa patrie, de toute la terre, qu'en ſuivant de pareils exemples. Le célebre Poëte qui a daigné cultiver mon enfance, m'enſeigner ces chemins où je me ſoutiens encore à peine, nous a fait voir par les differents Ecrits qui ſont ſortis de ſa plume tous les avantages attachés a l'univerſalité des Talents. Enfin, *Meſſieurs*, l'honneur de l'Allemagne, le héros de vôtre litterature, ce ſçavant qui s'eſt acquis un nom immortel; le grand Leibnitz embraſſoit tous les Arts dans ſon vaſte génie

S'il m'etoit permis de céder a mon penchant, de rendre un hommage public à la verité, je vous entretiendrois des divers Talents d'un autre Leibnitz, que l'Allemagne a enlevé à la France, & que ma Patrie lui redemande tous les jours, comme un de ſes Citoyens qui l'honoroit le plus. Je vous le ferois voir tenant un compas d'une main, & de l'autre répandant des fleurs; ſa Venus phyſique, ſon Eſſay de Cosmologie, réüniſſent toutes les graces de notre langue, & les découvertes les plus hardies; ce ſont des chefs d'oeuvres d'elegance & de raiſonnement: mais, *Meſſieurs*, il étouffe ma voix, des qu'elle s'eſſaye à lui rendre le tribut de loüanges qui lui eſt du. Il veut que je ne m'abandonne aux transports, à l'yvreſſe du zele, de l'admiration, que pour tenter un éloge qui eſt au deſſus de mes forces, je puis dire, au deſſus des efforts de l'eſprit humain.

C'eſt bien ici, Meſſieurs, que j'ai à me plaindre de la ſterilité du mien, quand mon ame, ſi je puis me ſervir de cette expreſſion, eſt ſurchargée de l'excés de ſes ſentiments. Quelles nouvelles couleurs ajouter à cette image qui eſt gravée dans tous les coeurs, qui par la grandeur de ſes traits frappe tous les regards?

Comment dépeindre un Roi qui réünit le guerrier, le legislateur, le politique, le ſçavant profond, le bel eſprit enchanteur, le philoſophe; qui dans tous les genres a ſçu parvenir au premier dégré; dont les délaſſements que lui permettent les ſoins de l'etat ſont les occupations du génie le plus ſublime; ne diſtinguant ſon rang, que par ſes talents & ſes vertus; autant elevé au deſſus de l'humanité par la ſuperiorité de ſes lumieres, que la bonté de ſon coeur l'en raproche; Monarque en un mot fait pour ſe voir attacher ſur ſon front le diademe, du conſentement unanime de ſon pays, ſi l'injuſtice du ſort en lui refuſant un Trone pour berceau, l'avoit fait naitre dans l'obſcurité du dernier des hommes.

En

Digitized by Google

En réüniſſant; Meſſieurs, tous les Arts parmi vous, il ſemble vous avoir imprimé le caractere de ſa grande ame, de cette Ame univerſelle qu'il répand ſur ſon Empire, ſur tout l'Univers; tel on nous repreſente l'eſprit créateur des autres eſprits, l'eſprit éternel repoſant ſur l'immenſité, faiſant eclore le monde des vaſtes abimes du cahos.

Ah grand Roi! ah grand Homme! (qu'on permette à mon coeur de laiſſer echapper cette expreſſion,) que n'etes vous témoin des transports de joye, d'admiration, qui éclatent à vôtre ſeul nom; Ainſi la terre parait treſſaillir d'allegreſſe & de reſpect au nom des Dieux bienfaiſants. Ma Nation l'emporte ſur toutes les autres par ſon empreſſement à vous prodiguer des hommages que votre modeſtie ne peut rejetter. Elle ſçait que c'eſt donner à ſon Maitre de nouvelles preuves de ſon zele que de reconnaitre le mérite d'un autre Souverain. Trop grand pour être jaloux, LOUIS eſt le premier à eléver du haut de ſon Trone en faveur de FEDERIC ce cri de loüange, que tout ſon peuple répete aujourdhui par ma voix.

C'eſt à vous, Meſſieurs, par vos conſeils, par vos exemples, à me rendre capable de célébrer un Monarque dont l'Hiſtoire doit faire l'etude des Rois, les délices du ſage, l'etonnement de la poſterité; je ne vous diſſimulerai point qu'aidé de vos leçons, c'eſt là l'objet de nos travaux. Pour tenter l'éxécution d'un projet auſſi hardi, s'il ſuffiſoit d'avoir une ame ſenſible au beau, au vrai, d'admirer les talents couverts du diademe, d'adorer la vertu ſur le Trone; Auguſte n'auroit point à regretter Virgile, & Pline, ſans être flatteur, loüeroit encore le divin Trajan.

Voici ce que M. DE MAUPERTUIS répondit à ces Discours.

MESSIEURS.

On peut compter parmy les plus grands avantages d'une Nation le Gout qu'elle a pour les Sciences & les Beaux Arts. Ce n'eſt ny l'etendue des Etats, ny meme le nombre d'hommes qui les habitent, qui font ſon bonheur & ſa puiſſance ; c'eſt une certaine quantité de Talents differens tous dirigés vers un meme But : ſi parmi ces Talens, ceux de la Force & de l'Adreſſe ſe preſentent les premiers, on voit bientot qu'il en eſt d'autres qui doivent auſſi puiſſamment concourir à ſa gloire.

Le Monarque dont la ſageſſe nous gouverne, & qui a ſi bien ſeu mettre en valeur les uns, fait voir combien il fait cas des autres par tous les moyens qu'il employe pour les cultiver ou pour les faire eclorre. Ce n'eſt pas aſſés pour lui d'avoir retabli ſon Academie ; & de lui avoir rendu plus de Luſtre qu'elle n'en avoit jamais eu : ſes ſoins s'etendent juſqu'au choix des Membres qui la compoſent ; & ſi je n'etois pas du nombre, je dirois qu'il fait voir en cela le meme diſcernement qu'on admire dans tout le reſte.

Vous en êtes, Meſſieurs, les preuves les plus convainquantes : vous, qui venant parmy nous remplir la place d'un Pere illuſtre ne regardez point nos occupations comme etrangeres aux Emplois auxquels votre Naiſſance & votre Eſprit vous deſtinent ; & vous, qui aprés avoir fait admirer en France les plus grands Talens, venez nous les conſacrer.

J'aurois ici, Meſſieurs, bien des choſes à dire, qui rendroient juſtice à la verité & qui ſatisferoient mon coeur : mais votre preſence me les interdit, & me force à quitter un ſujet dans lequel le plaiſir que j'aurois eu m'aurois rendu capable de réüſſir, pour en traiter un qui eſt peut-etre au deſſus de mes forces.

DES

DES DEVOIRS DE L'ACADEMICIEN.

MESSIEURS.

Lorsque j'entreprens ici de parler des Devoirs de l'Academicien, je n'aurois qu'à dire ce que vous faites, pour avoir presque dit ce que vous devez faire : & j'aurois pu donner cette forme à mon Discours, si je n'avois eu à craindre un air d'ostentation qu'on auroit pu me reprocher, malgré le peu de part que j'ai à votre gloire & à vos travaux. Je parlerai donc ici des Devoirs de l'Academicien en général : Si vous y trouvez votre Eloge, ceux qui ne sont pas de ce corps y trouveront ce qui peut les rendre dignes d'en être.

Mais avant que de parler de Devoirs à des hommes libres, tels que sont les Citoyens de la République des Lettres; quelle est donc la Loy qui les peut obliger ? Pourquoi le Philosophe renoncera-t-il à cette liberté à la quelle il semble qu'il ait tout sacrifié pour s'assujettir à des devoirs ? pour se fixer à des occupations réglées & d'un certain genre ? Il faut sans doute qu'il y trouve quelqu'avantage ; & cet avantage quel est-il ?

C'est celui que les hommes retirent de toutes les Societés: c'est le secours mutuel que se prêtent tous ceux qui en sont les membres. Chaque Societé possede un Bien commun, où chaque particulier puise beaucoup plus qu'il ne contribue.

Qu'un homme qui s'applique aux Sciences, veuille se suffire à lui-même ; qu'il ne veuille emprunter d'aucun autre les connoissances dont il a besoin ; quand même je supposerai qu'il ait tout le Genie possible ; avec quelle peine, avec quelle lenteur, ne fera-t-il pas

ſes progrés ! quel tems ne perdra-t-il pas à découvrir des verités qu'il auroit connuës tout d'abord, s'il eut profité du ſecours d'autruy? Il aura epuiſé ſes forces avant que d'etre arrivé au point d'ou il eut pû partir. Combien celui qui, aidé des lumieres de ceux qui l'ont devancé & de celles de ſes Contemporains, reſerve toute ſa vigueur pour les ſeules difficultés qu'ils n'ont pas reſoluës, combien celui là n'eſt-il pas plus en état de les réſoudre?

Tous ces ſecours qu'on trouve diſperſés dans les ouvrages & dans le commerce des Savants, l'Academicien les trouve raſſemblés dans une Academie ; il en profite ſans peine dans la douceur de la Societé ; & il a le plaiſir de les devoir à des confreres & à des Amis. Ajoutons y ce qui eſt plus important encore ; il acquert dans nos Aſſemb ées cet Eſprit Academique, cet eſpece de ſentiment du vray, qui le lui fait découvrir partout ou il eſt, & l'empeche de le chercher là ou il n'eſt pas. Combien differens Auteurs ont hazardé de ſyſtèmes, dont la diſcuſſion Academique leur auroit fait connoitre le faux ! Combien de Chimeres qu'ils n'auroient oſé produire dans une Academie !

Je ne vous ai cité ici M. M. que les avantages immediats que chaque Academicien trouve dans ſon Aſſociation à une Academie : c'etoit par ceux là que je devois commencer en parlant à des Philoſophes. Il y en a d'autres, qui, s'ils ne ſont pas des moyens directs, doivent être de puiſſants motifs pour exciter les gens de Lettres : c'eſt la Protection dont les Souverains honorent les Academies, & les graces qu'ils répandent ſur ceux qui s'y diſtinguent. Ici la nôtre a un avantage qu'aucune autre ne peut lui diſputer. Je ne parle point de la magnificence avec laquelle le Roi récompenſe vos travaux, ni du ſuperbe Palais qu'il vous deſtine : il employe des moyens plus ſeurs pour la gloire de ſon Academie. Ces Ouvrages que nous avons ſi ſouvent admirés dans des jours tels que celui-ci, ſeront des Monumens

mens eternels de l'eſtime qu'il a pour elle, & du cas qu'il fait de ſes occupations.

Voilà M. M. les avantages que chaque Academicien retire du corps dont il fait partie : voila les motifs qui le doivent exciter dans la carriere des Sciences : & combien puiſſamment ne doivent pas agir ſur vous tant de motifs réünis ! Les Devoirs même que l'Academie vous impoſe ſont-ils autre choſe que ce que l'Amour ſeul des Sciences vous feroit faire? Trouveriez-vous trop de contrainte dans l'Academie de l'Europe la plus libre ?

Tous les phenomenes de la Nature, toutes les Sciences Mathematiques, tous les genres de litterature, ſont ſoumis à vos recherches : & dès-là cette Compagnie embraſſe un Champ plus vaſte que la plupart des autres Academies : mais il eſt certains ſanctuaires dans leſquels il n'eſt permis à aucune de pénétrer : votre Fondateur même, tout ſublime & tout profond qu'il étoit, tout exercé qu'il étoit dans ces routes, n'oſa y conduire ſes premiers diſciples. Les Legiſlateurs de toutes les Academies, en leur livrant la Nature entiere des Corps, leur ont interdit celle des Eſprits, & la ſpeculation des premieres cauſes : Un Monarque qui a daigné dicter nos loix ; un Eſprit plus vaſte, plus ſeur peut être auſſi de votre prudence, n'a rien voulu vous interdire.

Quant à notre Diſcipline Academique, il n'y a aucune Académie dans l'Europe dont les Reglemens exigent ſi peu. Car il ne ſeroit pas juſte de faire entrer dans cette Comparaiſon des Societés ſur leſquelles ni l'oeil ni les bienfaits du Souverain n'ont jamais aucune influence.

Notre Académie embraſſe dans quatre Departemens toutes les Sciences. Chaque Claſſe concourt avec égalité au progrès de chacune : cependant la diverſité de leurs objets admet de la diverſité dans la maniere de les traiter.

Digitized by Google

La premiere de nos Classes, celle de *la Philosophie Experimentale*, comprend toute l'histoire naturelle, toutes les connoissances pour lesquelles on a besoin des yeux, des mains, & de tous les sens. Elle considere les corps de l'Univers revêtus de toutes leurs propriétés sensibles; Elle compare ces propriétés, elle les lie ensemble, & les deduit les unes des autres. Cette Science est toute fondée sur l'Experience. Sans elle le raisonnement toujours expolé à porter à faux se perd en systèmes qu'elle dément. Cependant l'Experience a besoin aussi du raisonnement; il épargne au Physicien le tems & la peine; il lui fait saisir tout à coup certains rapports qui le dispensent de plusieurs opérations inutiles; & lui permet de tourner toute son application vers les phenomenes decisifs.

Que le Physicien s'applique donc à examiner soigneusement les Experiences faites par les autres: qu'il n'ait pas plus d'indulgence pour les siennes propres: qu'il n'en tire que des conséquences legitimes: & surtout, qu'egalement eloigné de l'ostentation qui fait produire le Merveilleux, & du Mistere qui tient caché l'Utile, il les expose à ses Confreres avec toutes leurs circonstances.

Nous voyons plus d'un Academicien que je pourrois citer ici pour modeles; qui connoissent également l'art de faire les Experiences les plus delicates, & celui d'en tirer les conséquences les plus ingénieuses: qui malgré les plus grandes occupations, & les occupations les plus utiles de la Cour & de la Ville, trouvent des heures pour nous donner d'excellents ouvrages, & sont les premiers & les plus assidus dans nos Assemblées.

Notre Classe de *Mathematique* est la seconde. La premiere considéroit les corps revêtus de toutes leurs propriétés sensibles: celle-ci les dépouille de la plupart de ces propriétés pour faire un examen plus severe & plus seur de celles qui y restent. Les corps ainsi dépouillés ne presentent plus au Géometre que de l'Etendue & des nom-

Digitized by Google

nombres : & ceux que des distances immenses mettent hors de la portée de plusieurs de ses sens, n'en paroissent que plus soumis à ses speculations & à ses calculs.

La Geometrie, qui doit son origine à son utilité, & que les premiers Geometres appliquerent avec tant de succés aux besoins de la vie, ne fut ensuite pendant plusieurs siecles qu'une speculation sterile, & un epece de jeu d'esprit. Trop bornée à ses abstractions elle se contentoit d'exercer son art sur des bagatelles difficiles, & n'osa le porter jusqu'aux phenomenes de la Nature. L'heureuse révolution qui s'est faite presque de nos jours dans les Sciences, la rendit plus audacieuse. On vit la Geometrie expliquer tous les phenomenes du Mouvement, & quelle partie n'est-ce pas de la Philosophie naturelle ? On la vit suivre le Rayon de la Lumiere dans l'espace des Cieux, à travers tous les corps qu'il pénétre, calculer toutes les Merveilles qui naissent de ses reflexions & de ses réfractions : soit pour nous faire découvrir des objets que leur immense éloignement déroboit à nos yeux, soit pour nous rendre sensibles ceux qui par leur extreme petitesse ne pouvoient etre apperceus. On vit le Geometre déterminant par des dimensions exactes la grandeur & la figure du Globe que nous habitons, marquer au Geographe la veritable position de tous les lieux de la Terre, enseigner au Navigateur des Regles seures pour y arriver. On vit les sciences Mathematiques s'appliquer à tous les Arts utiles ou agréables.

La marche du Geometre est si déterminée, ses pas sont pour ainsi dire si comptés, qu'il ne reste que peu de conseils à lui donner.

Le premier c'est, dans le choix des sujets auquels il s'applique, d'avoir plus en vuë l'utilité des Problemes que leur difficulté. Combien de Geometres, s'il est permis de les appeller de ce nom, ont perdu

perdu leur tems dans la Recherche de la Quadrature d'une Courbe qui ne ſera jamais tracée!

Le ſecond conſeil, c'eſt, dans les Problemes phyſico-mathematiques, que le Geometre réſout, de ſe reſſouvenir toujours des abſtractions qu'il a faites: que ſes ſolutions ne ſont juſtes qu'autant qu'il n'y auroit dans les corps que ce petit nombre de propriétés qu'il y conſidere: & que comme il n'y a peut-être point dans la Nature de corps qui ſoient réduits à ces ſeules proprietés, il doit ſur ceux qui ont été les objets de ſes calculs, conſulter encore l'experience, pour découvrir ſi des propriétés dont il a fait abſtraction, ou dont il a ignoré la préſence, n'alterent pas les effets de celles qu'il y a conſervées.

En ſuivant ces conſeils, le Geometre mettra ſon art à l'abri du reproche d'inutilité: & le juſtifiera aux yeux de ceux qui pour ne le pas connoître aſſés, lui imputent des défauts qu'il ne faut attribuer qu'à l'uſage mal-habile qu'on en fait.

La Claſſe de *Philoſophie ſpeculative* eſt la troiſiéme. La *Philoſophie experimentale* avoit examiné les corps tels qu'ils ſont; revêtus de toutes leurs proprietés ſenſibles: *La Mathematique* les avoit dépoüillé de la plus grande partie de ces propriétés: *La Philoſophie ſpeculative* conſidere des objets qui n'ont plus aucune propriété des corps.

L'Etre ſuprême, l'Eſprit humain, & tout ce qui appartient à l'Eſprit eſt l'objet de cette ſcience. La Nature des corps mêmes, entant que repreſentés par nos perceptions, ſi encore ils ſont autre choſe que ces perceptions, eſt de ſon reſſort.

Mais c'eſt une remarque fatale, & que nous ne ſçaurions nous empecher de faire: Que plus les objets ſont intereſſans pour nous, plus ſont difficiles & incertaines les connoiſſances que nous pouvons en acquerir! Nous ſerons expoſés à bien des erreurs, & à des erreurs bien dangereuſes, ſi nous n'uſons de la plus grande circonſpection dans cette ſcience qui conſidère les Eſprits. Gardons nous de croire

Digitized by Google

croire qu'en y employant la même methode, ou les mêmes mots qu'aux ſciences mathematiques, on y parvienne à la même certitude. Cette certitude n'eſt attachée qu'à la ſimplicité des objets que le Geometre conſidere, qu'à des objets dans leſquels il n'entre que ce qu'il a voulu y ſuppoſer.

Si je vous expoſe ici toute la grandeur du péril des ſpéculations qui concernent l'Etre ſuprême, les premieres Cauſes, & la Nature des Eſprits, ce n'eſt pas M. M. que je veuille vous détourner de ces Recherches. Tout eſt permis au Philoſophe, pourvû qu'il traite tout avec l'Eſprit philoſophique, c'eſt à dire, avec cet Eſprit qui meſure les differens degrés d'Aſſentiment: qui diſtingue l'Evidence, la probabilité, le doute: & qui ne donne ſes ſpéculations que ſous celui de ces differens aſpects qui leur appartient.

Si la plupart des objets que la Philoſophie ſpéculative conſidere, paroiſſent trop au deſſus des forces de notre Eſprit, certaines parties de cette ſcience ſont plus à notre portée. Je parle de ces Devoirs qui nous lient à l'Etre ſupreme, aux autres Hommes, & à nous mêmes: de ces loix auxquelles doivent être ſoumiſes toutes les Intelligences; vaſte champ, & le plus utile de tous à cultiver! Appliquez-y vos ſoins & vos veilles: mais n'oubliez jamais, lorsque l'evidence vous manquera, qu'une autre lumiere auſſi ſeure encore doit vous conduire.

La quatriéme de nos Claſſes réünit tous les differens objets de deux célébres Academies d'un Royaume où l'abondance des grands Hommes les a tant multipliées. Je parle de notre Claſſe *de Belles Lettres*, qui comprend les Langues, l'Hiſtoire & tous les genres de Litterature: depuis les premiers Elémens de cet art qui apprend à former des ſons & des ſignes pour exprimer les penſées, jusqu'à l'uſage le plus étendu qu'on en peut faire.

Digitized by Google

Cet Art le plus merveilleux de tous, le plus utile sans doute, fut dans ses commencemens sans doute un art trés simple. Le peu de besoins que sentirent les premiers hommes, n'exigea pas un grand nombre de mots ni de signes pour les exprimer. Ce ne fut qu'aprés le succès de ce premier essai qu'ils desirerent de se communiquer des idées moins communes, & qu'ils commencerent à connoitre les charmes de la conversation. Combien fallut-il de tems, combien s'ecoulerent de siecles avant qu'ils sçussent peindre aux yeux la conversation même!

La premiere Langue des hommes s'étoit déjà vraisemblablement diversifiée, lorsqu'ils passerent de la parole à l'Ecriture. Les Familles étant devenuës des Nations, chacune par des suites differentes d'idées se forma non seulement des mots differens, mais des manieres de s'exprimer differentes: les langues vinrent de cette diversité; & tous ces enfans d'un même Père si dispersés, & aprés tant de générations, ne purent plus lorsqu'ils se retrouvoient se reconnoitre ni s'entendre.

Un beau projet seroit, non de les faire revenir à leur Langue paternelle, la chose n'est pas possible, mais de leur former une Langue plus réguliere que toutes nos langues qui ne se sont formées que peu à peu, plus facile, & qui pût être entenduë de tous.

Ce Probleme qui a été plus d'une fois proposé, fut l'objet de notre Academie dés sa naissance: (*) Un habile homme entreprit l'ouvrage: un plus habile le regarda comme possible, & ne l'entreprit pas (**). Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les pensées qui me sont venuës

(*) SOLBRIG.

(**) LEIBNITZ.

Digitized by Google

venuës ſur ce ſujet; elles appartiendroient même plutôt à une autre de nos Claſſes qu'à celle-ci.

L'Academie la plus célébre de l'Univers eſt depuis un ſiecle occupée à perfectionner celle des langues qui aprochoit déjà le plus de la perfection. Les plus grands Génies de l'Antiquité, & pluſieurs d'entre les Modernes, nous ont donné des Régles pour tous les genres d'ecrire. L'etenduë de ce Diſcours ne me permet pas de traiter de tels ſujets, quand meme j'en ſerois capable; je me borne à quelques principes généraux.

L'Ecrivain, à quelque genre de litterature qu'il s'applique, ne doit jamais oublier que les mots étant les ſignes des idées, le premier point eſt le choix du mot propre. Qu'il ne ſe laiſſe jamais ſéduire par l'harmonie, ou la meſure: que jamais l'agrément ni la gêne ne lui faſſe dire autre choſe que ce qu'il veut dire.

La conſtruction d'une phraſe forme une parie du ſens des mots qu'on y employe: que l'Ecrivain obſerve donc religieuſement les regles de la ſyntaxe.

Que le ſtile ſimple, & pur, ſoit également éloigné de la *Peſanteur pedantesque*, & de ce qu'on appelle ſi improprement *Bel Eſprit*.

Certaines gens ne ſçauroient encore pardonner à un Auteur François, d'avoir refuſé *le Bel Eſprit* aux Allemans (*): S'ils ſavoient mieux ce qu'on entend d'ordinaire par *Bel Eſprit*, ils verroient qu'ils ont peu lieu de ſe plaindre. Ce n'eſt le plus ſouvent que l'art de donner à une penſée commune un tour ſententieux; C'eſt, dit un des plus grands hommes de l'Angleterre, *l'art de faire paroître les choſes plus ingenieuſes qu'elles ne ſont* (**).

(*) Le Pere Bouhours.

(**) *Bacon de Augmentis Scientiarum Lib. I.*

Digitized by Google

Quelques Auteurs Allemands ſe ſont vangés en refuſant à nos François *la Profondeur & l'Erudition.* La vengeance auroit été plus juſte & non moins facheuſe, ſi nous abandonnant le *Bel-Eſprit*, ils s'etoient contentés de dire que nous en faiſons trop de cas. Mais ſi ces Auteurs entendent par l'Erudition qu'ils refuſent aux François un fatras de citations Latines, Grecques, & Hebraïques, un ſtyle diffus & embarraſſé, on leur ſçaura gré du reproche, & l'on s'applaudira du défaut.

Cette netteté de Stile qui caracteriſe nos Auteurs dépend ſans doute beaucoup du génie de notre Langue; & c'eſt ce qui la renduë en quelque maniere la Langue univerſelle de l'Europe. C'eſt ce qui fait qu'un Monarque dont le goût eſt le ſuffrage le plus déciſif, la parle & l'ecrit avec tant d'elégance, & veut qu'elle ſoit la Langue de ſon Academie.

J'ai parcouru ici toutes les differentes Sciences auxquelles nous nous appliquons: & n'ai point parlé d'une qui fut un des principaux objets de cette Compagnie lors de ſon etabliſſement.

Le premier Réglement de la Societé Royale portoit, qu'une de ſes Claſſes devoit s'appliquer à *l'Etude de la Religion & à la converſion des Infideles:* Article plus ſingulier par la maniere dont il étoit préſenté qu'il ne l'eſt peut-être en effet. Notre Réglement moderne ne charge aucune Claſſe en particulier de cette occupation: mais ne peut-on pas dire que toutes y concourent ?

Ne trouve-t-on pas dans l'etude des Merveilles de la Nature, des preuves de l'Exiſtence d'un Etre ſuprême?

Quoi de plus capable de nous faire connoitre ſa Sageſſe, que les Verités Geometriques; que ces Loix eternelles par leſquelles il régit l'Univers ?

La

Digitized by Google

La Philoſophie ſpeculative ne nous fait-elle pas voir la néceſſité de l'Exiſtence d'un Etre infiniment parfait?

Enfin l'etude des Faits nous apprend, qu'il s'eſt manifeſté aux hommes d'une maniere encore plus ſenſible; qu'il a exigé d'eux un culte, & le leur a preſcrit?

Il ne nous reſte plus qu'à parler des Aſſemblées publiques de l'Academie. Il y a deux jours de l'Année, qui y ſont conſacrés, le 24 Janvier, Jour de Naiſſance du Roi, & le 31 Mai, Anniverſaire de ſon Couronnement. Comme le jour fixé pour les Aſſemblées eſt le Jeudi, on renvoye ordinairement l'Aſſemblée publique au Jeudi le plus voiſin des Epoques que nous venons d'indiquer. Quand il ſe préſente quelque autre raiſon de convoquer des Aſſemblées extraordinaires, comme pour les receptions publiques, cela eſt arbitraire, & dépend des ordres du Préſident.

Les Aſſemblées publiques de l'Academie ont été juſqu'içi nombreuſes & brillantes; on y a vu non ſeulement les perſonnes les plus diſtinguées de la Cour, les Miniſtres Etrangers, & tout ce que Berlin renferme de plus qualifié; mais elles ont été honorées de la préſence des Princes & Princeſſe, Freres & Soeur du Roi, & des autres Princes du ſang. Témoignages de bienveillance également glorieux, & pour ceux qui les reçoivent, & pour ceux qui les accordent!

Nous ne remonterons que juſqu'à l'Aſſemblée du 2 Juin 1746. C'eſt celle où nous avons dit que M. DE MAUPER-

Digitized by Google

TUIS fut mis en poſſeſſion de l'exercice réel de ſa Préſidence, que l'adminiſtration de M. M. les Curateurs avoit jusqu'alors renduë presque ſimplement titulaire. Le Prix ſur la cauſe des Vents fut ajugé le même jour à M. D'ALAMBERT.

L'Aſſemblée ſuivante fut celle du Jeudi 26 Janvier 1747. & M. DE MAUPERTUIS y lut le Diſcours ſur le jour de Naiſſance du Roi, que nous avons inſeré dans ce Volume.

Quinze jours aprés, c'eſt à dire, le 9 Fevrier, M. le Marquis D'ARGENSON fit ſon Diſcours de remercîment dans une Aſſemblée à laquelle aſſiſta S. A. M. le Margrawe de Schwedt.

Le Jeudi 1. Juin de la même année fut remarquable par la préſence inopinée de S. A. R. Madame la Princeſſe AMELIE, qui fit avertir l'Academie qu'elle vouloit ſe trouver à l'Aſſemblée, & qui y vint accompagnée de Madame ſa Gouvernante & des Filles d'honneur de S. M. la Reine Mere. LL. AA. RR. Meſſeigneurs les trois Princes freres du Roi, s'y rendirent auſſi. M. le Conſeiller Privé DARGET lut ce jour là *l'Abregé de l'Hiſtoire de Brandebourg* ; & le Prix ſur les Monades fut ajugé à M. JUSTI.

L'Aſſemblée du 25 Janvier 1748. fut tout auſſi brillante. Madame la Princeſſe AMELIE, Meſſeigneurs les Princes, Fréres du Roi, & Meſſeigneurs les Margrawes de Schwedt & HENRI, y aſſiſterent. M. DARGET lut une Ode *ſur le Renouvel-*

Digitized by Google

nouvellement de l'Academie, & la *Vie de FRIDERIC GUILLAUME le Grand, Electeur de Brandebourg.*

Le 30 Mai de la même année, M. DARGET lut la *Vie de FREDERIC I. Roi de Pruſſe*; & le Prix de Belles Lettres fut ajugé à M. FEIN.

Le 23 Janvier 1749. M. DARGET lut un Memoire *de la Superſtition & de la Religion.*

Un ſéjour de M. le Préſident DE MAUPERTUIS auprés de S. M. à Potzdam, fit differer la ſuivante jusqu'au 3 Juillet. Le jeune Prince FRIDERIC GUILLAUME, fils ainé du Prince de Pruſſe, qui dans l'age le plus tendre, donne déjà de hautes eſperances, y vint. M. DARGET lut un Mémoire intitulé : *Des Moeurs, des Coutumes, de l'Induſtrie & des progrés de l'Eſprit humain dans les Arts & dans les Sciences.* Le Prix ſur la génération du Nitre fut ajugé à M. PIETSCH.

Le Jeudi 22. Janvier 1750. le jeune Prince de Pruſſe étant préſent, M. DARGET lut une *Diſſertation ſur les raiſons d'etablir ou d'abroger les Loix.*

Le 21. Mai 1750. le jeune Prince de Pruſſe étant préſent, le Prix de Mathematique fut renvoyé à l'année 1752. le Secretaire perpetuel lut l'Eloge de M. GRISCHOW, & M. D'ARNAUD prononça une Epitre en Vers *ſur l'avantage des beaux Arts.*

Enfin

Digitized by Google

Enfin le 18. Juin dernier on a tenu l'aſſemblée publique pour la reception de Mrs DE MARSCHALL & D'ARNAUD. Elle été honorée de la préſence de S. A. R. Monſeigneur le Prince de Pruſſe. Les Récipiendaires ont fait leurs Diſcours de remercîment; & M. DE MAUPERTUIS a joint à ſa Réponſe un Mémoire *Sur les devoirs de l'Academicien.*

Tel eſt l'etat préſent de l'Academie: & tout ſemble lui annoncer que ſa ſplendeur ne peut aller qu'en augmentant. Un grand Roi la protége, un Préſident éclairé la dirige, l'Univers a les yeux ſur elle, & tous les motifs qui peuvent exciter & encourager les talens, ſe réüniſſent à ſon égard.

ELOGES

Digitized by Google

ELOGES
DES
ACADEMICIENS
MORTS DEPUIS
LE RENOUVELLEMENT.

Digitized by Google

Digitized by Google

ELOGE
DE
MONSIEUR JORDAN.

CHARLES ETIENNE JORDAN naquit à Berlin le 27 d'Aout 1700. d'une bonne famille bourgeoiſe, originaire du Dauphiné. Son Pére, qui avoit quitté ſa Patrie pour la Religion, conſervoit ce zele ardent, qui occupé entierement à ſatisfaire le Ciel, ne juge pas toujours avec impartialité & juſteſſe des affaires de ce monde. Il avoit deſtiné les trois ainés de ſes fils au Negoce, & il voüa le cadet à l'Egliſe, ſans conſulter ſon inclination & ſes talens.

Le jeune JORDAN avoit une paſſion pour les lettres & pour l'etude; il dévoroit avec avidité tous les Livres qui lui tomboient entre les mains, ſuivant ce penchant irréſiſtible avec lequel la nature marque les génies, chacun à un coin particulier. Son Père y fut trompé, & crut que qui dit un homme de Lettres, dit un Miniſtre, où un Theologien. Il envoya ſon fils étudier à Magdebourg, ſous la direction de ſon Oncle, qui etoit Prêtre en cette Ville. L'année 1719. il ſe rendit

Digitized by Google

à Geneve, où il fréquenta les plus habiles Profeſſeurs en Philoſophie, en Eloquence, & en Theologie. Aprés qu'il ſe fut approprié les Treſors de Geneve, s'il m'eſt permis de m'exprimer ainſi, il vola à Lauſanne, pour y puiſer de nouvelles connoiſſances dans de nouvelles ſources.

De retour à Berlin en 1721. il fut connu de M. LA CROZE, qui l'inſtruiſit par amitié, tant dans les Langues que dans les Lettres. Il continua enſuite ſes Etudes en Theologie, par déference aux volontés de ſon Pére, & aprés avoir paſſé par les degrés qui précedent le Miniſtere, il fut revêtu de ce Caractere en 1725. On lui confia la conduite de la petite Egliſe de Potzlow, Village ſitué dans une des Marches.

La jeuneſſe de M. JORDAN, la vivacité ſaillante de ſon Eſprit, & ſa paſſion pour un genre d'etude tout différent de la Theologie, lui firent ſentir la grandeur du ſacrifice qu'il faiſoit à ſon Pere. Pour l'en conſoler, on le paſſa du Village où il étoit, à Prentzlow en 1727. Prentzlow etoit une ſphére bien etroite pour M. JORDAN. C'etoit un genêt d'Eſpagne devant le ſoc d'une charruë. Son application & l'etenduë de ſa mémoire l'avoient mis en peu de tems au bout de ſa Bibliotheque; un homme de ſon âge ne pouvoit, ni ne devoit, ſe reſtraindre à ne converſer qu'avec des morts; il devoit gouter la ſocieté des vivans. C'eſt ce qui l'engagea à épouſer une perſonne dans laquelle il rencontroit les talens ſi rares de la Beauté, de l'Eſprit & de la Sageſſe. C'etoit SUSANNE PERREAULT, avec laquelle il eut deux filles pendant les cinq années de leur mariage.

Ce même eſprit qui donne le goût des Sciences, porte ceux qui l'ont à remplir exactement leur devoir. Plus le Jugement eſt ſûr, les Idées claires, le Raiſonnement conſéquent, plus l'homme eſt porté à s'acquitter ſans reproche de l'Emploi, tel qu'il ſoit, qu'il doit remplir. M. JORDAN agit ainſi. Y avoit il quelque mésintelligence dans le Troupeau, dont il étoit Paſteur? C'etoit lui qui portoit les paroles

Digitized by Google

roles de paix, & qui travailloit avec une activité infatigable à réconcilier les esprits. Y avoit-il des personnes affligées? C'etoit M. JORDAN qui les consoloit, qui abandonnoit son Etude, sa Femme, & tout ce qu'il avoit de plus cher, pour rendre le repos & la tranquillité d'ame à ceux qu'une affliction immoderée, & le peu de forces qu'ils avoient sur eux-mêmes, en avoit privé. Y avoit-il quelques malades, ou quelques mourans, fut-il même de cette espece humaine, méprisée par l'aviliſſement des emplois dans lesquels elle vit? C'etoit encore M. JORDAN, dont le coeur compatiſſant & tendre aſſiſtoit dans leurs dernieres heures, ces perſonnes, qui ſans lui auroient ſouffert ſans ſecours, & ſeroient mortes ſans conſolation.

Un caractere ſi ſerviable, cette bonté de coeur, qui ne ſe démentoit jamais, ce fonds de charité inépuiſable, en un mot toutes les bonnes qualités de M. JORDAN, le firent aimer & reſpecter de tous ces François, que la révocation de l'Edit de Nantes avoit établis à Prentzlow. S'il prit part à leur affliction, & à leur malheur, ils furent également ſenſibles à la mort de ſa Femme, qu'il perdit au mois de Mars de l'année 1732. La vivacité de ſon temperament, & la force avec laquelle les paſſions régnent dans l'ame de la jeuneſſe, ne permirent point à M. JORDAN de ſouffrir cette perte avec une conſtance Stoïque; vrai portrait de la fragilité humaine, qui nous permet de triompher par nos raiſons de la foibleſſe des autres, mais qui nous laiſſe tomber les armes des mains, quand il s'agit de nous-mêmes. Le chagrin & la douleur le rongeoient; ſa ſanté en fut alterée ſi conſidérablement, qu'il eut des attaques réïterées de crachement de ſang, qui manquerent de le rejoindre dans le tombeau aux cendres de ſon Epouſe. Sa maladie dégénera en Mélancolie, & il prit ce prétexte pour quitter les Emplois du Miniſtere, & pour venir gouter à Berlin les douceurs de l'etude & du repos.

Digitized by Google

Dans les chagrins qui proviennent de la tendreſſe, l'affliction eſt d'autant plus opiniâtre qu'elle ſe croit autoriſée par un motif de vertu. Tout ce qui rappelle les pertes que l'on a faites, r'ouvre de nouveau ces playes, en y enfonçant le poignard de la mélancolie, guidé des mains de la conſtance & de la fidelité; les diſtractions, & le tems, ont ſeul le droit de guérir.

Ces conſiderations, jointes aux inſtances de ſes Parens, déterminerent M. JORDAN à faire le voyage de France, d'Angleterre & de Hollande. Il ne s'y attacha point à ſe donner le ſpectacle de la Scene mobile du monde. Son Eſprit porté à la Philoſophie & à l'etude, lui fit tourner ce voyage entierement du coté de la Litterature; il ne ſe borna point à voir des Palais, contempler des Edifices, à ſe rendre ſpectateur de diverſes Cérémonies d'une pratique différente de celle de ce Païs; unique fruit que la legereté, & le peu de diſcernement de la plupart de la jeuneſſe, recueille de ſes voyages. Car en effet quel uſage peut on tirer de l'inſpection locale de ces Ouvrages, qui ſont le produit de l'Opulence, & ſouvent de la prodigalité? Il ne ſe fixa qu'à connoitre ces grands Hommes, dont l'eſprit etendu, l'elévation du Génie, & l'erudition, font l'honneur de leur Patrie & de leur Siecle. Je ne vous tracerai point les noms des *Sgravezende*, des *Muſchenbrocks*, des *Voltaires*, des *Fontenelles*, des *Dubos*, des *Clarckes*, des *Popes*, des *Le Moivres*, & de tant d'autres, que j'omets pour l'amour de la briéveté. Ce furent ces hommes célébres, que M. JORDAN vouloit voir, & qu'il etoit digne de connoitre. C'etoit ainſi que les Romains voyageoient autrefois en Grece, & ſurtout à Athenes, pour ſe former l'eſprit & le gout, dans ce Païs qui etoit alors le Berceau des Arts, & l'Azyle des Talens. Il ſatisfaiſoit ſa curioſité; c'etoit peu pour lui, il voulut encore contenter ſes ſentimens; il compoſa la Rélation de ſon Voyage, dans laquelle il rend juſtice à la beauté du genie, & aux talens de ces hommes

Digitized by Google

mes rares, pour lesquels il conserva une haute estime pendant toutoute sa vie. Qu'il est difficile à l'amour prore de rendre au mérite un hommage pur, & exemt de toute envie: les bonnes qualités de nos semblables, & surtout de ceux qui courent avec nous la même carriere, semblent ravaler les nôtres; & qu'il est rare d'unir la modestie & l'impartialité avec beaucoup d'esprit & de connoissances! C'etoit une vertu particuliere en M. JORDAN, à laquelle il a été constamment attaché toute sa vie, & sans laquelle il n'eût point laissé ce grand nombre d'Amis, qui donnerent à sa perte de veritables regrets.

De retour à Berlin, il rentra dans son Cabinet, où l'excitoit à l'etude cette noble Emulation, qui porte les esprits bienfaits à se perfectionner davantage. Il lisoit tout, & ne perdoit rien de qu'il avoit lû. Sa mémoire etoit si vaste, qu'elle etoit comme un répertoire de toûs les Livres, de toutes les Variantes, de toutes les Editions, & des Anecdotes les plus curieuses en ce genre.

L'esprit, le mérite, & surtout le bon caractere de M. JORDAN, ne lui permirent point de rester ensèveli plus longtems dans son Cabinet. Mgr. le Prince Royal, à present le Roy, l'appella à son service, au mois de Septembre 1736. Depuis ce tems, il passa sa vie à Reinsberg, partagé entre l'etude & la Societé, estimé & aimé universellement, & unissant cette Politesse que donne l'usage du beau monde à la profondeur de ses connoissances. Il déridoit les Sciences, & les produisoit à la Cour sous les Livrées des agrémens & de la galanterie.

Aprés la mort de FREDERIC GUILLAUME, le Roy le plaça dans une situation, où il put tourner au profit de la Patrie les talens de son esprit, & les vertus de son coeur. Il fut revêtu du caractere de Conseiller Privé. Il emploia toute la sagacité de son esprit à l'utilité de l'Etat; c'est à lui que Berlin est redevable des nouveaux réglemens de

de Police, qui y ont introduit le bel ordre que nous y voions régner. Toutes les ruës furent débarraſſées de cette eſpece lâche & abjecte de fainéans, dont l'apparence abuſe de la charité des Citoyens. Une Maiſon de travail s'eleva par ſes ſoins, dans laquelle mille perſonnes qui vivoient à la charge des particuliers, ſe nourriſſent à préſent de leur induſtrie, & employent leurs facultés au bien public. La Ville fut partagée en quartiers, dans chacun desquels des perſonnes furent prépoſées pour veiller aux régles de la Police. Les Académies furent pourvuës avec diſcernement & connoiſſance, de Profeſſeurs habiles & ſçavans. Toutes ces nouvelles inſtitutions, & le ſoin de faire fleurir les Academies, ſont duës à l'activité de M. JORDAN. En 1744, au renouvellement de cette Academie Royale des Sciences & des belles Lettres, il en fut élu Vice-Préſident.

Qu'on ne diſe point, que la Culture des Sciences & des Arts rend les hommes inhabiles aux affaires. Le bon eſprit fait les mêmes progrés dans toutes les matieres qu'il embraſſe; les Sciences, bien loin d'avilir, donnent dans tous les Emplois un nouveau luſtre à ceux qui les cultivent. Les grands hommes de l'Antiquité ſe formerent ſous la tutelle des Lettres, ſi je puis me ſervir de ce terme, avant que d'occuper les dignités de l'Etat; & ce qui ſert à éclairer l'eſprit, à perfectionner le jugement, & à étendre la Sphere des connoiſſances, forme certainement des ſujets propres à toute eſpece de deſtinations. Ce ſont des plantes cultivées avéc ſoin, dont les fleurs & les fruits ſont d'une beauté plus rafinée, & d'un goût plus exquis, que celles de ces arbres, qui dans les bois ſauvages, abandonnés à eux-mêmes, croiſſent au hazard, & dont les branches bizarrement entortillées n'offrent pas même à la vuë un ſpectacle agréable.

Lorsqu'aprés la mort de l'Empereur Charles VI. le Roy entra en Sileſie à la tête de ſes armées, pour revendiquer l'heritage de ſes Ancêtres, que la proſperité de la maiſon d'Autriche lui avoit retenu longues

Digitized by Google

longues années, avec peu d'attention à ſes droits ; M. JORDAN ſuivit S. M. dans la Campagne de 1741. alliant la douceur du commerce des Muſes au tumulte des armes, & à la diſſipation d'une Armée, dont les mouvemens & les opérations etoient continuelles. Ces Campagnes & ſon ſéjour fréquent à la Cour, lui laiſſerent cependant le tems de travailler aux differens Ouvrages qui nous reſtent de lui ; à ſavoir, une Diſſertation Latine ſur la vie & les Ecrits de *Jordanus Brunus*, un *Recueil de Litterature de Philoſophie & d'Hiſtoire*, *l'Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages de M. La Croze*, ſans compter quelques Manuſcrits, qu'une modeſtie outrée l'empecha de faire imprimer. Il diſoit qu'il faloit porter la Lumiere dans ces endroits ténébreux, que la Nature envieuſe paroit vouloir cacher aux hommes ; qu'il faut inſtruire l'Univers par des faits nouveaux & dignes de ſon attention, ou qu'il faut ſavoir rendre féconde la ſterilité des matieres, & revêtir des traits & des carnations de la Venus de Medicis, un ſquelette décharné, pour publier ſes Ouvrages, & pour faire rouler la preſſe. Sa critique ſcrupuleuſe n'avoit pour objet que ſes Ouvrages ; il paroiſſoit même regretter d'avoir laiſſé echapper dans ſa jeuneſſe les premieres productions de ſa plume. Subjuguant ſon amour propre, il corrigeoit ſans ceſſe ſes nouveaux Ecrits, ne croyant jamais, par ſon travail, & par ſon aſſiduité, pouvoir donner aſſés de preuves du reſpect & de la déférence qu'un Auteur doit au Public.

Il ne manquoit aux avantages dont M. JORDAN jouïſſoit qu'une vie moins limitée que la ſienne. Les Sciences, la Patrie & ſon Maitre le perdirent par une maladie longue & douloureuſe, qui l'emporta le 24 May 1745. âgé de 44. ans & quelques mois, ſans que ſa patience l'abandonnât dans des maux, dont le poids s'appeſantit par la durée, & qui deviennent ſouvent inſupportables aux Ames les plus fermes, & à ceux-mêmes dont la conſtance paroit inébranlable dans les périls les plus evidens.

Digitized by Google

M. JORDAN étoit né avec un Eſprit vif, pénétrant, & en même tems capable de beaucoup d'application. Sa mémoire etoit vaſte, & contenoit, comme dans un dépôt, le choix de ce que les bons Ecrivains dans tous les ſiecles ont produit de plus exquis. Son imagination étoit brillante; elle étoit toujours arrêtée par le frein de la raiſon. Sans écart dans ſes ſaillies, ſans ſechereſſe dans ſa morale, retenu dans ſes opinions, ouvert dans ſes diſcours, preferant la ſecte Academique aux autres opinions des Philoſophes, ardent à s'inſtruire, modeſte à décider, aimant le merite, & le faiſant connoitre; plein d'urbanité & de bienfaiſance, chériſſant la verité & ne la déguiſant jamais, humain, genereux, ſerviable, bon Citoyen, fidele à ſes Amis, à ſon Maitre, & à ſa Patrie, ſa mort fut un deüil pour les honnêtes gens; la malignité de l'envie ſe tût devant lui; le Roi, & tous ceux qui le connurent, l'honorerent de leurs regrets ſinceres.

Telle eſt la récompenſe du vrai merite, d'etre eſtimé pendant la vie, & de ſervir d'exemple aprés la mort.

ELOGE

Digitized by Google

ELOGE
DU
GÉNÉRAL DE GOLTZE.

GEORGE CONRARD, Baron de GOLTZE, Général-Major des Armées du Roi, Commandant des Gens-d'Armes, Commiſſaire Général de Guerre, Droſſard de Cottbus, de Peitz, & d'Aſchersleben, Chevalier de l'Ordre de St. Jean, Seigneur de Kutlau, Neucrantz, Melentin, Henrisdorff, Pepau, Blumenwerder, Lariſch & Langenhoff, nâquit à Parſaw en Poméranie, l'an 1704. de HENNING BERNARD, Baron de GOLTZE, Capitaine de Cavalerie, au ſervice de Pologne, & de MARIE CATHERINE de HEIDEBRECHT. Il fit ſes Humanités aux Jéſuites de Thorn, d'où il paſſa à l'Univerſité de Halle, où il acheva de ſe perfectionner dans l'etude, & d'acquerir les connoiſſances qui conviennent à un jeune homme de Condition, que ſes Parens deſtinent aux affaires.

Il fut attiré l'année 1725. au ſervice du Roi de Pologne, par ſon Oncle, le Comte de MANTEUFFEL, qui étoit Miniſtre d'Etat. Monſieur de GOLTZE fut envoyé en France l'année 1727. avec le Comte de HOIM en qualité de Conſeiller d'Ambaſſade. Deux ans aprés il fut rappellé en Saxe, où il devint Conſeiller de Légation actuel, & reçut en même tems la Clef de Chambellan.

Digitized by Google

Les cabales d'une Cour remplie d'intrigues, renverſerent ſon Protecteur, & ébranlerent ſa fortune naiſſante. Monſieur de GOLTZE fut bientôt dégouté de la carriére épineuſe dans laquelle il s'etoit engagé ; il ne voyoit devant lui que des chûtes célébres, & des paſſages rapides du comble de la faveur à la disgrace & à l'oubli ; il renonça à la Politique, & quittant le ſervice de Saxe, il choiſit une Profeſſion, où il ſuffit d'être honnête homme pour faire ſon chemin.

La réputation des Trouppes Pruſſiennes, & l'amour de la Patrie, l'engagerent à préferer ce Service à tout autre. Ce fut l'année 1730. qu'il reçut une Compagnie de Dragons dans le Regiment de Bareuth. Ce n'etoit pas alors une choſe facile de paſſer d'un autre ſervice dans celui de Pruſſe, & il falloit avoir un mérite reconnu pour être reçu. M. de GOLTZE juſtifia bien la bonne opinion qu'on avoit de lui. Doüé d'un Génie heureux, & de toutes ſortes de talens, il ne dépendoit que de lui d'être tout ce qu'il vouloit, & d'exceller en chaque genre. A' peine fut-il Officier, qu'il ſurpaſſa tous ceux de ſon Régiment en exactitude & en vigilance, & il parvint par ſon application à une connoiſſance ſi parfaite de ſon métier, qu'on jugea d'abord par ces commencemens de ce qu'il ſeroit un jour. Ulyſſe reconnut ainſi Achille, en lui préſentant des Armes.

Le Génie de M. de GOLTZE n'avoit pas échapé au feu Roi, qui ſe connoiſſoit bien en hommes ; il l'envoya à Varſovie l'année 1733. lorsque la mort d'Auguſte, Roi de Pologne, ouvroit un vaſte Champ aux Intrigues, aux Partis, & aux Diſſenſions de cette République, qui étoit agitée par les mouvemens que ſe donnoient les Puiſſances de l'Europe pour l'Election d'un nouveau Roi.

M. de GOLTZE connoiſſoit non ſeulement les interêts de toutes les grandes familles de ce Royaume, il avoit de plus une perception vive, & cet heureux talent de démêler dabord la vérité, de la vraiſemblance. Ses relations prognoſtiquerent exactement les deſſeins

Digitized by Google

deſſeins de la Pologne, il lût l'avenir dans les cauſes préſentes, & s'acquitta de ſa Commiſſion avec tant de dexterité, que l'eſtime que le feu Roi avoit pour lui, en augmenta encore.

Le Roi ne pouvoit lui en donner des marques plus agréables, qu'en lui faiſant naitre des occaſions où il pouvoit ſe diſtinguer. Il le choiſit pour faire la Campagne du Rhin en 1734. avec les 10000. Pruſſiens qui y ſervirent dans les Armées de l'Empereur. Cette Campagne ſtérile en grands événemens, trompa l'attente de ce jeune courage, qui bruloit de ſe diſtinguer. Les bons eſprits ſavent tirer parti de tout. M. de GOLTZE étudia l'arrangement des ſubſiſtances, & dans peu il fut ſupérieur à ſes Maitres.

La Campagne ſuivante, le Roi le plaça comme Lieutenant Colonel dans le Regiment de Coſel; mais la paix qui ſurvint immédiatement aprés, ramena M. DE GOLTZE de la pratique de la Guerre à la ſimple Théorie; il retourna en Pruſſe avec ſon Régiment, où il reprit ſon ancienne étude, c'eſt à dire, celle des Belles Lettres; étude ſi utile à ceux qui ſe vouënt aux armes, que la plûpart des Grands Capitaines y ont conſacré leurs heures de loiſir.

En 1740. aprés la mort de FREDERIC GUILLAUME, le Roi appella M. de GOLTZE pour l'attacher à ſa perſonne; la Guerre de Siléſie qui ſurvint alors, fournit au Militaire les plus belles occaſions de ſe diſtinguer. Mr. de GOLTZE dreſſa la Capitulation de Breslau; il fut dépêché au Prince Léopold d'Anhalt avec ordre de donner l'aſſaut à la ville de Glogau. Il fut même des premiers qui eſcaladerent les remparts, & aprés en avoir donné la nouvelle au Roi, il eut commiſſion de hâter la marche de 14. Escadrons qui devoient joindre l'armée, & qui n'arriverent qu'à la fin de la Bataille de Mollwitz. M. de GOLTZE s'en ſervit à pourſuivre les ennemis dans leur fuite.

Digitized by Google

Ces ſervices lui valurent la Seigneurie de Kutlau, dont le fief étoit venu à vaquer. Mais M. de GOLTZE, ſenſible aux bontés du Roi, préféroit l'avantage de lui être utile, à celui d'etre récompenſé. Laborieux comme il l'etoit, il ne pouvoit pas manquer d'occaſion, pour ſatisfaire une auſſi noble paſſion.

C'eſt ſur tout à la guerre que l'on reconnoit le prix de l'activité & de la vigilance. C'eſt là que la faveur ſe taît devant le mérite, que les talens éclipſent la préſomption, & que le bien des Affaires exige un choix ſur & judicieux des perſonnes qui ſont les plus employées. Car combien de reſſorts ne faut-il pas faire jouër enſemble, pour entretenir, pour faire ſubſiſter, & pour mettre en action ces Armées nombreuſes, que l'on aſſemble de nos jours? Ce ſont des Emigrations de peuples qui voyagent en faiſant des conquêtes; mais dont les beſoins, qui ſe renouvellent tous les jours, veulent être ſatisfaits réguliérement: Ce ſont des Nations entiéres & ambulantes, qu'il eſt plus difficile de défendre contre la faim, que contre leurs ennemis. Le deſſein du Général ſe trouve par conſéquent enchainé à la partie des ſubſiſtances, & ſes plus grands projets ſe réduiſent à des chiméres héroïques, s'il n'a pas pourvû avant toutes choſes aux moyens d'aſſurer les vivres. Celui auquel il confie cet Emploi, devient en même tems le dépoſitaire de ſon ſecret, & tient par là-même à tout ce que la Guerre a de plus ſublime, & l'Etat de plus important.

Mais quelle habileté ne faut-il pas dans ce poſte, pour embraſſer des objets auſſi vaſtes; pour prévoir des incidens combinés, des cas fortuits, & pour prendre d'avance des meſures ſi exactes, qu'elles ne puiſſent être dérangées par aucune ſorte de hazard? Quelles reſſources dans l'eſprit, & quelle attention ne faut-il pas, pour fournir en tous lieux & en tout tems le néceſſaire, & le ſuperflu, à une multitude compoſée de Gens inquiets, impatiens, & inſatiables?

Tous

Digitized by Google

Tous ces talens divers, & toutes ces heureuſes diſpoſitions, ſe trouvoient réunis en la perſonne de M. de GOLTZE. Le Roi lui confia l'Intendance de ſon Armée ; & ce qui eſt plus remarquable encore, c'eſt que tout le monde applaudit à ce choix.

M. de GOLTZE étoit comme le Protée de la Fable ; dans cette ſeule Campagne, il fit le ſervice d'Aide de Camp, de Général, d'Intendant, & même de Négociateur. Il fut chargé d'une Commiſſion importante & ſecrete, dont le Public n'a jamais eu une entiere connoiſſance ; mais ce que le Public n'ignoroit pas, c'eſt qu'il paſſoit d'un emploi à l'autre, ſans qu'on s'apperçut qu'il changeoit de travail, s'acquitant toujours également bien de celui qu'il faiſoit.

L'année 1742. il ſuivit le Roi en Boheme, & il donna des marques de ſa capacité à la Bataille de Czaslau, qui firent juger aux Connoiſſeurs, que ſon génie lui tenoit lieu d'experience. Il devint Colonel à la fin de la Campagne, & reçut en même tems le Commandement des Gens-d'Armes.

La Paix de Breslau, qui fut une ſuite de cette Victoire, le ramena à Berlin, où, au renouvellement de l'Academie Royale des Sciences, il en fut élu Membre honoraire. Il aſſiſta ſouvent à nos Aſſemblées, y apportant des connoiſſances ſi variées, & ſi étenduës, qu'aucune des matiéres, qui ſe traitoient, ne lui étoient étrangéres, ou nouvelles.

Il dévint Général-Major en 1743., & les devoirs de ſon Etat nous l'enleverent l'année d'aprés à l'occaſion de la Guerre qui ſe ralluma de nouveau. M. DE GOLTZE fut de toutes les expéditions de cette Campagne, & y fut utile en toutes ; trouvant des reſſources dans ſon intelligence pour la ſubſiſtance des troupes, là même où il paroiſſoit que la famine devoit ſuſpendre les hoſtilités.

Nous venons enfin à la plus belle Epoque de ſa vie, je veux dire, la Campagne de l'année 1745 ; Compagne où il eut occaſion de déplo-

Digitized by Google

déployer toute l'étenduë de ſa capacité. Au commencement de cette année, le Roi lui communiqua le projet de ſa Campagne, qui étoit de rendre la Guerre offenſive, par le moyen d'une Bataille, & de pourſuivre les Ennemis jusques dans leurs propres Provinces. Ce qui rendoit l'opération de M. de GOLTZE plus difficile, c'etoit l'incertitude du lieu par lequel l'ennemi feroit ſes efforts; ce qui l'obligeoit à prendre des arrangemens doubles, tant vers les frontieres de la Moravie, que vers celles de la Bohême.

Tout le monde ſait que les Ennemis pénétrerent en Sileſie par la Boheme, & qu'à cette occaſion ſe donna le 4. de Juin la Bataille de Friedberg. M. de GOLTZE combattit à la droite, à la tête de ſa Brigade de Cavalerie, & fit des merveilles pendant la Bataille, & pendant la pourſuite. A peine fut-il deſcendu de cheval, que, prenant la plume à la main, il donnoit cent ordres differens, pour arranger les Convois, qui devoient le même jour ſuivre l'Armée.

Les Pruſſiens pouſſerent les Troupes de la Reine jusqu'au delà de Königsgrätz. Le Roi paſſa l'Elbe, & ſe campa au Village de Clum, qui eſt encore à un mille au delà. Ainſi les Pruſſiens étoient à 10. Milles de leurs Magaſins, ayant derriére eux une chaine de montagnes qui les en ſéparoit, aucune riviere navigeable pour s'en ſervir, & à l'entour de leur Camp, une contrée abandonnée de ſes habitans, ce qui en faiſoit un déſert. M. de GOLTZE ſurmonta tous ces obſtacles, & quoique les moindres ſubſiſtances ſe tiraſſent de la Sileſie, perſonne ne s'apperçut de ces embarras, & l'Armée vêcut dans l'abondance.

En examinant le nombre prodigieux de détails qu'entrainoit ſon emploi, on croiroit qu'un ſeul homme ne pourroit y ſuffire; mais M. de GOLTZE avoit ce talent particulier à Céſar, il dictoit comme ce grand homme à 4. Secrétaires à la fois, conſervant toûjours la tête fraîche,

Digitized by Google

fraîche, malgré le poids des occupations les plus compliquées & les plus difficiles.

A' peine M. de GOLTZE devint-il Commissaire Général, & Drossard de Cottbus & de Peitz, qu'il en témoigna sa reconnoissance à son Maitre, de la façon la plus noble qu'un sujet le puisse faire envers son Souverain, c'est à dire, par des services plus importans encore que ceux qu'il avoit rendus.

Des raisons politiques & militaires engagerent le Roi de se rapprocher des frontières de la Silesie; son Armée étoit affoiblie par 3. gros Détachemens, dont l'un avoit joint le vieux Prince d'Anhalt au Camp de Magdebourg; le second, sous le Général de Nassau, avoit repris la forteresse de Cosel, & le 3e. sous le Général Du Moulin occupoit les gorges des montagnes qui menent en Silésie, & par où les Convois arrivoient à l'Armée. Les Autrichiens jugeant ces circonstances favorables, vinrent de nuit, & se rangerent à la droite de l'Armée du Roy, sur une Montagne qui ajoutoit à l'avantage du nombre qu'ils avoient, celui du terrain.

M. de GOLTZE, qui campoit à la droite, fut le premier qui avertit le Roi de l'arrivée des Ennemis. Aussi-tot l'Armée prit les armes, & se mit en devoir de les attaquer. Dix Escadrons qui composoient la premiere Brigade, que commandoit M. de GOLTZE, & deux Escadrons de la seconde, avec 5 Bataillons de Grenadiers, étoient à peine en bataille, que M. de GOLTZE eut ordre de donner.

Il avoit devant lui 50. Escadrons des Troupes de la Reine, rangés en 3. Lignes sur la croupe d'une Montagne. Les attaquer, les enfoncer, & les disperser, fut pour lui l'ouvrage d'un moment. Cette Cavalerie débandée, & fugitive à travers des vallons, ne pût jamais se rallier, & l'Infanterie Prussienne trouva toutes les facilités pour emporter alors la batterie principale des Autrichiens. On étoit accoutumé d'exiger de M. de GOLTZE le double de ce qu'on demande aux

autres ; & comme ſi c'eut été trop peu de gagner une Bataille en un jour, on le détacha avec ſa brigade, qui devenoit inutile à la droite, vers la gauche, où il combattit une ſeconde fois, avec le même ſuccès que la premiere. Le Roi lui-même rendit le témoignage à ce Général qu'il avoit eu la plus grande part au gain de cette Bataille, où la Valeur ſuppléa au nombre, & l'Intelligence des Officiers aux diſpoſitions, que le tems n'avoit pas permis de faire.

L'Armée entra enſuite dans ſes quartiers de cantonnement en Siléſie. Mais un nouvel orage s'éléva bientôt : les Ennemis de la Pruſſe, vaincus tant de fois, n'en étoient pas moins animés à notre perte. Ils méditoient de faire une irruption dans le Brandebourg, en traverſant la Saxe : ce projet découvert demanda de nouvelles meſures, pour s'y oppoſer. M. de GOLTZE travailla aux arrangemens des ſubſiſtances, avec tout le zele d'un bon Patriote, & il ſurpaſſa dans cette occaſion tout ce qu'il avoit fait d'utile en ce genre juſqu'alors. L'expedition de la Luſace fut une Marche continuelle, ſans relâche, qui dura 8. jours pendant leſquels l'Armée fut abondamment pourvuë. Il régla enſuite les contributions avec humanité & déſintéreſſement, & revint à Berlin aprés la Paix de Dresde, où il exerça ſes talens à des vertus civiles, qui le rendoient auſſi eſtimable qu'il l'étoit par les militaires.

Ce fut par ſes ſoins que ſe perfectionnerent les arrangemens de ces Magaſins, qui préſervent toutes les Provinces de la Domination Pruſſienne, des fléaux de la famine, & des ſuites encore plus funeſtes qu'elle attire aprés elle. Ce fut à ſes bonnes diſpoſitions que l'Oeconomie de l'Hôtel Royal des Invalides eut l'obligation de ſes meilleurs réglemens ; ce fut à ſon Induſtrie, qu'on dût le projet nouveau, pour les Caiſſons, les Fours & les Bâteaux du Commiſſariat.

M. de GOLTZE ne perdoit jamais de vûë le bien de l'Etat ; il dreſſa des Mémoires pour le défrichement des terres, pour ſaigner des Marais,

Marais, pour établir de nouveaux Villages, pour proportionner des taxes, & pour réformer differens abus, sur les observations qu'il avoit faites, en parcourant les Provinces dans ses voyages; dont beaucoup devinrent d'une utilité réelle par leur exécution.

A la fin de 1746. il fut attaqué d'une espece d'Asthme, que les Médecins, superficiels dans leurs conjectures, mépriserent selon leur coutume. Au commencement de l'année 1747. son mal augmenta, & fut suivi d'un crachement de sang assés violent, par lequel on ne s'apperçut que trop tard du danger qui le menaçoit. Le Roi l'avoit admis dans sa plus grande familiarité. Il aimoit sa Conversation, qui étoit toujours pleine de choses mêlées de connoissances agréables & de connoissances solides, passant des unes aux autres avec cette facilité qu'y apporte un esprit rempli d'amenités, & formé par un long usage du monde. Sa Majesté le vit souvent, & surtout pendant les derniers jours de sa vie, pendant lesquels il conserva une présence d'esprit, & une fermeté admirable, dictant sa derniére volonté sans embarras, consolant ses Parens, & se préparant à la mort en Philosophe, qui foule à ses pieds les préjugés du Vulgaire, & dont la vie vertueuse & pure de crimes, ne lui donnoit lieu à aucune espece de repentir.

Le Samedi 4. d'Août, il se trouva plus mal le matin que de son ordinaire, & sentant que sa fin approchoit, il eut la présence d'esprit d'ordonner à son Valet de chambre de fermer la porte de l'appartement de son Epouse, qui étoit enceinte; il prit en même tems un crachement de sang, plus fort que ceux qu'il avoit eu jusqu'alors, pendant lequel il expira.

Il avoit épousé CHARLOTTE WILHELMINE DE GREBNITZ, de laquelle il eut 3. fils & 3. filles qu'il laissa en bas âge; sans compter un fils posthume, dont sa femme accoucha peu de tems aprés sa mort.

M. de GOLTZE avoit toutes les qualités d'un homme aimable, & d'un homme utile. Son Esprit étoit juste & pénétrant, sa Mémoire vaste, & ses Connoissances aussi étenduës que celles d'un homme de condition puissent l'être. Il fuyoit l'oisiveté, & aimoit le travail avec passion; son coeur étoit noble, toujours porté au bien, & son ame étoit si généreuse, qu'il secourut quantité de pauvres Officiers dans leurs besoins. En un mot, il étoit honnête homme; louänge trop peu estimée de nos jours, & qui cependant contient en elle plus que toutes les autres. Il avoit dans ses moeurs cette simplicité, qui a si souvent été la compagne des Grands hommes. Sa modestie fut poussée au point qu'il ne voulut point être enterré avec cette pompe, par laquelle la vanité des vivans croit encore triompher des injures de la mort. Le Roi, pour honorer la mémoire d'un homme qui avoit rendu tant de services à l'Etat, & à la perte duquel il étoit si sensible, ordonna, par une distinction particuliére, à tous les Officiers des Gens-d'Armes d'en porter le deuil.

Il est vrai de dire qu'il étoit de ces Génies, dont il n'en faut que 3. ou 4. à la fois pour illustrer tout un Régne. Il vécut long tems, parce que toute sa vie se passa en Méditations, & en Actions; la mort l'empêcha de faire de plus grandes choses. On peut lui appliquer cette Strophe si connuë de Rousseau:

Et ne mesurons point au nombre des Années,
La trame des Héros.

ELOGE

ELOGE
DE
M. DE KEYSERLINGK.

THIERRI BARON DE KEYSERLINGK, Chevalier de l'Ordre de St. Jean, Colonel de Cavallerie & Adjudant Général du Roy, naquit le 5. Juillet 1698. à Oëten, Terre héréditaire de la famille en Courlande. Ses Ancêtres paternels, originaires de Weſtphalie, furent de ces anciens Chevaliers, qui, aprés avoir apporté le Chriſtianisme en Courlande, s'y établirent. Le Pére de Thierry fut Jean Erneſt, Baillif de Durben; ſa Mére, Dorothée Amelie de la Chieſe, d'une ancienne & illuſtre famille d'Italie.

Thierry n'etoit que dans ſa neuviéme année, lorsque ſon Pére mourut. Les ſoins de ſa Mére continuérent ſon Education. On découvroit en lui de grands talens; on s'appliqua à les cultiver. Et quoique l'uſage de ſon païs deſtinât presque néceſſairement un homme de ſa naiſſance au métier des armes, on voulut qu'il fut propre à tout.

On l'envoya à Königsberg, où il fit tant de progrés qu'à l'âge de 17. ans, quatre harangues prononcées dans un même jour, en

Digitized by Google

Grec, en Latin, en François & en Allemand, le firent recevoir Membre de l'Univerſité. Son travail n'en fut que plus aſſidu. La Philoſophie, les Mathematiques, l'Eloquence & la Poëſie l'occupérent tout à la fois, & il réüſſit dans toutes.

Pendant qu'il avoit acquis toutes les connoiſſances qui peuvent orner l'eſprit, il s'etoit formé dans tous les exercices. Ces arts qui autrefois étoient toute la ſcience de la Nobleſſe, ſont encore en quelque ſorte une partie de nos ſciences. Si l'adreſſe du corps, la Danſe, la Muſique, ne ſuppoſent qu'une certaine juſteſſe dans la proportion des organes, l'art d'en juger, le goût, ſans lequel on n'y excelle jamais, approche bien du reſſort de l'eſprit.

Ce fut alors, en 1720, que le jeune KEYSERLINGK entreprit de ſatisfaire la paſſion qu'il avoit de voyager. Les Voyages ſont en Allemagne la derniére partie de l'Education, & ils devroient l'être par tout. Ce ſont eux qui achevent ce caractére d'Univerſalité, que doit avoir commencé l'Education des Colléges. Le Grec & le Latin forment l'homme de tous les tems: Les Voyages font l'homme de tous les païs.

M. DE KEYSERLINGK vint à Berlin, & commença par cette Capitale à éxecuter ſon projet de viſiter les principales Cours de l'Allemagne. Continuant enſuite ſon voyage par la Hollande, il arriva à Paris; dans cette Ville immenſe, où tant d'Etrangers abordent, mais où les ſeuls Etrangers tels que lui, deviennent Citoyens.

Aprés y avoir fait un ſéjour de deux ans, il revint à Berlin, où le feu Roi lui donna une Lieutenance dans le Régiment du Margrave Albert: Quelques années aprés une Compagnie: Et pour mettre tous ſes talens en valeur, il le plaça auprés du Prince Royal.

Des

Digitized by Google

Des circonſtances particuliéres l'éloignerent bientôt de ſon Maître, & le firent retourner à ſon Régiment. Mais l'abſence ne lui fit rien perdre ; & dès que le Prince fût devenu Roi, M. DE KEYSERLINGK trouva ſa fortune auſſi avancée, que s'il avoit paſſé ſa vie à lui faire ſa Cour. Il fut auſſi-tôt Colonel, Adjudant Général, & pourvû d'une penſion conſiderable.

Aprés tout ce que nous avons dit de ſon eſprit, on doit s'être fait une idée des qualités de ſon coeur. Car la vertu eſt-elle autre choſe, que la juſteſſe de l'eſprit appliquée aux moeurs ? Ce n'étoit point un ſentiment tranquille que celui qu'il avoit pour le Roi, c'etoit une véritable paſſion dont il étoit tranſporté. Il vouloit que tout le monde le vit, le connût & l'aimât. Auſſi quel ſoin ne prenoit-il pas, dés qu'un Etranger paroiſſoit à la Cour, pour le mettre à portée de contempler ce Monarque ! A l'amour pour ſon Prince, ſe joignoit un autre motif qui n'etoit pas moins noble, le plaiſir de rendre ſervice ; plaiſir ſi puiſſant ſur M. DE KEYSERLINGK, qu'on peut dire qu'il s'y livroit ſans reſerve ; & que ſi l'on peut lui faire quelque reproche, c'eſt d'en avoir fait une habitude trop univerſelle.

Un tel Caractére ſuppoſe un coeur ſenſible, & ſon coeur l'etoit. Il fut touché des charmes de la jeune Comteſſe de Schlieben, fille de M. le Grand Veneur, & Dame d'honneur de la Reine ; & l'épouſa en 1742. Il faut tout ce qu'il trouvoit en elle, la vertu, la beauté, les talens, pour excuſer un Philoſophe qui ſacrifie ſa liberté.

Ses occupations domeſtiques ne rallentirent point ſon goût pour les Lettres & pour les Beaux Arts ; il les cultiva toujours, comme s'ils euſſent été ſon unique reſſource. On peut juger du talent qu'il avoit pour la Poëſie par quelques piéces de ſa compoſition : Mais, peut-

peut-être encore mieux, par les Traductions de quelques Odes d'Horace en Vers François, & par celle de la Boucle de Cheveux de Pope. Pour bien traduire de tels Ouvrages, il faut que l'Imitateur ait autant de génie que celui qu'il imite, & qu'il sacrifie sans cesse la partie qui regarde l'Invention ; que toujours capable de créer, toujours il s'en abstienne ; & qu'il cache la gêne où il est pour s'en abstenir.

En 1743. M. DE KEYSERLINGK devint Membre de cette Académie. Sa santé, trop prodiguée dans sa jeunesse, s'affoiblissoit depuis quelque tems ; elle se dérangea tout à fait. Les douleurs de la Goute vinrent exercer sa patience. Enfin, aprés avoir lutté longtems contre tous ses maux, il mourut le 13. Août 1745.

Le Roi sentit toute la perte qu'il faisoit. Il versa des larmes sur sa cendre. Il continua ses Bienfaits à sa Veuve ; il daigna prendre un soin particulier de l'Enfant qu'il laissoit au Berceau. Voilà jusqu'où s'etend le pouvoir des Rois contre la mort.

ELOGE

Digitized by Google

ELOGE
DE
M. DE BORCK.

GASPARD GUILLAUME DE BORCK, fils de GEORGE MATTHIAS, Chancelier de la nouvelle Marche, & d'ELIZABETH MARIE DE BLANCKENBOURG, de la Maiſon de Friedland dans la Grande Pologne, nacquit à GERSDORFF le 30. Août 1704.

Si nos Mémoires ne devoient etre leus qu'en Allemagne, nous ne parlerions point ici de la Famille de Borck; tout le Monde ſçait le rang qu'elle y tient. Les Hiſtoriens de Poméranie les plus célébres prétendent que, dés le V. Siecle, elle etoit établie dans cette Province, qu'elle défendit pendant plus de 600. ans contre les Venedes. Son origine ſe perd dans ces tems, où la Barbarie ne conſervoit aucune Epoque.

Depuis que la Poméranie devenuë Chrêtienne eut quelque connoiſſance des Lettres, on trouve le nom des BORCK dans tous les anciens Monumens, & on les y voit joüir de pluſieurs des Droits de la Souveraineté.

Les guerres qu'ils entreprirent en Pologne, & contre les Ducs de Poméranie, leur furent funeſtes; ils perdirent leurs Villes & leurs

Digitized by Google

Chateaux, & furent réduits dans un état, où leurs ennemis n'en eurent plus rien à craindre. Depuis ce tems, le mérite & la vertu ont sans ceſſe concouru à rendre à cette famille ſon ancienne ſplendeur. Les BORCKS, devenus ſujets de la Maiſon Régnante, ont toujours occupé les premieres charges de l'Etat & de l'Armée.

Celui dont nous parlons maintenant, GASPARD GUILLAUME, eut à peine achevé ſes Etudes, qu'il fut deſtiné aux Affaires Etrangeres, & nommé presqu'en même tems pour aller à la Cour de Dannemarck. Dans une grande jeuneſſe il avoit tous les talents du Miniſtre; mais cette Cour pria le Roi d'en envoyer un, dont l'age les ſuppoſât.

En 1731. il fut envoyé à Brunswick, féliciter le Duc Louïs Rodolphe ſur ſon Avénement à la Régence, & fut bientot aprés chargé de négocier le mariage du Prince Royal, avec la Princeſſe Elizabeth Chriſtine, aujourd'hui notre Reine.

Il fut depuis continuellement employé dans diverſes Négociations, tantôt à la Cour de Dresde, tantôt à celle de Brunswick, jusqu'à ce qu'en 1735. il partit pour l'Angleterre. Il fut peu agréable dans cette Cour, & y fut peu utile à ſon Maitre. Il n'y a gueres d'Art, où le Talent ſuffiſe pour réüſſir; mais celui du Négociateur dépend encore plus des circonſtances qu'aucun autre.

Il fut nommé en 1738. Miniſtre Plénipotentiaire à Vienne, où il demeura, jusqu'à ce que les juſtes prétentions du Roy ſur la Sileſie ayant brouïllé les deux Cours, il fut rapellé à Berlin, & placé auſſitôt dans le Miniſtére de tous le plus important.

Toute l'Europe aujourdhui ne forme qu'un Corps, par la rélation qu'ont entr'eux les differens Etats qui la compoſent. Mais dans ce

ce corps, chaque partie a ſes interêts propres, & n'eſt occupée que de ſon aggrandiſſement. Elle voudroit l'acquerir aux dépens de toutes les autres, devenir la Tête, ou le Corps entier. De quel déſordre une telle ambition ne ſeroit-elle pas ſuivie, ſi une ſage Politique n'en arrêtoit l'impetuoſité ; ne tenoit toutes les forces dans un certain équilibre, & tous les Membres dans une juſte proportion. Le Génie heureux, à qui il eſt permis de s'elever jusques là, ſemble partager avec la Divinité l'Empire du Monde. Ce fut dans cette ſcience que M. de BORCK eut le bonheur de trouver un Maître tel que le Roy, & un Collegue tel que M. le Comte de PODEWILS. Le nouveau Miniſtre y apportoit une parfaite connoiſſance des interêts de toutes les Puiſſances, une imagination féconde, & un grand courage d'eſprit.

Il avoit fait dans ſa jeuneſſe d'excellentes Etudes, qu'il avoit cultivées à travers toutes ſes diverſes occupations. Les heures qu'il donnoit aux Muſes, ont valu à ſa Nation des Traductions eſtimées de la Pharſale de Lucain, & de quelques Pieces du Theatre Anglois. L'Hiſtoire moderne de l'Europe qu'il poſſedoit, eſt du reſſort du Miniſtre : mais il y joignoit toute l'erudition d'un Savant dans l'Hiſtoire & les Langues de l'Antiquité. Il eut pu être Miniſtre de Ceſar, ſans acquerir de nouvelles connoiſſances, & presque ſans s'appercevoir, qu'il changeoit de Maitre.

Lorsque l'Academie en 1744. prit une nouvelle forme, il en fut un des quatre Curateurs. Ce ne fut point pour lui un vain Titre ; ſon amour pour cette Compagnie, & ſon goût pour toutes les Sciences qui en ſont l'objet, l'attirerent ſouvent dans nos Aſſemblées, où ſes lumieres nous étoient auſſi utiles, que la Sageſſe de ſon Adminiſtration.

Digitized by Google

Nous n'avons encore parlé que des Talens, parlons maintenant de l'Homme. L'Etat, & l'Academie, ſçavent ce qu'ils ont perdu; c'eſt ici que je ſens toute la perte que j'ai faite.

Je n'examine point, s'il eſt vrai qu'il y ait d'autres principes pour les Hommes d'Etat que pour les Particuliers; ſi, quand l'interêt de toute une Nation pourroit juſtifier de telles exceptions, elles ne ſeroient pas toujours, pour l'Etat même, plus préjudiciables qu'utiles. Ce qu'il y a de ſeur, c'eſt qu'en cas qu'on en admette l'uſage, il doit ſe tenir étroitement renfermé dans ſa Sphére, & ne jamais ſe répandre dans la Societé. Dans ce métier perilleux, où il eſt ſi difficile de marquer les bornes entre la Prudence & la Diſſimulation; où le Public même paroit prêt à pardonner l'habitude de les confondre, M. de Borck conſerva le coeur le plus droit & le plus franc. De ce Cabinet impénétrable, où ſon Eſprit s'etoit occupé des ſoins les plus importans, & des ſpéculations les plus pénibles, il ſortoit avec la ſérenité que donne la ſatisfaction d'un travail heureux. Le Miniſtre diſparoiſſoit; on ne trouvoit plus dans le reſte de la journée que l'homme de la meilleure compagnie, & du commerce le plus ſincere & le plus ſeur.

Au commencement de Mars 1747. il fut attaqué d'une inflammation d'entrailles. Il connoiſſoit la dépendance où eſt ce foible corps que nous animons, de tout le reſte de l'Univers: il ſupporta ſes douleurs, & vit arriver la Mort, en homme accoutumé à ſacrifier ſes interêts à des interêts ſuperieurs.

* * * * * *
* * *

ELOGE

Digitized by Google

ELOGE
DE
M. DU HAN.

CHARLES EGIDE DU HAN DE JANDUN, naquit le 14. Mars 1685. à Jandun en Champagne, de Philippe Du Han, Sieur de Jandun, & de Dame Marie d'Auger, d'une Maiſon originaire d'Italie, & qui s'y étoit diſtinguée. Son Grand Pére maternel avoit été Gouverneur pour le Roi, des Citadelles de Méziéres & de Charleville, & ſon Pére fut honoré de la charge de Conſeiller d'Etat & Privé; mais il quitta en 1687. ſes Emplois & ſes Etabliſſemens, pour venir joüir à Berlin du libre exercice de la Religion Proteſtante, & y fut ſuivi peu aprés de ſon Epouſe & de ſon fils.

M. DU HAN, guidé par ſon Pére dans ſes premiéres études, les fit avec ſuccés ſous M. La Croze. Il entra enſuite en Philoſophie ſous M. Naudé. Ses progrés dans cette ſcience ne furent pas moins rapides que ceux qu'il avoit fait dans l'Eloquence & dans les belles Lettres. Il fut honoré des attentions de ſes Maîtres, & elles pouvoient tenir lieu d'une louänge non équivoque. Ces hommes célébres ne les accordoient qu'au mérite.

Digitized by Google

M. Du Han cultivoit les Lettres avec tant de ſoin, que l'on auroit pû penſer que ſon gout pour elles, excluoit chez lui tous les autres. Mais il étoit de ces hommes que la beauté de leur Génie rend propres à tout. Le Siége de Stralſund que le feu Roi formoit alors, reveilla dans M. Du Han ce zele pour la gloire qui caractériſe ſi particuliérement la Nobleſſe Françoiſe. Il y ſervit comme Volontaire, & ſe trouvoit par tout; le Roi le remarqua bientôt, demanda qui il étoit, & ſur le recit que M. le Comte de Dohna lui fit de ſa naiſſance & de ſon mérite, le Roi le deſtina pour entrer dans l'Education du Prince Royal. Il eſt rare de voir prendre un Précepteur dans une tranchée, mais cette ſingularité fut trop heureuſe pour n'être pas approuvée.

Les vertus Héroïques, & les qualités brillantes, qui ſont l'objet de notre Amour, & l'Admiration de l'Europe entiére, montrent combien l'illuſtre Eléve ſçut profiter des leçons de ſon Maître; & l'amitié dont ce Prince l'a toujours honoré prouve également, que le talent d'inſtruire n'eſt pas incompatible avec celui de plaire.

Les études du Prince Royal étant finies, M. Du Han fut pourvû de la charge de Conſeiller de la Juſtice Allemande, & du Conſiſtoire ſuperieur Erançois. Il ne gouta pas longtems le repos, que ſes Emplois paroiſſoient lui promettre. Un bonheur conſtant & durable n'eſt point l'appanage de l'humanité. M. Du Han fut relégué en Pruſſe. Mais la cauſe pour laquelle il ſouffroit, loin de le dérober à l'eſtime publique, ou d'occaſionner ſes remords, auroit pû au contraire exciter ſa vanité, & animer ſes eſpérances. Il aimoit trop le ſujet de ſes peines; pour en murmurer, & il conſerva toujours la tranquillité inſéparable de la bonne conduite, & qui, dans les différentes ſituations de la vie, peut être regardée comme la pierre de touche de la véritable Philoſophie.

Un

Digitized by Google

Un calme heureux ayant succédé à un orage, qui avoit porté l'épouvante dans tous les coeurs; M. Du Han en profita bientôt, & fut placé, par la protection du Prince Royal, auprés de S. A. S. le Duc de Brunswick, qui l'honora des bontés les plus marquées. Il demeura dans cette Cour jusqu'en 1740. que le Roi étant parvenu au Trône, le rappella à Berlin, & le revêtit de la Charge de Conseiller Privé au Département des Affaires étrangéres. Une faveur plus brillante encore, & dont il étoit fait pour connoître le prix, se joignoit à ces titres honorables. Le Roi l'appelloit souvent prés de sa personne; Il voyoit son Prince, l'entendoit, & sortoit content.

L'Academie à son renouvellement nomma M. Du Han un de ses Honoraires. Il étoit à tous les égards bien digne de ce choix. Outre quelques piéces de Litterature, que sa modestie l'empêchoit de produire, il avoit fait des Extraits pour servir à l'Histoire de Prusse & de Brandebourg. Cet Ouvrage a exigé beaucoup de soins & de recherches; & la maniére dont il a rassemblé ces matériaux doit faire regretter, qu'il n'ait pas eu le tems de les mettre en oeuvre.

M. Du Han suivit le Roi à la Campagne de 1741. Il fut attaqué peu aprés son retour d'une maladie qui ne paroissoit rien d'abord, mais à laquelle son éloignement presque invincible pour les remédes, laissa faire bientôt de grands progrés. Il languit assés longtems, & supporta ses maux avec toute la patience que l'on pouvoit attendre de la fermeté de de son caractére, & de la douceur de ses moeurs. Le Roi, couronné par la Victoire & par la Paix, se déroba au tumulte de son Triomphe, pour aller le visiter le jour même de son arrivée, & les derniers momens de M. Du Han furent consacrés à la reconnoissance & à l'admiration. Il mourut le 3. de Janvier 1746. avec le courage d'un Philosophe & la piété d'un Chrêtien.

M. Du

M. Du Han etoit ſavant, & uniſſoit à un caractére doux & liant, un eſprit fort orné. Son commerce etoit agréable. Il vivoit cependant d'une maniére ſi retirée, que bien des gens auroient été tentés de le ſoupçonner d'un peu de Miſantropie; les affaires, les Lettres, & la Societé des quelques amis, partageoient tout ſon tems. Il a toujours conſervé pour ſa Famille les ſentimens eſſentiels à la véritable probité; & jamais le Roy n'a eu un ſujet, ni plus zélé, ni plus fidéle. Les regrets que ce grand Prince a donné à ſa perte, pourroient ſeuls former ſon éloge.

ELOGE

Digitized by Google

ELOGE
DE
M. DES VIGNOLES.

ALPHONSE DES VIGNOLES nâquit au Chateau *d'Aubais* dans le Bas Languedoc, le 19. Octobre 1649. d'une famille noble & trés ancienne. Dés le tems de Charles VII. Roi de France, *Etienne des Vignoles* & ſes fréres ſervoient dans les Armées avec beaucoup de diſtinction.

Le Père de M. *Des Vignoles* etoit Major dans un Régiment de Cavalerie, & ſa Mere *Louiſe d'Aubais* etoit fille de *Louis de Bachi*, Baron *d'Aubais*. Le jeune *Alphonſe* reçut une éducation digne de ſa naiſſance, & il fit paroitre de bonne heure des talens diſtingués.

En 1669. on l'envoya à *Geneve*. Il n'avoit pas encore fait choix alors de l'etat qu'il vouloit embraſſer, & il penſoit même à ſuivre l'exemple de ſes Freres, qui étoient dans les Troupes. Mais à ſon retour de *Geneve* en 1670. les converſations de divers Eccleſiaſtiques lui inſpirérent du gout pour le S. Miniſtére. Ayant fait connoitre ſes intentions à ſon Pére, elles en furent approuvées; & il lui permit d'aller en 1672. à l'Academie de *Saumur*, la plus célébre que les Proteſtans euſſent en France.

Tannegui le Fevre, digne Pére de l'illuſtre Mme. *Dacier*, *Etienne Gauſſen*, Theologien trés judicieux, & d'autres Savans diſtingués gouterent beaucoup M. *Des Vignoles* & contracterent des liaiſons étroites avec lui.

En 1673. notre jeune Theologien eut l'agrément de voir Paris & l'Angleterre. Il s'arrêta quelque tems à *Oxford*, où il s'aquit l'ami-

Digitized by Google

tié de Mrs. *Fel* & *Compton*, qui ont depuis été elevés à la dignité Epiſcopale.

Une vocation le rapella dans ſa Patrie. C'etoit celle de l'Egliſe d'*Aubais*, lieu de ſa naiſſance, qu'il commenca à deſſervir en 1675. Il paſſa peu de tems aprés de cette Egliſe à celle de *Cailar*. Il s'aquitta de ſes fonctions dans l'une & dans l'autre avec toute la vigilance d'un bon Paſteur. Mais en même tems il menagea pluſieurs heures pour ſes études. Son penchant inné pour les calculs Chronologiques commencoit à ſe déclarer. Il forma dés-lors le beau deſſein de tirer de l'Ecriture Sainte même l'ordre des tems & le fil des evénemens, ſans poſer préalablement, comme l'avoient fait les autres Chronologiſtes, des Epoques fixes, auxquelles on ne peut concilier les monumens Hiſtoriques, qu'en leur faiſant ſouvent violence.

Les perſecutions de France vinrent déranger, & firent presque évanouïr ces projets. Les violences qu'on exerçoit par tout l'ayant obligé de penſer à ſa ſureté, il ſe réfugia en 1685. à *Geneve*, d'où il paſſa à *Lauſanne*, & enſuite à *Berne*. La généroſité de FRIDERIC GUILLAUME le Grand, Electeur de *Brandebourg*, ayant fait de ſes Etats un azyle pour les Refugiés, M. *Des Vignoles* ſe hata d'en profiter, & ſe rendit à Berlin dans la même année 1685.

Il fut donné peu aprés pour Paſteur à l'Egliſe de *Schweedt*, où diverſes circonſtances domeſtiques lui firent paſſer des jours aſſez fâcheux, & peu favorables à ſes etudes. En 1688. il fut transferé à *Halle*, où il ne demeura qu'un an. On lui offrit enſuite le choix entre les Egliſes de *Magdebourg*, de *Brandebourg*, & de *Francfort ſur l'Oder*. Il préfera celle de *Brandebourg*, où il eſperoit de goûter le plus de repos, & dont la proximité à l'egard de *Berlin* le mettoit à portée de profiter plus aiſément des Livres & de la Correſpondance des gens de Lettres de cette Capitale.

Il ne

Digitized by Google

Il ne fut pas trompé dans ſon attente, & la longue interruption que ſes études avoient ſouffert, ceſſa enfin à *Brandenbourg*. Le premier échantillon qu'il donna des fruits de ſon repos, fut une ſavante Diſcuſſion Chronologique ſur la Papeſſe Jeanne qu'il fournit à M. *Lenfant*, pour ſervir de quatrieme partie à l'Hiſtoire de cette Papeſſe. Ce fut là ſon entrée dans la Republique des Lettres, & il eut lieu d'etre content de l'accueil qu'on lui fit. Il ſe mit enſuite à l'examen des Chronologies de *Martinus Polonus*, & de *Ditmar*, Eveque de *Merſebourg*. Les calculs de *Manethon* ſur les anciens Rois d'Egypte attirerent auſſi ſon attention. Mais ſurtout il s'occupoit à une Hiſtoire de la Ville de Brandebourg, qu'il avoit pouſſée fort loin, quoiqu'elle n'ait pas été publiée.

A l'erection de la Societé Royale des Sciences de *Berlin*, M. *Des Vignoles* fut aggregé au nombre de ſes Membres, & M. *de Leibnitz* ayant même fait connoitre au Roi de Pruſſe FRIDERIC I. qu'il ſeroit avantageux pour la Societé que M. *Des Vignoles* demeurât à *Berlin*, il y vint en effet, au grand regret de ſon Troupeau de *Brandebourg*, & prit dans le voiſinage de l'Obſervatoire un logement qu'il a occupé pendant plus de 40. ans. Sa ſituation n'a plus ſouffert depuis aucun changement, à moins que l'on ne mette en compte le ſervice de l'Egliſe de *Cöpenick*, dont il fut chargé depuis 1713. jusqu'en 1720. Pendant ces années là il paſſoit l'Eté à *Cöpenick*, & la tranquilité de ce ſéjour étoit fort convenable à ſes travaux littéraires. C'eſt même proprement dans cette retraitte qu'il reprit ſérieuſement l'idée de ſon travail Chronologique, & qu'il compoſa la plus grande partie de ſon Ouvrage.

La Societé Anonyme, qui s'aſſembloit tons les Lundis chez M. *Lenfant*, & à laquelle on eſt redevable de la *Bibliotheque Germanique*, eut en M. *Des Vignoles* un Membre, qui en faiſoit un des principaux ornemens.

Digitized by Google

La mort de M. *Pierre Dangicourt*, Directeur de la Classe de Mathematique de la Societé Royale des Sciences, étant arrivée en 1727. M. *Des Vignoles* fut elû par un choix unanime pour le remplacer.

Diverses attaques que la vuë de M. *Des Vignoles* essuya, mirent de tems en tems de facheuses interruptions à ses études. Il fut guéri de la derniere par un abaissement singulier de la Cataracte, que la Nature seule opéra d'une façon fort extraordinaire, en 1732. lorsqu'il étoit deja agé de 83. ans. *

* Voyez les *Miscell. berol.* T. IV. p. 258. & seq.

Je ne rendrai point compte des diverses Pieces que M. *des Vignoles* a publiées depuis 1694. jusqu'en 1738. Je me m'arrête qu'à son grand Ouvrage, sa Chronologie, qu'il n'a jamais perdu de vuë, & qui a fait la principale occupation de sa longue vie. Il en publia le plan dés l'an 1721. Mais quoiqu'elle fut prête pour l'impression, il eut beaucoup de peine à trouver un Libraire, qui voulût s'en charger. La grosseur de l'Ouvrage, & la nature même des matieres, qui ne conviennent qu'à un petit nombre de Lecteurs, faisoient craindre pour son succés, ou du moins pour son débit.

Pendant ces délais, M. le Docteur *Heinius* ayant eu occasion de parcourir le Manuscrit de Mr. *des Vignoles*, en fut charmé, & publia une Lettre Latine, par laquelle il en recommandoit fortement l'impression. Cela détermina un Libraire de Berlin à s'en charger. L'Ouvrage parut en 1738. en 2 Voll. *in quarto.* Tous les Journaux l'ont fait connoitre, & en ont parlé de la maniere la plus avantageuse. En effet „l'ordre, la netteté & l'exactitude y régnent par tout. La „ Critique y est modeste & judicieuse. L'Ouvrage est plein de re„ cherches curieuses par leur nouveauté, & utiles pour la certitude „ de l'Histoire. Celle des Hebreux & celle des Nations voisines y „ sont liées naturellement. Quantité de passages de l'Ecriture y sont „ expliqués, presque sans peine, & plusieurs faits particuliers y sont „ heu-

„ heureuſement éclaircis. Enfin la Chronologie y eſt ſcrupuleuſe-
„ ment ſuivie, expliquée & démontrée, autant que le permet un ſujet
„ de cette nature." C'eſt le témoignage que lui rendoit le célébre M. *la Croze*, juge trés compétent en tout genre d'érudition.

M. DES VIGNOLES s'eſt vu le Doyen des Savans de l'Europe, & il a eu l'avantage de conſerver les forces de ſon corps & de ſon eſprit juſqu'à la vieilleſſe la plus avancée. La ſituation tranquille, dans laquelle il vivoit, & la parfaite égalité de ſon humeur, ont ſans doute beaucoup contribué à prolonger ſa carriére ; vivant agréablement en ſocieté avec quelques perſonnes de mérite, qui rendoient juſtice au ſien, & qui honoroient ſa vénérable vieilleſſe, il voyoit couler ſes jours de la maniere la plus douce. Adminiſtrant avec une ſage Oeconomie de modiques revenus, & trouvant d'amples reſſources dans ſa frugalité, il a toujours poſſedé le précieux Treſor du contentement de l'eſprit. Sa Majeſté, peu aprés ſon avénement au Throne, rendit ſa ſituation plus aiſée, en augmentant ſa penſion. Il a reçu auſſi des temoignages réïterés de l'Auguſte bienveillance de S. M. la Reine Mére, Princeſſe dont le ſuffrage vaut les plus grands éloges. C'eſt dans cette agréable ſituation qu'il a vu renouveller pluſieurs générations, & qu'enfin il s'eſt véritablement endormi par la ſeule néceſſité de mourir. Un peu de fievre & d'affoibliſſement ont été les ſeuls ſymptomes avant-coureurs de ſa fin, arrivée le 24. Juillet 1744. à l'âge de 94. ans 9. mois & 5. jours.

M. DES VIGNOLES avoit epouſé en 1683. la Fille ainée de M. *Jean Bernard*, Miniſtre de Manosque en Provence. Il en eut ſix enfans qui moururent tous, avant que d'avoir atteint l'age d'un an, & la Mere mourut elle même dans ſa ſeptieme Couche, ſans avoir pu être délivrée. Cela arriva au mois de Mai 1694. & Mr. *des Vignoles* eſt demeuré veuf.

Digitized by Google

ELOGE
DE
M. LAMPRECHT.

JAQUES FRIDERIC LAMPRECHT étoit né à *Hambourg* vers le commencement de ce Siecle. Nous n'avons pû nous procurer les mémoires néceſſaires, pour entrer dans le détail des circonſtances de ſon education & de ſes etudes. On ne peut douter qu'il n'ait fait de bonne heure des progrés conſidérables, à en juger par les connoiſſances qu'il a fait paroître dans la publication de divers Ouvrages, & par celles qui lui ont merité une place dans l'Academie. Il s'etoit d'abord fait connoître par quelques feuïlles periodiques qu'il avoit publiées à *Hambourg*, dans le goût du Spectateur Anglois.

Au commencement du Régne de S M. le Libraire *Haude* ayant entrepris par Ordre exprés du Roi une Gazette Politique & Littéraire, propoſa à M. *Lamprecht* de ſe rendre à Berlin pour la compoſer. Il accepta cette propoſition, & donna de plus un Ouvrage hebdomadaire, qui a été fort goûté, ſous un titre Allemand, qui revient à celui de *Cosmopolite*. Il publia auſſi une Vie de M. *de Leibnitz*, d'aprés un MS. de la compoſition de M. *Eccard*, intime Ami de ce célébre Philoſophe. Cette Piece avoit été envoyée à notre Cour par S. A. Mme la Ducheſſe d'Orleans.

M. LAMPRECHT s'etant fait un nom par ſes productions, trouva de l'appui, & fut employé en qualité de Secretaire Privé de la Chancellerie. Il fut aggrégé à l'Academie Royale, & obtint le Secretariat de la Claſſe de Philologie dans le cours de l'année 1744. Mais la même année vit la fin de ſa carriére, & il mourut d'une maladie de langueur au mois de Decembre, âgé d'un peu plus de 40. ans. L'application qu'il commençoit à donner à l'Hiſtoire & aux Antiquités d'Allemagne, fit doublement regretter ſa perte.

ELOGE

Digitized by Google

ELOGE
DE
M. NAUDÉ.

PHILIPPE NAUDÉ, Professeur en Mathématiques au Collége de Joachim, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, & de la Societé Royale de Londres, naquit à Metz, le 18. Decembre 1684. Il n'avoit que dix mois lorsqu'il sortit de sa Patrie avec son Pére & sa Mére, le même jour que le Temple de Metz fut fermé, en Octobre 1685.

Cette Famille, aprés un séjour de deux ans à Hanau, se réfugia en 1687. à Berlin, où la pieté & la charité du grand Electeur avoient ouvert un un azyle aux Reformés François. Le jeune NAUDÉ y fut élevé sous les yeux d'un Pére trés capable de le former, & qui s'est distingué lui même par ses connoissances Mathématiques & Theologiques. (*)

Il fit ses Humanités dans le College de Joachim, & sa Philosophie depuis 1700. jusqu'en 1702 sous le célébre *Mr. La Croze*. Il passa ensuite à la Theologie, à laquelle son Pére le destinoit. Il en fit un Cours, & acquit en même tems la connoissance des Langues Grecque & He-

(*) Voyés les Mémoires sur sa vie, qui se trouvent dans la *Biblioth. Germ.* T. XXXVI. p. 177. & s.

Digitized by Google

& Hebraïque, qu'il poſſedoit aſſés bien, & qu'il a toujours cultivées.

Un fonds de timidité naturelle l'arrêta dans la carriére, où il étoit entré; il falut tourner ſes vuës d'un autre coté, & il n'eut pas de peine à ſe déterminer. Ce penchant ſecret & dominant, qu'eprouvent tous ceux qui ont reçu de la Nature des talens diſtingués pour un certain genre d'etude, ſe dévelopa, dés qu'il ne fut plus traverſé; Mr. NAUDÉ s'appliqua aux Mathematiques, diſons mieux, il s'y livra: les plus rapides progrés le récompenſerent de ſes ſoins, & cette étude a fait ſes plus chéres delices pendant tout le reſte de ſa vie. Si l'eſprit a cette prérogative ſur le Corps, qu'il peut vivre hors de ſon Elément, néanmoins il ne ſe ſent veritablement, & ne jouït de la vie qui lui eſt propre, que lorsqu'il a le bonheur de rentrer dans cet Elément.

Une preüve de fait des promts ſuccés de Mr. NAUDÉ dans les Mathématiques, c'eſt que dés l'an 1707. ſon Pére ayant presque perdu l'ouïe, il lui fut ſubſtitué pour les enſeigner dans l'Academie des Peintres & des Arts. L'année ſuivante il le remplaça de la même maniere dans le Collége de Joachim; & c'eſt dans ce ſanctuaire des Muſes qu'il a paſſé ſes jours, en y profeſſant les Mathématiques juſqu'à ſa fin, pendant prés de 37 ans.

En 1711. la Societé des Sciences de Berlin l'aggrégea au nombre de ſes Membres, & lui envoya l'Acte, daté du 7. Octobre. Quelques années aprés, la Profeſſion de Mathématique etant venuë à vaquer à Francfort par la retraitte du célébre Mr. *Herman*, il fut appellé à le remplacer, & il auroit accepté avec plaiſir cette vocation, ſi les Directeurs du Collége de Joachim ne l'avoient engagé à reſter, en augmentant ſes appointemens.

En

Digitized by Google

En 1714. il épouſa Mlle Anne Jacob, avec laquelle il a paſſé 31 an dans une douce union, & qui lui a ſurvêcu avec ſept enfans; reſte d'une poſterité plus nombreuſe, dont ce mariage avoit été béni.

En 1738. il eut l'honneur d'etre déclaré Membre de la Societé Royale des Sciences de Londres.

A l'avénement du Roi au Trône, il en reçut une marque de bienveillance bien glorieuſe pour lui, S. M. lui ayant aſſigné de ſon propre mouvement deux cens Risd. de penſion ſur l'Etat de la Societé, de laquelle il n'avoit jamais tiré aucun émolument, quoiqu'il en fut Membre depuis prés de 30. Ans, & qu'il eut été un des plus exacts à enrichir les Mémoires qu'elle publioit. Cette faveur ineſperée d'un Maître attentif à rechercher & à couronner le vrai mérite, le pénétra de la plus vive reconnoiſſance, & répandit de la douceur ſur le reſte de ſa vie, en améliorant ſa ſituation domeſtique.

Mais il ne plut pas à Dieu de le laiſſer joüir longtems de tous ces avantages. Une maladie de quelques ſemaines l'ayant attaqué vers la fin de l'année 1744. il y ſuccomba le 17. Janvier 1745. à l'age de 60 ans & un mois. Il ne croyoit pas d'abord ſon mal dangereux, mais connoiſſant enſuite le danger, il vit approcher la mort, ſans la redouter; il s'y diſpoſa de la maniere la plus Chrêtienne; & conſervant la liberté de ſon eſprit jusqu'au dernier moment, il fut exemt des horreurs de l'agonie, & s'endormit avec une parfaite tranquillité.

Mr. Naudé etoit d'une ſtature mediocre, maigre, & commençoit à ſe voûter. Il etoit extrémement affable & prévenant, il avoit toujours l'air ouvert, & la ſerenité de ſon front ne recevoit aucune atteinte, ni des ſoins pénibles que donne l'inſtruction de la jeuneſſe, ni des embarras inſéparables de l'education d'une famille nombreuſe, ni de la profondeur des méditations Géometriques, dont ſa tête de-

Digitized by Google

voit être continuellement remplie. Il ſe livroit avec plaiſir à une joye innocente, & la portoit avec lui partout. Auſſi étoit-il véritablement chéri de ſa famille, & d'un grand nombre d'amis, que ſon excellent caractere lui avoit acquis. Cés diſpoſitions, plûtot naturelles que morales, étoient couronnées par la pratique exacte des devoirs de la Societé & de la Religion. Ses moeurs etoient irréprochables, ſa pietè ſolide, éclairée, ſincére, & il a emporté avec lui l'eſtime de tous ceux qui le connoiſſoient.

Je paſſe à ſes Ouvrages, qui auroient été bien plus nombreux, ſi les beſoins de la vie ne l'avoient obligé de donner presque tout ſon tems à des leçons, tant publiques que particulieres. Cependant, laborieux comme il étoit, & attaché par goût au genre d'etude qu'il avoit choiſi, il employoit ſi bien les momens qui lui reſtoient, qu'outre pluſieurs Pieces, qui ont été inſerées dans les *Miſcellanea Berolinenſia*, il avoit compoſé un ample Commentaire ſur les Principes de *Newton*, dans lequel il les mettoit à la portée de ceux qui ne ſont pas aſſés forts dans le calcul de l'infini, pour les entendre. Cet Ouvrage auroit vu le jour, il y a déja pluſieurs années, ſi des circonſtances particulieres n'avoient engagé le défunt à le retirer des mains du Libraire. Il a encore laiſſé trois Tomes *in quarto*, & en trés menu caractere, reliés & au net, contenant diverſes Pieces ſur toutes les parties des Mathematiques.

ELOGE

ELOGE
DE
M. WAGNER.

Jean Guillaume Wagner naquit à Heldburg, dans la Principauté de Saxe-Hildbourgshauſen, le 24 Novembre v. ſt. 1681.

Il fit paroître dés ſon enfance du goût pour les Mathématiques, qui ont auſſi été l'unique objet de ſon application pendant tout le cours de ſa vie.

Aprés les etudes des premieres Ecoles, il eut l'avantage de profiter pendant quelques années des inſtructions de Mr. Eimmart, habile Mathematicien de Nüremberg. Il ſe rendit enſuite à Jena, où il fréquenta les leçons de Mathematique & de Philoſophie.

Ses progrés l'ayant fait connoitre d'une maniere avantageuſe, il fut appellé en 1706. par Mr. le Baron de Krosigk, Conſeiller Privé de S. M. P. pour travailler à des Obſervations Aſtronomiques, que ce Seigneur faiſoit faire à Berlin. C'eſt par le même zele pour l'avancement de l'Aſtronomie, que Mr. de Krosigk avoit envoyé des Obſervateurs au Cap de Bonne Eſperance, dont la Rélation, publiée par Mr. *Kolb*, eſt connuë de tout le monde.

La tâche de Mr. Wagner étant remplie, il paſſa encore quelques années dans diverſes Maiſons de qualité, ſoit pour y enſeigner la jeuneſſe, ſoit en qualité de Secretaire.

Digitized by Google

De retour à Berlin en 1711. il fit la fonction de Professeur en Mathematique, dans l'Academie privilegiée du *Sr. Briand*, jusqu'à la chute de cet établissement.

En 1716. il fut aggrégé à la Societé Royale, en qualité d'Astronome, & chargé de dresser les Calendriers. Une vocation le rappella dans sa Patrie pour quelques années; ce fut celle de Professeur en Mathematique à Hildbourgshausen, où il se rendit en 1720. Il s'etoit marié peu auparavant avec une soeur du *Sr. Etling*, habile Mechanicien de la Societé Royale.

Il professa dans le Collége illustre de Hildbourgshausen jusqu'à la mort du Prince de ce nom, qui fit tomber ce Collége dans une entiere décadence. Avant que de faire cette perte, il avoit eu le malheur de voir consumer tout ce qui lui appartenoit dans un incendie arrivé au mois de Juillet 1725. qui reduisit prés de la moitié de la Ville en cendres.

Mr. WAGNER revint à Berlin en 1727. & sa premiere ressource fut l'instruction de la jeunesse. En 1730. on l'etablit Professeur en Architecture Civile, dans l'Academie qu'on nomme des Peintres. En 1736. il fut fait Bibliothécaire ce la Societé Royale. Enfin, aprés la mort du célébre *Mr. Kirch*, décedé le 9 Mars 1740. il eut le caractere & les appointemens d'Astronome de la Societé Royale.

Il mourut le 16. Septembre 1745. d'apoplexie, vers la fin de sa 64. année. Sa femme, & un fils unique, lui ont survécu. Les diverses Pieces qu'il a composées se trouvent dans les *Miscellanea Berolinensia*.

ELOGE

Digitized by Google

ELOGE
DE
M. JEAN BERNOULLI.

Nous nous écartons de notre uſage, en faiſant l'Eloge d'un Academicien Etranger; mais cette diſtinction eſt bien duë au grand Bernoulli, ſur le tombeau duquel toutes les Compagnies ſavantes de l'Europe, dont il a fait pendant ſi longtems un des principaux ornemens, doivent s'empreſſer à jetter des fleurs.

Jean Bernoulli, Docteur en Philoſophie & en Medecine, Profeſſeur en Mathematique, Membre de l'Academie R. des Sciences de Paris, de celle de Pruſſe, de l'Academie Imp. de S. Petersbourg, de la Societé R. de Londres, & de l'Inſtitut de Bologne, naquit à Bâle le 27. Juillet, vieux Style, de l'Année 1667. Il fut le dixieme de onze enfans de *Nicolas Bernoulli*, Membre du Grand Conſeil &c. & de Marguerite *Sebönauer*.

Il fut élevé avec beaucoup de ſoin, & ſe trouva en état de commencer ſes etudes Academiques dans l'Automne de 1682. Ce n'etoit pourtant pas le deſſein de ſon Pere de le pouſſer dans les Sciences; il le deſtinoit au Commerce, & l'avoit même envoyé à Neufchâtel pour s'y former. Mais la Providence avoit des vuës ſuperieures ſur lui. Son ardeur pour l'etude, & ſes talens précoces, ne permirent pas à ſon Pere de perſiſter dans ſes vuës. Il falut laiſſer entrer le jeune Bernoulli dans une carriere qu'il parcourut à pas de Géant.

Digitized by Google

Il fut reçu Maître ès Arts en 1685. & soutint à cette occasion une These en Vers Grecs, sur la question; *Que le Prince est pour les sujets.*

Il s'attacha ensuite à la Medecine, & donna un échantillon de ses progrés en 1690. dans une Dissertation qu'il défendit publiquement; *De effervescentia & fermentatione.* Il n'etoit pourtant point encore dans son élément; une secrete vocation l'appelloit à des connoissances plus sublimes. Il avoit devant les yeux l'exemple de son frére aîné, *Jaques Bernoulli*, qui tenoit déjà le rang qu'il a constamment occupé, celui d'un Geometre du premier ordre. Quelque avance que cet illustre frére eut sur lui, il entreprit de l'atteindre; qui sait même, s'il fut longtems, sans penser à le devancer. Du moins aprés avoir passé quelque tems, pour ainsi dire, sous ses ailes, il prit l'essor; & planant ensemble dans les régions superieures, ces deux aigles s'y rencontrerent plus d'une fois, & y furent même assez vivement aux prises. On peut voir dans le Commerce Epistolaire de Mr. *de Leibnitz*, bien des traits de la rivalité de ces illustres fréres; rivalité, qui sembloit tenir quelquefois de l'inimitié, & que Mr. *de Leibnitz* travailloit sans ceſſe à tenir renfermée dans ses justes bornes. On sait les droits que ce grand Homme s'etoit acquis sur Mrs. *Bernoulli*, par l'amitié constante qu'il leur avoit témoignée, par la part qu'il leur donnoit à toutes ses découvertes, en un mot par les services en tout genre qu'il ne ceſſoit de leur rendre. On sait aussi qu'il a trouvé en eux les appuis les plus solides de sa gloire; & surtout dans notre célébre défunt, un des défenseurs les plus zelés des ses interêts, dans une Controverse, où il s'agissoit de revendiquer l'honneur, sinon de la plus importante, au moins de la plus brillante découverte, à laquelle l'esprit humain soit parvenu, celle qui assujettit l'Infini même à la mesure & aux calculs. Dans cette dispute, dont tout le monde sçait l'Histoire, le suffrage de M. *Bernoulli* tint celui d'une nuée d'oppo-

d'oppoſans tout au moins en équilibre ; & s'il y eut quelque apparence de désavantage pour M. *de Leibnitz*, dans les déciſions publiques, il pût toujours dire :

— — — *ſed victa Catoni.*

En mettant tout d'un coup M. *Jean Bernoulli*, à coté de ſon frére, & de M. *de Leibnitz*, j'ay anticipé ſur le reſte de ſa vie, ou plutôt, j'en ai déjà fait l'Hiſtoire. Excepté quelques faits qui me reſtent à rapporter, ſon Hiſtoire, ce ſont ſes travaux & ſes découvertes. Il faudroit donner trop d'etenduë à cet Eloge, pour en fournir un ſimple précis, ni même la Liſte. La belle Edition que le Libraire *Bousquet* a donné de ſes Oeuvres, nous en exemte d'ailleurs la peine ; un coup d'oeil ſur les quatre Volumes dont elle eſt compoſée, fera ſuffiſamment connoitre, & admirer, la variété, l'etenduë, la profondeur, des Méditations de notre grand Academicien.

Vers la fin de 1690. M. *Bernoulli* fit un voyage à Geneve, & peu s'en falut qu'une chûte dangereuſe de cheval, arrivée en route, ne coupât tout d'un coup la trame d'une ſi glorieuſe vie. Il fit dans cette Ville des liaiſons avec les Savans les plus diſtingués, qui s'y trouvoient alors, & en particulier avec Mrs. *Fatio*, Mathematiciens renommés. Il paſſa de là en France, & arriva à Paris peu avant la fin de 1691. Auſſi-tot il fut admis à la connoiſſance, & même à l'etroite familiarité du P. *Malebranche*, de Mrs. *Caſſini*, *de la Hire*, *Varignon*, &c. Il paſſa quelque tems chez le Marquis de l'*Hopital*, dans une Campagne auprés de Blois, & il s'y fit admirer d'un homme, que peu de gens alors étoient en état d'admirer. Rappellé dans ſa Patrie en 1692. il regretta la perte de ces utiles liaiſons ; mais il trouva un puiſſant dédommagement dans la correſpondance qu'il entama alors avec M. *de Leibnitz*, & qui a duré ſans interruption jusqu'à la mort de celuici, en 1716.

Il eut

Il eut en 1693. la Vocation de Profeſſeur en Mathematique à Wolffembutel. Mais il fut détourné de l'accepter par diverſes conjonctures, qui l'attacherent à la Patrie. La principale fut le mariage qu'il contracta le 6 Mars 1694. avec Mlle. *Dorothée Falckner*, qui lui a ſurvêcu aprés une union de 53. ans, & dont il a eu neuf enfans. Il en reſte ſix, & entr'autre deux fils, qui ſoutiennent dignement le nom qu'ils portent, Mr. *Daniel Bernoulli*, Docteur en Phil. & en Med. Prof. d'Anat. & de Botan. & Mr. *Jean Bernoulli*, Docteur en Droit & en Phil. & Prof. en Mathematique. Leur ainé, Mr. *Nicolas Bernoulli*, aprés avoir profeſſé trois ans le Droit à Berne, fut appellé à l'Academie Imper. de St. Petersbourg, & y mourut en 1726. Le ſavoir, & les vertus, ſont veritablement héréditaires dans cette famille.

Peu avant ſon mariage, Mr. *Bernoulli* avoit reçu le degré de Docteur en Medecine, enſuite d'un Acte public *ſur le Mouvement des Muſcles*. Il prêta pourtant l'oreille aux ſollicitations de l'Univerſité de Groningue, s'y rendit avec ſon Epouſe en 1695. & fut ſolemnellement inſtallé le 28. Novembre de cette Année là. C'eſt de là que ſa reputation s'eſt répanduë partout, & qu'on a vu les preuves de ſon rare ſavoir accroître coup ſur coup les richeſſes de la Republique des Lettres. Auſſi toutes les Academies des Sciences voulurent-elles orner leur liſte de ſon nom. Il fut aggrégé à celle de Paris avec ſon frére en 1699. & il faloit tout à la fois une grande ſupériorité, & une grande égalité de talens, pour ouvrir en même tems à deux fréres l'accés à un honneur, dont on ne fait part qu'à huit Etrangers. La Societé Royale fit cette précieuſe acquiſition, étant encore au berceau, dés le 11. Juillet 1701. L'invention du Barometre lumineux, que Mr. *de Leibnitz* fit valoir auprés de Frideric I. attira cette diſtinction à Mr. *Bernoulli*; & elle fut encore aſſaiſonnée d'une Médaille d'Or du poids de 40. Ducats, que ce Monarque, né pour l'encouragement des Sciences & des Arts, lui envoya. La Societé Royale de Lon-

Digitized by Google

Londres élut Mr. *Bernoulli* en 1712. l'Inſtitut de Bologne en 1724. & l'Academie Imperiale de Petersbourg en 1725. Tous ces Corps ont été libéralement récompenſés de leur choix par les excellentes Pieces de Geometrie & de Phyſique, dont M. *Bernoulli* a enrichi leurs Memoires.

L'Univerſité d'Utrecht voulut enlever à celle de Groningue le Tréſor qu'elle poſſedoit. Mais le Magiſtrat de celle-ci entendoit trop bien ſes interêts, pour ne pas ſerrer d'autant mieux les liens qui y retenoient M. *Bernoulli*, comme il le fit par une augmentation conſiderable d'appointemens. Auſſi paroiſſoit-il déterminé a y fournir toute ſa carriere, & une Profeſſion de Grec qu'on lui avoit offerte dans ſa Patrie, ne l'avoit point ébranlé. Mais des ſollicitations plus preſſantes le fléchirent, ce furent celles du ſang; il ne put réſiſter aux preſſantes inſtances de ſa famille & de celle de ſon Epouſe, & Bâle le revit dans l'enceinte de ſes murs, en 1705. Utrecht, ſur le bruit de ſon départ, avoit pourtant fait un dernier effort pour l'aquerir; il balançoit même, étant à Amſterdam, ſur le parti qu'il prendroit, mais la mort de ſon frére qu'il aprit alors, termina ſans retour ſes irréſolutions, il crut devoir dédommager ſa Patrie de la perte, autrement irréparable, qu'elle venoit de faire; & y ayant été reçu à bras ouverts, il prit poſſeſſion de la place de Profeſſeur en Mathematique, le 17. Novembre, par une Harangue inaugurale, qui renfermoit l'Hiſtoire du nouveau Calcul Analytique, & de la Geometrie ſublime.

Ne lui faiſons pas quitter la Hollande, ſans dire que pendant ſon ſéjour dans cette contrée, il ne put entierement échaper aux tracaſſeries des Theologiens. Il y eut pluſieurs Diſſertations polemiques ſoutenuës publiquement à ce ſujet, & imprimées, de même qu'une Harangue que Mr. *Bernoulli* fit en qualité de Recteur de l'Univerſité, & qui etoit une Apologie, comme il l'appelloit, *pro ſua fama, honore & religione.* Il n'a pourtant pas voulu que ces Pieces

fussent compriſes dans le Recueil de ſes Ouvrages, quoique toute cette Diſpute Theologique eut entierement tourné à ſon honneur, puisque le Magiſtrat n'y intervint que pour impoſer ſilence à ſes Adverſaires.

Revenons à Bâle. Mr. *Bernoulli* y a paſſé 42. ans dans l'exercice de ſa Profeſſion, & cet eſpace de tems, quelque long qu'il ſoit paroitra court, ſi on le compare à tout ce qu'il a fait pour le bien des Sciences, & même pour perfectionner les inſtructions publiques. Il n'etoit point de ces gens qui, ſous prétexte qu'ils ſont livrés à de ſublimes ſpéculations, demeurent inutiles à la Societé. Chargé par le Magiſtrat de préſider aux arrangemens Scholaſtiques, il entroit dans les derniers détails, & alloit viſiter tous les jours les Claſſes. Il étoit comme on en peut juger par là, extrémement exact dans ſes propres fonctions, & il a donné jusqu'à ſa mort ſes Leçons avec une telle régularité, qu'il faloit des cauſes tout à fait importantes, pour l'y faire manquer. Il fut deux fois Recteur Magnifique, & il etoit à ſa mort, pour la neuvième fois, Doyen de la Faculté Philoſophique.

Toutes ces occupations ne l'empêchoient pas d'avoir un commerce de Lettres fort étendu. Nommer ceux avec qui il l'entretenoit, c'eſt faire le Catalogue des premiers Savans de l'Europe. On y trouve *Newton*, *Leibnitz*, *le Marquis de l'Hopital*, *Mrs. de Maupertuis*, *de Wolf*, *de Fontenelle*, *Euler*, *de Moivre*, *de Mairan*, *de Montmort*, *Renau*, *de Tſchirnhaus*, *Michelotti*, *Craige*, *Cheyne*, *Poleni*, *de Crouſaz*, *Cramer*, *Bilfinger*, *s'Graveſande* &c. Tous le chériſſoient comme un Ami ineſtimable, & la plupart l'ont révéré comme un veritable Pére, dont ils recevoient les lumieres les plus utiles, & les conſeils les plus ſalutaires.

C'eſt ainſi que s'eſt ecoulée la longue meſure de jours, que Mr. *Bernoulli* a eüe en partage. Il avoit eu en 1704. à Groningue une fievre, qui l'avoit mis à deux doits du tombeau. Mais s'etant remis

de

de cette violente ſecouſſe, ſon tempérament ſe fortifia, & fut toujours excellent depuis. Il a été jusques à la fin en état de ſortir, & d'aller conſécutivement en pluſieurs endroits, dans les ſaiſons les plus rigoureuſes, ſe plaignant ſeulement quelquefois d'un peu de toux.

Sa derniere attaque ſe fit ſentir environ quinze jours avant ſa mort. Elle conſiſtoit en dégout, & en douleur d'inteſtins. Il n'en faiſoit pas grand cas, & cela ne l'empêchoit pas de lire tous les ſoirs jusqu'à minuit. Mais la derniere nuit de l'année 1747. les ſouffrances augmenterent ſi conſiderablement, qu'il s'apperçut de ſa fin prochaine, & s'y prépara Chrêtiennement. Le mal fit de rapides progrés le lendemain, premier jour de l'an 1748. & aprés un aſſoupiſſement de quelques heures, cette Ame toujours occupée ici-bas du Vrai & du Bon, les alla puiſer à la ſource. Mr. *Bernoulli* expira à ſept heures du ſoir, agé de 80. ans, & cinq mois, moins cinq jours.

Les qualités de ſon coeur n'etoient pas moins eſtimables que celles de ſon eſprit. Il etoit juſte, droit, ſincere & pieux. Il a témoigné toute ſa vie un profond reſpect pour la Religion, qu'il connoiſſoit parfaitement; & l'on a trouvé un Journal des principales circonſtances de ſa vie, plein des expreſſions de la plus vive gratitude pour les bienfaits dont Dieu l'avoit comblé. Le grand fonds de vivacité qu'il a toujours poſſedé, étoit même en lui un principe de zele, donc les mouvemens pouvoient paroître outrés à ceux qui ne connoiſſoient pas le fonds de ſon coeur. Mais il etoit aiſé de ſe convaincre bientôt de la droiture de ſes intentions, & de la bonté réelle de ſon caractere. Tout concourt donc à juſtifier les regrets univerſels que ſa perte a cauſés.

* * *

Digitized by Google

ELOGE
DE
M. GRISCHOW.

AUGUSTIN GRISCHOW naquit à Anclam en Poméranie, le 13. Decembre 1683. Son Pére, *Emanuel Grischow*, Marchand dans cette Ville, étoit d'une famille dont l'ancienneté remonte jusqu'à l'an 1200. & sa Mère, *Catherine Stiveleben*, avoit pour Père, *Jean Stiveleben*, Juge superieur du lieu.

Les Parens d'*Augustin* ayant remarqué de bonne heure en lui des disposítions à l'etude des Sciences, s'attacherent à les cultiver. Il alla au College d'Anclam jusqu'à l'age de 20 ans ; & ayant alors achevé ses humanités, il se rendit au College illustre de Dantzig, où les objets de son application furent la Theologie, la Philosophie, & les Mathematiques. Aprés y avoir passé cinq ans, il alla à l'Université de Jena, où quelques années aprés il fut reçu Maitre és Arts, & Ajoint de la Faculté de Philosophie.

Il publia alors un petit Ouvrage, qu'il intitula : *Introductio in Philologiam generalem*, qu'il fit suivre bientôt aprés d'un Traitté sur les Etoiles Nebuleuses, sous le titre d'*Astrognosia novissima, sive Phænomenorum & hypothesium circa stellas novas explicatio.*

Son

Digitized by Google

Son Père etant mort, & la perte d'un procés mettant ſa Mère hors d'etat de ſubvenir davantage aux frais de ſes études, il ſe mit à enſeigner les Mathematiques & la Philoſophie, & paſſa dix-huit ans à Jena dans l'exercice de cette fonction.

En 1725. il eut la vocation de Profeſſeur de Mathematiques au College de Medecine & de Chirurgie de Berlin. Il l'accepta, & prit poſſeſſion de ce poſte au mois de Juillet de la même année. Quelques mois aprés il fut aggrégé à la Societé Royale des Sciences de Pruſſe, qui le chargea des Obſervations Metéorologiques, & de la compoſition des Almanacs. Rien ne peut égaler l'exactitude avec laquelle il s'eſt acquitté de ce travail, dans lequel on peut dire qu'il cherchoit toujours à faire au de là de la tâche qui lui etoit impoſée. Vint-cinq années d'Obſervations Metéorologiques, qu'il a laiſſées en bon ordre, rendent témoignage à ſon aſſiduité infatigable. Lors même que les forces de ſon Corps commencerent à diminuer, ſon ſoin le plus empreſſé fut que ſes Obſervations n'en ſouffriſſent point; & cette idée lui a été preſente jusqu'aux derniers momens de ſa vie.

Vers le milieu du mois d'Aout 1749. il fut attaqué d'une fievre aſſez forte. Il paroiſſoit cependant s'en être remis, & comme il étoit naturellement d'une conſtitution vigoureuſe, on ſe promettoit que ce rétabliſſement ſeroit de durée. M. ſon Fils, qui revint alors des voyages qu'il avoit faits pour ſe perfectionner dans l'Aſtronomie, le trouva dans cet état; mais une rechute, qui ſurvint en Octobre, fit connoitre que le terme de ſa carriere approchoit. La violence du mal réduiſit bientôt M. Griſchou à une extrême foibleſſe, dans laquelle les forces de ſon eſprit ſembloient augmenter, à meſure que celles du Corps diminuoient. Il conſerva la connoiſſance & l'uſage de la parole jusqu'aux derniers momens de ſa vie, & mourut le 10 Novembre, dans les diſpoſitions convenables à un hom-

me, qui pendant presque toute sa vie avoit été plus occupé de la considération des Cieux que des soins de la Terre.

M. GRISCHOW s'etoit marié deux fois, 1. en 1717. à une Veuve, nommée *Zeitler*, qui mourut au bout de deux ans, sans lui laisser d'enfans. 2. en 1720. à *Eleonore Julienne Leuthier*, fille d'un Ministre de Dreba en Saxe, qui lui a survêcu, aussi bien que deux fils, dont l'aîné est celui dont nous avons déjà parlé, & qui ayant été aggrégé à l'Academie au retour de ses voyages, sert à nous consoler de la perte de son Père.

Outre les Ouvrages que nous avons indiqué, M GRISCHOW avoit publié diverses Dissertations à Jena, il y a des Mémoires de sa façon dans les *Miscellanea Berolinensia ;* & il a composé un Cours complet de Mathematiques à l'usage de ses Auditeurs.

FIN.

PIECES

Digitized by Google

PIECES ORIGINALES.

Digitized by Google

Digitized by Google

A.

Se. Königl. Majestät in Preussen, ꝛc.

Friederichs I.

Stifftungs-Brief,

Dero

zu Berlin aufgerichteten

Societæt der Wissenschaften.

Digitized by Google

Wir Friderich der Dritte, von GOttes Gnaden, Marggraf zu Brandenburg, des Heiligen Röm. Reichs Erz-Cammerer und Churfürst, in Preussen, zu Magdeburg, Cleve, Jülich, Berge, Stettin, Pommern, der Cassuben und Wenden, auch in Schlesien, zu Crossen Hertzog, Burggraf zu Nürnberg, Fürst zu Halberstadt, Minden und Camin, Graf zu Hohenzollern, der Marck und Ravensberg, Herr zu Ravenstein, und der Lande Lauenburg und Bütow, ꝛc. Für Uns, Unsere Erben und Nachkommen, Marggrafen und Churfürsten zu Brandenburg, Thun kund und geben hiermit männiglichen denen es zu wissen nöthig, in Gnaden zu vernehmen, wasgestalt Wir nach erhaltenem allgemeinen Frieden, Unsere Sorgfalt zu Beförderung der Ehre Gottes, Ausbreitung dessen Wahrheit und Cultivirung allerhand Tugenden, und dem gemeinen Wesen nützlicher Ubungen eine sichere Societæt derer Scientzien fundiret und gestifftet haben, thun solches auch fundiren und Stifften sothane Societæt hiemit und in Krafft dieses, und wollen daß dieselbe sich angelegen seyn lassen, und dahin trachten solle, daß vermittelst Betrachtung der Wercke und Wunder Gottes in der Natur, auch Anmerckungen, Beschreib- und Ausübung derer Erfindungen, Kunstwercke, Geschäffte und Lehren, nützliche Studia, Wissenschafften und Künste, auch dienliche Nachrichtungen wie die Namen haben

ben können excoliret, gebessert wohl gefasset und recht gebrauchet, und dadurch der Schatz der bißher verhandenen aber zerstreuten menschlichen Erkäntnissen nicht allein mehr und mehr in Ordnung und in die Enge gebracht, sondern auch vermehret, und wohl angewendet werden möge. Zu welchen Ende dann Wir diese von uns angerichtete Societæt mit tüchtigen Personen und behörigen Apparatu, Vorschub und fundo theils bereits würcklich versehen haben, theils nach und nach ferner zu versehen entschlossen seyn, und wollen Männiglich in unsern Landen, sonderlich aber die in Unsern Bedienungen stehen, auch die sonst dependentz von Uns haben, zumahlen aber alle die denen Studien ergeben, nach jedes Gelegenheit der Societæt zu ihrem gemeinnützigen Zweck die Hand möglichst zu bieten, anweisen, auch dieselbe bereits insgemein hiemit und in Krafft dieses dazu nachdrücklich angewiesen haben.

Ferner erklähren Wir Uns zu dieser Societæt besonderen Protectore und wollen was an Uns ihrentwegen oder in Sachen die sie betreffen, gebracht wird, in Gnaden anhören und befördern, ihre unterthänigste Meynung darüber vernehmen, und was sie angehen kan, ihr zu ihrer Nachricht zu wissen fügen.

Solchemnach soll bey dieser Societæt unter andern nützlichen Studien, was zu Erhaltung der teutschen Sprache in ihrer anständigen Reinigkeit, auch zur Ehre und Zierde der teutschen Nation gereichet, absonderlich mit besorget werden, also daß es eine teutschgesinnete Societæt der Scienzien sey, dabey auch die gantze teutsche, und sonderlich Unserer Landen Weltliche- und Kirchen-Historie nicht verabsäumet werden soll.

Und weil die verschiedene Arthen der Wissenschafften, dergestalt miteinander verbunden seynd, daß sie nicht wohl gäntzlich getrennet werden können, so wollen wir daß insgemein was zu diesen und andern nützlichen Studien oder löblichen Künsten und Tugend-

Ubung, in ſo weit ſie von denen Studien herflieſſen, zu deren Erfindung, Erlern- und Erleichterung, auch richtiger Anweiſung dazu, ſowohl bey der Jugend als andern Leuten und Liebhabern, theils durch Schrifften und das Bücher-Weſen, theils auch durch andere nützliche Anſtalten dienen mag, nicht vergeſſen, ſondern die unterſchiedene Objecta Doctrinæ nach ihrer Zuſammenhengung zu gewiſſen Zeiten, und durch bequeme Perſonen bey Unſerer Societæt in Augenmerck genommen werden.

Nachdem auch die Erfahrung giebet, daß der rechte Glaube, die Chriſtliche Tugenden, und das wahre Chriſtenthumb ſo wohl in der Chriſtenheit als bey entlegenen noch unbekehrten Nationen nechſt Gottes Seegen denen ordentlichen Mitteln nach, nicht beſſer als durch ſolche Perſonen zubefördern, die nebſt reinem unſträfflichem Wandel mit Verſtand und Erkäntniß ausgerüſtet ſeynd, ſo wollen Wir daß Unſere Societæt der Wiſſenſchafften ſie auch die Fortpflantzung des wahren Glaubens und derer Chriſtlichen Tugenden unter Unſer Protection angelegen ſeyn laſſen ſolle, jedoch bleibet derſelben unbenommen, Leute von anderen Nationen und Religionen wiewohl jedesmahl mit Unſern Vorbewuſt und gnädigſten Genehmhaltung einzunehmen und zugebrauchen.

Wir ordnen und wollen auch gnädigſt daß dieſe Societæt bey Unſerer allhieſigen Reſidentz, woſelbſt Wir auch eheſtens ein Obſervatorium für ſie aufbauen laſſen werden, ihr Haupt-Stabiliment haben ſolle; Weilln aber zu einem ſo groſſen Zweck viele Perſonen an mehrerern Orten das ihrige beyzutragen haben, ſo ſollen auch anderswo in Unſern Landen, auch wohl zu Zeiten auſſer denenſelbigen, gelehrte oder ſonſten bequeme und erfahrne Leute, wes Standes ſie ſeyen in die Societæt auf gewiſſe Maſſe aufgenommen werden können. Schließlich wollen wir die Societæt mit einer mehreren ausführlichen General-Inſtruction, und mit gewiſ-

ſen

ſen Satzungen und Reglementen, wie nicht weniger mit zulänglichen Begnädigungen und Privilegien zu genugſamer Erreichung und Beſtreitung ihres Vorhabens gnädigſt verſehen, welche alle eben die Krafft und Wirckung haben ſollen, als ob ſie in dieſem Unſern Diplomate fundationis, von Wort zu Wort eingerücket wären; Wornach ſich alſo männiglich gehorſambſt zu achten. Uhrkundlich unter Unſerer eigenhändigen Unterſchrifft und vorgedruckten Gnaden-Siegel. Gegeben zu Cölln an der Spree, den 11. Julii 1700.

Friderich.

L.S.

P. von Fuchs.

Digitized by Google

B.

EXTRACT

der Bestallung

des Herrn von Leibnitz,

als Præsidis der Societæt der Wissenschaften,

de dato 12 Jul. 1700.

Friedrich III. Churfürst, ꝛc. . . . .

. . . . . Als ernennen und bestellen Wir denselben hiemit würcklich zum Præside ermeldter Unser Societæt der Wissenschaften, dergestalt, und also, daß er diese seine Function eifrig und getreulich verwalten, dabey Unser und der Societæt, auch des Publici bestes befordern, bei derselben das Præsidium führen, und zu solchem Ende, so viel es seine jetzige Chargen und andere Geschäfte leiden mögen, zu Zeiten nach Unser Residentz kommen; wenn er aber abwesend, seine Vices einem andern

dern auftragen; alles was er zu Unſern bei der Societæt führendem Abſehen dienlich und nützlich findet, erinnern, und ſo viel an ihm iſt, veranlaſſen und beſorgen; die Conventus bei ſeiner Anweſenheit anſagen laſſen, mit dem Concilio Societatis über den Zuſtand, Angelegenheiten und Aufnahme der Societæt, mit andern Membris aber die Objecta und Labores fleißig conferiren, und abweſend correſpondiren; daß alles vorfallende ordentlich abgehandelt, und gründlich unterſuchet werde, ſich bemühen, ꝛc. . . . . haben Wir nicht allein gnädigſt reſolviret, ihn als Unſern Geheimten Juſtiz-Räthen gleich zu halten, ſondern auch ihm ein anſtändiges Tractament zu determiniren, und über dieß, neben Erſetzung des pro Publico zu Unſer und der Societæt Zweck bereits angewendter, und noch anwendender Koſten, ihm andere Gnaden und Emolumenta nach Gelegenheit der von ihm verhoffentlich leiſtender nützlichen Dienſte, wiederfahren zu laſſen.

ALLO

C.

ALLOQUIUM

PER-ILLUSTRIS ET EXCELLENTISSIMI

DOMINI

MARQUARDI LUDOVICI à PRINTZEN,

S. R. M. Pruſſ. Miniſtri & Conſiliarii Status intimi, Ordinis Pruſſici Aquilæ nigræ Equitis, Præfecti Palatio, Conſiſtorii Præſidis, Rerum Feudalium Eccleſiaſticarumque Directoris, Regiarum Univerſitatum ſupremi Curatoris, Capitanei Comitatus Ruppinenſis & territorii Bellinenſis, Eccleſiæ Cathedralis Magdeburgicæ Canonici, Domini Hereditarii in Caro,
&c. &c. &c.

Pro Inauguratione

Societatis Scientiarum.

Digitized by Google

Inter tot tantaque & innumera pænè monumenta singularis illius & verè paternæ indulgentissimæque curæ, quam Augustus ac Potentissimus, noster longè Clementissimus, pro salute, incolumitate, flore atque incremento omnium sub auspicatissimo sceptro suo Divinâ Gratiâ tam pulchrè adhuc stantium Regionum, Provinciarum atque ditionum suscipere nunquam defatigatur, & cujus veluti testes sunt sempiterni, tot condita atque amplificata templa & divinis honoribus consecrata loca, tot ad fingenda atque polienda surgentis juventutis ingenia vel positæ vel emolumentis ornatæ Universitates, Equestres cæteræque Scholæ, tot latæ saluberrimæ Leges atque Constitutiones, quin superba illa tot locis non minùs ad commune bonum, quàm ad maximum harum terrarum splendorem, non sine exterorum peregrinantiumque summa admiratione, effusissimo sumtu constructa ædificia, quæ omnia Augusti Regis nostri non intermorituram memoriam posteritati commendabunt: Inter hæc ipsa, inquam, tam immensa tamque stupenda paterni illius indulgentissimique affectus rarissimæque pietatis jucundissima testimonia, quâ Optimus Rex sibi subjectorum cordi habere salutem consuevit, illud certè non infimo loco ponendum existimo, quòd, posteaquam nuper, confecto superiori bello, alma pax oris nostris conciliata fuit, Ipse omnes suas curas atque cogitationes, alioqui semper etiam in salute populorum suorum exercitatas, tum eò potissimùm converterit, quemadmodum annuente Summo Numine, Ipso se Gloriosissimo Protectore ad colendas magis artes, latiusque circumscribendas pro communi bono disciplinas, præcipuè ad ornandam Divinam gloriam, disseminandamque saluriferæ veritatis Christianæ Doctrinam, quædam pulcherrimarum scientiarum quasi Societas in his Regni domiciliis coiret atque aperiretur. Nimirum deesse ad consummationem laudis ac gloriæ suæ, in illa Academiarum, Univer-

ſitatum, Scholarum, ceu Muſarum ac ſapientiæ totidem ferè habitaculorum, quibus Regiæ ditiones ac provinciæ jam abundè inſtructæ atque ornatæ ſunt, multitudine, Sapientiſſimo Principi iſtiusmodi adhuc Academiæ videbatur fundatio, in qua tam exſplendeſcentium in Naturæ regno operum admirandorum Dei contemplatione, quàm obſervatione, cultu, imò & inventione præſtantiſſimarum quarumque rerum, literarum, artium, cæterarumque optimarum ac in laude & virtute verſantium exercitationum, tum Regni atque ditionum ſuarum & communis Germanorum patriæ gloria magis magisque ad illuſtrius ſublimiusque decus exſurgeret, & in perpetuis ornamentis floreque conſiſteret, tum etiam inſtitutis ad hunc uſum non ad finitimos ſolùm Chriſtianos, ſed & ultimos Barbaros, commeatibus, diſſeminandæ Evangelicæ veritatis ſtudium & fama Servatoris noſtri Jeſu Chriſti eisdem gentibus pedetentim importaretur. Cùm verò ad arbitrium poſtea Divini Numinis, & ex æviterno ipſius ſapientiſſimo conſilio, bellum denuò exardeſceret, & latiùs etiam, quàm anteà, vagaretur: Cùm, inquam, Auguſti Regis noſtri provinciæ undequaque non armis tantùm circumdatæ eſſent, ſed Ipſe etiam, quòd eorum ſocietatem vitare non poterat, eisdem implicaretur, quibus præter ſpem & expectationem omnem etiamnum eſt involutus; in proſequendo tamen eximio hoc pulcherrimoque inſtituto usque adeò Ille non retardari ſe paſſus eſt, ut non modò in tempore idoneis peritisque Viris ſeu membris, ornatiſſimo etiam fundo, apparatu, ſumtu, cæterisque ad æmulationem compoſitis largitionibus, hanc convocatam à Se ſocietatem locupletaverit, ſed etiam, quod ad ſublime longeque perfectiſſimum decus ac gloriam illius pertinere poterat, Ipſe ſe ſummum Ejusdem Protectorem ſit profeſſus, imò etiam hanc tam Auguſto Ipſius præſidio fultam, prolixiſſima protectione recreatam Sibique tam caram Scientiarum Societatem, hodierno die, qui à Sacro coronationis Ipſius feſto ſecundus eſt, ſolenni cerimoniâ aperiri, &,

quod

Digitized by Google

quod vocant, introduci, partibus his mihi impositis, clementissimè jusserit. Non possumus itaque gratiosissima hæc Clementissimi Regis nostri munera pari animi affectu, cultu, ac devotione assequi, vel laudibus etiam satis extollere ac celebrare : Et quemadmodum partes præcipuæ gratissimæ mentis officiosissimæque pietatis nostræ in eo fortasse propter tenuitatem nostram constituendæ & ponendæ sunt, ut de nutu & voluntate Sapientissimi nostrorum temporum Salomonis certiores facti, ad ea omnia summa animorum contentione perficienda omnem industriam nervosque omnes intendamus, quæ ad maturandum saluberrimum consilium Clementissimi Regis nostri pro virili, & ad institutam partitionis operarum formulam, effici vel maximè atque conferri ab unoquoque nostrûm poterunt : Ita meritò etiam ardentissimas preces illas piaque vota, quæ omnes sceptro Borussico subjecti pro exoptatissima cariissimaque Augusti Regis salute sine ulla animi remissione dies noctesque assiduè nuncupant, in eum profectò finem ore animoque geminare ac quasi coacervare nos oportebit, ut Deus Opt. Max. istud semel nobis cælitus donatum pretiosissimum pignus & sacrum duraturæ felicitatis nostræ palladium, in multos imò infinitos annos, in hoc Regno florentissimo, copiosissimâ omnium rerum ac deliciarum affluentiâ, fortunatissimo atque exoptissimo Regio Statu, eâ benignitate, quam super alias virtutes præcipuâ sanctitate ac Nominis Divini honore meruit, quàm diutissimè conservet, & quicquid vel fingi vel optari ac voveri lætum faustumque Indulgentissimo Principi potest, id omne, etiam non precantibus nobis, Illi largiter concedat. Annuat benevolè atque aspiret Numen Cœleste uti omnibus providâ sapienteque ac piâ curâ susceptis ab Eo consiliis, ita in primis Illustri huic glorioſissimo exemplo conditæ Societati, ut illius ope atque adjumento, quæ mens atque ratio consilii Augusto Regi semper constiterat, Numinis sanctissimi Gloria in ultimas terras propagetur, Ecclesiæ Christi fines perangusti latiùs proferantur, & in ipsis

illis locis, ubi denſâ caligine ac cœcis inſcitiae atque infidelitatis tenebris omnia adhuc occupata & obſita jacuêre, ſignum fidei Chriſtianæ ſuſtollatur, parique modo mortalium animi ad bonas artes ſcientiasque, clarioremque ac luculentiorem Divinorum operum notitiam atque laudem inflammentur, & cùm fama atque celebritas omnium Auguſti Regis noſtri provinciarum atque Regionum, tum inclutum etiam Germaniæ Illuſtreque nomen æternis monumentis condecoretur. Ego verò etſi conſcientiâ virium mearum partim deterritus, partim aliorum mihi incumbentium graviſſimorum negotiorum mole obrutus, huic Nobiliſſimæ Societatis Præſidio ac curæ omnino ſuperſedere potuiſſem, ad quam ornandam vel parum certè vel nihil adjumenti proficiſci unquam à me poterit; nihilo ſeciùs malui tamen hujusce cogitationis momenta non ponderare quam cœco illi ac humillimo obſequio, quo ad omnia Clementiſſimi Regis mei juſſa atque arbitria, & ad hanc adeò liberaliſſimam ejusdem voluntatem atque nutum me adjungo, vel in re minima deeſſe, hâc potiſſimùm fiduciâ fretus, fore, ut Vos, Præſtantiſſimi Viri, qui in Regiam hanc atque inclutam Societatem allecti eſtis, quique omnes ferè ac ſinguli prolixi ſemper ſtudii & amoris erga me Veſtri planè ſingularis ſigna luculenta & notas manifeſtas extare voluiſtis, ita operam etiam Veſtram mihi mutuam, & præſens hoc tempore auxilium, id quod enixè à Vobis peto, commodare ac impertiri non dedignemini, quò adeò per ſingulare illud ſtudium, impetum etiam, quo, ad juvanda nobiliſſimæ hujus atque hodierno ſolenni die hac cerimoniâ ac inauguratione veluti renaſcentis Scientiarum Academiæ commoda, naturæ quodam impulſu feror, quodque ſtudium nullo tempore deponam, ego fideli opera Veſtra adjutus, ad aliquid præſtandum idoneus reddar, qua in re induſtria etiam mea atque labor omnis ſemper verſabitur. Quod ergo felix fauſtumque Deus Opt. Max. eſſe jubeat, Clementiſſimi Regis noſtri juſſu gratioſiſſimo, Tibi, plurimùm Reverende ac Doctiſſime Pro-Præſes,

Digitized by Google

ſes, & per Te toti Nobiliſſimæ Regiæ Scientiarum Societati, tam conceſſum ab Ipſo Auguſto Rege Sigillum, quo, quando volueris, in omni rerum atque negotiorum illius adminiſtratione uti quolibet tempore ac rite poteris, quàm has claves etiam Obſervatorii, & illius Societati huic attributæ areæ, ſolenni ritu jam trado, atque ex Clementiſſima Supremi Protectoris & Auguſti Regis noſtri ſententia ac voluntate huic Illuſtri Societati tum conſecratum hoc Eidem domicilium addico, tum in jus atque ordinem coitionum & adminiſtrationum ſuarum immitto, precatus ex animo, ut traditæ hæ claves, velut opportunum auſpicatumque rei bene gerendæ, & abſtruſarum rerum pulchrâ ſuâ induſtriâ aperiendarum omen ſint atque inſigne; utque hoc tam propitio ſydere, tam bono heſterni coronationis ſacri diei augurio ſacrata jam inauguratàque Societas ad Conditoris Glorioſiſſimi immortalem laudem, in ſeram poſteritatem, ipſo unà cum induſtriæ ſuæ ampliſſimo, quem ex ea ſperamus, uberrimoque fructu tranſeat, floreat, perennet!

D.

Responsio

ADMODUM REVERENDI

DOMINI

DANIELIS ERNESTI JABLONSKI,

S. T. D. Sacræ Regiæ Majestatis Prussiæ Concionatoris Aulici, Societatis Scientiarum Directoris & p. t. Pro-Præsidis,

Pro Inauguratione

Societatis Scientiarum.

Digitized by Google

Per-Illuſtris & Excellentiſſime Barc, Domine perquam Gratioſe.

Ex quo Sereniſſimus Boruſſorum Rex, Dominus noſter Clementiſſimus, duos illos glorioſæ ſuæ vitæ Dies maximè memorabiles, illum quo *Natus*, illumque quo *Coronatus* eſt, ei etiam rei ſacros eſſe voluit, ut *Natali* SCIENTIARUM SOCIETATEM conſtitueret, *Coronationis* vero die, eandem ſolenniter dedicaret; hoc ipſo clariſſimè oſtendit quanto Favore non SOCIETATEM tantum, ſed ipſas quoque SCIENTIAS proſequeretur. Teſtatur enim Regia Sua Majeſtas Doctrinam & Literas eſſe, ex quibus tantum delectationis quantum ex ipſa vita capiat; & prout Splendorem Auguſtæ Domus, Regiique Imperii Limites ampliſſimis Incrementis ampliaverit, ita non minus ſibi cordi eſſe, ut Sapientiæ Regnum, bonarumque Artium Pomœria pariter proferantur.

Conſilium verè Regium! quod ad Catholica Orbis Commoda, ad Humani Generis Utilitatem ſe diffundit. Quamvis enim Educatione & Artibus mortale Genus quam maximè opus habeat, iisque inveniendis & excolendis inde a prima ſui origine operam dederit, non tamen hoc in ſtudio tantum profecit, ut omnes artes perfecerit, univerſumque Scientiarum Campum fuerit emenſum.

Iſtæ verò quas dixi *Scientiæ* non tam *Neceſſitates Vitæ* quam *Commoda* ejus reſpiciunt; neque id adeo largiuntur ut homo vivat, dignitati ſuæ convenienter.

Quæ ad vitam neceſſaria ſunt, propemodum ſunt in promptu, & a natura, benigna matre, homini æque ac animalibus monſtrantur præbenturque. Artibus & ſcientiis hic opus non eſt. Obvia & oblata arripiuntur, quemadmodum ab homine per rationem, ita per internum quendam inſtinctum ab animalibus.

Sed

Sed quæ vitæ Commoditatibus Elegantiæque inſerviunt, ratione inveſtiganda arteque paranda ſunt. Horum uſu cum ſolus Homo polleat, illa quoque quæ his parantur vitæ Commoda, ipſi ſoli in peculium cedunt, ita quidem ut partem eorum aliquam ipſum quoque Corpus, primariam Animus ſibi vendicet.

Etenim quod pro cavernis & ſpeluncis inconditis nitidas domos habitamus; quod pro ſordidis pecudum ferarumque pellibus veſtes ex lini & lanæ filis vel bombycum telis contextas, geſtamus; quod pro dura glande, crudaque radice & inculto fructu ſuavibus & ad palatum compoſitis cibis veſcimur; hæc & his ſimilia, ad Corporis cultum ſenſusque oblectandos pertinent. Longè autem major voluptas eſt quæ ſcientarum ope Animum perficit & delectat. Is ſi quidem Naturam cognoſcit, naturæque Dominum, miratur illius divitias & hujus potentiam veneratur, ſcrutatur invenitque hominis uſui præclara Dei opera patere ut corpus iis ſuſtentetur & excitetur anima, atque ab operibus ad auctorem penetret; Verboque DEI illuminata ac adjuta perveniat in Creatoris ſocietatem ac gloriam, hic quidem guſtandam, ſed in cœlo perfruendam.

Hunc igitur uſum ingenuæ artes cum habeant, homo iis diu carere non debuit. Quare a Deo in ipſa Creatione earum ſemina accepit, per quæ deinde quæſivit, quibus ſe ab animantibus ceteris diſtingueret, & vitam domino animantium dignam viveret.

Prima artium exordia ab ætate antediluviana ſunt arceſſenda. Jam tum homines intelligentes, quid ſe deceret, Neceſſariis non contenti, Commoditatibus vitæ & humanitati ſtuduerunt. Lamechi filium Jabalem legimus pecudes paviſſe, & habitaſſe caſas, id in neceſſariis ponitur; ſed fratrem Jubalem in Muſicam incubuiſſe, ut homo laboribus feſſus ejus ſuavitate reficeretur. Ex Zilla altera uxore idem Lamechus Tubalkainum ſuſtulit, ferramentorum Magiſtrum & auctorem fabrorum; ad colendum agrum & victum inde comparandum, neceſſarius

Digitized by Google

ceſſarius hic erat labor: Hujus autem ſoror Naama, quæ *formoſam* & *jucundam* ſignificat, videtur duros fratris labores vitæ elegantia & venuſtate temperaſſe.

A Diluvio, ut ipſi Homines, ſic humanæ Artes ex Oriente originem acceperunt.

Chaldæi & *Ægyptii* primi earundem Inventores habentur; verùm enim verò iſtis curæ fuit Inventa ſua in Templis abſcondere, Ænigmatis Imaginum Hieroglyphicarum involuta; & quod in Dei Immortalis gloriam, Mortaliumque Commoda, ſuper tecta prædicandum fuerat, alter alterius in aurem muſſitabant. Neque vero celebrata illa Chaldæorum ſapientia non ex merito viris doctis ſuſpecta habetur, quandoquidem ipſi primariò quidem Aſtronomiæ operam locantes, atque quadringentorum & ſeptuaginta millium annorum Obſervationes jactitantes, tam longi tamen temporis decurſu haud deprehenderunt Lunam Corpus opacum eſſe, quod Lucem ſuam a Sole ipſam illuſtrante mutuari debeat.

Poſt hos *Græci* artium & ſcientiarum laude floruerunt; quarum tamen initia non ad *Homeri* demum, aut *Pythagoræ* atque *Platonis* ætatem referenda ſunt. Pauca illa & obſcura quæ in priſcis Monumentis ſuperſunt *Orphei* Veſtigia, teſtantur, ipſum ſuo, h. e. Bellum Trojanum ſat diu antegreſſo tempore, homines in Cognitione Numinis & Divini Cultus eruditiſſe, Animorumque Immortalitatem & Artes quibus regerentur Reſpublicæ, nec non Virtutes & bonos mores docuiſſe. Prout verò is Sapientiam ſuam ab Ægyptiis hauſerat, ſic in ea propaganda eadem qua illi methodo utebatur. Genuina enim Dogmata ſua non niſi paucis ſelectisque Auditoribus diſtincte tradebat, reliquo Gregi eadem in illo Myſticorum Rituum Choragio, quod *Myſteriorum Bacchi*, *Cereris*, *Corybantum* appellatione venit, propoſuiſſe ſat habens.

Quoddam Sapientiæ Monopolium homines isti instituisse videbantur, sed eo *Pythagoras* cumprimis ipsos deturbavit, aditu ad Scientias universis quibus ea Sacra frequentare volupe esset patefacto; a cujus tempore Philosophorum in Græcia ingens messis surrexit, sed qui multas in Sectas scissi, ad multas maximamque partem inutiles & vanas Disceptationes dilabebantur. Fuere tamen inter eos, qui Augmento Virtutum & bonis Moribus operam darent, alii qui Reipublicæ constituendæ & regendæ artes prudenter excolerent, alii qui acuendæ Rationi humanæ & Naturæ rerum indagandæ incumberent; quorum illud cumprimis Socratem, istud Platonem, hoc Aristotelem feciſſe, notum est. Sed res quoque Anatomica & Medica grandia tunc Incrementa cepit, Mathesis verò eousque provecta fuit, & Græcia jure Magistra ejus & Gymnasium diceretur.

Ut tamen quod res est fateamur, nugacem potius & garrulam quam solidam Sapientiam pars major consectabatur, & qui Philosophi appellabantur, plus in ostentando Ingenii acumine, quàm in Interioribus Naturæ scrutandis operæ ponebant. Libros scribebant, Systemataque contexebant, antequam res de quibus scribere in animum induxerant sufficienter perspexissent; magisque ut acutè & ornatè de rebus dissererent, quàm ut intimè eas pernoscerent, erant solliciti.

Ab his ad *Romanos* Scientiæ transierunt, a quibus tamen haud eo quo par erat favore fuerunt exceptæ. Martius iste populus, Arma quàm Libros tractare pronior, satis sibi sapiens videbatur, dum Leges suas & Mores Patrios intelligeret, suosque homines severiore Disciplina & vitæ genere ad virtutem compositò contineret. Modicum illud Scientiarum, quod sensim a Græcis ad ipsos dimanaverat, ita colebant, ut ejus vix alius esset usus, quàm ut Sermones suos eo ornarent, aut Solitudinis inde peterent Solatium.

Antequam Philosophia profundiores ibidem radices agere posset, Occidentaliorem Europam diversis diverso tempore Barbarorum Incursio-

Digitized by Google

curſionibus inundari contigit, qui Romam Orbis Dominio juxta atque Scientiis & Artibus ſpoliavere. Secuta eſt nox Inſcitiæ & Barbariei tenebroſiſſima, quæ nobiles iſtas Regiones per aliquot Secula oppreſſit, usque quo CAROLUS MAGNUS, Orientis ad inſtar Solis ejus diſpellendæ initium faceret. Hic Imperator verè Magnus, quemadmodum ipſe Linguis & Scientiis, pro illius temporis ratione ſolidè imbutus erat, ita iisdem propagandis incumbebat totus; apertis eo fine publicis per Italiam, Galliam, & Germaniam Scholis; ipſaque frequenti numero & grandibus impenſis fundata Cœnobia nihil erant aliud quàm Eruditionis Seminaria.

Renatam hoc pacto Philoſophiam diceres, ſed in cunis adhuc vagiebat, aut ad ſerperaſtra ſaltem oberrabat, virile robur & decus minimè aſſecuta; cum quæ tempora illa excepit SCHOLASTICORUM Doctorum Sapientia, illius Incremento obicem poneret. Eruditio cui iſthoc hominum genus ſe dederat, Aranearum telæ erat perſimilis, ſubtilis quidem, ſed nullius vel virtutis vel uſus. Abſtractis ſine fine & modo Speculationibus indulgebant, ejus rei ſolitariâ quam ducebant vitâ occaſionem eis præbente; cumque inveſtigandis Naturæ Arcanis manus admovenda eſſet, ipſi ſatis habebant vivaci Phantaſiæ fræna laxaſſe. Subtiles iſtos conceptus obſcuris exprimebant vocabulis, Sapientesque ſibi videbantur, ſi Linguam ſonarent a nemine intellectam, iisque qui eâ uterentur inflandis, quàm Veritatibus vel novis detegendis vel veteribus ampliſicandis aptiorem. Atque hoc pacto pro Junone Nubes, & Rerum loco Verba Orbi obtrudebantur.

Tandem ſingulari Divinæ Providentiæ beneficio factum eſt, ut Græcia a Turcis preſſa, ſecunda vice unà cum Scientiis Linguam quoque ſuam nobis impertiret; quo tempore etiam Latina, quæ in ipſo Latio pridem fuerat emortua, feliciter revixerat. Excepit hanc præclarum illud Typographiæ Inventum, cujus Beneficio tam pridem demortuorum quàm etiamnum viventium Cogitata citò & facile communicari

municari possunt. Ejus ope una cum Scriptis Veterum Sapientia quoque ipsorum e pulvere & tenebris eruta, Lucique restituta fuit; Sed eo ipso clarius patuit, quanto etiamnum defectu Humana Cognitio laboraret, eosque qui Philosophiæ laude hactenus inclaruerant, in Atrio potius Sapientiæ substitisse, quàm in interiora ejus Sacraria penetrasse. Incomparabilis ille Angliæ Cancellarius, *Baro de Verulamio*, præ aliis profundiùs ista introspexit, Scientiarumque Amatoribus Dux & auctor exstitit, ut Naturam Rerum curiosiore magisque serio quàm hactenus factum fuerat studio scrutarentur. Eum facem præferentem certatim alii secuti sunt.

Ab eo tempore ingens Eruditorum Virorum proventus fuit, qui in investiganda Natura, trinâ illa Clave Adyta ejus aperire apta feliciter usi sunt, nempe *Mathesi*, quæ Cœlos Terramque dimetitur, & *Anatomia* atque *Chymia*, quarum ope tria Naturæ Regna, Animale, Vegetabile & Minerale recluduntur.

Præclaris horum conatibus obstetricatura Divina Bonitas, Seculum proximè præterlapsum variis iisque utilissimis beavit Inventis: *Microscopiorum*, quæ Objecta minuta immensum augent; *Telescopiorum*, quæ procul absentia velut præsentia sistunt; *Horologiorum Pendulorum*, quæ Temporis lapsum, syderumque cursus accuratissimè metiuntur; & *Antliæ Pneumaticæ*, quæ e Vasis conclusis aërem crassum extrahit. Horum & similium Inventorum ope, maximè Itineribus ad remotissima Loca, mari terraque accedentibus, limites cognitionis humanæ immensum prolati sunt, tamque admirandis Repertis aucti, ut quamvis qui hac tempestate florent a Veteribus multa didicerunt, veteres tamen si resurgerent a modernis haud pauciora discenda essent habituri.

Isthæc verò Scientiarum Incrementa Societates quàm singuli Homines rectius promovere aptæ natæ sunt; indeque factum est, ut sapientes illæ & curiosæ Britannorum Gallorumque Gentes, easdem eximio

Digitized by Google

eximio cum profectu instituerint. Eorum enim quæ ad Naturam rectè indagandam pertinent, nonnulla possidere datum est omnibus, omnibus gaudere nemini. Alius Ingenio & speculationis acumine pollet, Judicii maturitate alius, alium multijuga Lectio, alium frequens Literarum commercium, alios alia commendant. Istis in Societatem coalescentibus, alter alterius defectum supplet.

Præterea, homines ita comparatos esse scimus, ut plerumque alius quidem justo plus, alius verò justo minus ipse sibi tribuat. Neutrum relinquendum esse reor, sed alterum alteri sociandum, quo uterque sensim rectius de se sentire discat. Imo verò, (quod Vir quidam in Republica Literaria nostra ætate perquam celebris fecit,) optandum foret, non Personas solum, sed ipsas Nationes in Societatem coire, ut (si quidem id fieri possit) in unum jungantur Gallorum Vivacitas in quærendo, Subtilitas Anglorum in perscrutando, Hispanorum Italorumque contentio in progrediendo, Germanorum studium & sedulitas in perficiendo. Profectò ibi felicissimè procedit opus, ubi Oculorum, Manuum, atque Ratiociniorum datur Conjunctio.

In Germania nostra præterito Seculo tres surrexerunt Societates Eruditæ, nominibus *Cygnei Ordinis*, *Societatis Carpophoræ* (seu *Fructiferæ*,) & *Collegii Naturæ Curiosorum* celebres. Priores duæ Linguæ patriæ Puritatem, tertia Naturæ cognitionem promovendam sibi sumserant. Primæ illi Vir eruditus, sed privatus; alteri Princeps Imperii; tertiæ Gloriosissimus Imperator natales dedit. Id erat reliquum, ut ineunte Novo Seculo, Rex Augustus Quartam fundaret, quæ Linguas juxta atque Scientias, adeoque discreta illarum Objecta, unà complecteretur.

Atque hoc ipsum est, quod jam oculis nostris usurpamus, quodque felix & faustum esse jubeat DEUS; cum auspiciis & nomine Augusti Borussorum Regis, Domini & Fundatoris nostri Indulgentissimi,

Tu, Excellentiſſime Domine, Regiam hanc Scientiarum Societatem ſolenniter dedicaſti, eique Penſa ſua imperaſti.

Regia iſthac Munificentia Rex Sereniſſimus univerſum Genus Humanum ſibi devinxit, cujus catholico & univerſali Bono eam deſtinavit. Sigillatim verò humillimus Majeſtati Suæ gratias debet recens nata hæc Societas, ut in quam iſti Regiæ Clementiæ atque Liberalitatis rivuli immediatè defluunt. Clementiſſimus Rex Vitam Ei & Vigorem largitus eſt, Legibus & Inſtitutis ſalutaribus munivit, de commoda Sede deque Reditibus neceſſariis proſpexit, denique de Regia ſua Gratia & Protectione in poſterum quoque juſſit eſſe certam. Magna hæc & præclara eſſe Regiæ in nos Beneficentiæ Munera grato animo agnoſcimus, iisque beatos nos prædicamus, quamvis deſtinatus Societatis Ærario Proventus mediocritatis cancellos nondum ſit egreſſus. Qua quidem in re habemus a cæteris Societatibus diſſimilitudinem. Cum enim qui *Britannicæ* adſcripti ſunt, ad tolerandas Societatis Impenſas propria conferant; contrà, qui *Gallicæ*, magnificis Regis Stipendiis alantur; hic neutrum uſu venit. Nulli hinc nobis Reditus obveniunt; at neque Sumtibus faciendis oneramur; ſed Regia Munificentia tantum poſſidemus, quantum & Diligentioribus excitandis, & Bene meritis remunerandis, & Inſtrumentis mathematicis, Libriſque, nec non reliquis rebus neceſſariis comparandis ſufficiat. Voluntariæ ergo & gratuitæ operæ Milites ſumus; alibi quidem Spartæ quam nacti ſumus ornandæ obligati, hic verò ſpontanea Promptitudine Muſas demerituri. Prout verò in Campo Martio fieri aſſolet, ut Voluntarii Milites operam ſæpe navent & utilem, & glorioſam, ita in iſthac Scientiarum Palæſtra ſimilem nos laudem reportaturos eſſe confido.

Nonne verò animadvertis, Excellentiſſime Domine, ut eximiam Lætitiam ipſo vultu oculisque præferat inclyta iſthæc Societas? ut frontem univerſi exporrigant? ut toti in plauſus ſolvantur? Nempe, quia Tu, Perilluſtris Domine, Præſes & Præſidium ipſis datus es.

Quem

Quem equidem delectum Rex Sapientissimus sua sponte egit, sed quem, si optio nobis relicta fuisset, Nos omnibus votis atque precibus eramus expetituri. Gaudium ergo, quo perfusos vides, justum est. Quamvis enim eorum qui Panegyrin hanc ornant pauciſſimis exploratum esse queat, quanto ardore inde a tenera ætate Literis incubueris; & postquam ad Aulam acceſſeras, quod Scientias pari ardore ac Principem colueris, quod Sapientiæ fervidius quam Fortunarum Incremento operam dederis, quodque cum ipsius somni & neceſſariæ quietis dispendio studiis tractandis incubueris; hoc tamen omnes sciunt, Te, & solidæ Eruditionis laude florere, & Eruditorum Decus atque Præsidium usque fuisse. Felici ergo fausto que omine novella hæc surgit Societas, ut quam Regum, qui modo imperant, Doctissimus fundavit, Miniſtroque Status Doctrina pariter eminenti curandam tuendamque demandavit. Quid non inde speremus omnes! Quæ non & Societati & Scientiis emolumenta polliceamur! Id unum superest, Perillustris & Excellentissime Domine, ut Tuo nos Favori obnixè commendemus, Teque oremus, ut Regiam pariter Gratiam constantem atque illibatam nobis conservare digneris.

E.

E.

Endliche Einrichtung,

der

Königlichen Preußischen Societæt der Wissenschaften.

Wir

Wir Friderich von GOttes Gnaden König in Preussen, Marggraf zu Brandenburg, des Heiligen Römischen Reichs Ertz-Cammerer und Churfürst, Souverainer Printz von Oranien, Neufchatel und Vallengin, zu Magdeburg, Cleve, Jülich, Berge, Stettin, Pommern, der Cassuben und Wenden, zu Mecklenburg, auch in Schlesien zu Crossen Hertzog, Burggraf zu Nürnberg, Fürst zu Halberstadt, Minden, Camin, Wenden, Schwerin, Ratzeburg und Moers, Graf zu Hohenzollern, Ruppin, der Marck, Ravensberg, Hohenstein, Tecklenburg, Lingen, Schwerin, Bühren und Leerdam, Marquis zu der Vehre und Flißingen, Herr zu Ravenstein, der Lande Rostock, Stargard, Lauenburg, Bütau, Arlay und Breda, ꝛc. Demnach Wir Unser Societæt der Wissenschafften allhier, den mittlern Pavillon der hindern Seiten Unseres neuen Marstalls auf der Dorotheenstadt zum Observatorio, und zugleich zu ihrem Sitz und Auffenthalt gewidmet, auch auf unseren Kosten aufführen und in brauchbaren Stand setzen zu lassen allergnädigst übernommen; Und dann durch Göttlichen Beystand es damit nunmehr so weit gediehen, daß derselbe Ihr zu solchem Gebrauch übergeben, und die zu denen ihr auferlegten Verrichtungen erforderte Zusammenkünffte ohne Hinderniß daselbst angetreten und ordentlich fortgesetzet werden sollen; So haben wir zu nöhtiger Einricht- und beständiger Fassung solchen Wercks über die in dem Diplomate fundationis und in der General-Instruction enthaltene Gesetze, nachfolgende Ordnung ferner vorzuschreiben, und das vorige in so weit zu erleutern oder weiter auszustrecken allergnädigst gut gefunden.

Und anfänglich, so viel den zeitlichen Præsidem betrifft, lassen Wir es bey der gegenwärtigen Verfassung so fern allergnädigst bewenden. Wir wollen aber von nun an und jederzeit Unser Societæt der Wissenschafften, aus dem Mittel Unserer würcklichen Geheimen Räthe einen, und zwar voritzo Unsern würcklich Geheimen

Estats-Raht, Schloß-Hauptmann, Lehns-Directoren und Consistorial-Præsidenten, den von Printzen, benennen und anweisen, an welchen sie in ihren Angelegenheiten, wenn solche bis an Uns gelangen zu lassen, die Nothwendigkeit erfordert, sich addressiren und halten möge, dergestalt daß derselbe auf erfolgenden Abgang des ietzigen Præsidis der Societæt, Ihr auch als Præses honorarius allein vorstehen, ihr bestes beobachten, und über denen von Uns gestellten Gesetzen und Ordnungen halten solle und möge. Und damit so wenig bey dermahliger Abwesenheit des jetzigen Præsidis, als durch die anderweit obliegende Geschäffte des zukünfftigen Præsidis honorarii, zu Versäum- oder Hindansetzung derer der Societæt obliegenden Verrichtungen, kein Anlaß gegeben werden möge, soll sothanes Præsidium durch einen Vice-Præsidem aus den Gliedern der Societæt beständig vertreten werden.

Wie aber solchergestalt die nöhtige Besorgung des gantzen Verfassungs-Wesens bey der Societæt, und was zu deren so Erhalt- als Beforderung gehöret, auf solchen Vice-Præsidem nebst dem Concilio Societatis ordentlich ankommet, so wollen Wir allergnädigst, daß solch Concilium allezeit aus denen Directoren der besonderen Departements zugleich mit dem von Uns hiezu bestellten Advocato Fisci, welchen das Concilium vorzuschlagen haben wird, und dann dem Secretario Societatis bestehen, und auf solche masse bestellet werden solle.

Wenn wir auch zu desto fleißiger Abhandelung derer Tractandorum diensam erachtet, dieselben in gewisse Abtheile und Departements zu setzen; So wollen Wir sie hiemit in nachfolgende vier, abgesondert haben, also daß in dem einen Res Physicæ, Medicæ, Chymicæ, &c. In dem zweyten Res Mathematicæ, Astronomicæ, Mechanicæ, &c. In dem dritten die Ausarbeitung der Teutschen Sprache, sammt denen vornemlich Alten Geist- und Weltlichen Geschichten des Vaterlandes, in dem vierten Literatura insonderheit aber Orientalis, und wie solche zu Fortpflantzung

des

des Evangelii unter den Ungläubigen nützlich anzuwenden seyn möchte, vorgenommen und verhandelt werden sollen.

Und wie ein jegliches Mitglied Unser Societæt besonders wenigstens zu einem dieser Departements sich zu bekennen haben, und darinn seinen Fleiß beyzutragen ihm angelegen seyn lassen wird; Also werden die so zu einem jeden Departement gehören, aus ihrem Mittel einen Directorem durch die meisten Stimmen der zu solchem Ende angestellten Versammlung zu erwehlen haben.

Das Amt solcher Directorum, welches sie, wenn sie hie in loco verbleiben, und dasselbe würcklich zu versehen und anderweit nicht gehindert werden, ad vitam zu verwalten haben, soll seyn: Zuforderst bey denen Versammlungen ihres Departements das Wort zu führen, und die gebührende Ordnung der obhabenden Verrichtungen und Handlungen zu beobachten; Ferner, wie schon angeregt, das Concilium zu bestellen, und in demselben die intima Societatis warzunehmen; und letzlich das Vice-Præsidium Societatis ein Jahr um das andere wechselweise zu führen, worüber sie des Anfangs und folgiger Ordnung halber sich untereinander zu vergleichen, auch künfftig den jedesmahl einfallenden Wechsel an dem Jehrestage der Stifftung der Societæt, oder dem nächst darauf folgenden Versammlungs-Tage feyerlich und in Gegenwart aller hiesigen Mitglieder vorzunehmen haben sollen.

Und wie dem von Uns zu benennenden Præsidi honorario in dem Concilio beliebig zu erscheinen, dasselbe auch auf bedürffenden Fall ausserordentlich zu beruffen unbenommen ist; Also wird dem jedesmahligen Vici-Præsidi obliegen, selbes ordentlich an gewissen hiezu ausgesetzten Tagen zu halten, damit die Angelegenheiten der Societæt fleißig beobachtet, was zu deren Aufnahme, Erhalt- und Verbesserung diensam oder nöhtig ermessen wird, sorgfältig wahrgenommen, denen von Uns vorgeschriebenen Satz- und Ordnungen gebührend nachgegangen, und alles Nachtheil oder Hinderungen abgewendet werden.

Allermaſſen zu des Concilii Verrichtungen abſonderlich gehören ſoll, den Fundum Societatis, und was zu demſelben gewidmet iſt, oder künfftig noch gewidmet werden möchte, ſorgfältig beyzubehalten, und nach Möglichkeit zu verbeſſern, Uns auch deßhalb practicable Vorſchläge dem Befinden nach zu thun, damit bey ſuffiſanter Vermehrung deſſelben Unſere Intention völlig erreichet, und von deme, ſo nach Beſtreitung der nöhtigen Ausgaben noch übrig ſeyn möchte, hienechſt nach und nach in jedem Departement und zwar zuerſt in Matheſi & Phyſica ausbündige und von dem Concilio vorzuſchlagende Leute angenommen und zureichend beſoldet werden können, welche beſtändig zu arbeiten verbunden ſeyn. Sodann wird hiernächſt dem Concilio obliegen, auf die getreue und ordentliche Verwaltung ſothane Fundi, Einnahme und Ausgabe deſſelben genau zu ſehen, und darüber die Rechnung jährlich abzunehmen: Ferner die Aufnahme neuer Mitglieder dergeſtalt zu mäßigen, damit keine ohn allein wohlfähige und durch abgelegte tüchtige Proben in einem von denen vorgeſchriebenen Departements ihre Geſchicklichkeit halber bekannte und berühmte Perſonen zugelaſſen, und über die, ſo hiezu, woher es auch ſeyn möge, in Vorſchlag gebracht werden, mit vorhergehender Communication mit den Gliedern des Departements zu welchem das in Vorſchlag gebrachte Subjectum gehören möchte, zuerkennen, auch folgends die Diplomata Receptionis zu ertheilen: So dann die unteren Bedienten der Societæt nach befindender Bedürffniß zu beſtellen, und einen jeden zu ſeiner Schuldigkeit anzuhalten: Nicht weniger die jedesmahlige Herausgebung der Actorum Societatis anzuordnen; und was ſonſt zur Ehre, Zier und Wohlſtand der Societæt, ihrem Zweck gemäß gereichen mag, auffs beſte zu beobachten. Bey welchem allen dieſe Ordnung in acht zu nehmen, daß die Deliberanda erſtlich von dem Vice-Præſide und folgends auch von denen andern, wenn ſie deren etwa haben, in guter Ordnung vorgetragen, die Vota nacheinander colligirt, das concluſum ſecundum

cundum majora formirt, von dem Secretario alles richtig protocolliret, von diesem auch folgends die nöhtige Ausfertigungen abgefasset, und deren Vollziehung beschleuniget werde.

Und weil der Fundus Societatis ausser den Besoldungen derer bey der Societæt bißher bestellten unentberlichen Bedienten, vornemlich dazu gewidmet seyn soll, daß von dem jährlichen Uberschuß, nebst einer ausbündigen, zu ihrem Zweck eigentlich gehörigen Bibliothec, auch benöhtigten Mathematischen Instrumenten, ein ansehnlicher Vorrath an curieusen Naturalien ex omni regno, so wohl als an künstlichen Erfindungen neuer Machinen, und derer Modellen, auch andern Mechanischen Raritæten, also ein Thesaurus Naturæ & Artis zusammen gebracht; Hiernächst die Geheimnisse der Natur durch Physicalische Chymische und Anatomische Experimenta mehrers erforschet, und derselben verborgene Eigenschafften gründlicher aufgeschlossen werden; Als wird dahin zu sehen seyn, wie solcher Vorrath nach und nach angeschaffet, auch nach Gelegenheit nützliche Proben und Experimenta jedoch anders nicht, als wenn die Sache in dem Departement dahin sie gehöret, wohl überleget, und von dem Concilio gut gefunden worden, angestellet, mithin diejenigen, so in einem oder dem andern mit Rath oder That hierunter etwas nützliches beytragen, mit geziemenden Præmiis nach Befinden und Wichtigkeit der Sachen angesehen; und was sonst dem Zweck der Societæt gemäß und forderlich seyn mag, beständigen Fortsetzung, mit denen auswärtigen Mitgliedern und anderen Gelehrten fleißige Correspondentz unterhalten; also mehrgedachter fundus allein hiezu räthig und vorsichtig angewendet werde.

Zu denen ordentlichen Versammlungen der anwesenden Glieder der Societæt ist ebenfals ein gewisser Tag in der Wochen fest zu setzen, an welchem die Genossen der verschiedenen Departements, jede besonders, in beliebter Abwechselung, nach einander und also alle vier Wochen einmahl zusammen kommen, und unter ihrem

Directore über die ihrem Abtheil zugehörige Materien und Wissenschafften Unterredung anstellen.

Wenn auf den gewöhnlichen Tag ein Fest, oder andere Feyer einfallen, um derentwillen die Zusammenkunfft nicht gehalten werden könnte, so soll dieselbe zwar eingestellet, und auf den nechst vorhergehenden oder folgenden Tag verleget; Wo aber auch dieses sich nicht schicken wolte, die Ordnung darum nicht verrücket, sondern die auf solchen Tag zugetroffene Versammlung auf den nechst folgenden Unterredungs-Tag gehalten werden.

Die Zusammenkunfft jedes Departements wird denen dazu gehörigen Gliedern der Director durch den Pedellen der Societæt, oder wer dessen Stelle vertreten möchte; Die General Versammlungen aber der Præses oder Vice-Præses Tages vorher jedesmahl anagen lassen.

Und wie dem Director sein gebührender Ort zu Beobachtung seines Amts verbleibet; Also haben die übrigen Mittglieder, ohne Nachtheil ihres anderweiten Rangs, durcheinander ihren Sitz zu nehmen, und mit dem Votiren zur rechten des Directoris herum zu gehen, damit ein jeder wissen möge, wie er in seiner Ordnung zu reden habe.

Wenn denn hiernächst einem jeden sein Fleiß und Lust verhoffentlich etwas an Hand geben wird, darin er sein Nachsinnen zum besten der Wissenschafften üben wolle; So wird bey Anfang einer jeden Versammlung einer oder zween, nach der beliebten Ordnung, von dem so sie mediciret, oder ihnen sonst vorkommen, mündlichen Vortrag und Eröffnung thun, oder so es einem gefiele, und der Sachen Wichtigkeit es verdienete, solches in einer Schrifft verfasset dem Directori übergeben, nach dessen Verlesung es ad Protocollum soll genommen werden.

Wenn also jemand ansgeredet, oder eine Schrifft verlesen worden, wird jedem Mittglied erlaubet seyn, in obgedachter Ordnung deme so vorgetragen worden, seine Gedancken beyzufügen,

es

es sey daß solche zu mehrer Erläuterung der Sachen, oder auch einige Dubia vorzustellen angesehen wären, auch welchen letzteren Fall die Auflösung entweder von dem, so dazu Anlaß gegeben, oder von einem anderen der Gesellschaffter, wird zu gewarten seyn.

Hiernächst und so ferne nicht die Sachen selbst zu Zeiten eine andere Ordnung erforderen, werden die etwa vorhandene Schreiben von Auswärtigen Mittgliedern, und zwar erstlich die, so an die gesamte Societæt, folgends aber die so an besondere Mitglieder gerichtet, und Subjectum Tractationis betreffen, abzulesen, darüber sich zu besprechen, und der nöhtige Schluß abzufassen seyn, welchen sammt dem übrigen allen, der Secretarius Societatis, so Krafft seines Amts allen und jeden Versammlungen beyzuwohnen schuldig ist, (es wäre denn daß er durch Krankheit oder andere unvermeidliche Ursache daran gehindert würde, auf welchen Fall aber er sich durch keinen Fremden, sondern durch ein hiezu erbetenes Mittglied derselben Versammlung soll vertreten lassen,) ad protocollum zu bringen, und die darauf gehörige Ausfertigungen mit geziemendem Fleiß wird zu besorgen haben.

Letzlich und wenn die vorgesetzte Zeit es leidet, haben diejenigen so aus Veranlassung der Mitgesellschafft einen Autorem, der wegen seiner Wichtigkeit oder Neuheit dessen werth geachtet worden, zu lesen, oder eine zur Censur und Approbation übergebene Schrifft zu durchgehen auf sich genommen, davon gehörigen Bericht abzulegen.

Zu denen gewöhnlichen Versammlungen werden zwar vornehmlich die einem Departement zugethanen Mitgenossen sich fleißig einstellen, und derselben ohne erhebliche Ursache sich hoffentlich nicht entschlagen: Daneben aber mögen auch die andern Mitglieder der Societæt, ob sie gleich zu dem besonderen Departement sich nicht bekennen, einen freyen Zutritt haben; Hingegen Fremde und der Societæt nicht verwandte Personen ohne Vorwissen des Directoris nicht gelassen oder eingeführet werden.

Auf ſolche Weiſe wird denen Verſammlungen das Jahr durch fortgefahren, auſſer in der Marter-Oſter- und Pfingſt-Wochen, wie auch denen gewöhnlichen Erndte Ferien, und der Zeit vom 24. December bis zum 6. Januarii nächſtfolgend beyder inclusive, welche als beſtändige vacationes hiermit erkläret werden.

Wie nun der ſpührende Fleiß und Bemühungen, auch hervorbringende Proben und würckliche Zeugniſſe Unſerer Societæt der Wiſſenſchafften ſo wohl überhaupt, als eines jeden derſelben Mitglieder ins beſondere, Uns jederzeit zu allergnädigſtem Wohlgefallen gereichen, alſo werden Wir dieſelben nach eines jeden Verdienſt mit Königlichen Gnaden, Wohlthaten und Beförderungen gegen dieſelben vor andern zuerkennen Uns allergnädigſt gefallen, ſie auch ſammt und ſonders ſolches nach Gelegenheit in der That erfreulich empfinden laſſen. Urkundlich unter Unſerer eigenhändigen Unterſchrifft, und vorgedrucktem Königl. Inſiegel, geben Charlottenburg, den 3. Junii 1710.

Friderich.

L. S.

L. Graf v. Wartenberg.

F.

F.

Bestallung

des Ober-Ceremonien-Meisters ꝛc.

GUNDLINGS zum Præsidenten der Societæt der Wissenschaften.

Wir Friderich Wilhelm, König in Preussen ꝛc. ꝛc. ꝛc.

Thun, ꝛc. Nachdem Wir Uns erinnert was Gestalt die durch Absterben des Geheimen Raths ꝛc. von Leibnitz eröffnete Præsidenten-Stelle, bey der in Unseren hiesigen Residentzien fundirten Societæt der Wissenschafften bißher nicht wiederumb besetzet worden, und dann Unsers Ober-Ceremonien-Meisters und Geheimten Raths JACOB PAUL GUNDLINGS besondere Qualitæten, Meriten, und grosse Gelahrsamkeit, in denen natürlichen, Völcker, publiquen, und Civilen Rechten, auch schöne Erfind- und Entdeckung in vielen curiosen, nützlichen, und sublimen Disciplinen, als in der Philosophie, Mathematique, Antiquitæten und Historie, auch anderen mehreren zu des Publici besten gereichenden Wissenschaften, theils durch seine herausgegebenen Schriften, aller Welt bekant, theils aber von Uns Selbst mit Unserm sonderbahren allerhöchsten Vergnügen verspühret und angemercket worden; Daß Wir daher in Gnaden resolviret denselben hinwiederumb zum Præsidenten vor gedachter Societæt der Wissenschaften zu bestellen und anzunehmen.

Thun das auch, ernennen und bestellen oberwehnten Unsern Ober-Ceremonien-Meister und Geheimen-Rath GUNDLING,

zum Præside sothaner Societæt hiermit und Krafft dieses, dergestalt und also, daß er solche Function eiffrig und getreulich verwalten, dabey Unser und der Societæt auch des Publici bestes befordern, bey derselben das Præsidium führen und zu solchem Ende, so viel es seine jetzige Chargen und andere Geschäffte leiden, sich dabey einfinden, alles was Er zu Unserm bey des Societæt führenden Absehen, dienlich und nützlich findet, erinnern, und so viel an Ihm ist, veranlassen und besorgen, die Zusammenkünfte, wann Er alhier zugegen ist, ansagen lassen, mit dem Concilio Societatis über den Zustand, Angelegenheiten und Aufnahme der Societæt, mit denen andern Membris aber über die Objecta und Arbeit fleißig conferiren, und abwesend correspondiren, das alles vorfallende ordentlich abgehandelt, und gründlich untersuchet werde, sich bemühen, dabeneben auch, was andere Societæten gutes præstiret, einführen und fortsetzen, wann aber gefehlet worden, solches vermeiden. Was bey ein und andern Verfallenheiten dieser seiner Function Er von Unseren Geheimnüssen und Angelegenheiten erfahren möchte, zu Unsern Præjuditz niemanden offenbahren, und in übrigen denen der Societæt ertheilten Instructionen, und ferner etwan darbey einzuführenden Reglementen, so weit es Ihm angehet, sich gemäß bezeigen, auch darüber halten, und endlich sich also erweisen und betragen soll, wie es einem getreuen, capablen und zum besten der Studiorum, Wissenschafften und Künste arbeitenden Præsidenten der Societæt eignet und gebühret, auch Unser allergnädigstes Vertrauen zu seiner Uns bekanten Redlichkeit gerichtet ist.

Dahingegen soll Er allen davon dependirenden Prærogativen, Rechten und Gerechtigkeiten sich zu erfreuen, und Unsers Königlichen Schutzes, Manutenentz, Hülffe und Gnade jederzeit zu versehen haben, Uhrkundlich ꝛc. Berlin den 5ten Martii 1718.

G.

G.

STATUTA

der Königlichen ACADEMIE der Wissenschaften.

Digitized by Google

WIr Friderich von GOttes Gnaden König in Preussen, Marggraf zu Brandenburg, des heiligen Römischen Reichs Ertz-Cämmerer und Churfürst, Souverainer und Oberster Hertzog von Schlesien, Souverainer Printz von Oranien, Neufchatel und Vallengin, wie auch der Grafschaft Glatz, in Geldern, zu Magdeburg, Cleve, Jülich, Berge, Stettin, Pommern, der Cassuben und Wenden, zu Mecklenburg und Crossen Hertzog, Burggraf zu Nürnberg, Fürst zu Halberstadt, Minden, Camin, Wenden, Schwerin, Ratzeburg, Ost-Frießland und Moers, Graf zu Hohenzollern, Ruppin, der Marck, Ravensberg, Hohenstein, Tecklenburg, Schwerin, Lingen, Bühren und Lehrdam, Herr zu Ravenstein, der Lande Rostock, Stargard, Lauenburg, Bütow, Arlay und Breda ꝛc. ꝛc. Für Uns und Unsere Nachkommen, Könige in Preussen und Churfürsten zu Brandenburg, Thun kund und geben hiermit allen und jeden, denen es zu wissen nöthig ist, in Gnaden zu vernehmen: Demnach Wir bey anderen Unseren wichtigen Verrichtungen, die alle auf das Glück Unserer Unterthanen, und auf die Wohlfahrt Unserer Länder gerichtet sind, zugleich Unsere Landes-Väterliche Vorsorge auf die Aufnahme, Verbesserung und Ausbreitung der Wissenschafften und aller guten Künste, die einem Volcke zum Nutzen und zur Ehre gereichen, gerichtet seyn lassen; Und Wir dann der gegründeten Meinung seyn, daß dieser Zweck nicht füglicher zu erhalten sey, als wenn die zu solchem Ende in Berlin bereits errichtete alte und neue Societæt durch vernünfftige Arrangements dergestalt zu einem einzigen Corpore combiniret werden, damit zum Vortheile und zur Zierde Unseres Königreichs und sämtlichen Länder, nützliche Studia, Wissenschaften und Künste durch gemeinsame Hülfe gefördert, gebeßert, wohl gefasset, allgemeiner gemacht, die einzele Sätze derselben zusammen getragen, mehr und mehr in Ordnung gebracht, vermehret und wohl angewendet werden mögen: Als haben Wir zu

Errei-

Erreichung dieser heilsamen Absichten gedachte beyde vereinigte Societæten zu einem einzigen Corpore, unter dem Nahmen: einer Königlichen Academie der Wissenschaften, stiften, verordnen und authorisiren wollen; Thun solches auch stiften, verordnen und authorisiren hiermit und Kraft dieses gedachte Academie der Wissenschaften, dergestalt und also, daß dieselbe alle diejenigen Vorwürfe zusammen fassen, womit die zu Londen und Paris aufgerichtete Societés und Academies des Sciences, des Inscriptions & des belles Lettres beschäftiget sind, mithin unter gänzlicher Ausschliessung der geoffenbahrten Theologie, der Bürgerlichen Rechtsgelehrsamkeit, der blossen Poesie und Beredsamkeit auf das übrige ganze Wissenschafts- und Kunst-Wesen, imgleichen auf die alte und neue Historie, sonderlich von Unseren Landen und dem Deutschen Reiche, nicht weniger auf die Erhaltung der deutschen Sprache in ihrer anständigen Reinigkeit gehen und sich erstrecken soll.

Damit nun diese Unsere allerhöchste Königliche Intention um so besser erreichet werde, so haben Wir vorhero zu reifer Ueberlegung dieser wichtigen Sache und Ausfindung der dazu bequemen Mittel, eine eigene Commission allergnädigst angesetzet, der Wir befohlen einen rechten und dauerhaften Plan von dieser Verbindung beyder Societæten zu einem Corpore zu entwerfen, und denselben zu Unserer allerhöchsten Decision und Approbation einzusenden; Wie denn auch obgedachte Commission Unserm allergnädigstem Befehl schuldige Folge geleistet und nach genauer Ueberlegung der Sache folgenden Plan, zu unserer allerhöchsten Genehmhaltung entworfen und eingereicht:

I.

Soll die vereinigte Societæt vor itzo aus dem in beygefügtem Verzeichniß benannten anwesenden und abwesenden Membris honorariis und ordinariis bestehen, ins künftige auch unter den Kriegs- Hof- und Land- auch Policey-Bedienten, imgleichen bey der Ritterschaft, erfahrne und in den Wissenschaften geübte Personen,

nicht weniger ausländiſche Gelehrte, theils als honorarios, theils als ordinarios dergeſtalt aufnehmen, daß die ordinarii nothwendig in Berlin wohnhaft ſeyn müſſen, unter den honorariis aber, auswärtige Mitglieder zugleich begriffen ſind.

II.

Die anweſende Membra ordinaria werden in vier Claſſen vertheilet und abgeſondert. Dieſe ſind

1.) **Die Claſſe der Phyſic,** und begreifet,
Phyſicam generalem & experimentalem,
Hiſtoriam naturalem
die Chémie.
die Botanique und
die Anatomie.

2.) **Die Claſſe der Mathematic,** und enthält
die Geometrie.
die Aſtronomie.
die Mechanic.
die Hydraulic.
die Meteorologie.
Architecturam civil: & militar:
mit einem Worte alle Theile der theoretiſchen und practiſchen Mathematic.

3.) **Die Claſſe der Philoſophie,** und faßet in ſich alle Theile der Philoſophie (die Phyſic ausgenommen) nemlich
die Methaphyſic.
die Moral,
das Jus Naturæ.
die Hiſtorie und Critic der Philoſophie.

4.) Die

4.) Die Classe der Philologie, und schließet ein
die Litteratur.
Historiam univers: & particul: alte und neue
Historiam patriæ.
Die Sprachen, und insonderheit die Teutsche.
Antiquitates.
Inscriptiones und
Medaillen.

III.

Da die gantze Verfassung bey der Academie und derselben allgemeine Angelegenheiten in den besondern Classen nicht besorget werden können, so wird hierzu ein besonderes Directorium bestellet, welches aus vier Curatoribus unter den honorariis, so Se. Königliche Majestät allergnädigst zu benennen geruhen werden, und den Directoren oberwehnter vier Classen bestehen solt, und wird dieses Directorium, wenn es die Nothdurft erfordert, den zeitigen General-Fiscal zu ihren Versammlungen berufen.

IV.

Zu des Directorii Verrichtungen gehöret absonderlich, den Fundum Societatis und was zu demselben gewidmet ist, oder noch künftig gewidmet werden mögte, sorgfältig bey zu behalten und nach Möglichkeit zu verbessern, auf die getreue und ordentliche Verwaltung desselben genau zu sehen, darüber die Rechnung jährlich abzunehmen, den vorhandenen Vorrath an Büchern, Mathematischen Instrumenten, curieusen Naturalien, künstlichen Erfindungen, neuer Machinen und neuer Modelle, auch anderer Mechanischen Raritäten zu vermehren, nützliche Proben und Experimenten, (jedoch anders nicht, als wenn die Sache in der Classe, wohin sie gehöret, wol überleget und von dem Directorio gut befunden worden) anstellen zu lassen, auch diejenigen, so mit Rath und That hierunter etwas nützliches beygetragen, mit geziemenden Præmiis

nach

nach Befinden und Wichtigkeit der Sache zu belohnen, nicht weniger davor zu sorgen, daß andere beständig mit Fleiß arbeitende Mitglieder in so weit der Fundus zureichend befunden werder mögte, mit Sr. Königl. Majestät allergnädigsten Genehmhaltung besoldet werden. Ferner hat das Directorium der Academie die Unter-Bedienten bey derselben, als Pedellen, Copisten, imgleichen Buchhändler und Buchdrucker anzunehmen und zu bestellen, die Arbeit unter dieselben gehörig auszutheilen, die Herausgebung der Actorum der Academie, theils in lateinischer, theils in teutscher, theils in frantzösischer Sprache, nach vorhergehender Communication mit den Mitgliedern der Classen zu besorgen, und endlich auf alles dasjenige, was zur Ehre, zum Ruhm und zum Vortheil der Academie gereichen kan, ein wachsahmes und sorgfältiges Auge zu halten.

V.

Die Curatores haben das Præsidium bey dem Directorio der Academie, ein Viertel Jahr um das andere, wechsels weise zu führen, solches an gewissen hiezu bestimmeten Tagen alle Sechs Wochen zu halten, auch auf bedürfenden Fall außerordentlich zu berufen, damit die Angelegenheiten der Academie fleißig beobachtet, was zu derselben Aufnahme, Erhaltung und Verbesserung gereichen kan, sorgfältig wahrgenommen, und den gemachten Ordnungen genau nachgelebet werde.

VI.

Die zu einer jeden Classe gehörige anwesende Mitglieder haben aus ihrem Mittel, einen Directorem durch die mehresten Stimmen der zu solchem Ende angestelleten Versammlung unter dem Præsidio der Curatorum zu wählen. Diese Directores sollen ihr Amt, wenn sie in Berlin verbleiben, und dasselbe wircklich zu versehen anderweit nicht gehindert werden, auf Lebenszeit verwalten, und bestehet solches Amt bey den Versammlungen ihrer Classe darinnen,

rinnen, daß sie das Wort führen, und die gebührende Ordnung der obhabenden Verrichtungen und Handlungen dergestalt beobachten, daß bey dem Anfange jeder Versammlung die von einem Mitgliede der Classe ausgearbeitete Abhandlung, hiernächst die etwa vorhandene Briefe auswärtiger Mitglieder, Correspondenten und Gelehrten abgelesen, der Bericht von denen zur Censur und Approbation übergebenen Schriften, auch von Lesungswürdigen Autoribus und gelehrten Neuigkeiten, abgestattet, alles wohl erwogen, der nötige Schluß nach den meisten Stimmen abgefasset, und von dem Secretario der Classe, oder in dessen Abwesenheit von einem Mitgliede derselben protocolliret werde.

VII.

Dem Directori bleibet eine gebührende Stelle zu Beobachtung seines Amtes ausgesetzet; Die übrigen Mitglieder aber haben ohne Nachtheil ihres anderweitigen Ranges durch einander ihren Sitz zu nehmen, und mit dem Votiren zur Rechten des Directoris herum zu gehen, damit ein jeder wissen möge, wie er in seiner Ordnung zu reden habe. Es verstehet sich auch von selbst, daß jedem Mitgliede, auch denen, die zur Classe nicht gehören, frey stehe, in obgedachter Ordnung, dem, so vorgetragen worden, seine Gedancken beyzufügen, es sey, daß solche zu mehrerer Erläuterung der Sachen, oder auch einige Zweifel zu eröfnen, angesehen wären, in welchem letzten Fall die Auflösung entweder von demjenigen, so dazu Anlaß gegeben, oder von einem andern wird zu gewarten seyn.

Es müssen aber bey allen Unterredungen die geziemende Bescheidenheit und Höflichkeit sorgfaltig beobachtet, auch in den Schriften alle ungebührliche Ausdrücke, die auf eines oder des anderen Gelehrten Verkleinerung zielen, gänzlich vermieden, und sobald darwieder gehandelt worden, solches von dem Directore gehindert und vorgebeuget, auch allenfalls dem Directorio der Academie angezeiget werden.

VIII.

Aus den Membris ordinariis wird die Academie einen Vice Præsidem erwählen, der sowohl bey allen ordentlichen als außerordentlichen Versammlungen, imgleichen bey dem Directorio einen Zutritt und Stimme hat. Die Verwaltung dieses Amts bleibet demselben auf Zeit Lebens, bey desselben Abgange aber wird diese Stelle durch die Mehrheit der Stimmen in einer allgemeinen Versammlung wiederum ersetzet.

IX.

Es soll ferner bey der Academie ein beständiger Secretarius seyn, welcher gleichfals bey dem Directorio zugegen ist, das Haupt-Protocoll führet, auf den Druck der Actorum ein Auge hat, die Register und überhaupt alle Documenta der Academie unter seiner Aufsicht behält, die auswärtige Correspondentz führet und alle Acta unterschreibet. Gleichwie sich nun von selbsten versiehet, daß ihm dieses Amt auf die Zeit seines Lebens verbleiben müsse, also wird bey dessen Abgange die Academie diesen Platz durch eine anstellende Wahl in einer General-Versammlung wiederum ersetzen.

X.

Damit aber die Arbeit des Secretarii in etwas gemindert, und eine desto genauere Ordnung beobachtet werden möge, so hat eine jede Classe ihren eigenen Secretair mit Vorbewust des Directorii zu erwählen. Das Amt dieses Secretarii ist allbereits im IVten Articulo erkläret, und hat derselbe überhaupt von allem dem, was in seiner Classe vorgehet, ein ordentliches und exactes Protocoll zu führen, die verlesenen Abhandlungen so gleich nach ihrer Ablesung in gehöriger Verwahrung zu nehmen, und aus denselben jedesmahl, wenn es verlanget wird, Auszüge zu verfertigen.

XI.

Das Directorium wird einen Tresorier erwählen, und demselben über seine obhabende Verrichtungen eine besondere Instructi-

on

on vorschreiben. Dieser Tresorier bleibet ebenfalls beständig in seinem Amte, und wird bey dem Directorio, da es hauptsächlich auf den Fundum und auf das Finantz-Wesen der Societæt ankömmt, jedesmahl, wenn es nötig ist, gleichfals mit zugezogen.

XII.

Zu den ordentlichen Versammlungen der Classen ist ein gewisser Tag in der Woche fest zu setzen, an welchem die Mitglieder derselben, und zwar jede besonders in beliebter Abwechselung nach einander, folglich alle vier Wochen einmahl in den von Sr. Königl. Majest. allergnädigst angewiesenen Zimmern auf dem hiesigen Schlosse zusammen kommen, und über die zu ihrem Departement gehörige Materien Unterredung anstellen.

Bey diesen besondern Versammlungen werden zwar vornehmlich die einer jeden Classe zugethane anwesende Mitglieder sich fleißig einstellen; darneben aber mögen die andere Mitglieder sonderlich die Honorarii, ob sie sich gleich zu den besondern Classen nicht bekennen, einen freyen Zutrit haben: hingegen Fremde, und der Academie nicht zugethane Personen, werden ohne Vorwissen des Præsidis, Vice-Præsidis, oder des Directoris der Classe nicht eingeführet.

XIII.

Außer diesen ordentlichen Versammlungen, sollen jährlich zwey außerordentliche General-Zusammenkünfte gehalten werden, wozu das Directorium alle halbe Jahr einen Tag in Zeiten bestimmen wird. Diese Zusammenkünfte sind offentlich und wird allen anständigen Personen der Zutrit dabey verstattet.

XIV.

Die Academie wird alle Jahr einen Theil ihrer Actorum im Drucke ausgehen lassen; In dieser Sammlung soll kein Stück Platz finden, welches nicht vorhero 1.) in der Classe, wohin die Materie gehöret, sorgfältig untersuchet und approbiret, 2.) bey dem

Directorio genehmt gehalten und 3.) in der General-Versammlung ballotiret und durch die Mehrheit der Stimmen für gut erkannt worden.

XV.

Daferne auch bey dem Directorio in den Berathschlagungen einiger wichtiger Zweifel, zumal in Sachen, die der Academie Staat und Wesen betreffen, vorkommen solte, sollen selbige zu fernerer Ueberlegung, oder endlich zu Sr. Königl. Majest. Hohen Decision gestellet werden.

XVI.

Mit der Aufnahme neuer Mitglieder, soll es folgender gestalt gehalten werden. Wenn sich eine fähige und durch abgelegte tüchtige Proben bekannte Person angiebet, so soll dieselbe derjenigen Classe, zu welcher sie sich zu bekennen Willens ist, vorgeschlagen werden, welche Classe dann zuförderst eine Wahl durch die Mehrheit der Stimmen anstellen wird. Daferne solche Wahl zum besten des Candidaten ausgefallen, wird derselbe von dem Directore der Classe, dem Directorio zur approbation vorgetragen, und nachdem die Einwilligung des Directorii erfolget, so wird gedachter Candidatus der General-Versammlung vorgestellet, welche über desselben Aufnahme gehörig ballotiret und der Sache den endlichen Ausschlag giebet, auch das nötige Diploma darüber ausfertigen wird, welches der Vice-Præsident und der Director der Classe, wohin es gehöret, unterschreibet.

XVII.

Als beständige Vacationes vor die Academie werden hierzu erkläret, Acht Tage vor und nach Weynachten, die Marter-Oster- und Pfingst-Wochen, wie auch vierzehen Tage in der Ernte.

XVIII.

Obgleich die Membra honoraria, welche sich in Berlin aufhalten, zu keiner ordentlichen Arbeit verbunden sind, so soll ihnen gleich-

Digitized by Google

gleichwohl frey stehen, eine Abhandlung, die aus ihrer Feder geflossen, in derjenigen Classe abzulesen, wohin die Materie gehöret: Doch müssen sie davon vorläufig dem Præsidi, Vice-Præsidi oder Directori Nachricht gegeben haben.

XIX.

Ausser den einmahl ausgemachten gewissen und von Sr. Königl. Majest. allergnädigst approbirten Besoldungen, muß ohne unterschriebene Ordre des Directorii aus der Casse der Academie nichts ausgezahlet werden.

XX.

Das Directorium hat jährlich ein Præmium von etwa Funfzig Ducaten, zu Ausarbeitung einer wichtigen und dem Lande nützlichen Materie aus den Wissenschaften oder Litteratur auszusetzen, und das Problema durch die Zeitungen bekannt zu machen. Es werden zu dieser Ausarbeitung zwar sonderlich auswärtige Gelehrte eingeladen, jedoch aber sollen auch die Abhandlungen einheimischer Gelehrten, nicht weniger Mitglieder der Academie, angenommen werden.

Die zu Erhaltung dieses Præmii eingekommene Stücke sollen in der jährlich zu haltenden Versammlung aller Glieder verlesen, wem der Preiß zuerkannt worden, öffentlich angezeiget, und dabey diese Regel beobachtet werden, daß wenn die Abhandlungen eines ausländischen und hiesigen Gelehrten, in gleichem Grade der Gründlichkeit und Schönheit stehen, in solchem Falle dem Fremden allemahl der Vorzug zu geben sey.

XXI.

Obgleich im Articulo XII. der ordentliche Versammlungs-Platz auf dem hiesigen Königlichen Schlosse bestimmet ist, so bleibet jedoch dem Directorio frey gestellet, wenn es für rathsam erachtet, diese Zusammenkünfte in dem Observatorio auf dem Königl. Marstall halten zu lassen. So wird auch das Directorium gebührende Acht haben, daß die der Academie allergnädigst zugeeignete Gebäude in gutem Stande erhalten werden.

Digitized by Google

Nachdem Wir nun obbesagten Plan untersuchet und in reifliche Erwegung gezogen, so haben Wir denselben in allen Stücken genehm zu halten und zu bekräftigen geruhet, wie Wir denn denselben durch / und in Kraft dieses genehm halten und bekräftigen, wollen und verordnen, daß derselbe obgedachter Academie der Wissenschaften als eine von Uns gegebene Verordnung zur beständigen und unverrückten Richtschnur dienen, und bey fordersamer wircklicher Verbindung besagter Societæten in Ausführung gebracht werden soll.

Wenn Wir auch endlich nicht zweifelen, daß gemeldete Academie sich aus allen Kräften bestreben werde, Unserer Hofnung ein Gnügen zu thun, und dem löblichen Zwecke ihrer Einrichtung nach zu kommen; Als versichern Wir Dieselbe Unseres Schutzes, Unserer Gnade, Hulde und Protection, confirmiren und bestätigen auch zugleich Derselben auf das unverbrüchlichste alle von Uns und Unseren Königlichen Vorfahren der ehemahligen Societæt ertheilte Privilegia, Donationes, Vorrechte und Einkünfte.

Wornach sich also männiglich gehorsahmst zu achten. Geschehen und gegeben zu Berlin den 24ten Januarii, 1744.

Friderich.

L. S.

A. v. Viereck. A. v. Marschall. G. D. v. Arnim.

H.

Digitized by Google

H.

An die
Königliche ACADEMIE
der Wissenschaften.

Seine Königliche Majestät in Preussen ꝛc. Unser allergnädigster Herr, lassen der Academie der Wissenschaften hiedurch bekandt machen, daß Sie besage des Copeylichen Anschlusses dem Præsidenten von gedachter Academie, deme von MAUPERTUIS, unter heutigem dato allergnädigst aufgegeben haben, künftig lediglich und allein über die bey der Academie vacant werdende Pensiones seinen Bericht abzustatten, und wegen deren Wiedergebung Vorschläge zu thun: Wornach sich also die Academie gehorsamst zu achten hat. Signatum Berlin den 12. May 1746.

Friderich.

I.

Au Préſident de l'Academie Royale des Sciences, DE MAUPERTUIS.

FREDERIC, par la grace de Dieu, Roi de Pruſſe, Marggrawe de Brandebourg, Archi-Chambellan & Prince Electeur du S. Empire Romain, &c. &c. &c.

Amé & féal, Salut. Ayant de mon propremouvement, & par une confiance particuliere, réſolu qu'à l'avenir, vous ferez ſeul vôtre rapport, touchant les penſions des Membres de nôtre Academie Royale des Sciences qui viendront à vaquer, & me propoſerez les ſujets que vous croirez les meriter, je vous ordonne d'agir en conformité de mes gracieuſes intentions, desquelles j'ai pareillement inſtruit l'Academie. Sur ce je vous demeure bien affectionné. à Berlin, ce 12. Mai 1746.

FREDERIC.

Digitized by Google

K.

PATENTE

DE PRÉSIDENT DE L'ACADEMIE POUR *M. DE MAUPERTUIS.*

Nous FREDERIC, par la grace de Dieu, Roi de Prusse, Marggrave de Brandebourg, Archi-Chambellan, & Prince Electeur de l'Empire Romain; Souverain Duc de Silesie; Souverain Prince d'Orange, Neufchatel & Valengin, comme aussi de la Comté de Glatz; Duc de Gueldre, de Magdebourg, Cleves, Juliers, Bergue, Stettin, Pomeranie, des Cassubes & Vandales, de Mecklembourg, comme aussi de Crossen; Bourggrave de Nuremberg; Prince de Halberstadt, de Minden, Camin, Vandalie, Suerin, de Ratzebourg, Oft-Frise & Meurs, Comte de Hohenzollern, de Ruppin, de la Marck, de Ravensberg, Hohenstein, Tecklenbourg, Suerin, Lingen, Büre & Leerdam; Seigneur de Ravenstein, de Rostock, Stargard, Lauebourg, Bütau, Arlay & Breda, &c. Sçavoir faisons: Que sur les témoignages avantageux à Nous donnés de la capacité, zele & fidelité de PIERRE LOUIS MOREAU DE MAUPERTUIS, Membre des Academies Royales de Londres, de Paris, de Russie, de Suede, & d'Italie, & connoissant nous-mêmes son rare mérite, & sa profonde érudition, Nous, par ces raisons, & autres à ce Nous mouvantes, avons trouvé bon, & résolu, de le nommer & constituer, comme Nous le nommons & constituons par ces présentes, Président perpetuel de l'Academie Royale des Sciences, établie dans nôtre Ville de Berlin. Ledit DE MAUPERTUIS s'appliquera donc à avancer nos interêts, & le bien de l'Aca-

Digitized by Google

demie des Sciences dans toutes les occasions qui s'en présenteront; il vaquera à la fonction de Président avec toute la dexterité possible; il contribuëra tout ce qui dépend de lui, & qu'il croit le plus propre, à en augmenter le lustre, il tiendra la main à ce que les Membres de l'Academie s'assemblent réguliérement aux jours fixés pour cela, & qu'on délibere dans ces Assemblées, sur ce qui peut faire l'objet de leurs travaux & de leurs productions; il aura soin que tout s'y passe avec ordre, & dans les régles, & que les bons usages & coûtumes loüables observées par d'autres Academies, y soient également introduites, si cela ne s'est déjà fait.

Enfin il n'oubliera rien de ce qui peut tendre à l'avancement des Belles Lettres, soit dans Notre Capitale, soit dans tous les autres Etats, & Villes sujettes à Notre domination. En considération de ce qui est dessus, & par une grace particuliere, Nous avons pourvû ledit Président PIERRE LOUIS MOREAU DE MAUPERTUIS, d'une pension de trois mille Ecus assignée sur plusieurs de Nos propres Caisses, & voulons outre cela qu'il jouïsse & profite de toutes les prérogatives, droits, privileges, & immunités, attachés à cet Emploi; enjoignant à tous ceux à qui il appartient, & en particulier aux Curateurs & Membres de l'Académie, de le reconnoître dans ladite qualité de Président, & de le laisser jouïr des prérogatives, droits, privileges & immunités, qui en dépendent. Car telle est nôtre intention.

En témoignage dequoi Nous avons signé ces présentes de Notre main, & y avons fait appofer le Scel de nos Armes Royales. Fait à Berlin ce 1. de Fevrier 1746.

FEDERIC.

(L.S.)

A. O. de Viereck.

Digitized by Google

LISTES
DE
L'ACADEMIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

PREMIERE LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIETE ROYALE DE PRUSSE

depuis 1700. jusqu'en 1712.

PRESIDENT.

GEORGE GUILLAUME DE LEIBNITZ, Conſeiller Privé du Roi de Pruſſe & de l'Electeur de Brunſwick-Lünebourg.

Les autres Noms ſont par ordre Alphabetique, & les Externes ſont mêlés parmi les Ordinaires.

Charles Conrad Achenbach, Conſeiller Eccleſiaſtique, & Prédicateur de la Cour à Berlin.

André Acolathus, Paſteur & Profeſſeur en Langues Orientales à Breslau.

Charles Ancillon, Conſeiller d'Ambaſſade, & Juge Superieur des François à Berlin.

Digitized by Google

Pierre d'Angicour, Secretaire du Roi, à Berlin.
Henri Basnage de Beauval, Doct. en Droit, à la Haye.
Jaques Basnage, Paſteur de l'Egliſe Françoiſe, à la Haye.
Jean Frideric Becmann, Doct. & Prof. en Theologie à Francfort ſur l'Oder.
J. Henri Beer, Intendant des Bâtimens à Berlin.
Laurent Beger, Conſeiller, Antiquaire & Bibliothecaire du Roi, à Berlin.
Chriſt. Bernh. Bebrens, D. en Med. à Hildesheim.
Jaques Bernoulli, Prof. en Math. à Basle.
Jean Bernoulli, Prof. en Math. à Groningue.
David Blaſing, Prof. en Math. à Königsberg.
Jean Chamberlaine, de la Societé Roy. de Londres, & Secretaire de la Societé d'Anglet. *de propoganda fide.*
Etienne Chauvin, M. du S. E. & Prof. en Phil. à Berlin.
Jean Chodowiecki, Recteur du College de Dantzig.
J. Jaques Chuno, Conſeiller & Archiv. du Roi à Berlin.
Jean Colas, Anglois, D. en Phil. & en Med. à Königsberg.
Jean Frid. Cramer, Conſeiller de Regence à Magdebourg.
Maturin Veiſſiere La Croze, Bibliothecaire du Roi à Berlin.
Ern. Salomon Cyprianus, Directeur du College de Cobourg.
J. George Eckhard, Prof. en Hiſt. à Helmſtadt.
Jean Fabricius, D. en Theol. Abbé de Keyſerlauter &c.
Michel Fardella, Prof. en Philoſ. à Padoüe.
André Fountain, Chevalier Anglois.
Aug. Herm. Francke, D. & Prof. en Theol. à Halle.
Jean Leon. Friſch, Conrecteur du Coll. Luth. de Berlin.
Jean Daniel Goblius, D. en Med. à Berlin.
George Gothofredus, Jurisconſ. à Leipſig.
Jean Gottſched, D. en Med. & Prof. à Königsberg.

Chriſt.

Chriſt. Alb. de Greiffencrantz, Conſeiller du Roi de Suede.
Gabriel Groddeck, Profeſſeur & Bibliothec. à Dantzig.
Samuel Groſſer, Recteur du College de Görlitz.
Martin Grünberg, Architecte du Roi à Berlin.
Domin. Guilielmini, D. en Med. & Prof. à Padoüe.
Philippe Jaques Hartmann, D. en Med. & Prof. à Königsberg.
Nicolas Hartſöcker, Conſeiller de l'Electeur Palatin.
Jean Michel Heineccius, Conſeiller du Conſiſtoire & Paſteur à Halle.
George André Helwing, Paſteur à Angerbourg.
Chriſtian Henfling, Conſeiller de Cour à Anſpach.
Pierre Louis Henrich, D. en Th. & Prédicateur de la Cour à Berlin.
Jaques Hermann, Prof. en Math. à Padoüe.
Frideric Hoffmann, D. & Prof. en Med. à Halle.
J. Henri Hoffmann, Aſtronome de la Societé à Berlin.
Gabriel Holſt, D. en Droit à Dantzig.
Henri Baron *de Huyſſen*, Conſeiller Privé du Czar.
Daniel Erneſt Jablonski, D. en Th. & Predicateur de la Cour à Berlin.
Jean Theodore Jablonski, Secretaire de la Societé.
Frideric Jagwitz, Conſeiller & Med. de la Cour à Berlin.
Nicolas Ibring, Paſteur à Caſſel.
Chriſtian Junker, Hiſtoriographe de Saxe, & Recteur à Eiſenach.
Godefr. Kirch, Aſtronome de la Societé.
Jean Chriſt. Klimm, D. en Med. à Halle.
Matt. Kramer, Prof. à Nüremberg.
Theod. Chriſt. Krug de Nidda, Conſ. Privé & Premier Medecin à Berlin.
Charles Nic. Langius, D. en Med. à Lucerne.
Jean George Leuckfeld, Conſeilles & Paſteur à Gröningue.
Ferd. Helfr. Lichtſcheid, Conſ. Eccl. & Paſteur à Berlin.
Michel Lilienthal, M. ès Arts à Königsberg.

Paul

Digitized by Google

Paul Jaques Marperger, Conſ. de Cour du Duc d'Oels.
Gerb. Meier, D. en Theol. & Paſteur à Breme.
Charles Guill. de Meiſenburg, Conſeiller de Reg. à Marbourg.
Conrad Mell, premier Paſteur à Hirſchfeld.
Anaſtaſe Michaëlis, Noble Macedonien.
Claude Groteſte de la Motbe, Paſteur de l'Egliſe Franc. à Londres.
Philippe Müller, D. en Theol. & Prof. à Jena.
Wyer Guill. Muys, D. en Med. & Prof. en Math. à Franeker.
Philippe Naudé, Prof. en Math. à Berlin.
Philippe Naudé, ſonfils, Prof. Ajoint.
Benj. Neukirch, Prof. en Belles Lettres à Berlin.
Caſpar Neumann, Paſt. & Inſp. à Breslau.
Chriſt. Henr. Oelven, Capit. de Caval. à Berlin.
Chr. Rabner, Conſeiller de la Reg. de Pomeranie.
Bernhard Ramazzini, D. en Med. & Prof. à Padoüe.
Jean Raue, Paſteur à Berlin.
Samuel Reyher, D. & Prof. en Math. à Kiel.
George Frid. Retzel, D. en Med. à Brunſwic.
Ol. Roemer, Conſeiller & Prof. en Math. à Copenhague.
Jean Erneſt Schaper, prem. Medecin du Duc de Mecklenbourg.
Jean Jaques Scheuchzer, D. en Med. à Zurich.
Jean Henri Schlüter, Conſeiller de Cour &c. à Berlin.
Jean André Schmid, D. en Th. Abbé de Marienthal, &c.
Jean Charles Schott, Conſeiller, Antiq. & Bibliothec. à Berlin.
Jean Erneſt Segers, Inſpecteur du College à Königsberg.
André Erneſt Seidel, Conſeiller du Roi à Francfort.
Chriſt. Maxim. Spener, Conſeiller & D. en Med. à Berlin.
Nathanael de Stapf, Colonel &c. à Berlin.
Sebaſtien Godefr. Starcke, Directeur du Coll. illuſtre de Brandebourg.
Jeremie Stercky, D. & Prof. honor. en Theol. Paſteur à Berlin.

Jean

Digitized by Google

Jean Frid. Sturm, Predicateur de la Cour à Berlin.
Leon. Chriſt. Sturm, Prof. en Math. à Francfort ſur l'Oder.
Michel Frid. Thormann, Conſeiller & D. en Med. à Berlin.
Alphonſe Turrettin, Paſteur & Profeſſeur à Geneve.
Michel Bernard Valentini, D. en Med. & Prof. à Gieſſen.
M. *Varignon*, de l'Acad. R. des Sciences de Paris.
Alphonſe Des Vignoles, M. D. S. E. à Berlin.
Paul Volckmann, D. en Th. & Recteur du Coll. de Joachim à Berlin.
Chriſt. Walther, D. en Th. & Paſteur à Königsberg.
George Wolfg. Wedel, D. & Prof. en Medec. à Jena.
Godefr. Wegner, D. & Prof. en Theol. à Königsberg.
Samuel Werenfels, D. & Prof. en Theol. à Bâle.
Joſ. Werner, Directeur de l'Acad. de Peinture & de Sculpture, à Berlin.
J. Erdm. Witte, Conſeiller du Roi, à Halle.
Chriſt. Wolff, Prof. en Math. à Halle.
Jean Chriſtop. Wolff, Prof. en Lang. Orient. à Hambourg.
Jean Phil. de Wurtzelbau, à Nüremberg.
Theodore Zwinger, Doct. & Prof. en Med. à Bâle.

Digitized by Google

SECONDE LISTE.

QVI REPRESENTE L'ETAT DE LA SOCIETÉ EN MDCCXLIV.

D'ABORD APRÉS LE RENOUVELLEMENT, SOUS M. M. LES CURATEURS.

CURATEURS.

S. E. M. SAMUEL DE SCHMETTAU, Comte du S. E. R. General-Feld Marêchal, Grand-Maitre de l'Artillerie, & Chevalier de l'Aigle Noir.

S. E. M. GUSTAVE ADOLPHE Comte de GOTTER, Grand Marêchal, Miniſtre d'Etat, & Chevalier de l'Aigle Noir.

S. E. M. ADAM OTTO DE VIERECK, Miniſtre d'Etat.

S. E. M. GASPARD GUILLAUME DE BORCKE, Miniſtre d'Etat.

VICE-PRESIDENT.

M. CHARLES ETIENNE JORDAN, Conſeiller Privé.

Claſſe de Phyſique.

Directeur. M. le Conſeiller de Cour *Eller.*

M. le Conſeiller de Cour *Buddæus.*

M. le Conſeiller de Cour *Joſeph de Francheville.*

M. *Jean Gottlieb Gleditſch*, Doct. & Phyſ. du Cercle de Lebus.

M. *Jean Nathanaël Lieberkühn*, D. en Med. & Secretaire de la Claſſe.

M. *Michel Matthias Ludolff*, Prof. de Botanique.

M. *Chriſtian Frideric Ludolff*, Doct. en Med.

M. *André Sigismond Margraff*, Chymiſte.

M. Pott,

Digitized by Google

M. *Pott*, Prof. en Chymie.
M. *Schaarſchmidt*, D. en Med.
M. *Sprögel*, D. en Med.

Claſſe de Mathematique.

Directeurs. M. *Alphonſe Des-Vignoles*, M. D. S. E.
- - M. *Leonhard Euler*, Prof. en Math.
M. *Jean Frideric Faber*, Treſorier de l'Academie, & Secretaire de la Claſſe.
M. *Auguſtin Griſchow*, Profeſſeur.
M. *Abraham Humbert*, Major-Ingenieur.
M. *Jean Kies*, Aſtronome.
M. *Philippe Naudé*, Profeſſeur en Math.
M. *Jean Guillaume Wagner*, Aſtronome & Bibliothecaire de l'Academie.

Claſſe de Philoſophie.

Directeur. M. *Jean Philippe Heinius*, D. en Th.
M. *Antoine Achard*, Paſteur & Conſeiller Eccleſiaſtique.
M. *François Achard*, Conſeiller à la Juſtice Superieure.
M. *Samuel Formey*, Prof. de Phil. & Secret. de la Claſſe.
M. *Philippe Joſeph de Jariges*, Directeur de la Juſt. Sup. & Secretaire perpetuel de l'Academie.
M. *Auguſte Frid. Wilh. Sack*, Predicateur de la Cour.
M. *Timotbée Chriſtian Stubenrauch*, Predicateur de la Cour.

Claſſe de Philologie.

Directeurs. M. *Jean Baptiſte Boyer*, Marquis *d'Argens*.
- - M. *Jaques Elsner*, D. en Th.
M. *George Charles Hering*, Commiſſaire de Guerre.

Digitized by Google

M. *George Gottfried Küſter*, Recteur.
M. *Jaques Frideric Lamprecht*, Secretaire Privé du Roi, & Secretaire de la Claſſe.
M. *Simon Pelloutier*, Paſteur & Conſeiller Eccleſiaſt.

Aſſociés Externes.

M. le D. *Michel Alberti*, Conſ. de Cour & du Conſ. D. & Prof. en Medec. à Halle.
M. *Jean Barbeyrac*, Prof. en Droit à Groningue.
M. *Matthias Bel*, M. D. S. E. à Presbourg.
M. *Bernard de Belidor*, Commiſſaire d'Artillerie, Prof. en Math. à la Fere, Membre de l'Acad. R. de Paris, & de la Soc. R. de Londres.
M. *Jean Bernoulli*, Prof. en Math. à Bâle, Membre de l'Acad. R. de Paris & de la Societé R. de Londres.
M. *Jean George Bock*, Prof. en Poëſie à Königsberg.
M. *Jaques Brucker*, Paſt. & Conſ. du Conſ. à Kaufbeuer.
M. *Elie Buchner*, D. en Med. Comte Palatin, Préſident de l'*Acad. Naturæ Curioſorum* & Prof. en Med. à Erfurt.
M. *Jaques Carpov*, Recteur du College de Weimar.
M. *André Celſius*, Prof. d'Aſtron. à Upſal.
M. *Jean Baptiſte Clairaut*, Prof. en Math. à Paris.
M. *Jean Conrad Cramer*, Medecin de la Cour d'Anſpach.
M. *Erneſt Salomon Cyprianus*, D. en Th. & Conſ. du Conſ. à Gotha.
M. *Jean Alexandre Döderlein*, Membre de l'Acad. Imper. à Weiſſenbourg.
M. *Jean Gabriel Doppelmayer*, de la Soc. Roy. de Londres, & Prof. en Math. à Nüremberg.
M. *Jean Henri de Falckenſtein*, Conſeiller & Hiſtoriographe de la Cour d'Anſpach.
M. *Caſpar Fiſcher*, Medecin de la Cour de Saxe-Saalfeld.

M. *Etienne*

Digitized by Google

M. *Etienne Fourmont*, Prof. en Arabe à Paris, de l'Acad. R. des Inſcriptions, & de la Soc. R. de Londres.
M. *Daniel Gerdes*, D. & Prof. en Theol. & en Hiſt. Eccl. à Groningue.
M. *Pierre Gericke*, D. & Prof. en Anat. Chym. &c. à Helmſtædt.
M. *Jean Matthias Gesner*, Prof. en Eloq. à Göttingen.
M. *Jean Guillaume Göbel*, D. & Prof. en Droit à Helmſtædt.
M. *Jean Chriſtophle Gottſched*, Prof. en Log. Met. &c. à Leipſig.
M. *Jean David Grillo*, D. & Prof. en Philol. S. à Francfort ſur l'Oder.
M. *Jean Chriſtophle Haarémberg*, Inſp. General des Ecoles du Duché de Brunſwick.
M. *Eberhard David Hauber*, Surintendant à Statthagen.
M. *Laurent Heiſter*, Prof. en Anatomie à Helmſtædt.
M. *Jean Frideric Henckel*, Conſeiller des Mines à Freyberg.
M. *Jean Henri Heubel*, Prof. en Dr. & en Hiſt. à Kiel.
M. *Jean Louis Höcker*, Paſt. & Prof. en Theol. à Heilbronn.
M. *Paul Erneſt Jablonsky*, D. & Prof. en Theol. à Francfort ſur l'Oder.
M. *Jean Rodolfe Iſelin*, D. en Droit à Bâle.
M. *de l'Iſle*, de l'Acad. R. des Sciences de Paris, alors Prof. en Aſtron. à St. Petersbourg.
M. *Antoine de Juſſieu*, de l'Acad. des Sciences de Paris, & de la Soc. Roy. de Londres, Prof. en Botanique au Jardin Royal.
M. *Samuel Benjamin Knoll*, D. en Med. à Tranquebar.
M. *Jean David Köhler*, Prof. en Hiſt. à Göttingen.
M. *Jean Ulrich König*, Poëte de la Cour de Dresde.
M. *Jean Adam Kulmus*, D. en Med. & Prof. en Phyſ. à Dantzig.
M. *Chriſtophle Laughanſen*, D. en Theol. & Prof. en Mathem. à Königsberg.

M. *Frideric Chriſtian Leſſer*, Paſteur à Nordhauſen.
M. *George Sigismond Liebezeit*, D. en Med. à Oldembourg.
M. *Jean George Liebknecht*, Surintendant & Prof. à Gieſſen.
M. *Michel Lilienthal*, Prof. en Theol. & Phil. & Paſteur à Königsberg.
M. *Gunther Ludovici*, Prof. à Leipſig.
M. *Jean Luloſs*, Prof. en Math. à Leyden.
M. *Sigismond Lupichius*, Paſteur à Ins.
M. *Bernard Walther Marperger*, premier Predicateur de la Cour de Saxe.
M. *Pierre Louis Moreau de Maupertuis*, de l'Acad. R. des Sciences de Paris, de la Soc. R. de Londres, & de l'Inſtitut. de Bologne.
M. *Antoine Maurice*, Paſteur & Prof. à Geneve.
M. *Frideric Otto Mencke*, Conſeiller de Cour à Leipſig.
M. *Chriſtian Benoît Michaelis*, Prof. en Theol. à Halle.
M. *Abraham de Moivre*, de la Soc. Roy. de Londres.
M. *Charles du Molard*, à Paris.
M. *Jean Frideric Poblack*, Prof. en Math. à Francfort ſur l'Oder.
M. le Marquis *Poleni*, de la Soc. Roy. de Londres, Prof. en Math. à Padouë.
M. *Charles Henri Rappold*, Prof. en Phil. à Königsberg.
M. *Jean Eberhard Rau*, Prof. en Theol. à Herborn.
M. *de Réaumur*, de l'Acad. R. des Sciences de Paris, & de la Societé R. de Londres.
M. *Euchart Gottlieb Rinck*, Prof. en Droit à Altorf.
M. *Jean André Salomon*, D. en Med. à Dantzig.
M. *Samuel Scheurer*, Paſteur & Prof. à Berne.
M. *Jean Jaques Schilling*, Prof. en Math. à Duisbourg.
M. *Sigismond Schreiber*, D. en Med. à St. Petersbourg.
M. *Chriſtian Schoettgen*, Recteur à Dresde.
M. *Jean Henri Schultze*, D. en Med. & Prof. en Phil. à Halle.

M. *George*

Digitized by Google

M. *George Chriſtian Schwalbe*, Med. de l'Abbe de Quedlimbourg.
M. *Chriſtian Gottlieb Schwartze*, Prof. en Morale à Altorff.
M. *Jean Philippe Seip*, Medecin des Eaux à Pyrmont.
M. *Jean Sloane*, Préſident de la Soc. Roy. d'Angleterre.
M. *Wolf Balthaſar Adolphe de Steinwehr*, Conſeiller de Cour, & Prof. en Hiſt. à Francfort ſur l'Oder.
M. *Chriſtian Stief*, Inſpecteur & Recteur à Breslau.
M. *Frideric Guillaume Stockhauſen*, D. en Med. à Magdebourg.
M. *Henri Stuſs*, Recteur du College de Gotha.
M. *Daniel de Superville*, Cenſeiller Privé & Premier Medecin de la Cour de Bareuth.
M. *Abraham Vater*, D. & Prof. en Anat. & Bot. à Wittemberg, de la Soc. R. de Londres, & *Nat. Curioſ.*
M. *Henri Ulborn*, Prof. en Anat. à Amſterdam.
M. *Otto Verbrugge*, D. en Th. & Prof. des Langues Orient. à Groningen.
M. *Jean Chriſtophle Volbrecht*, Conſ. & Biblioth. à Königsberg.
M. *Samuel Walter*, Recteur du College de Magdebourg.
M. *Chriſtian Frideric Weichmann*, Conſeiller de la Cour de Brunſwick, de la Soc. R. de Londres.
M. *Jean Frideric Weidler*, D. & Prof. en Math. à Wittemberg.
M. *André Weſtphal*, Prof. en Hiſt. à Grypswalde.
M. *Jaques Benigne Winslow*, D. en Med. & Prof. en Chirurgie à Paris.
M. *Chriſtian Wolf*, Conſeiller Privé, & Vice-Chancelier de l'Univ. de Halle, de l'Acad. Imp. de St. Petersbourg, de Paris, & de la Soc. R. de Londres.

TROI-

TROISIEME LISTE,

QUI REPRESENTE L'ETAT ACTUEL DE L'ACADEMIE,

EN MDCCL.

LE ROI PROTECTEUR.

PRESIDENT.

M. PIERRE LOUIS MOREAU DE MAUPERTUIS, de l'Academie Françoiſe, des Societés Royales d'Angleterre & de Suede, de l'Academie Imperiale de St. Petersbourg, de l'Inſtitut de Bologne, Chevalier de l'Ordre *pour le Merite.*

CURATEURS.

S. Exc. M. SAMUEL DE SCHMETTAU, Comte du S.E.R. General-Feld-Maréchal, Grand-Maître de l'Artillerie, & Chevalier de l'Aigle Noir.

S. Exc. M. GEORGE DIETLOF D'ARNIM, Miniſtre d'Etat, Grand-Maître des Poſtes, Chevalier de l'Aigle Noir.

M. DE STILLE, Général-Major.

M. PIERRE CHRISTOPHE CHARLES DE KEITH, Lieutenant-Colonel, & Ecuyer de S. M.

Hono-

Digitized by Google

Honoraires,

par ordre Alphabetique.

M. le Comte d'*Algarotti*, Chambellan de S. M. & Chevalier de l'Ordre *pour le merite.*

M. *Jaques Friderie*, Baron *de Bielefeld*, Conſeiller Privé & Curateur des Univerſités.

M. *Darget*, Conſeiller Privé.

M. *Albert Chriſtophle*, Bourggrave & Comte *de Dhona*, Grand-Maître de la Maiſon de la Reine, Chevalier de l'Ordre de St. Jean.

S. Exc. M. *Charles Guillaume* Comte *de Finckenſtein*, Miniſtre d'Etat.

S. Exc. M. *Guſtave Adolphe* Comte *de Gotter*, Grand-Maréchal, Miniſtre d'Etat, & Chevalier de l'Aigle Noir.

S. Exc. M. *Jaques de Keith*, Général-Feld-Maréchal, & Gouverneur de Berlin.

M. *de Knobelsdorff*, Surintendant des Bâtimens.

M. *Frideric Guillaume de Marſchall*, Conſeiller d'Ambaſſade.

S. Exc. M. *Louis Guillaume* Comte *de Münchow*, Miniſtre d'Etat, Chef-Préſident de la Siléſie, Chevalier de l'Aigle Noir.

S. Exc. M. *Henri* Comte *de Podewils*, premier Miniſtre au Département des Affaires Etrangeres, Chevalier de l'Aigle Noir.

M. *Charles Louis*, Baron *de Pöllnitz*, Chambellan de S. M.

M. *de Röder*, Chambellan.

M. *Erneſt Maximilien Sweerts*, Baron du S. E. *de Reiſt*, Chambellan de S. M. & Directeur des Spectacles.

S. Exc. M. *Adam Otto de Viereck*, Miniſtre d'Etat, Commendeur de l'Ordre de St. Jean, Chevalier de l'Aigle Noir.

M. *Vockerodt*, Conſeiller Privé.

Digitized by Google

Veterans.

M. *Philippe Joſeph de Jariges*, Préſident de la Chambre de Juſtice, & Directeur de la Juſtice Superieure Françoiſe.

M. *Antoine Achard*, Conſeiller du Conſiſtoire Superieur & du Directoire François, Paſteur de l'Egliſe de Berlin.

Claſſe de Philoſophie Experimentale.

Directeur. M. Jean Theodore Eller, Conſeiller de Cour & premier Medecin du Roi, Doyen du College Sup. de Medecine, de l'Acad. Imp. *Naturæ curioſ.*

M. *Auguſtin Buddeus*, Conſeiller & Medecin de la Cour, premier Prof. d'Anatomie, de l'Acad. Imp. *Nat. curioſ.*

M. *Pierre Corita*, Vice-Doyen du Coll. ſup. de Medecine.

M. *Joſeph de Francheville*, Conſeiller de Cour.

M. *Jean Gottlieb Glediſch*, D. en Med. & Phyſicien du Cercle de Lebus.

M. *Jean Nathanael Lieberkühn*, D. en Med. de la Soc. Roy. de Londres, & de l'Acad. Imp. *Nat. Curioſ.*

M. *Michel Matthias Ludolff*, Medecin de la Cour, & Prof. en Botanique.

M. *Chriſtian Frideric Ludolff*, D. en Medecine.

M. *André Sigismond Marggraff*, Chymiſte.

M. *Jean Henri Pott*, Profeſſeur en Chymie.

M. *Auguſte Frideric Guillaume Sack*, Predicateur de la Cour, & Conſeiller du Conſiſtoire.

M. *Theodore Sprögel*, Medecin de la Cour.

M. *Jean Frideric Meckel*, Profeſſeur d'Anatomie.

Claſſe

Digitized by Google

Classe de Mathematiques.

Directeur. M. *Leonard Euler*, Prof. de Math. de l'Acad. Imper. de St. Petersbourg, & de la Societé R. de Londres.
M. *Augustin Nathanael Grischau*, Astronome.
M. *Abraham Humbert*, Major-Ingenieur, & Conf. Privé au Directoire François.
M. *Jean Kies*, Professeur & Astronome.

Classe de Philosophie speculative.

Directeur. M. *Jean Philippe Heinius*, D. en Theol. & Recteur du College de Joachim.
M. *François Achard*, Conseiller à la Just. Super. Franc.
M. *Nicolas Beguelin*, Précepteur de S. A. R. M*gr*. le Prince Frideric Guillaume de Prusse.
M. *Samuel Formey*, M D. S. E. Prof. en Phil. Secretaire perpetuel de l'Academie, & Membre de l'Acad. Imper. de St. Petersbourg, de la Soc. Roy. de Londres, & des Soc. Roy. Germ. de Göttingen & de Greifswalde.
M. *Jean Bernard Merian*, M. ès A.
M. *Jean Christian Ubden*, Conseiller Privé, & Fiscal-Général.

Classe de Belles Lettres.

Directeurs. M. *Jean Baptiste de Boyer*, Marquis *d'Argens*, Chambellan du Roi.
M. *Jaques Elsner*, D. & Prof. en Theol. Conseiller Ecclesiast. & Pasteur.
M. *François Marie Thomas de Baculard d'Arnaud.*
M. *Bernard Louis Becmann*, Professeur au College de Joachim.

Digitized by Google

M. *George Charles Hering*, Commiſſaire de Guerre.
M. *George Gottfried Küſter*, Recteur du Coll. du Werder.
M. *Julien Offrey de la Mettrie*, D. en Med.
M. *Simon Pelloutier*, Conſeiller Eccleſ. & Paſteur.
M. *Jean Pierre Süſsmilch*, Conſeiller du Conſ. & premier Paſteur de l'Egliſe de St. Pierre.

Aſſociés Externes,

par ordre Alphabetique.

M. *Michel Alberti*, Conſeiller de Cour & du Conſ. D. en Med. & Prof. en Phyſique à Halle.
M. *d'Alembert*, de l'Acad. Roy. des Sc. de Paris.
M. *Marc Antoine René Voyer de Paulmy*, Marquis *d'Argenſon*, Ambaſſadeur de France à Soleurre.
M. *Sigismond Jaques Baumgarten*, D. & Prof. en Theologie à Halle.
M. *Bernard de Belidor*, Commiſſaire d'Artillerie, & Prof. de Math. à la Fere, de l'Acad. des Sc. de Paris, & de la Societé R. de Londres.
M. *Daniel Bernoulli*, de l'Acad. des Sc. de Paris, & de la Soc. Roy. de Londres.
M. *Jean Bernoulli*, Prof. en Math. à Bâle.
M. *Nicolas Bernoulli*, Prof. en Droit à Bâle.
M. *Bevis*, Aſtronome à Londres.
M. *Jean Louis Bianconi*, Medecin de Mgr. l'Evêque d'Augsbourg.
M. *Jean George Bock*, Prof. en Poëſie à Königsberg.
M. *Bourdelin*, de l'Acad. des Sc. de Paris.
M. *Bradley*, Aſtronome de S. M. Brit.
M. *Jaques Brucker*, Paſteur à Augsbourg.

M. *Elie*

Digitized by Google

M. *Elie André Buchner*, Conſeiller Privé, Comte Palatin, Préſident de l'Acad. *Nat. Curioſ.* & Prof. en Med. à Halle.

M. *de Buffon*, Intendant du Jardin Royal, de l'Acad. des Sc. de Paris, & de la Societé Royale de Londres.

M. *Jaques Carpov*, Recteur du College de Weymar.

M. *Caſſini*, le Pére, de l'Acad. des Sc. de Paris.

M. *Caſſini*, le Fils, de l'Acad. des Sc. de Paris.

M. le Comte *Cerati*, Prélat de l'Ordre du Grand Duc de Toſcane, & Proveditеur de l'Academie de Piſe.

M. *Jean Baptiſte Clairaut*, Prof. en Math. à Paris.

M. *Alexis Clairaut*, de l'Acad. des Sc. de Paris & de la Soc. R. de Londres.

M. *de la Condamine*, de l'Acad. des Sc. de Paris.

M. l'Abbé *de Condillac.*

M. *Cothenius*, Medecin du Roi, à Potzdam.

M. *Jean Conrad Cramer*, Conſ. Privé & Medecin de la Cour d'Anſpach.

M. *Gabriel Cramer*, Prof. en Math. à Geneve.

M. *Déparcieux*, de l'Acad. des Sc. de Paris.

M. l'Abbé *de l'Ecluſe des Loges.*

M. *Jean Henri de Falkenſtein*, Conſ. de Cour, & Hiſtor. de la Cour d'Anſpach.

M. *Caſpar Fiſcher*, Medecin de la Cour de Saxe-Saalfeld.

M. *Folkes*, Préſident de la Societé R. d'Angleterre.

M. *Fontaine*, de l'Acad. des Sc. de Paris.

M. *Bernard de Fontenelle*, de l'Academie Françoiſe, & de l'Acad. des Sc. de Paris.

M. *Daniel Gerdes*, D. en Theol. & Prof. en Hiſt. Eccl. à Groningue.

M. *Pierre Gericke*, Prof. en Anat. & Chym. à Helmſtædt.

Digitized by Google

M. *Jean Matthias Gesner*, Prof. en Eloq. à Göttingen.
M. *Gesner*, premier Medecin de la Cour de Würtemberg.
M. *Jean Chriſtophle Gottſched*, Prof. en Phil. à Leipſig.
M. *Greſſet*, de l'Academie Françoiſe.
M. *Jean David Grillo*, D. & Prof. en Phil. à Francfort ſur l'Oder.
M. l'Abbé *de Guaſco*, de l'Acad. des Belles Lettres de Paris.
M. le Baron *de Haller*, Conſeiller & Medecin de S. M. Brit. Profeſſeur à Göttingen.
M. *Jean Chriſtophle Haaremberg*, Inſpecteur-Général des Ecoles du païs de Brunſwick.
M. *Eberhard David Hauber*, Paſteur à Copenhague.
M. *Hedelinger*, Chevalier, & Int. de la Cour de Suede.
M. *Henault*, de l'Academie Françoiſe, Préſident honoraire au Parlement de Paris.
M. *Horrebow*, Aſtronome de S. M. le Roi de Dannemarc.
M. *Paul Erneſt Jablonsky*, D. en Theol. & Prof. Ord. à Francfort ſur l'Oder.
Le P. *Jacquier*, Prof. en Math. à Rome.
M. *Conrad Iken*, D. & Prof. en Theol. à Breme.
M. *Jean Rodolphe Iſelin*, D. en Droit, & Conſ. du Prince de Bade-Dourlach à Bâle.
M. *de l'Iſle*, de l'Acad. des Sc. de Paris.
Don *George Juan*, Commandeur d'Aliaga.
M. *Antoine de Juſſieu*, de l'Acad. des Sc. des Paris & de la Societé Roy. de Londres, D. en Med. & Prof. en Bot. au Jardin Royal, à Paris.
M. *Kæſtner*, Prof. en Math. à Leipſig.
S. E. M. le Comte de *Kayſerlingk*, Miniſtre Plenip. de Ruſſie à la Cour de Saxe.

M. *Samuel*

Digitized by Google

M. *Samuel König*, Prof. en Droit Naturel, Conſeiller & Bibliothecaire de S. A. Mgr. le Statthouder, à la Haye.

M. *Samuel Benjamin Knoll*, D. en Med. à Tranquebar.

M. *Jean David Köhler*, Prof. en Hiſt. à Göttingen.

M. *George Wolfg. Krafft*, de l'Acad. Imp. de St. Petersbourg, Prof. en Math. & Phyſ. à Tubingue.

M. *Chriſtopble Langbanſen*, Predic. de la Cour, D. en Theol. & Prof. en Math. à Königsberg.

M. *Frederic Chriſtian Leſſer*, Paſteur & Inſpecteur de la Maiſon d'Orphelins à Nordhauſen.

M. *George Sigismond Liebezeit*, D. en Med. & Phyſ. de la Ville d'Oldembourg.

M. *Linnæus*, Prof. en Botan. à Upſal.

S. A. M. le Prince *de Lobkowitz.*

M. *Günther Ludovici*, Prof. à Leipſig.

M. *Jean Luloſs*, Prof. en Math. à Leyde.

M. *Sigismond Lupichius*, Conſ. Eccl. & Paſteur à Ins.

Milord *Macclesfield.*

M. le Marquis *Scipion Maffei*, à Verone.

M. *Marinoni*, Aſtronome de S. M. Imp. à Vienne.

M. *Antoine Maurice*, Paſteur & Prof. à Geneve.

M. *Frideric Otto Mencke*, Conſeiller de Cour, à Leipſig.

M. *Benoit Chriſtian Michaelis*, Prof. en Theol. à Halle.

M. *Abraham de Moivre*, de la Soc. Roy. de Londres.

M. *Charles du Molard*, à Paris.

M. *de Moncrif*, de l'Acad. Françoiſe.

M. *Le Monnier*, de l'Acad. des Sciences de Paris, & de la Soc. Roy. de Londres.

M. *Le*

Digitized by Google

M. *Le Monnier*, D. en Med. de l'Acad. des Sc. de Paris.

M. *de Monteſquieu*, de l'Acad. Franc. Préſident au Parlement de Guyenne.

M. *Mortimer*, Secretaire de la Soc. Royale de Londres.

M. *Muſchembroek*, Prof. en Math. à Utrecht.

M. *Nicole*, de l'Acad. des Sciences de Paris.

M. l'Abbé *Outhier*.

M. *Pemberton*, de la Soc. Roy. de Londres.

M. *Jaques de Perard*, Predicateur de la Cour à Stettin, de l'Acad. Imp. de S. Petersbourg, de la Soc. Roy. de Suede, de l'Inſtitut de Bologne, de la Soc. d'Angl. *de propaganda fide*, & de la Soc. R. All. de Grypswalde.

M. *Du Perron de Caſtera*, Miniſtre de France à Varſovie.

M. *Ploucquet*, Profeſſeur dans le Würtemberg.

M. *Jean Frideric Poblack*, Prof. en Droit & en Mathemat. à Francfort ſur l'Oder.

M. *Jean* Marquis *de Poleni*, Prof. en Math. à Padouë, Prof. Honor. à St. Petersbourg, & de la Soc. Roy. de Londres.

S. Em. Mgr. le Cardinal *Ange Marie Querini*, Evêque de Breſcia, Bibliothecaire du Vatican.

M. *Charles Henri Rappold*, Prof. en Phil. à Königsberg.

S. Exc. M. le Comte *Cyrille de Raſoumowski*, Atteman des Coſaques, Chambellan actuel de S. M. Imp. de Ruſſie, Préſident de l'Acad. Imp. de St. Petersbourg, & Chevalier de l'Aigle Blanche, de St. André, &c.

M. *Jean Eberhard Rau*, Prof. en Theol. à Herborn.

M. *de Réaumur*, de l'Acad. des Sc. de Paris, & de l'Acad. Imp. de St. Petersbourg.

M. l'Abbé *Sallier*, de l'Acad. Françoiſe, & de celle des Inſcriptions, Garde de la Bibliotheque du Roi, à Paris.

S. Exc.

Digitized by Google

S. Exc. M. *Frideric Guillaume Erneſt*, Comte régnant *de Schaumbourg*, *Lippé-Sternberg*.
M. *Jean Jaques Schilling*, Prof. en Phil. à Duisbourg.
M. *Chriſtian Schöttgen*, Recteur à Dresde.
M. *George Chriſtian Schwalbe*, Medecin de l'Abbé Prince de Quedlimbourg.
M. *Gottfried Schütze*, Paſteur à Altona.
M. *J. A. Segner*, Prof. en Math. à Göttingen.
M. *Jean Philippe Seip*, Medecin des Eaux à Pyrmont.
M. *Jean Sloane*, Chevalier, D. en Med. de la Soc. R. de Londres.
M. *Wolf Balthaſar Adolphe de Steinwehr*, Conſ. de Cour & Prof. en Hiſt. à Francfort ſur l'Oder.
M. *Chriſtian Stief*, Inſpecteur & Recteur à Breslau.
M. *Stierling*, de la Soc. Roy. de Londres.
M. *Frideric Guillaume Stockhauſen*, D. en M. à Magdebourg.
M. *Jean Henri Steufs*, Recteur du Coll. de Gotha.
Le P. *Le Seur*, Prof. en Math. à Rome.
M. *Daniel de Superville*, Conſeiller Privé & Premier Medecin de S. A. M. le Duc de Brunswick.
M. l'Abbé *Terraſſon*, de l'Acad. Franc. & de l'Acad. des Sciences, à Paris.
D. *Juan Manuel de Torres Caſtellanos*, des Academies de Madrit.
M. le Marquis *de Treſſan*, Lieutenant-Général des Armées de S. M. T. C. de l'Acad. des Sciences de Paris, & de la Soc. Roy. de Londres.
M. *Nicolas Charles Joſeph Trublet de la Flourie*, Archid. & Chanoine à S. Malo,
M. *Abraham Vater*, D. en Med. & Prof. en Anat. à Wittemberg de l'Acad. Imp. *Nat. Curioſ.* & de la Soc. Roy. de Londres.
M. *Henri Ulborn*, Profeſſeur de Chirurgie à Amſterdam.

Digitized by Google

D. *Antonio d'Ulloa*, Capitaine de Fregate au ſervice de S. M. Catholique.

M. *Jean Chriſtophle Volbrecht*, Conſ. de Cour, & Bibliothecaire, à Königsberg.

M. *Waitz*, Conſeiller à Caſſel.

M. *François de Voltaire*, de l'Acad. Françoiſe.

D. *Walmesley*, Rel. Benedictin, à Paris.

M. *Samuel Walther*, Recteur du Coll. de Magdebourg.

M. *Jean Frideric Weidler*, Prof. en Math. à Wittemberg.

M. *Gottlieb Wernsdorff*, Prof. à Dantzig.

M. *Jaques Benigne Winslow*, D. en Med. & Prof. en Chirurgie, à Paris.

M. le Baron *de Wolf*, Conſeiller Privé, Chancelier de l'Univerſité, & Prof. en Dr. Nat. & en Math. à Halle, Prof. Honor. de l'Acad. Imp. de St. Petersbourg, de l'Acad. Roy. des Sciences de Paris, & de la Soc. Roy. de Londres.

S. E. M. le Comte *de Zaluski*, Grand-Referendaire de la Couronne de Pologne.

M. *Jean Jaques Zimmermann*, Prof. en Theol. à Zurich.

FIN.

ER-

Digitized by Google

ERRATA.

p. 67. l. 25. *Philoſophie*, liſez *Philologie*.

p. 95. l. 12. effacez ces trois premiers mots de la ligne, *les idées en*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

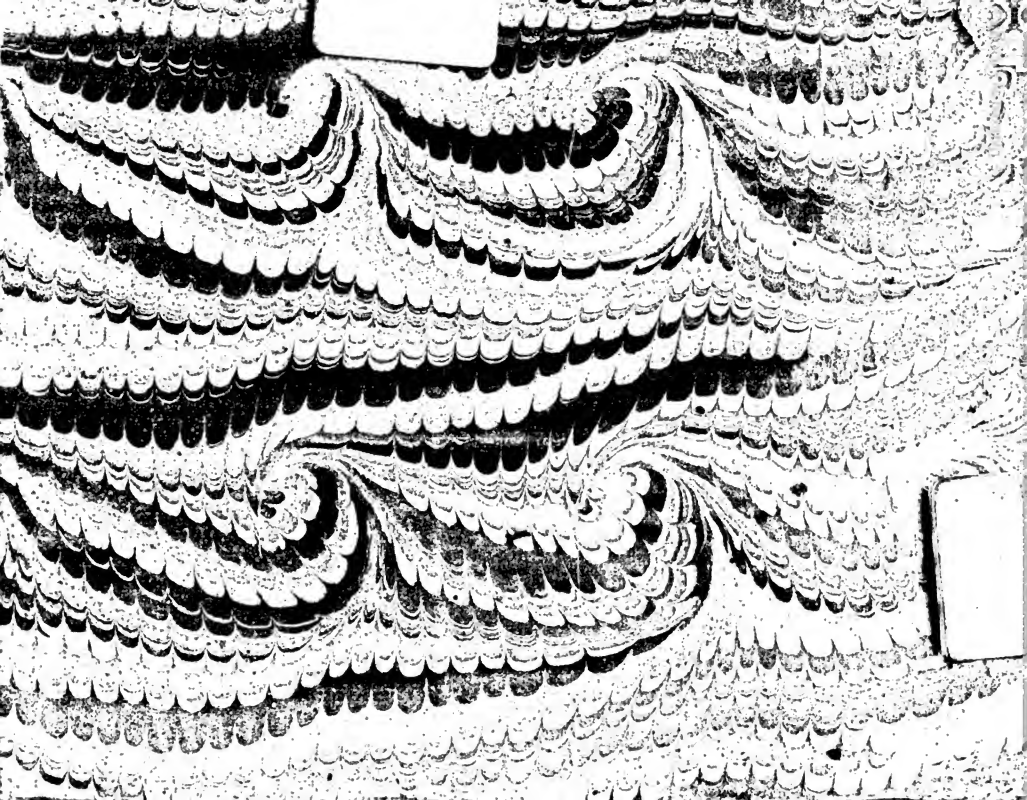

Digitized by Google